1783

Le 18 mars 1931
Marguerite Dupré
Valence-sur-Rhône (Drôme)
Catalogue 4 (Rue 3 mai)
N° 6 - 16 t. pot r.
1.04

Pf Per 53

ALMANACH HISTORIQUE DE LA VILLE DE TOULOUSE

NOUVELLE ÉDITION,

Considérablement augmentée sur les précédentes, & mise dans un nouvel ordre.

POUR L'ANNÉE 1783.

Par le Sieur BAOUR, Imprimeur.

Le Prix est fixé à 15 sous broché.

Se vend A TOULOUSE,
Chez l'Auteur, rue Saint-Rome.

AVEC APPR. ET PRIVILÈGE DU ROI.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

ARTICLES PRINCIPAUX
DE L'ALMANACH de 1783.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or, 17	Indiction Rom. 1.
Cicle ſolaire - 28	Lettre Dom. E.
Epacte, - XXVI.	

LES QUATRE TEMPS.

Mars 12, 14, 15.	Sep. 17, 19, 20.
Juin 11, 13, 14.	Déc. 17, 19, 20.

De l'Épiphanie à la Septuagéſime, cinq Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent, 24 Dim.

4. *SAISONS DE L'ANNÉE.*

PRINTEMPS, le 20 Mars.

ETÉ, le 21 Juin.

AUTOMNE, le 23 Septembre.

HYVER, le 21 Décembre.

Il y aura cette année 7 Eclipſes; ſavoir, 4 de Soleil & 3 de Lune. De toutes ces Eclipſes, il n'y aura que les 2 Eclipſes de Lune qui ſeront viſibles à Paris.

PHASES DE LA LUNE,
Calculées pour le Meridien de Toulouſe.

● Nouvelle Lune.	○ Pleine Lune.
☽ Premier Quart.	☾ Dernier Quartier.

AVANT-PROPOS.

BIEN différent de tous les Almanachs qui s'impriment dans le Royaume, & dont tout le mérite de la nouveauté consiste à quelque léger changement de domicile, celui de la Ville de Toulouse devient chaque année plus utile & plus intéressant, par les augmentations, & les recherches dont l'Auteur a l'attention de l'enrichir.

On trouvera dans l'Almanach de 1783, plusieurs Articles nouveaux; sçavoir,

Les Abbayes & les Prieurés de la Ville & du Diocèse.

Le Patronage de tous les Bénéfices des Chapîtres de S. Etienne & de S. Sernin.

Tous les Greffes du Parlement, avec les noms des Greffiers ou Commis.

La Viguerie de Toulouse, à la suite de la Grande Maîtrise, avec la liste des Villes, Villages & Bourgs qui y ressortissent.

La Régie générale des Fermes unies.

La Route sur le Canal Royal du Languedoc, depuis Toulouse, jusqu'à l'Etang de Thau, contenant la liste de toutes les Ecluses, des Ponts, & des autres curiosités les plus remarquables, avec la quantité de toises qu'il y a d'un Ouvrage à l'autre. Cet article contient 14 pages.

La Notice de tous les Colléges du Ressort du Parlement de Toulouse.

Le Chapître de l'Isle-Jourdain, Collégiale de Toulouse; la Sénéchaussée, & la Maîtrise des Eaux & Forêts de la même Ville.

Plus d'exactitude, & une augmentation considérable, tant dans l'Article des Foires du Royaume, que dans l'Etat Milit. des Officiers de la Ville.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, l'*Almanach Historique de la ville de Toulouse*, pour l'année 1783. Les soins de l'Auteur pour augmenter l'utilité de cet Ouvrage, l'ont rendu presque nécessaire. Je n'y ai rien trouvé d'ailleurs qui puisse en empêcher l'impression. A Toulouse le 17 Novembre 1782.

VILLENEUVE, *Censeur Royal.*

NOMS à changer aux Curés du Diocèse, page 71 *& suivantes.*

Bege, (la) ——	lisez *Drulhe.*
Blanquefort, ——	*Romeguieres.*
Cepet, - ——	*Leysses.*
Corronsac, ——	*Peyras.*
Gargas, ——	*Boune.*
Gragniague, ——	*Vacans.*
Leguevin, ——	*Rollatour.*
Magdelaine (la) *An. du Dioc. de Montauban.*	*Viguier.*
Montbrun, ——	*Blanc.*
Montegut de Mazieres,	*Monneret.*
Peyrouze, (la) ——	*Moumy-Marnac.*
Pouze, (la) ——	*Saltet.*
S. Martin-Dercurcelles	*Laguerre.*
S. Martin de Luffiac,	*Gros.*
S. Pierre de Bon, —	*Sabartier.*
Vieille-Toulouse, —	*Azam.*

JANVIER. *Signe*, le Verſeau.

Jours croiſſ. de 25' le mat. & de 25' le ſ.

Jo de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Merc.	1	*La Circonciſ.*		7h34	4h26
Jeudi	2	Oct. s. Etien.		7 33	4 27
Vend.	3	Baſile, Ev.	● N. L.	7 32	4 28
Sam.	4	Geneviève.	le 3 à 7	7 31	4 29
DIM.	5	Simeon.	h. 45 m.	7 31	4 27
Lundi	6	*Les Rois.*	du ſoir.	7 30	4 30
Mardi	7	Lucien.		7 30	4 30
Merc.	8	Maximien.		7 20	4 31
Jeudi	9	Julien.		7 28	4 32
Vend.	10	Guillaume.	☽ P. Q.	7 27	4 33
Sam.	11	Higin, Pap.	le 10 à	7 27	4 33
DIM.	12	Benoît.	9 h. 27	7 26	4 34
Lundi	13	Oct. des Rois.	m. du ſ.	7 25	4 35
Mardi	14	Hilaire, Ev.		7 25	4 35
Merc.	15	Maur, Abb.		7 24	4 36
Jeudi	16	Fulgence, E.		7 23	4 37
Vend.	17	Antoine, Ab.		7 22	4 38
Sam.	18	Ch. s. Pierre.	○ P. L.	7 21	4 39
DIM.	19	Sulpice, Ev.	le 18 à 2	7 20	4 40
Lundi	20	Sébaſt. Mart.	h. 16 m.	7 19	4 41
Mardi	21	Agnès, V.	du mat.	7 18	4 42
Merc.	22	Vincent, M.		7 17	4 43
Jeudi	23	Fabien, P.		7 16	4 44
Vend.	24	Timoth., E.		7 15	4 45
Sam.	25	Conv. s. Paul.		7 14	4 46
DIM.	26	Paule, Veuv.	☾ D. Q.	7 13	4 47
Lundi	27	MM. des L. Ss.	le 25 à 3	7 12	4 48
Mardi	28	Cyrille, Ev.	h. 9 m.	7 11	4 49
Merc.	29	François, Ev.	du mat.	7 9	4 51
Jeudi	30	Bathilde.		7 8	4 52
Vend.	31	Pierre Nol.		7 7	4 53

CÉRÉMONIES Publiques de l'Année.

3 Nomination des Députés de la Chambre du Commerce. Meſſe du S. Eſprit à S. Sernin.

6 Fête du Commerce, dans l'Egliſe des grands Carmes. Grande Muſique le matin & le ſoir.

7 Foire qui dure 8 jours.

12 Aſſemblée Publique des Jeux Floraux.

—— Panégyrique latin de S. Seb. aux Jacobins.

20 Proc. de l'Univerſité. Les Capit. y aſſiſtent.

FÉVRIER. *Signe*, les Poiſſons.

Jours croiſſ. de 34' le mat. & de 35' le ſ.

Jo de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Sam.	1	Ignace, Ev.	● N. L.	7h 6	4h54
DIM.	2	*La Purifica.*	le 1 à 6	7 5	4 55
Lundi	3	Blaiſe, Ev.	h. 54 m.	7 3	4 57
Mardi	4	Gilbert.	du ſoir.	7 2	4 58
Merc.	5	Agathe, V.		7 0	5 0
Jeudi	6	Amand, Ev.		6 59	5 1
Vend.	7	Dorothée.		6 58	5 2
Sam.	8	Jean de Math.	☽ P. Q.	6 57	5 3
DIM.	9	Apollonie.	le 9 à 5	6 56	5 4
Lundi	10	Scholaſtique.	h. 24 m.	6 54	5 6
Mardi	11	Benoît, Ab.	du mat.	6 53	5 7
Merc.	12	Didier.		6 51	5 9
Jeudi	13	Leſin.		6 50	5 10
Vend.	14	Eulalie.		6 49	5 11
Sam.	15	Julien.		6 47	5 13
DIM.	16	*Septuagéſime.*	○ P. L.	6 46	5 14
Lundi	17	Sylvin, Ev.	le 17 à 7	6 45	5 15
Mardi	18	Siméon, Ev.	h. 7 m.	6 43	5 17
Merc.	19	Gabin.	du mat.	6 42	5 18
Jeudi	20	Eucher.		6 40	5 20
Vend.	21	Pepin.		6 39	5 21
Sam.	22	Maxim.		6 38	5 22
DIM.	23	*Sexagéſime.*	☾ D. Q.	6 36	5 24
Lundi	24	Mathias.	le 24 à	6 35	5 25
Mardi	25	Felix.	11 h. 21	6 33	5 27
Merc.	26	Neſtor.	m. du m.	6 32	5 28
Jeudi	27	Léandre.		6 30	5 30
Vend.	28	Mart d'Alex.		6 29	5 31

Lorſque l'année eſt biſſextile, ce mois a 29 jours.

2 Proceſſion de la Congrégation des Artiſans, qui célébrent leur Fête dans la Chapelle de S. Geraud.

MARS. *Signe*, le Belier.

Jours croiſſ. de 45' le mat. & de 45' le ſ.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Sam.	1	Aubin, Ev.		6h27	5h33
DIM.	2	*Quinquagéſ.*	● N. L.	6 26	5 34
Lundi	3	Cugnegonde.	le 3 à 7	6 25	5 35
Mardi	4	Caſimir.	h. 18 m.	6 23	5 37
Merc.	5	*Cendres.*	du ſoir.	6 21	5 39
Jeudi	6	Baſile.		6 20	5 42
Vend.	7	Thomas d'Aq.		6 18	5 42
Sam.	8	Julien.		6 17	5 43
DIM.	9	*Quadragéſ.*		6 15	5 45
Lundi	10	Droctovée.	☽ P. Q.	6 14	5 46
Mardi	11	Firmin.	le 11 à 2	6 12	5 48
Merc.	12	4 *Temps.*	h. 5 m.	6 11	5 49
Jeudi	13	Nicephore.	du mat.	6 9	5 51
Vend.	14	Manaut.		6 8	5 52
Sam.	15	Zacharie.		6 6	5 54
DIM.	16	*Reminiſcere*		6 5	5 55
Lundi	17	Patrice.	☽ P. L.	6 3	5 57
Mardi	18	Cyrille.	le 18 à 9	6 2	5 58
Merc.	19	Gaſpard.	h. 38 m.	6 0	5 0
Jeudi	20	Joachim.	du ſoir.	5 59	6 1
Vend.	21	Benoit.		5 57	6 3
Sam.	22	Saturne.		5 56	6 4
DIM.	23	*Oculi.*		5 54	6 6
Lundi	24	Agapit.	☾ D. Q.	5 52	6 8
Mardi	25	*Annonciation*	le 25 à 6	5 51	6 9
Merc.	26	Ludger.	h. 4 m.	5 49	6 11
Jeudi	27	J. Hermite.	du ſoir.	5 48	6 13
Vend.	28	Gontrad.		5 46	6 14
Sam.	29	Euſtache.		5 45	6 15
DIM.	30	*Lætare.*		5 43	6 17
Lundi	31	Balbine.		5 41	6 18

23 Ferétra hors la porte S. Michel.

25 Proceſſion générale des Etudians au Collége de l'Eſquille, rangée par ordre des Claſſes, diſtinguées par des drapeaux de différentes couleurs.

30 Ferétra du Bazacle.

AVRIL. *Signe*, le Taureau.

Jours croiſſ. de 52' le mat. & de 52' le ſ.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Mardi	1	Hugues.		5h40	6h20
Merc.	2	Franç. de Pau.	● N. L.	5 39	6 21
Jeudi	3	Richard.	le 1 à 8	5 37	6 23
Vend.	4	Ambroiſe, E.	h. 55 m.	5 36	6 24
Sam.	5	Vincent.	du ſoir.	5 34	6 26
DIM.	6	*La Paſſion.*		5 33	6 27
Lundi	7	Epiphane.		5 32	6 29
Mardi	8	Gaultier.		5 30	6 30
Merc.	9	Iſidore.	☽ P. Q.	5 28	6 32
Jeudi	10	Macaire.	le 9 à 9	5 27	6 33
Vend.	11	Léon.	h. 46 m.	5 25	6 35
Sam.	12	Jules.	du ſoir.	5 24	6 36
DIM.	13	*Rameaux.*		5 22	6 38
Lundi	14	Lambert.		5 21	6 39
Mardi	15	Anaſtaſie.		5 19	6 41
Merc.	16	Martial.		5 18	6 42
Jeudi	17	*Jeudi Saint.*	☽ P. L.	5 17	6 43
Vend.	18	*Vendredi St.*	le 17 à 8	5 15	6 45
Sam.	19	Léon, Pap.	h. 53 m.	5 14	6 46
DIM.	20	*PASQUES.*	du ſoir.	5 12	6 48
Lundi	21	Anſelme.		5 11	6 49
Mardi	22	Soter.		5 10	6 50
Merc.	23	George, M.		5 8	6 51
Jeudi	24	Phébade, Ev.	☽ D. Q.	5 7	6 53
Vend.	25	Marc, Evan.	le 24 à 0	5 5	6 55
Sam.	26	Clet, P. M.	h. 29 m.	5 4	6 56
DIM.	27	*Quaſimodo.*	du mat.	5 3	6 57
Lundi	28	Mart. d'Af.		5 2	6 58
Mardi	29	Marie Egyp.		5 0	6 59
Merc.	30	Eutrope, Ev.		5 59	7 60

6 Ferétra des Minimes — 13 Fer. de S. Etien.
10 Aſſemblée de l'Acad. Roy. des Sciences: Mrs. les Capitouls y aſſiſtent en pompe.
17 Proceſſions des 4 Compagnies de Pénitens & de celle des Pélerins, & décorat. des Egliſes.
19 Rhède pour la délivrance des Priſonniers.
20 Proceſ. des Carmes Déchauſ. ſur l'Eſplanade à 6 h. du matin, grand concours de monde.
21 Proceſ. des Confr. du S. Sacrement de l'Egl. des Dominic. L'après midi Ferétra de S. Cypr.

MAI. *Signe*, les Gemeaux.

Jours croiſſ. de 34' le mat. & de 34' le ſoir.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Jeudi	1	Phil. s. Jacq.	● N. L.	4h59	7h 1
Vend.	2	Athanaſe, Ev.	le 1 à 11	4 58	7 2
Sam.	3	Inv. s. Croix.	h. 21 m.	4 57	7 3
DIM.	4	Monique.	du ſoir.	4 56	7 4
Lundi	5	Théodard, E.		4 54	7 6
Mardi	6	*Jean P. L.*		4 52	7 8
Merc.	7	Tranſ. s. Etie.		4 51	7 9
Jeudi	8	Orens, Ev.	☽ P. Q.	4 50	7 10
Vend.	9	Grégoire.	le 9 à 3	4 49	7 11
Sam.	10	Antonin.	h. 0 m.	4 48	7 12
DIM.	11	Mamert, Ev.	du ſoir.	4 47	7 13
Lundi	12	Pacôme.		4 46	7 14
Mardi	13	Oueſme.		4 45	7 15
Merc.	14	Erembert.		4 44	7 16
Jeudi	15	Iſidore.	○ P. L.	4 43	7 17
Vend.	16	Germier, Ev.	le 16 à 5	4 42	7 18
Sam.	17	Déli. de Toul.	h. 37 m.	4 41	7 19
DIM.	18	Félix.	du ſoir.	4 40	7 20
Lundi	19	Pierre Cél.		4 39	7 21
Mardi	20	Hilaire, Ev.		4 38	7 22
Merc.	21	Hoſpice.		4 37	7 23
Jeudi	22	Julie.	☾ D. Q.	4 36	7 25
Vend.	23	Didier.	le 23 à 7	4 35	7 26
Sam.	24	Franç. Regis.	h. 48 m.	4 34	7 27
DIM.	25	Urbain, Pap.	du mat.	4 33	7 29
Lundi	26	*Rogations.*		4 32	7 30
Mardi	27	Hildevert.		4 31	7 31
Merc.	28	Guillaume.	● N. L.	4 29	7 32
Jeudi	29	*Aſcenſion.*	le 31 à 2	4 27	7 33
Vend.	30	Félix, Pap.	h. 9 m.	4 26	7 33
Sam.	31	Sylve, Ev.	du mat.	4 25	7 34

1 Foire de St. Orens. Aſſemblée publique de l'Acad. des Jeux Floraux. 3 Diſtrib. des Prix. 6 Nomination des Syndic & Tréſorier du Commerce. 15 Expoſ. publique des Tableaux pendant 15 jours. 17 Proceſſion générale, en mémoire de la Délivrance de la Ville. 26 Proceſſions des Chapitres & des Paroiſſes, pour la conſervation des fruits.

JUIN. *Signe*, l'Ecreviſſe.

Jours croiſſ. juſqu'au 19 de 4' & dim. de 5'

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
DIM.	1	Pamphile.		4h24	7h36
Lundi	2	Pothin, Ev.		4 24	7 36
Mardi	3	Clotilde.		4 24	7 36
Merc.	4	Quirin.		4 23	7 37
Jeudi	5	Boniface.		4 23	7 37
Vend.	6	Norbert, Ev.	☽ P. Q.	4 22	7 38
Sam.	7	*Vigil. jeûne.*	le 7 à 5	4 22	7 38
DIM.	8	*PENTEC.*	h. 6 m.	4 21	7 39
Lundi	9	Vincent.	du mat.	4 21	7 39
Mardi	10	Landry.		4 20	7 40
Merc.	11	4 *Temps.*		4 20	7 40
Jeudi	12	Baſilide.		4 19	7 41
Vend.	13	Antoine.	☉ P. L.	4 19	7 41
Sam.	14	Exupere, Ev.	le 15 à 0	4 19	7 41
DIM.	15	*La Trinité.*	h. 34 m.	4 18	7 42
Lundi	16	Cyr & Juſt.	du mat.	4 18	7 42
Mardi	17	Gondo.		4 18	7 42
Merc.	18	Amand.		4 18	7 42
Jeudi	19	*FET. DIEU*		4 18	7 42
Vend.	20	Romuald.	☾ D. Q.	4 17	7 43
Sam.	21	Ruymond.	le 21 à 5	4 17	7 43
DIM.	22	Paulin, Ev.	h. 0 m.	4 17	7 43
Lundi	23	*Vigil. jeûne.*	du mat.	4 17	7 43
Mardi	24	*Jean-Baptiſte.*		4 17	7 43
Merc.	25	Tranſ. s. Satu.		4 17	7 43
Jeudi	26	*Oct. Fête D.*		4 18	7 42
Vend.	27	Creſcent, Ev.	● N. L.	4 18	7 42
Sam.	28	Irénée, Ev.	le 29 à 5	4 19	7 42
DIM.	29	*Pierre s. Paul*	h. 5 m.	4 20	7 42
Lundi	30	Com. s. Paul.	du ſoir.	4 21	7 41

8 Proceſſion de la Pentecôte.
9 Proceſſion des Enfans trouvés.
19 Proceſſion générale de la Fête-Dieu.
20 Proceſſion des Pénitens Blancs.
22 Proceſſion du Chapitre de la Daurade & des Pénitens Bleus. 24 Foire de S. Jean. Prem. Séance de Thèſes gén. au Col. de l'Eſquille.
26 Proceſſion des Pénitens Noirs.
29 Proceſ. des Pénit. Gris. Foire de S. Pierre. Prem. Séance de Thèſes gén. au Col. Royal.

JUILLET. *Signe*, le Lion.

Jours dim. de 22' le mat. & de 22' le soir.

Jo de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phases de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Mardi	1	Martial, Ev.		4h22	7h38
Merc.	2	Visit. de N. D.		4 23	7 37
Jeudi	3	Raymond, Pr.		4 23	7 37
Vend.	4	Théodore.	☽ P. Q.	4 23	7 37
Same.	5	Martin.	le 7 à 3	4 24	7 36
DIM.	6	Oct. s. Pierre.	h. 58 m.	4 24	7 36
Lundi	7	Prosper, Déc.	du mat.	4 25	7 35
Mardi	8	Elizabeth, R.		4 25	7 35
Merc.	9	Cirile, Ev.		4 26	7 34
Jeudi	10	7 frères M.		4 26	7 34
Vend.	11	Benoit, Ab.		4 27	7 33
Same.	12	Honest, Pr.	☽ P. L.	4 27	7 33
DIM.	13	Turiaf.	le 14 à 7	4 28	7 32
Lundi	14	Bonaventure.	h. 2 m.	4 29	7 31
Mardi	15	*Henri.*	du mat.	4 30	7 30
Merc.	16	Eustate.		4 31	7 29
Jeudi	17	Spérat, M.		4 32	7 28
Vend.	18	Thom. d'Aq.		4 33	7 27
Same.	19	Vincent de P.		4 34	7 26
DIM.	20	Marguerite.	☾ D. Q.	4 34	7 26
Lundi	21	Victor, Mar.	le 21 à 4	4 35	7 25
Mardi	22	Magdelaine.	h. 40 m.	4 36	7 24
Merc.	23	Apollin.	du mat.	4 37	7 23
Jeudi	24	Christin.		4 38	7 22
Vend.	25	Jacques, Ap.		4 39	7 21
Same.	26	Anne.		4 40	7 20
DIM.	27	Pantaléon.	● N. L.	4 41	7 19
Lundi	28	Victor, Pap.	le 29 à 8	4 42	7 18
Mardi	29	Loup, Ev.	h. 0 min.	4 43	7 17
Merc.	30	Germain, Ev.	du mat.	4 43	7 17
Jeudi	31	Ignace, Pr.		4 44	7 16

2 Procession des Pénitens Gris.

13 Distribution publique des Prix de l'Académie des Arts, dans la grande Salle de Peinture.

25 Proces. de S. Jacques, Patr. des Pélér., & Proc. de la Confr. de Ste. Anne, érigée dans l'Eglise de S. Etien. qui va faire station dans l'Eg. du Taur; le lendemain celle du Taur rend la visite à la Confrérie de S. Etienne.

AOUST. *Signe*, la Vierge.

Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phases de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Vend.	1	Pierre ès Lien.		4h46	7h14
Sam.	2	Etienne, Pap.		4 47	7 13
DIM.	3	*Inv. s. Etien.*		4 48	7 12
Lundi	4	Dominique.		4 49	7 11
Mardi	5	N. D. des N.	☽ P. Q.	4 50	7 10
Merc.	6	Trans. de N. S.	le 6 à 0	4 51	7 9
Jeudi	7	Xiste, Pape.	h. 11 m.	4 53	7 7
Vend.	8	Just & Past.	du mat.	4 54	7 6
Sam.	9	Romain, M.		4 56	7 4
DIM.	10	Laurent, M.		4 57	7 3
Lundi	11	Susanne.		4 58	7 2
Mardi	12	Claire, V.	☉ P. L.	4 59	7 1
Merc.	13	Radegonde.	le 12 à 2	5 0	7 0
Jeudi	14	*Vigile jeûne.*	h. 22 m.	5 1	6 59
Vend.	15	L'ASSOMPT.	du soir.	5 3	6 57
Sam.	16	Roch.		5 4	6 56
DIM.	17	Mamert.		5 5	6 55
Lundi	18	Hyacinthe.		5 6	6 54
Mardi	19	Louis, Ev.	☾ D. Q.	5 7	6 53
Merc.	20	Bernard.	le 19 à 7	5 9	6 51
Jeudi	21	Hombeline.	h. 3 m.	5 10	6 50
Vend.	22	Oct. de l'Ass.	du soir.	5 11	6 49
Sam.	23	Flavien.		5 14	6 46
DIM.	24	Barthelemi.		5 17	6 43
Lundi	25	Louis, Roi.		5 18	6 42
Mardi	26	Zephir.	● N. L.	5 19	6 41
Merc.	27	Césaire, Ev.	le 27 à 10	5 21	6 39
Jeudi	28	Augustin, Ev.	h. 30 m.	5 22	6 38
Vend.	29	Déc. s. Jean-B.	du soir.	5 23	6 37
Sam.	30	Rose.		5 25	6 34
DIM.	31	*Dédi. des Eg.*		5 26	6 33

2 Procès. du Chapitre St. Etienne, à laquelle assistent les Communautés Relig. enclavées dans la Paroisse; feu d'artifice, illumination.

3 Foire de S. Etienne. — 15 Procès. générale, pour le Vœu de Louis XIII.

16 Le Chap. de la Daurade se rend en procès. à 7 h. du matin, dans l'Eglise des Minimes en mémoire de la déliv. de la Peste, par l'intercession de S. Roch. 24 Foire S. Barthelemi.

SEPTEMBRE. *Signe*, les Balances.

Jours dim. de 45' le mat. & de 45' le soir.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phases de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☽*
Lundi	1	Gilles, Abbé.		5h28	6h32
Mardi	2	Antonin, M.		5 30	6 30
Merc.	3	Grégoire, Pp.		5 31	6 29
Jeudi	4	Lazare.	☽ P. Q.	5 33	6 28
Vend.	5	Victorin.	le 4 à 6	5 34	6 26
Sam.	6	Zacharie.	h. 43 m.	5 35	6 25
DIM.	7	Cloud, Prêt.	du mat.	5 36	6 24
Lundi	8	*Nat. de la V.*		5 38	6 22
Mardi	9	Omer, Ev.		5 39	6 21
Merc.	10	Salvi, Evêq.		5 40	6 19
Jeudi	11	Prot. Mart.	☽ P. L.	5 42	6 18
Vend.	12	Serd. Evêq.	le 11 à 11	5 43	6 17
Sam.	13	Maurill.	h. 40 m.	5 45	6 15
DIM.	14	Exal. s. Croix.	du soir.	5 46	6 14
Lundi	15	Oct. de la Nat.		5 47	6 13
Mardi	16	Jean-Chrysost.		5 49	6 11
Merc.	17	4 *Temps.*	☽ D. Q.	5 50	6 10
Jeudi	18	Camelle.	le 18 à 0	5 52	6 8
Vend.	19	Cyprien, Ev.	h. 59 m.	5 54	6 6
Sam.	20	Castor.	du soir.	5 55	6 5
DIM.	21	Matthieu.		5 57	6 3
Lundi	22	Maurice.		5 59	6 1
Mardi	23	Thecle, V.		6 1	5 59
Merc.	24	Yfarn, Abbé.		6 3	5 57
Jeudi	25	Firmin, Ev.	● N. L.	6 4	5 56
Vend.	26	Justine.	le 26 à 0	6 5	5 55
Sam.	27	Côme & Dam.	h. 31 m.	6 7	5 53
DIM.	28	Exupère.	du soir.	6 10	5 50
Lundi	29	Michel.		6 11	5 49
Mardi	30	Jerôme, Dct.		6 13	5 48

Suite du mois d'Aoust.

25 MM. les Capitouls vont dans l'Égl. des Cordeliers, pour y solemniser la fête de S. Louis. — *Assemblée* publique dans l'Acad. des Sciences. Distribution du Prix.

29 Procession des Pénitens Gris.

31 Clôture des Écoles de l'Acad. des Arts.

Septembre.

2 Procession des Grands Augustins.

8 Procession des Pénitens Blancs.

OCTOBRE. *Signe*, le Scorpion.

Jours dim. de 48' le mat. & de 48' le soir.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phases de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Merc.	1	Remi, Ev.		6h14	5h47
Jeudi	2	Ange Gardien	☽ P. Q.	6 15	5 45
Vend.	3	Trophime, E.	le 3 à 0	6 16	5 44
Sam.	4	Franç. d'Assis.	h. 44 m.	6 17	5 43
DIm.	5	*N. D. du Ros.*	du soir.	6 18	5 42
Lundi	6	Bruno, Mne.		6 20	5 40
Mardi	7	Foi, V. & M.		6 22	5 38
Merc.	8	Brigite.		6 23	5 37
Jeudi	9	Denis, Mart.	☽ P. L.	6 25	5 35
Vend.	10	Franç. Borg.	le 10 à 11	6 26	5 34
Sam.	11	Julien.	h. 33 m.	6 27	5 33
DIM.	12	Eustache.	du mat.	6 29	5 31
Lundi	13	Geraud.		6 31	5 29
Mardi	14	Calixte.		6 32	5 28
Merc.	15	Therese.		6 33	5 27
Jeudi	16	Bertrand, Ev.		6 35	5 25
Vend.	17	Gauderic.	☽ D. Q.	6 36	5 24
Sam.	18	Luc, Evang.	le 18 à 8	6 37	5 23
DIM.	19	Pierre d'Alc.	h. 48 m.	6 38	5 22
Lundi	20	Caprais, M.	du mat.	6 39	5 21
Mardi	21	Ursule.		6 41	5 19
Merc.	22	Mellon.		6 43	5 17
Jeudi	23	Severin.		6 45	5 15
Vend.	24	Erembert.		6 46	5 14
Sam.	25	Crespin.	● N. L.	6 48	5 12
DIM.	26	Rustique, Ev.	le 26 à 1	6 50	5 10
Lundi	27	Florent.	h. 14 m.	6 52	5 8
Mardi	28	Simon & Jud.	du mat.	6 54	5 6
Merc.	29	Narcisse.		6 56	5 5
Jeudi	30	Quentin, M.		6 57	5 4
Vend.	31	*Vigile jeûne.*		6 58	5 3

5 Procession des Dominicains, en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, précédés des Confrères.

17 L'Université assiste à une grand'Messe dans l'Eglise des Dominicains. Un des six Professeurs Conventuels de la Faculté de Théol. prononce pendant la Messe le Panégyrique du Saint en latin.

18 Ouverture des Classes.

NOVEMBRE. *Signe*, le Sagittaire.

Jours dim. de 39' le mat. & de 39' le soir.

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phases de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Sam.	1	*La Toussaints*	☽ P. Q.	6h58	5h 2
DIM.	2	Marcel.	le 1 à 7	6 59	5 1
Lundi	3	*Co. des Morts.*	h. 31 m.	7 1	4 59
Mardi	4	Charles Borr.	du soir.	7 2	4 58
Merc.	5	Zacharie.		7 3	4 57
Jeudi	6	Leonard.		7 4	4 56
Vend.	7	Hercule.		7 5	4 55
Sam.	8	Oct. de la Tou	○ P. L.	7 6	4 53
DIM.	9	Austremoine.	le 9 à 2	7 7	4 51
Lundi	10	Léon, Pape.	h. 6 m.	7 9	4 50
Mardi	11	Martin, Ev.	du mat.	7 10	4 49
Merc.	12	Martin, Pap.		7 11	4 48
Jeudi	13	Stanislas.		7 13	4 47
Vend.	14	Claude, Mar.		7 14	4 46
Sam.	15	Malo, Ev.		7 15	4 45
DIM.	16	Eucher, Ev.	☾ D. Q.	7 16	4 44
Lundi	17	Ascis. ste. Vic.	le 17 à 5	7 17	4 43
Mardi	18	Odon, Abb.	h. 7 m.	7 18	4 42
Merc.	19	Elizabeth Vv.	du mat.	7 19	4 41
Jeudi	20	Edmont, M.		7 20	4 40
Vend.	21	Présent. N. D.		7 21	4 39
Sam.	22	Cécile, V.		7 22	4 38
DIM.	23	Clément, Pp.	● N. L.	7 23	4 37
Lundi	24	Chrysogone.	le 24 à 0	7 24	4 36
Mardi	25	Cathérine.	h. 45 m.	7 25	4 35
Merc.	26	Lin, Pape.	du soir.	7 26	4 34
Jeudi	27	Ruf.		7 27	4 33
Vend.	28	Balaam.		7 28	4 32
Sam.	29	*Saturnin.*		7 29	4 31
DIM.	30	André, Ap.		7 30	4 30

1 Les souterreins de l'Eglise S. Sernin, où sont renfermées les Chasses des Corps Saints, sont ouverts à la curiosité des fidelles.

2 MM. les Capitouls assistent à l'Ouverture des Écoles de Chirurgie.

11 Ouverture des Écol. de l'Académ. des Arts.

12 Rentrée du Parlement, Messe Rouge.

29 MM. les Capitouls sortent en pompe, pour aller à St. Sernin.

30 Foire de S. André, dure 8 jours.

DÉCEMBRE. *Signe*, le Capricor.

Jours di. juſq. 13 de 7' & cr. juſq. 31 de 12'

Jo. de la Se.	*du M*	*Noms des SAINTS.*	*Phaſes de la ☽*	*Lev. du ☉*	*Cou. du ☉*
Lundi	1	Eloi.		7h31	4h29
Mardi	2	Bibiane.	☽ P. Q.	7 32	4 28
Merc.	3	Antheme, Ev.	le 1 à 4	7 33	4 27
Jeudi	4	Barbe.	h. 11 m.	7 34	4 26
Vend.	5	Sabbas, Abb.	du mat.	7 35	4 25
Sam.	6	Nicolas, Ev.		7 36	4 24
DIM.	7	Fare, Vierge.		7 36	4 24
Lundi	8	*La Concept.*	☽ P. L.	7 37	4 23
Mardi	9	Cyr, Evêq.	le 8 à 7	7 37	4 23
Merc.	10	Eulalie.	h. 7 min.	7 37	4 23
Jeudi	11	Damaſe, Pp.	du ſoir.	7 38	4 22
Vend.	12	Paul, Eu.		7 38	4 22
Sam.	13	Luce, Vierg.		7 38	4 22
DIM.	14	Honorat, Ev.		7 39	4 21
Lundi	15	Memin, Ab.	☾ D. Q.	7 39	4 21
Mardi	16	Albine.	le 17 à 0	7 39	4 21
Merc.	17	4 *Temps.*	h. 19 m.	7 39	4 21
Jeudi	18	Gratien.	du mat.	7 39	4 21
Vend.	19	Grégoire.		7 40	4 20
Sam.	20	Philog.		7 40	4 20
DIM.	21	Thomas, Ap.		7 40	4 20
Lundi	22	Honoré.	● N. L.	7 40	4 20
Mardi	23	Victoire.	le 23 à 11	7 40	4 20
Merc.	24	*Vigile jeûne.*	h. 27 m.	7 40	4 20
Jeudi	25	*NOEL.*	du ſoir.	7 39	4 21
Vend.	26	*Etienne.*		7 39	4 21
Sam.	27	*Jean, Evan.*		7 38	4 22
DIM.	28	Innocens.	☽ P. Q.	7 38	4 22
Lundi	29	Thomas.	le 30 à 3	7 37	4 23
Mardi	30	Rogey.	h. 33 m.	7 36	4 24
Merc.	31	Sylveſtre.	du mat.	7 35	4 25

8 Proceſ. de la Confr. des Commis Marchands, établie dans l'Egliſe des Cordeliers.

27 *& jours ſuivans.* Nomination des nouveaux Capitouls, & Membres du Conſeil, dans le grand Conſiſtoire de la Ville.

28 Le Collége des anciens Officiers de la Bourſe des Marchands, au retour de la Meſſe du St. Eſprit, procéde à la nouvelle élection des Prieur, Conſuls, & des quatre Bailes.

SUITE
DES ÉVÉNEMENS
REMARQUABLES

Arrivés dans Toulouſe, depuis 1504 juſqu'en 1522.

1504.

Nicolas de S. Pierre, natif de la ville de Toulouſe, eſt choiſi par le Roi pour y être Premier Préſident du Parlement. Il fut reçu après avoir prêté le ſerment en la forme qui ſuit :

La Cour, eue Délibération, a fait jurer ledit de *Saint Pierre* ſur les quatre Evangiles de dire vérité, & l'a interrogé, s'il avoit donné ou promis, fait donner ou promettre or ni argent, ni autre choſe équipollent, pour avoir & obtenir ledit Office, qui a dit que *non*; & lors la Cour lui a fait jurer de bien & loyaument exercer ledit Office de Premier Préſident : faire auſſi, & adminiſtrer juſtice, tant aux pauvres qu'aux riches, ſans acception de perſonne, ſe garder de dons corrompables, obéir à la Cour & à ſes mandemens ; faire en outre garder & entretenir les rôles, tant ordinaires qu'extraordinaires, afin que également les Audiences ſoient diſtribuées, & tous les autres chapitres con-

tenus ez Ordonnances, généralement a juré obſerver.

Dans un temps de calamité, les Capitouls renfermerent dans l'Egliſe des Jacobins les pauvres de la Ville, les vieillards & les infirmes, d'après les atteſtations des Chirurgiens : & pour parvenir à expulſer tous les vagabonds, on fit donner le fouet à tous ceux qui n'avoient point quitté la Ville, après la publication des Ordonnances qui avoient été rendues contr'eux.

Louis XII écrit aux Capitouls de tenir la Ville en défenſe : comme chefs des Nobles, ils convoquerent tous les Gentilshommes de la Ville & de la Banlieue. Après s'être rendus dans l'Hôtel-de-Ville en armes & à cheval, ils jurerent entre les mains des Capitouls de ſervir le Roi, *ſous leurs ordres*, tant que la guerre que l'Etat avoit à ſoutenir contre l'Eſpagne, dureroit : ils marcherent enſuite dans la Ville, en ordre de bataille, ayant quatre Capitouls à leur tête, deux au milieu ; & deux qui fermoient la marche.

Anne de Bretagne cherchoit depuis long-tems une occaſion d'aſſouvir ſa haine contre la Maiſon de Rohan, dont elle s'étoit déclarée ennemie, & crut la trouver dans la conduite qu'avoit tenue, à ſon égard, *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié, Gouverneur du jeune Comte d'Angoulême. Il

avoit chargé ſes gens d'arrêter au paſſage tous les effets de cette Reine, qui ſe diſpoſoit à faire une retraite avec ſa fille, qu'elle vouloit marier à *Charles de Luxembourg*. Cette Princeſſe, fiere & hautaine, en demanda une vengeance éclatante au Roi, qui la craignoit autant qu'il l'aimoit : ce Prince eut la foibleſſe d'abandonner au reſſentiment de la Reine le Maréchal, qui fut traîné en juſtice, comme criminel de Leze-Majeſté. Après avoir été traduit devant le Grand Conſeil, dont le Procureur Général avoit conclu que l'Accuſé fût décapité & écartelé, le Maréchal demanda d'être jugé par un Parlement.

Le Roi choiſit le Parlement de Toulouſe. Le Premier Préſident du Parlement de Paris, un Préſident de celui de Rouen, deux Maîtres des Requêtes, le Juge-Mage de Carcaſſonne, & pluſieurs autres Commiſſaires tirés du Parlement de Paris, de celui de Bordeaux & du Grand Conſeil, eurent ordre de ſe rendre à Toulouſe, pour aſſiſter au jugement de cette affaire.

1505.

Le 9 Février le Parlement rendit Arrêt dans l'affaire du Maréchal de *Rohan*, qui le prive du gouvernement & garde du Duc de Valois & Comte d'Angoulême, de toutes les Places & Dignités dont il étoit revêtu ; le ſuſpend pour

cinq ans de l'office de Maréchal, & lui interdit pour le même tems l'approche de la Cour, ſous peine de confiſcation de corps & de biens.

Mathieu Bouſquet, Conſeiller, fut chargé de porter à LOUIS le diſpoſitif de l'Arrêt, afin que ce Prince le mît à exécution, de la maniere qui lui plairoit le plus.

Le Maréchal eut ordre de ſe retirer dans ſon Château du Verger en Anjou, où il mourut en 1513.

Le Juge-Mage reçoit une Lettre de Cachet à l'effet de continuer les Capitouls : il ſe rend au Parlement, accompagné du Viguier, & communique les ordres du Roi ; mais le Parlement ordonne que l'on procédéra à une nouvelle nomination.

1505.

La Ville délibére la conſtruction du Pont-neuf ſur la Riviere de Garonne. Le Capitoul Violeti, eſt chargé de porter au Roi le Devis. Ce Prince l'approuva, & permit une impoſition annuelle de 3000 liv. ſur toutes les Villes de la Gaſcogne.

1506.

Rupture du mariage projetté entre Charles, fils de l'Archiduc, & Claude, fille ainée du Roi, qui aſſemble pour cette grande affaire les Etats généraux à Tours. Treyller, Capitoul ; Jacques Iſalguier, Seigneur de Clermont ; Denis

de Beauvier, Baron de la Baſtide, ſont députés par la Ville.

Le paſſage des gens de guerre, & la diſette des vivres, occaſionnèrent la peſte : le Parlement avoit déjà délibéré de ſe retirer à Gaillac ; mais ſur une Requête préſentée par les Capitouls, ce premier Corps de la Magiſtrature délibéra de reſter dans la Ville, pour veiller à ſa ſûreté contre l'invaſion d'une troupe de brigands. Cependant la peſte faiſant tous les jours de progrès plus rapides, le Parlement ſe retira à Montauban, où il reſta juſqu'au 8 Février de l'année ſuivante.

1510.

Germain, Huiſſier du Grand Conſeil, aſſiſté de *Laforeſt*, Domeſtique de Gaſton de Lomagne, vient à Toulouſe, pour ſignifier un ajournement à l'Avocat-Général, & pour aſſigner quelques autres Officiers du Parlement. Le même jour, *Germain* & *Laforeſt* ſont arrêtés & interrogés ſur le fait de leur miſſion. *Germain* eſt condamné à venir au Parquet de la Cour, & d'y déclarer à genoux, tête nue, portant une torche allumée, que follement & témérairement il a exploité les Lettres du Grand Conſeil ; qu'il s'en répent, en demande pardon à Dieu, au Roi & á la Cour. *Laforeſt* eſt condamné à 200 liv. d'amende envers le Roi, & à tenir priſon cloſe juſqu'à l'entier paiement.

Le Médecin Gonſalve-Molina, ayant été déclaré hérétique par l'Inquiſition, en ſo[illegible]damné à être brûlé ſur la Place de S. Etienne. Conteſtation entre le Juge-Mage & l'Inquiſiteur, ſur la connoiſſance du procès : Arrêt qui confirme la Sentence de l'Inquiſiteur, & qui enjoint au Juge-Mage, au Viguier & aux Capitouls d'aſſiſter à l'exécution.

1510.

Invention & tranſlation des oſſemens des Corps de S. Simon, de S. Jude, & de Ste. Suzanne : pluſieurs Evêques aſſiſtent à cette cérémonie, qui ſe célébra avec autant de pompe que de magnificence.

1515.

Le commencement du règne de François I., ne fut pas plus favorable que les précédens. La famine & la peſte déſolent la Ville. A cette époque on inſtitue *le Capitaine de la Santé*, pour empêcher les peſtiférés de communiquer avec les autres Citoyens.

Les Laboureurs & les Cultivateurs manquant de vivres ſe refugient dans Toulouſe : le Parlement impoſe une taxe ſur le Clergé & ſur tous les Corps de la Ville, pour fournir à la ſubſiſtance des pauvres : il eſt le premier à fournir l'exemple de ſa généroſité.

Le Duc de Bourbon eſt nommé Connétable, & Gouverneur du Languedoc ; ſes Lettres lui donnoient le droit d'ac-

corder des abolitions pour toute ſorte de crimes. Le Seigneur de Tournon ſe rend à Toulouſe pour y faire enregîtrer leſdites Lettres ; le Parlement jugea qu'il ne pouvoit & devoit y procéder, qu'en reſerrant *le reſſort, autorité & ſupériorité du Roi & de la Cour.*

1516.

Au mépris du privilége concedé à la Ville par tous nos Rois, Dupuis Vaillant, Conſeiller du Grand-Conſeil, fut député dans la Province du Languedoc, pour y faire des recherches ſur les droits de franc-fief & de franc-aleu : il eſſaya de contraindre les Toulouſains au paiement de ce droit ; mais ſur les requiſitions des Capitouls, le Parlement manda venir ce Commiſſaire, & lui défendit de porter atteinte aux priviléges de la Ville, ſous peine d'être arrêté, & de payer une amende de 100 marcs d'argent.

1517.

La reforme des grands Carmes, projettée par le Pape, & ordonnée par François I., fut enfin conſommée. L'Archevêque de Toulouſe, le Prieur des Carmes de la maiſon de Paris, & l'Inquiſiteur de Toulouſe, ſont nommés Commiſſaires par Léon X. Les Carmes refuſent d'ouvrir les portes, & font ſonner le tocſin : il fallut recourir à l'autorité du Parlement, qui ordonna au Viguier, aux Capitouls & au Juge-Mage,

de donner main forte. Les Religieux ſe ſoumirent.

1518.

Les Etats de la Province ſont tenus dans Toulouſe, ce qui n'étoit point arrivé depuis 70 ans.

1519.

Les beſoins de l'état obligent le Roi de créer pluſieurs charges dans le Parlement, & dans les autres Cours & Juriſdictions de la Ville & de la Province.

Les Capitouls & l'Archevêque députerent exprès à Rome *Jacques Lagorrée* Banquier en cette Cour, afin d'obtenir du Pape une Commiſſion, pour procéder *à la Réforme* des Auguſtins & des œurs Auguſtines, qui, malgré la régularité à laquelle on les avoit aſſujetties, mbraſſerent, peu de tems après, les es opinions du Sectaire *Luther*, qui ui avoient occaſionné tant de troubles ans l'Europe.

1521.

Le Parlement ſe voyant encore forcé le ceſſer ſes fonctions, & de quitter la Ville, à cauſe de la Peſte, qui continuoit ſes ravages, manda venir les Capitouls, avant ſon départ, pour leur recommander de veiller à la choſe publique.

Sentence du Sénéchal de Toulouſe, qui défend aux Conſuls de Muret, ſous peine de punition corporelle, d'uſurper le titre de *Capitouls*.

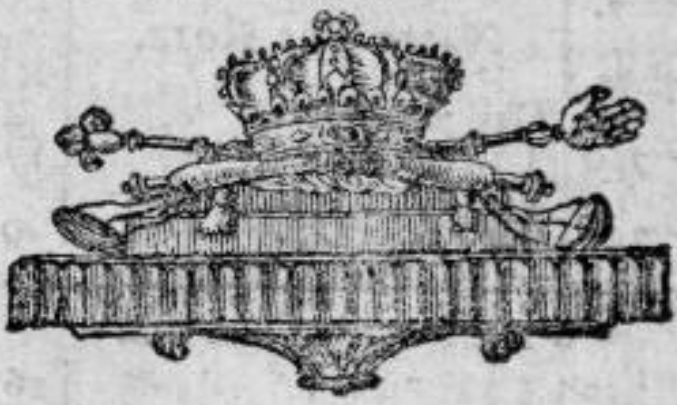

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE
DES ROIS DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

Comm. des Regnes.	*Noms des Rois.*	*Dur. des Rég.*
420	PHARAMOND,	8
428	Clodion le Chevelu,	20
448	Mérouée,	10
458	Childeric I.	24
482	Clovis I. le Grand,	30
512	Childebert I.	47
559	Clotaire I.	2
561	Cherebert,	9
570	Chilperic,	14
584	Clotaire II.	44
628	Dagobert I.	10
638	Clovis II.	17
655	Clotaire III.	13
668	Childeric II.	6
674	Thierry I.	16
690	Clovis III.	5
695	Childebert II.	16
711	Dagobert II.	4
715	Clotaire IV.	1

Comm. des Regnes.	*Noms des Rois.*	*Dur. des Reg.*
716	Chilperic II.	4
720	Thierry II.	17
	Interregne de six ans.	
743	Childeric III.	9

Seconde Race.

752	Pepin,	16
768	Charlemagne,	46
814	Louis I.	26
840	Charles I.	37
877	Louis II.	3
880	Louis III. & Carloman.	3
885	Charles II.	5
888	Eudes,	10
898	Charles III.	25
923	Raoul,	13
936	Louis IV.	18
954	Lothaire,	32
986	Louis V.	1

Troisieme Race.

987	Hugues Capet,	10
997	Robert,	33
1030	Henry I.	30
1060	Philippe I.	48
1108	Louis VI.	29
1137	Louis VII.	43
1180	Philippe II.	43
1223	Louis VIII.	3
1226	Saint-Louis IX.	44
1270	Philippe III.	15
1285	Philippe IV.	29
1314	Louis X.	2
1316	Philippe V.	6
1322	Charles IV.	6

Comm. des Regnes.	*Noms des Rois.*	*Dur. des Rég.*
1328	Philippe VI.	22
1350	Jean,	14
1364	Charles V.	16
1380	Charles VI.	42
1422	Charles VII.	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII.	15
1498	Louis XII.	17
1515	François I.	32
1547	Henry II.	12
1559	François II.	1
1560	Charles IX.	14
1574	Henry III.	15
1589	Henry IV.	21
1610	Louis XIII.	33
1643	Louis XIV.	72
1715	Louis XV.	59
1774	Louis XVI du nom.	9

NAISSANCES ET ALLIANCES DES ROIS, REINES, *Et Principaux* PRINCES & PRINCESSES *de l'Europe.*

DE FRANCE.

LA France, (autrefois la Gaule) située dans la Zone tempérée, est le plus ancien des Royaumes de l'Europe; elle a 12 dégrés de longitude, & 9 de latitude. Sa Monarchie a commencé l'an 420, & a eu 67 Rois sous trois Races. En 1589 la Maison de Bourbon monta sur le Tróne. Le fils aîné du Roi est nommé Dauphin. L'Etat est composé de trois Corps, le Clergé, la Noblesse, le tiers Etat. Depuis

la révocation de l'Edit de Nantes, la Religion Catholique eſt la ſeule dont l'exercice ſoit permis. La fertilité du terroir, le Commerce, la population, aſſurent à la France le premier rang parmi les Puiſſances de l'Europe. *Rivieres*, Seine, Rhône, Loire, Garonne. *Capitale*, Paris.

Les Français ont un air libre, une humeur enjouée & agréable; ils ſont les plus polis des peuples de l'Europe, ont beaucoup d'honnêteté pour les étrangers, quoiqu'ils n'en ſoient pas fort aimés. Ils ne peuvent pas s'attribuer la gloire d'avoir inventé bien des choſes; mais ils ſont habiles à perfectionner ce que les autres ont imaginé. Ils ſont braves, bons Soldats, ſpirituels, adroits, magnifiques. Ils aiment leur Roi plus qu'aucune autre Nation de l'Univers. Ils cultivent avec joie, les Sciences, les Arts; aiment les exercices du corps, en quoi ils réuſſiſſent parfaitement. On les accuſe d'inconſtance & de légereté: impatiens dans l'adverſité & peu circonſpects dans la bonne fortune.

LOUIS XVI, *né* à Verſailles 23 Août 1754; nommé Duc de Berry, puis Dauphin 30 Décembre 1765; *marié* 16 Mai 1770; ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE 10 Mai 1774; ſacré & couronné à Reims 11 Juin 1775.

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur, *née* à Vienne le 2 Novem. 1755, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

LOUIS-JOSEPH-XAVIER-FRANÇOIS, (DAUPHIN DE FRANCE,) *né* le 22 Octob. 1781, Baptisé le même jour.

MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE de France, (MADAME) *née* à Versailles le 19 Décembre 1778.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER de France, Comte de Provence, (MONSIEUR), frère du Roi, *né* à Versailles 17 Novembre 1755, *marié* 14 Mai 1771 à
MARIE-JOSEPHINE-LOUISE de Savoie Comtesse de Provence, (MADAME) *née* 2 Septembre 1753.

CHARLES-PHILIPPE de France, Comte d'Artois, frère du Roi, *né* à Versailles 9 Octobre 1757, *marié* 16 Novembre 1773 à
MARIE THÉRESE de Savoie, Comtesse d'Artois, *née* 31 Janvier 1756.

N. De France, Duc d'Angoulême, fils de M. le Comte d'Artois, *né* à Versailles 6 Août 1775 Grand-Prieur de France en 1776.

N. De France, Duc de Berry, fils de M. le Comte d'Artois, *né* à Versailles 24 Janvier 1778.

N. De France, fille de M. le Comte d'Artois, (MADEMOISELLE), *née* à Versailles 5 Août 1776.

MARIE-ADÉLAIDE-CLOTILDE-XAVIERE de France, sœur du Roi, *voyez* SAVOIE.

ÉLISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLENE de France, ſœur du Roi, *née* à Verſailles 3 Mai 1764.

MARIE-ADÉLAIDE de France, tante du Roi, *née* à Verſailles 23 Mars 1732.

VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRESE de France, tante du Roi, *née* à Verſailles 11 Mai 1733.

LOUISE-MARIE de France, tante du Roi, *née* à Verſailles 15 Juillet 1737, Religieuſe Carmélite premier Octobre 1771, élue Prieure le 25 Novembre 1773.

BRANCHE D'ORLÉANS.

LOUIS PHILIPPE d'Orléans, Duc d'Orléans, *né* à Verſailles 12 Mai 1725, *marié* 17 Décembre 1743 à Louiſe Henriette de Bourbon-Conti, *veuf* 9 Février 1759.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'Orléans, Duc de Chartres, *né* à Saint-Cloud 13 Avril 1747, *marié* 5 Avril 1769, à
LOUISE-MARIE-ADÉLAIDE de Bourbon, fille de M. le Duc de Penthiévre, Ducheſſe de Chartres, *née* 13 Mars 1753.

N. d'Orléans, Duc de Valois, *né* 6 Octobre 1773.

N. d'Orléans, Duc de Montpenſier, *né* 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, Comte de Beaujolois, *né* 7 Octobre 1779.

N. Mademoi. de Chartres, *Née* 23 Août 1777.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Condé, *né* à Paris 9 Août 1736, *marié* 3 Mai 1753, à Charlotte Godefride Eliſabeth de Rohan-Soubiſe, *veuf* 4 Mars 1760.

LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, *né* 13 Avril 1756, *marié* 24 Avril 1770, à LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATILDE d'Orléans, *née* à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Ducheſſe de Bourbon.

N. De Bourbon-Condé, Duc d'Enghien, *né* à Chantilly 2 Août 1772.

LOUISE-ADÉLAIDE de Bourbon-Condé, fille du Prince de Condé, *née* 5 Octobre 1757.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Conti, *né* à Paris premier Septembre 1734, *marié* 7 Février 1759, à FORTUNÉE-MARIE D'EST, Princeſſe de Conti, *née* 24 Novembre 1731.

LOUIS-JEAN-MARIE *de Bourbon*, Duc de Penthiévre, *né* à Rambouillet 16 Novembre 1725, *marié* 29 Décembre 1744 à Marie-Théreſe-Félicité d'Eſt, *veuf* 30 Avril 1754.

MARIE-THÉRESE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN, *née* 8 Septembre 1749, *mariée* 17 Janvier 1767, à Louis Alexandre-Joſeph-Staniſlas de Bourbon, Prince de Lamballe, *veuve* le 6 Mai 1768.

D'ESPAGNE.

L'Eſpagne (Iberie & Heſperie) eſt le pays le plus méridional de l'Europe. Les Pyrénées la ſéparent de la France. Elle a eu 86 Rois. Les Sarraſins, après y avoir regné 700 ans, en furent chaſſés en 1600. La Maiſon de Bourbon y regne depuis 1700. Le Roi porte le titre de Catholique, & ſon fils aîné, celui de Prince des Aſturies. *Riv.* le Duero, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, l'Ebre. Madrid *Cap.* à 246 lieues de Paris.

CHARLES III. *né* 10 Janv. 1716, Roi des deux Siciles 15 Mai 1734, *marié* 19 Juin 1738 à Marie-Amélie de Saxe, puis Roi d'Eſpagne & des Indes, 10 Août 1779, *veuf* 27 Septem. 1760.

Charles, &c. Prince des Aſturies, fils du Roi, *né* 11 Novem. 1748, *marié* 4 Septembre 1765 à
Louiſe, &c. de Parme, Princeſſe des Aſturies, *née* 9 Décem. 1751.

Charles, &c. Infant d'Eſp., fils du Prin. des Aſturies, *né* le 6 Mars 1780.

Charlotte, &c. Infante d'Eſp., fille du Prin. des Aſturies, *née* 25 Avril 1775.
Marie, &c. Inf. d'Eſp. ſeconde fille du Prince des Aſturies, *née* 11 Sep. 1777.
Marie, &c. Inf. d'Eſp. 3^e. fille du Prin. des Aſturies, *née* le 9 Janvier 1779.
Gabriel, &c. Inf. d'Eſp., fils du Roi, *né* 12 Mai 1752.
Antoine, &c. Inf. d'Eſp., fils du Roi, *né* 31 Décembre 1755.
Marie-Joſephe, Infante d'Eſpagne, fille du Roi, *née* 16 Juillet 1744.
Marie-Louiſe, *voyez* TOSCANE.
Louis, &c. Infant d'Eſpagne, frère du Roi, *né* 25 Juillet 1727.

DES DEUX SICILES.

Naples & Sicile, (grande Grece & Trinacrie) Ces deux Royaumes, qui commencerent en 1085, ont été gouvernés par 52 Rois. La Maiſon de Bourbon eſt ſur le Trône depuis 1736. Naples Cap., à 402 lieues de Paris. Palerme Cap. de la Sicile. L'Italie n'eſt ſéparée de la Sicile que par le Phare de Meſſine, fameux par les gouffres de Charibde & Scylla. Prés de Naples eſt le Mont Véſuve, & une Ville ſouterraine, appellée Herculaneum, qui fut enſévelie ſous la lave de ce volcan, la 1ere. année de l'empire de Tite.

FERDINAND IV. Infant & fils du Roi d'Eſpagne, *né* 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des deux Siciles 5 Oct. 1759, *marié* 7 Avril 1768 à
MARIE-CHARLOTTE-LOUISE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, Reine de Naples & des deux Siciles, ſœur de l'Emp., *née* 13 Août 1752.

François, Prince de Naples & des deux Siciles, *né* 19 Août 1777.
Charles-Janvier, Prince de Naples & des deux Siciles, *né* 25 Avril 1780.
Joſeph-Charles, Prince de Naples & des deux Siciles, *ne* le 28 Juin 1781.
Marie-Théreſe, Princeſſe de Naples & des deux Siciles, *née* 6 Juin 1772.
Marie-Anne, &c. Prin^e. de Naples & des deux Siciles, *née* 23 Novembre 1775.
Marie-Chriſtine, Princeſſe de Naples & des deux Siciles, *née* 17 Janvier 1779.

DE PORTUGAL.

Le Portugal (Luſitanie) fit long-tems partie de l'Eſpagne. En 1139 Alphonſe prit le nom de Roi de Portugal, & ſa famille y regna juſqu'en 1580, que Philippe II, Roi d'Eſpagne, s'en empara. 60 ans après les Portugais ſe révolterent & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance. Le Roi a le titre de Très-Fidelle; ſon Fils ainé eſt appellé Prince du Bréſil. Le Portugal a eu 26 Rois. Liſbonne, ſa Capitale, ſouffrit beaucoup d'un Tremblement de terre, arrivé le 1er. Nov. 1755.

MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH de Portugal, *née* 21 Décembre 1734, Reine de Portugal & des Algarves 24 Fév. 1777, *mariée* 6 Juin 1760 à
DOM PIERRE, Roi de Portugal, *né* 5 Juillet 1717.

Joſeph-François-Xavier, Pr. du Bréſil, *né* 21 Août 1761, *marié* 21 Février 1777 à
Marie-Françoiſe-Bénédictine, niéce du Roi, Princeſſe du Bréſil, *née* 25 Juillet 1746.

Jean-Marie, &c. frère du Prince du Bréſil, *né* 13 Mai 1767.

Marie-Anne, &c. ſœur du Pr. du Bréſil, *née* 15 Décembre 1768.

Marie-Anne, &c. niéce du Roi, *née* 8 Octobre 1736.

D'ITALIE.

L'Etat Eccléſiaſtique (Latium) fut donné au Pape par Charlemagne. Rome Cap. à 352 l. de Paris. Les Cardinaux éliſent le Pape dans le Conclave. Depuis Saint Pierre on compte 251 Papes. Le Sacré Collége eſt compoſé de 70 Cardinaux, dont 6 Evêques, 50 Prêtres & 14 Diacres. L'Italie eſt arroſée par le Po, la Dige, l'Adde, le Teſin, l'Arno & le Tibre.

PIE VI, Jean-Ange Braſchy, né à Céſene 27 Décem. 1717, Cardinal 26 Avril 1773, élu Pape 15 Février 1775, ſacré & Couronné 22 Février 1775.

DE TOSCANE.

La Toſcane, (Etrurie) ce Duché qui a environ 60 l. de long ſur 40 de large, appartient à la Maiſon de Lorraine. Depuis 1737 il y a eu 9 Ducs. Florence Capitale à 269 lieues de Paris.

PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH de Lorraine, Archiduc d'Autriche, frère de l'Empéreur, *né* 5 Mai 1747, Grand Duc de Toſcane 23 Août 1765, *marié* 16 Février 1765 à
MARIE-LOUISE, Infante d'Eſpagne, Grande Ducheſſe de Toſcane, *née* 24 Novembre 1745.

François, &c. Prince héréd. *né* 12 Février 1768.

Ferdinand, &c. ſon frére, *né* 6 Mai 1769.

Charles-Louis, *né* 5 Sept. 1771.

Alexandre-Léopold, *né* 14 Août 1772.

Joſeph-Antoine, *né* 9 Mars 1776.
Antoine, *né* 31 Août 1779.
Marie-Thérese, &c. *née* 14 Janv. 1767.
Marie-Anne, &c. *née* 21 Avril 1770.
Marie-Clém., &c. *née* 24 Avril 1777.

DE PARME.

Cet Etat comprend les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla. Il fut érigé en Duché, en faveur de Pierre-Louis Farneſe, l'an 1545. Par le Traité d'Aix-la-Chapelle il a été cédé à Don Philippe, Infant d'Eſpagne, le 18 Octobre 1748. Parme *Cap.* à 215 l. de Paris.

DON FERDINAND, Infant d'Eſpagne, *né* 10 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, 18 Juillet 1765, *marié* 27 Juin 1769, à MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE de Lorraine, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur, *née* 26 Février 1746.

Louis, Prin. de Parme, *né* 5 Juillet 1773.
Caroline-Marie-Thérese, ſa ſœur, *née* 22 Novembre 1770.
Marie, &c. ſa ſœur, *née* 28 Nov. 1774.
Charlotte, &c. *née* 1 Septembre 1777.
Louiſe-Marie-Thérese de Parme, *voyez* ESPAGNE.
Théodore de Heſſe-Darmſtad, Ducheſſe Douairiere de Guaſtalla, *née* 6 Février 1706, *mariée* 23 Fév. 1727 à Antoine-Ferdin. Gonzague, *veuve* 19 Avr. 1729.

DE MODENE.

Duché en 1452, & Fief maſculin de l'Empire. Le Duc de Modene, de l'ancienne Maiſon d'Eſt, paye 40000 écus à

l'Empereur. 8 Ducs. Modene *Capitale*, à 227 l. de Paris.

HERCULE RENAUD, Duc de Modene, *né* 22 Novembre 1727, *marié* 29 Septembre 1741 à
MARIE-THÉRESE CYBO, Ducheſſe de Modene & de Maſſa, *née* 29 Juin 1725.

Marie Béatrix d'Eſt, *voyez* ALLEMAG.

Mathilde d'Eſt; fille du Duc de Modene, *née* 7 Février 1729.

Fortunée-Marie d'Eſt, Princeſſe de Conti, *voyez* FRANCE.

DE MALTE.

Iſle de la Méditerranée, à 396 l. de P. que Charles-Quint donna aux Chevaliers de St. Jean de Jéruſalem en 1530, après que les Turcs leur eurent enlevé l'Iſle de Rhodes. L'Ordre de Malte eſt compoſé de ſept langues, ſavoir; Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Caſtille, Allemagne. Le Chef de l'Ordre s'appelle Grand-Maître.

EMMANUEL DE ROHAN, *né* le 19 Avril 1725, élu Grand-Maître le 12 Novembre 1775.

DE SAVOIE.

La Savoie, (pays des Allobroges) érigée en Duché depuis 1416, a eu 17 Comtes & 16 Ducs. La Maiſon de Savoie à pour Tige Humbert I, Comte en 1025. La Sardaigne lui fut cédée en 1720, à la place de la Sicile. Chamberry *Cap.* à 106 l. de Paris. Cagliari, Cap. de la Sardaigne, à 298 l. de Paris.

VICTOR-AMÉDÉE-MARIE de Savoie, *né* 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20 Fév. 1773, *marié* 31 Mai 1750 à MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE d'Eſpagne, Reine de Sardaigne, *née* 17 Novembre 1729.

Charles, &c. de Piémont, *né* 24 Mai 1751, *marié* 27 Août 1775 à Marie, &c. de France, Princeſſe de Piémont, *née* à Verſailles 23 Septembre 1759.

Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoſt, ſon frère, *né* 24 Juillet 1759.

Maurice-Joſeph-Marie, ſon frère, Duc de Montferrat, *né* 13 Septembre 1762.

Charles-Felix-Joſeph-Marie, Duc de Genevois, ſon frère, *né* 6 Avril 1765.

Joſeph, &c. Comte de Maurienne, ſon frère, *né* 6 Octobre 1766.

Marie-Joſephine-Louiſe, *V.* FRANCE.

Marie-Théreſe, *voyez* FRANCE.

Marie, &c. ſa ſœur, *née* 17 Janv. 1764.

Benoît-Marie-Maurice, Duc de Chablais, frère du Roi, *né* 21 Juin 1741, *marié* 19 Mars 1775 à Marie-Anne, &c. de Savoie, Ducheſſe de Chablais, *née* 17 Decemb. 1757.

Marie-Félicité, ſœur du Roi, *née* 20 Mars 1730.

D'ALLEMAGNE.

L'Allemagne, (Germanie) eſt un Etat compoſé d'un grand nombre de Souverainetés eccléſiaſtiques & ſéculieres, & de pluſieurs Villes libres. En 800 Charlemagne la réunit à l'Empire Français. La Couronne devint élective après la mort de Louis III, en 911. L'élection de l'Em-

pereur se fait à Francfort, sur le Mein. Il y a 9 Electeurs, l'Archevêque de Mayence, celui de Cologne & celui de Treves ; le Roi de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin & le Duc d'Hanovre. L'Allemagne a trois Religions dominantes, la Catholique, la Lutherienne & la Calviniste. 51 Villes Impériales, 6 Villes Anséatiques. *Riv.* le Danube, le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder.

JOSEPH II. de Lorraine, Archiduc d'Autriche, *né* 13 Mars 1741, *marié* 6 Octobre 1760 à Isabelle de Parme, *veuf* 28 Novem. 1763, élu Roi des Romains 27 Mars 1764, couronné 3 Avril suivant, Empereur 18 Août 1765, Archiduc & Co-Régent des Etats d'Autriche, *remarié* 23 Janv. 1765 à Marie-Josephe-Antoinette de Baviere, *veuf* 28 Mai 1767.

Pierre-Léopold-Joseph, frère de l'Empereur, *voyez* TOSCANE.

Ferdinand, &c. de Lorraine, frère de l'Empereur, Gouverneur de la Lombardie Autrichienne, *né* premier Juin 1754, *marié* 15 Octobre 1771 à Marie-Béatrix d'Est, fille du Prince héréditaire de Modene, *née* 7 Avril 1750.

Joseph-Charles, leur fils, *né* 6 Octobre 1779.

Marie, &c. *née* premier Novembre 1773.

Marie-Léopoldine, *née* 10 Déc. 1776.

Maximilien, &c. de Lorraine, frère de l'Empereur, *né* 8 Décembre 1756, Coadjuteur, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1769.

Marie-Anne, &c. de Lorraine, ſœur de l'Empereur, *née* 6 Oct. 1738, Abbeſſe du Noble Chapitre de Prague en 1765.
Marie-Chriſtine-Joſephe, ſœur de l'Empereur, *voyez* SAXE.
Marie, &c. de Lorraine, ſœur de l'Empereur, *née* 13 Août 1743.
Marie-Amélie, *voyez* PARME.
Charlotte-Louiſe, *V.* DEUX SICILES.
Marie, &c. ſœur de l'Empereur, *née* 2 Novembre 1755, *voyez* FRANCE.

DE BRANDEBOURG, ou *PRUSSE*.

Ce Marquiſat fut donné en 1417 au Burgrave de Nuremberg, plus connu depuis ſous le nom de Roi de Pruſſe. Ce Prince eſt Grand-Chambelan de l'Empire. Ses Etats ſont Luthériens & Calviniſtes. Berlin *Cap.* à 217 l. de Paris.

FRÉDÉRIC II. *né* 24 Janvier 1712, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe 31 Mai 1740, *marié* 12 Juin 1733 à
ELISABETH-CHRISTINE de Brunſwik Wolfembutel, Electrice de Brandebourg & Reine de Pruſſe, *née* 8 Novembre 1715.

Frédéric-Guillaume, Prince de Pruſſe, *né* 25 Sept. 1744, *marié* 12 Juillet 1765 à Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwik-Wolfembutel, *remarié* le 15 Juillet 1769 à
Frédérique-Louiſe de Heſſe-Darmſtad, Princeſſe de Pruſ., *née* 16 Oct. 1751.

Frédéric-Guillaume, fils du Prince de Pruſſe, né 3 Août 1770.
Frédéric-Henri, ſon frère, *né* 4 Novembre 1773.
Frédérique-Charlotte-Ulrique-Cathérine

fille du Pr. de Pruſſe, *née* 7 Mai 1767.

Frédérique-Louiſe, fille du Prince de Pruſſe, *née* 18 Novembre 1774.

Frédérique-Chriſtine, fille du Prince de Pruſſe, *née* 2 Mai 1780.

Frédéric-Henri-Louis, frère du Roi, *né* 18 Janv. 1726, *marié* 15 Juin 1752 à Guillelmine de Heſſe-Caſſel, *née* 23 Février 1726.

Auguſte-Ferdinand, frère du Roi, *né* 23 Mai 1730, *marié* 23 Sep. 1755 à Anne-Eliſabeth-Louiſe de Brandebourg-Schwed, *née* 22 Avril 1738.

Louis-Chriſtian, fils du Prince Auguſte Ferdinand, *né* 18 Novembre 1772.

Frederic-Guillaume, fils du Prince Auguſte Ferdinand, *né* le 19 Septembre 1779.

Frédérique-Elizabeth, fille du Prince Ferdinand, *née* 1 Nov. 1761.

Frédérique-Louiſe-Dorothée-Philippine fille du Pr. Ferdin., *née* 24 Mai 1770.

Frédérique-Louiſe, ſœur du Roi, *née* 28 Sept. 1714, *mariée* 30 Mai 1729, à Charles-Frédéric, Margrave de Brandebourg Anſpach, *veuve* 3 Août 1757.

Anne-Amélie, ſœur du Roi, *née* 9 Nov. 1723, Abbeſſe de Quedlinbourg.

Henri-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Schwed, *né* 21 Août 1709, *marié* 13 Mars 1739 à Léopoldine-Marie d'Anhalt-Deſſaw, *née* 18 Décembre 1716.

Frédérique, &c. leur fille, Abbeſſe d'Herforden, *née* 18 Août 1745.

D'HANOVRE.

Le Duc d'Hanovre fut fait Electeur en 1692. Son fils eſt monté ſur le Trône d'Angleterre en 1714. Hanover *Cap.* à 184 l. de Paris. La Luthérianiſme eſt la Religion dominante. *Voyez Angleterre.*

DE POLOGNE.

Ce Royaume, (pays des Sarmates) qui a eu 37 Rois, commença en 1001. Le Roi eſt électif. La Religion Catholique eſt la dominante. Cracovie *Cap.* à 845 l. de Par. *Riv.* la Viſtule, le Niémen, le Niéper ou Boriſthéne, le Nieſter, le Bog, le Bug.

STANISLAS-AUGUSTE-PONIATOWSKI II *né* 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Nov. ſuiv.

D'ANGLETERRE.

L'Angleterre ou Brétagne, tire ſon nom des Angles, peuple de la Baſſe Allemagne, qui unis avec les Saxons, s'en emparerent dans le Ve. ſiécle. Elle a eu 59 Rois. La Maiſon de Brunſwik-Hanover monta ſur le Trône en 1714. Le fils aîné du Roi eſt appellé Prince de Galles. Ce Royaume eſt Luthérien depuis le Schiſme de Henri VIII. Londres *Cap.* à 97 l. de P. *Riv.* la Tamiſe, l'Humber, la Saverne.

GEORGES III. *né* 4 Juin 1738, proclamé Roi d'Angleterre 26 Octobre 1760, & Electeur d'Hanovre, *marié* 8 Septembre 1761 à
SOPHIE-CHARLOTTE, Princeſſe de Mecklembourg-Strélitz, Reine d'Angleterre, *née* 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

Georges-Frédéric, &c. Prince de Galles, & Electoral d'Hanov., *né* 12 Août 1762.
Frédéric, *né* 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck.
Guillaume-Henri, Duc de Lancastre, *né* 21 Août 1765.
Edouard d'Angleterre, *né* 2 Nov. 1767.
Ernest-Auguste d'Angl., *né* 5 Juin 1771.
Guillaume-Edouard d'Angleterre, *né* 27 Janvier 1773.
Adolphe, &c. d'Angl. *né* 24 Fév. 1774.
Octavius d'Angleterre, *né* 23 Fév. 1779.
Alfred d'Angleterre, *né* 22 Sept. 1780.
Charlotte-Auguste-Matilde, Princesse, d'Angleterre, *née* 29 Septembre 1766.
Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 8 Novembre 1768.
Elisabeth, Princesse d'Angleterre, *née* 22 Mai 1770.
Frédérique, Princesse d'Angleterre, *née* 25 Avril 1776.
Sophie, Princesse d'Angleterre, *née* 3 Novembre 1777.
Guillaume-Henri, frère du Roi, *né* 25 Novembre 1743, Duc de Glocester & d'Edimbourg 1764, *marié* à la Comtesse de Waldegrave.
Marie Delvapole, *veuve* du Comte de Waldegrave, *née* 3 Juillet 1739.
Guillaume-Frédéric, fils du Duc de Glocester, *né* 25 Janvier 1776.
Sophie-Matilde, fille du Duc de Glocester, *née* 29 Mai 1773.
Henri-Frédéric, frère du Roi, Duc de Cumberland, *né* 7 Nov. 1745, *marié* à Guillelmine, Comtesse d'Irnham.
Augustine, sœur du Roi. *Voyez* l'article de Brunswick-Wolfembutel, à celui d'ALLEMAGNE.

Amélie-Sophie-Eléonore, tante du Roi, *née* 16 Juin 1711.

Charles, &c. fils de Jacques Stuard, *né* à Rome 31 Déc. 1720, *marié* à Louiſe, &c. Princeſſe de Stolberg-Guedern, *née* 20 Septembre 1752.

Henri, &c. ſecond fils de Jacques Stuard, *né* 6 Mars 1725, Cardinal en 1747.

DE DANEMARCK.

Copenhague en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 267 l. Ce Royaume, qui avoit été de tout tems électif, devint héréditaire en 1660. Il y a environ 930 ans que ce Royaume a commencé. Il a eu 40 Rois. C'eſt la Maiſon d'Oldembourg qui eſt ſur ce Trône depuis 1447. Ce Royaume eſt Luthérien.

CHRISTIAN VII. *né* 29 Janv. 1749, Roi de Danemarck & de Norwege 13 Janv. 1766, *marié* 8 Octobre 1766 à Caroline-Mathilde d'Angl. *veuf* 10 Mai 1775.

Frédéric, Prince Royal de Danemarck, *né* 28 Janvier 1768.

Louiſe-Auguſte, Princeſſe de Danemarck, *née* 7 Juillet 1771.

Frédéric, Prince de Danemarck, frère du Roi, *né* 11 Octob. 1753, *marié* 11 Octobre 1774 à Sophie-Frédérique de Mecklembourg-Schwerin, *née* 24 Août 1758.

Sophie-Magdelaine, Princeſſe de Danemarck. *Voyez* SUÉDE.

Guillelmine-Caroline. *Voyez* HESSE-CASSEL.

Louiſe, Princeſſe de Danemarck. *Voyez* HESSE-CASSEL.

Charlotte-Amélie, grande tante du Roi, *née* 6 Octobre 1706.

Julie-Marie de Brunſwick de Wolfembutel, Reine Douairiere, *née* 4 Septembre 1729, *mariée* 26 Juin 1752 à Frédéric V. *veuve* 13 Janvier 1766.

DE SUEDE.

Les Suédois, appuyés ſur la Fable, prétendent que leur Royaume ſubſiſtoit 2045 ans avant J. C. On compte depuis 829, que le Chriſtianiſme y fut annoncé, 53 Rois, qui étoient autrefois électifs. La Maiſon de Holſtein eſt montée ſur le Trône en 1751. Stockolm Cap. à 387 l. de Paris. La Confeſſion d'Auſbourg eſt la Réligion dominante.

GUSTAVE III. d'Holſtein-Eutin, *né* 24 Janvier 1746, Roi de Suede 12 Février 1771, *marié*...., Oct. 1766 à SOPHIE-MAGDELAINE de Danemarck Reine de Suede, *née* 3 Juillet 1746.

Guſtave-Adolphe, Prince Royal de Suede, *né* le 1 Novembre 1778.

Charles, Prince de Suede, frère du Roi, Duc de Sudermanie *né* 7 Octobre 1748, *marié* 7 Juillet 1774 à Hedwige-Eliſabeth-Charlotte de Holſtein-Eutin, fille de l'Evêque de Lubeck; *née* 22 Mars 1759.

Frédéric-Adolphe, Prince de Suede, frère du Roi, Duc d'Oſtrogothie, *né* 18 Juillet 1750.

Sophie-Albertine, Princeſſe de Suede, ſœur du Roi, *née* 8 Oct. 1753; Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg, en 1767.

DE HONGRIE.

Presbourg en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 303 lieues, Royaume en 1038. Il y a eu 50 Rois qui ont été électifs juſqu'en 1687.

JOSEPH II, *Voyez Allemagne.*

DE RUSSIE, ou *MOSCOVIE.*

Pétersbourg, Ville fondée par le fameux Czar Pierre I, au commencement de ce ſiècle, ſituée ſur la Newa, en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 500 lieues. Ce vaſte Etat a eu ſes Souverains dès 988, connus ſous le nom de Ducs. Ce fut vers 1490 qu'ils ſe firent appeller Czars. Les Ruſſes ſont Schiſmatiques Grecs.

CATHERINE-ALEXIEWNA II, *née* 2 Mai 1729, *mariée* 1 Septemb. 1745 à Pierre III. Empereur, Impératrice & Autocratice de toutes les Ruſſies 28 Juin 1762, *veuve* 28 Juillet 1762, couronnée à Moſcou 3 Octob. 1762.

Paul-Petrowits, fils de l'Impératrice, Grand Duc de Ruſſie & de Holſtein-Gottorp, *né* 1 Octob. 1754, *marié* 10 Octob. 1773 à Natalie Alexiewna de Heſſe-d'Armſtat, *veuf* 26 Avril 1776, *remarié* la même année à
Marie-Foederowna de Wurtemberg *née* le 25 Octobre 1759.

Alexandre-Pawolowich, *né* le 23 Déc 1777, fils du Grand Duc de Ruſſie.

Conſtantin-Paulowitz, *né* le 8 Mai 1779, fils du Grand Duc de Ruſſie.

DE TURQUIE.

Conſtantinople en eſt la Capitale, diſtante de Paris de 570 lieues, ſituée ſur le canal des Dardanelles & de la Mer noire. Cet Empire fut fondé par Ottoman en 1298. Depuis 306 juſqu'en 1453, que cette Ville fut priſe par Mahomet II, il y a eu 93 Empereurs de l'Empire Ottoman, qui a commencé en 1300; & depuis ce temps, il y a eu 30 Empereurs Turcs. La Religion eſt celle de Mahomet.

ABDHUL-AHMET, *né* 20 Mars 1725, proclamé Grand-Sultan 21 Janvier 1774, *couronné* 27 du même mois.

RÉPUBLIQUES.

DE HOLLANDE.

Cette République commença en 1579, & fut reconnue Etat libre & indépendant en 1648. Elle eſt compoſée de ſept Provinces, dont chacune a ſon Gouvernement différent. Le Calviniſme eſt la Religion dominante; toutes les autres y ſont ſouffertes, pourvu qu'elles n'intéreſſent point le Gouvernement.

GUILLAUME, Prince de Naſſau-Dietz & Dillembourg, *né* 8 Mars 1748, Stathouder 22 Octob. 1751, *marié* 4 Octobre 1767 à FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE de Pruſſe, *née* 7 Août 1751.

Guillaume-Frédéric, fils du Prince Stathouder, *né* 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second fils du Prince Stathouder, *né* 15 Fév. 1774.

DE VENISE.

Distante de Paris de 226 lieues. Cette République existoit dès l'an 452. Elle est gouvernée par un Sénat, composé de 120 Nobles. Tout s'expédie au nom du Doge: cette dignité est à vie.

PAUL-RENIER, *né*..... *élu* Doge 14 Janvier 1779.

DE GENES.

Distante de Paris de 219 lieues, République depuis plus de 1800 ans. Cet Etat a pour Chef un Doge, qui est changé tous les deux ans, en Janvier ou Février.

MARC-ANTOINE GENTILI, *élu* Doge Mars 1781.

DE SUISSE.

Cette République a commencé en 1315. Elle est composée de treize Cantons, qui ont leur Gouvernement différent; mais leur union est très-grande pour la cause commune. Leur Souveraineté fut reconnue à Munster en 1648. Leur étroite alliance avec la France fut confirmée en l'Eglise Notre-Dame de Paris, par une célèbre Ambassade à Louis XIV, en 1663. Des treize Cantons de cette République, qui portent presque tous le nom de leur Ville Capitale, il y en a sept Catholiques, qui sont *Fribourg*, *Soleure*, *Zug*, *Lucerne*, *Undervald*, *Schwits*, & *Uri*; quatre Evangéliques, *Berne*, *Bâle*, *Schafouse & Zurich*; deux Mixtes *Appenzel & Glaris*.

DE GENEVE.

Distante de Par. de 124 lieues, République souveraine en 1518. Elle est alliée des Suisses & de la France, depuis son Ambassade célébre en 1662.

DE LUQUES.

Distante de Paris de 246 lieues, République dès l'an 300; elle est gouvernée par trois Conseils, qui ont un Chef que l'on nomme Confalonier.

DE SAINT-MARIN.

Distante de Paris de 260 lieues. Cette République est gouvernée par deux Capitaines, qui sont changés deux fois l'an.

DE RAGUSE.

Distante de Paris de 377 lieues. Cet État a un Chef qu'on appelle Recteur, & qu'on change tous les mois.

COMTES DE TOULOUSE *Électifs*

778 CHORSON premier Comte.
789 GUILLAUME I.
819 BERENGER, Comte de Tours.
836 EGFRIDE.
845 GUILLAUME II, Duc de Septimanie.
848 FREDELON, connu sous le nom de *Custos Toloſæ.*

COMTES HÉRÉDITAIRES.

804 RAYMOND I, Frère de Fredelon son prédécesseur.
871 BERNARD, mit le premier dans ses titres, *par la grace de Dieu, &c*

877 ODO, *ou* OTHON.
900 RAYMOND II.
944 PONS I, Duc de Septimanie.
960 RAYMOND III, Pr. d'Àquitaine.
980 PONS II, Prince d'Aquitaine.
992 GUILLAUME III, Prince de Forcalquier.
1030 PONS III, Marquis de Provence.
1060 GUILLAUME IV.
1075 RAYMOND IV, Duc de Narbon.
1098 BERTRAND, Fils naturel de RAYMOND.
1122 ALPHONSE, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence.
1148 RAIMOND V.
1194 RAIMOND VI.
1222 RAYMOND VII.
1292 ALPHONSE, Comte de Poitiers Frère de S. Louis 44 Roi de Fr.

MARÉCHAUX DE FRANCE

Instítués par PHILIPPE II, *en* 1185.

De Richelieu,	1748	De Broglie,	1759
où se tient le Tribunal.		D'Harcourt,	1775
		De Noailles,	1775
De Biron,	1757	De Fitzjames,	1775
De Contades,	1758	De Mouchy,	1775
De Soubise,	1758	De Duras,	1775

Secrétaire général de Messieurs les Maréchaux de France.

M. GONDOT, ✠ Commissaire ordinaire des Guerres, *rue de Varenne.*

M. DE LA CROIX, ✠ *Adjoint*, rue neuve des Petits Champs.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE.

Gouverneur Général.

M. le Maréchal Duc de BIRON.

Commandant en Chef.

M. le Comte de PÉRIGORD.

Commandant en ſecond.

M. le Vicomte de Cambis d'Orſans.

Pour les Cevenes.

M. le Comte de Rochefort.

Pour le Vivarais & le Velay.

M. le Comte de Montchenu.

Lieutenans-Généraux.

M. le Comte de Biſli.
M. le Duc de Gontault.
M. le Comte de Caraman.

Lieutenans de Roi.

MM. de Briſis, le Marq. de Saint-Felix, le Comte d'Eſtables, le Marquis de Murviel, le Comte d'Huteau, le Marq. de Montpezat, de Falgueroles, le Marquis de Barral d'Arenes.

Commiſſaire des Guerres.

M. de Carrery, ✝ *près la porte Matabiau.*

Commis du Receveur Extraordinaire des Guerres.

M Cazac, près la porte Matabiau.

TRIBUNAL

De MM. les Maréchaux de France.

CE Tribunal eſt établi pour maintenir la paix & l'union entre les Gentilshommes & Officiers ; pour terminer promptement les querelles & les différends qui peuvent ſurvenir entr'eux, & leur éviter des procès diſpendieux.

Les Gentilshommes & les Officiers doivent être cités devant les Lieutenans, à raiſon de toutes paroles ou billets d'honneur.

Les Femmes des Gentilshommes, & des Officiers, *inſultées* dans leur honneur, peuvent demander Juſtice au Tribunal ; mais on n'y reçoit aucune plainte reciproque, leurs Parties doivent recourir à la Juſtice ordinaire.

Les Eccléſiaſtiques Gentilshommes jouiſſent du même privilège des Séculiers.

Les Gens vivant noblement, ou faiſant profeſſion des armes, ſont cenſés Juſticiables du Tribunal ; mais cet article n'étant pas entierement décidé, il eſt de la prudence du Lieutenant, avant d'en connoître, de demander des éclairciſſemens, qui lui ſeront envoyés ſur le champ.

Pour éviter les voies de fait, les Lieutenans pourront connoître par proviſion, de toutes conteſtations de Droits honorifiques ; comme de la Chaſſe, la Pêche, du pas à la Proceſſion & à l'Offrande. En renvoyant les Parties devant leur Juge naturel, le Lieutenant a le droit de défendre aux Parties la Chaſſe ou la Pêche juſqu'à Jugement définitif.

Dans le cas de placement, ou déplacement de quelque banc à l'Egliſe, le Lieutenant peut encore ordonner, par proviſion, que led. banc ſera remis ou enlevé, juſqu'à fin de cauſe.

Les Procédures devant le Lieutenant, ſont faites ſur papier ordinaire, & couchées ſur un Regiſtre, tenu par le Secrétaire. Les Ordonnances doivent être ſignifiées à la perſonne, qui eſt tenue de coucher ſa réponſe au bas. Les Ordonnances définitives peuvent être ſignifiées au domicile des Parties.

L'Officier de Maréchauſſée, chargé d'arrêter un Gentilhomme ou Officier, ſe contentera de lui demander ſon épée, ou autres armes, s'il en a, & le conduira dans la priſon de ſa deſtination, en obſervant toutesfois, de ne pas le confondre avec les Criminels. En cas de réſiſtance l'Officier de Maréchauſſée dreſſera ſon procès verbal.

LIEUTENANS

M. le Marquis du Faget, *rue du Trou.*

M. Dalbis de Razengues, ✝ Capit. Commandant de Bataillon, *rue Vinaigre.*

Conſeiller-Rapport. du Point d'Honneur.

M. Séguier, *rue des Filatiers.*

Sécrétaire du Point d'Honneur.

M.

Gardes. Maîtres

Galentis, *Place S. George.*
Boyer, *rue de la Pomme.*
Mauras, *aux Puits clos.*
Boſc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

PREVOTÉ ET MARÉCHAUSSÉE.

IL y a dans la Province quatre Siéges Prévôtaux, qui jugent ſouverainement & en dernier reſſort les cauſes qui ſont de leur compétence.

PRÉVOT GENERAL.

M. COSTES, ✝ *à Montpellier.*

CAPITAINE-LIEUTENANT.

M. de Marron de Martin, Ecuyer, Conſ. du Roi, Cap. de Caval., *rue Montoyol.*

ASSESSEUR.

M. de Ruotte, Ecuyer, Conſeiller du Roi, *rue des Carmélites.*

PROCUREUR DU ROI.

M. Dalbés, Ecuyer, Conſeiller du Roi, *rue Cantegril.*

GREFFIER EN CHEF.

M. Vallés, *rue de la Pomme.*

SOUS-LIEUTENANT.

M. le Chev. Marron de Martin, Lieuten. de Cavalerie, *rue Montoyol.*

Brigadiers,

Le ſieur Augé, *Place des Pénit. Blancs.*

Le ſieur Monié, *Fauxb. S. Etienne.*

10 Cavaliers.

Le Capitaine-Lieutenant commande dix Brigades, placées dans les environs de la Ville.

ÉTAT MILITAIRE

Des Officiers réſidans dans la Ville, actuellement au Service, ou retirés, rangés par ordre alphabétique.

Les Chev. de S. Louis ſont déſignés par cette ✠

Les Chev. de Malte par celle-ci †

MESSSIEURS de

A Demar de Cranſſac, ✠ *Command. de Bataillon,* *retiré.*
Albaret, *Sous-Lieut. d'Inf. au Régiment du Maine.*
Albert, ✠ *Lieut. de Dragons du Régim. de* MONSIEUR, *retiré.*
Albouy du Pech, *Lieut. au Rég. de Bretagne,* *retiré.*
Augé, ✠ *anc. Cap. d'Inf. Cap. du Guet.*
Balbaſte, ✠ *Cap. en prem. d'une Comp. de l'Ecole Militaire,* *retiré.*
Baſtard de Pominet, ✠ *Lieut. Colon. du Rég. des Grén. Royaux du Lan. retiré.*
Baſtard de la Fitte, *Cap. de Cav. dans R. Picardie, retiré, à préſent Conſ. au P.*
Baurans d'Orſon, ✠ *Cap. d'Artil. avec rang de Lieut. C. Comm. à Salin & Joux ancien Capitoul.*
Beaufort, (Comte de) *Cap. en ſecond, dans le Rég. du Roi, Infanterie.*
Beaufort, (Chev. de) *ſecond Lieut. dans le même Rég.*
Beleſta, (Marquis de) *Meſtre de Camp de Cav. Off. ſup. de Gendarmerie, ret.*
Benoît, *Cap. de Dra. dans Bouflers, par réforme.*
Berdoulat, *Garde du Roi d'Eſp.* *retiré.*
Blanc, ✠ *anc. Cap. dans Vivarais, retiré.*

Boiſſet Glaſſac, ✝ *cap. du Régim. de la Reine, retiré.*
Borraſſol, *Cap. Comm. dans Hainault Infanterie, retiré*
Borrel, *ancien Gendarme, retiré.*
Born, *Commiſſaire de Marine, retiré.*
Bourg, } *Gardes du Roi d'Eſpagne.*
Bourg, }
Boutaric, (Chev. de) *Off. d'Inf. retiré.*
Bouttes Valentin, *Garde du Roi.*
Bouttes, *Garde du Roi.*
Brailly, *ancien Mouſquetaire.*
Brueys, (Marq. de) *anc. Mouſquétaire, Lieut. de MM. les Mar. de Fr. au Dép. de Caſtelnaudarry.*
Brouë, (Chev. de la) *Of. dans les Drag.*
Brun, *Off. de l'Hôtel Royal des Invalid.*
Bus, *ancien Chevau-Leger.*
Cambon, ✝ (Chev. de) *Maréc. de camp.*
Cambon d'Auban, ✝ (Chev. de) *Major du Régiment des Gren. Royaux du Lan.*
Candie Boiſvert, *Off. à la ſuite du Rég. de Larochefoucault, Dragons.*
Caraman, ✝ (Marquis de) *Lieu. Gén. & Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis.*
Caraman, ✝ (Comte de) *Mar. de Camp.*
Carbonel, *Cap. Command. dans Berry.*
Carquet, *Cap. dans Berry, Infanterie.*
Caſtelbajac, (Chev. de) *anc. cap. retiré.*
Caſtelpers, (Marquis de)
Caſtel-Seguenville, *Cap. du Bat. de Garniſon de Navarre.*
Catellan, (Chev. de) † *Off. dans Bourbon, Inf.*
Caumels, (Marquis de) *à la ſuite Royal-Champagne, cavalerie.*
Caylus, ✝ (Comte de) *cap. dans le Rég. de Chartres, cavalerie, retiré.*
Caylus, (Marquis de) *Off. de Dragons.*
Cazalez, *Cap. à la ſuite de Jarnac Drag.*

Cazals, *cap. dans Bourbonnois, Infan.*
Cazes, (Chev. de) *Mousquetaire, retiré.*
Chalvet, (Chev. de) † *Cap. Comm. du Rég. de Bourbonnois, Inf.*
Chalvet, (Chev. de) † *Lieut. dans le même Rég. retiré.*
Chalvet, (Chevalier de) † *Lieut. dans Aquitaine, retiré.*
Chamouy Allégrin, ✝ *Major dans Vexin.*
Chamouy Lanſefoc, ✝ *Cap. C. dans Vex.*
Chamouy du Loſy, ✝ *Cap. en ſec. dans le même Rég.*
Commenges, ✝ (Command. de) *Colon. d'Infanterie, retiré.*
Coméra, *Off. à la ſuite, dans Bourbon.*
Comère, Garde du Roi.
Daguin, ✝ (Chev. de) *Mouſq. retiré.*
Daignan, *Mouſquétaire reformé, Lieut. des Mar. de France, au Dép. d'Auch.*
Daignan, (Chev. de) *Mouſquetaire avec rang de Cap. de Cavalerie. retiré.*
Daignan, (Louis, Chev.) *Off. dans la Marine, Inf. retiré.*
Dalbis de Razengues, ✝ *Comm. de Bat.*
Daldeguier, ✝ *Cap. dans Poitou, retiré.*
Daldeguier, ✝ *Cap. dans Poitou, retiré.*
Daldeguier Lanſac, ✝ *Cap. dans Poi. ret.*
Danceau Moran, *Cap. en ſecond dans le Régiment de Bourbonnois. retiré.*
Daram, *Garde du Roi.*
Daram, (le Chev. de) *Garde du Roi.*
Daſpe, *Officier dans Dauphin, Drag. à préſent Préſ. à Mortier au Parlem.*
Daubuiſſon, *ancien Mouſquetaire, avec rang de Capitaine de Cav. retiré.*
Daubuiſſon, ✝ *cap. dans le Régim. de la Couronne, retiré.*
Daufrery, ✝ *Capitaine dans Vivarais.*
Daumaiſon, *Garde du Corps chez le Roi.*
D'auzielle de Latour, *Garde du Roi.*

Davizard de Taleyran, *cap. dans Condé, Dragons.*

Davizard de Saubens, ✝ *Capitaine Com. dans Piémont.* *retiré.*

Delafont Soulé, *Cap. de Cav. Garde du Roi.*

Delong, (le Chev. de) *Cap. en second dans le Régim. de Bourbon, Infanterie.*

Delort, *anc. Mouſq. avec rang de capit. de Cavalerie,* *retiré.*

Delpy, *Lieut. en ſecond, au Régiment de Vivarais,* *retiré.*

Depeytes Montcabrier, ✝ *Lieut. de Vaiſ. de Roi.*

Deſchet, *Lieut. de Grenadiers,* *retiré.*

Deſezgaulx, *Lieut. en premier dans le R. de Beaujolois.*

Deſezgaulx, (Chev. de) *cap. d'Artil.*

Delabaratz, ✝ *retiré.*

Dolive, ✝ (Chev. de) *Cap. en ſecond dans Beaujolois.*

Donaud, (Chev. de) ✝ *Offic. des Mouſq.* *retiré.*

Dubarry, ✝ (Comte de) *Colonel à la ſuite de l'Infanterie Franç.* *retiré.*

Dubourg Rochemontés, † *Garde-Marine*

Dubourg, *Off. dans le Comm. gén. Cav.*

Ducos de la Hitte, (Chev. de) *Lieutenant dans la Couronne,* *retiré.*

Duperier, *Officier dans le Régiment de Lyonnois, Inf.* *retiré.*

Duperier, *Off. dans R. Lorraine, Cav.*

Duperier, *Off. dans Piémont, Inf.*

Duperier, *Off. dans Norm. Inf.* *retiré*

Duregne, (Chev. de) *cap. d'Inf.* *retiré.*

Dufoux, *S-Lieut. dans Cambréſis, Inf.*

Durrieu, *Officier d'Infanterie,* *retiré.*

Dutour, *Off. dans le Rég. de Languedoc.*

Eſpie, ✝ (Comte d') *Commandant de Bataillon,* *retiré.*

Fajac, (Chev. de) *Lieut.* retiré.
Faget, (Marquis du) *Lieut. de MM. les Maréchaux, de France.*
Fauga, (Marquis de) *Meſtre de Camp de Cavalerie.*
Fajole Giſcaro, *Off. dans Vivar.* retiré.
Fontenilles, (Comte de) *colon. & Chambellan de M. le Duc d'Orléans.*
Fontenilles, (Marquis de) *Mouſq.* retiré
Froment, ✝ *chef de Bataillon de l'Hôtel-Royal des Invalides,* retiré.
Fumel, ✝ (Comte de) *Lieut. Général, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis.*
Fumel, ✝ (Vicomte de) *Lieut. col.* ret.
Gaillard, *cap. d'Infanterie.*
Gaillard, *cap. d'Infanterie.*
Gaillard de Fronzis, *Garde du Corps.*
Gavarret, ✝ (Marquis de) *Lieut. col.* ret.
Gilede de Leſtang, (Chev.) *Lieut. en ſ. dans Berry.*
Girié, ✝ *Cap. dans le Rég. de Dauphiné.* retiré.
Gramont, † ✝ (Marquis de) *Meſtre de Camp de caval. ci-devant Officier Supérieur des Gardes du Corps.*
Guibert, † *Mouſquet. reformé, Cap. Aide-Major au ſervice de Malte.*
Guy, ✝ *Lieut. col. d'Infanterie, Comm. de Prat de Mouillou.*
Hargicourt, ✝ (Comte d') *Meſtre de C. Lieut. col. du Rég. de Royal Champagne, Cavalerie.*
Hitte, (Vicomte de la) *Capitaine dans Noailles, Dragons.*
Joffroi, ✝
Jouve, *Lieut. de Dragons de S. M. Imp.*
Juillac, (Comte de) *cap. de caval. dans le Rég. Royal Champagne.*
Juillac, (Chev. de) *Of. dans le même R.*

Juin de Siran, *Lieut. dans Royal Picardie, Cav. à préſent Conſeiller au Parl.*
Labarthe, ✝ (Baron de) *capit. dans le Rég. de Médoc.* *retiré.*
Labarthe-Thermes-Rochefort, (Marquis de) *Off. dans le Rég. de Noailles Dragons.*
Labarthe-Termes, (Chev. de) *Officier dans la Marine.*
Laboucherolle, ✝ *Cap. dans Medoc, ret.*
Labrouſſe de Verazet, *Mouſq. réf. à préſent Conſeiller au Parl.*
Lacarry, ✝ *Lieut. Général de Marine.*
Lacarry, *Brigadier d'Infant.* *retiré*
Lacaze, ✝ (Chev. de) *Chevaux-Legers*
Lafeue d'Auzas, *anc. Mouſq. Officier à la ſuite du Rég. d'Artois, Dragons.*
Lafille de Lafrives, *cap. de cavalerie, & Garde du Corps de* MONSIEUR.
Lafont-Rouis, (Chev. de) *Cap. en ſec. dans le Rég. de Condé, Infanterie.*
Lafforcade, ✝ *Cap. en ſecond, dans Artois, Dragons.*
Lafforcade, *S-Lieut. dans le Régiment de Languedoc, Inf.*
Lagenſonier, *Officier du Guet.*
Laglaire, *Officier dans Chartres,* *retiré.*
Lahage, (Comte de) ✝ *Lieut. colon. du Rég. Prov. d'Artillerie de Strasbourg.*
Lamotte, *Officier dans Vivarais.*
Lamotte, (Chev. de) *Off. dans Conti.*
Laploniere, *Garde du Corps,* *retiré.*
Laſſerre, (Chev. de) *Off. des Chaſſeurs dans Barrois.* *retiré.*
Laſtours, ✝ (Chev. de) *retiré.*
Lebrun, (Chev. de) *cap. à la ſuite du Rég. Royal Champagne, caval.*
Lecomte, (Chev. de) † *Cap. Aide-Ma. du Rég. de la Couronne.* *retiré.*

Leſpinaſſe, (Chev. de) *Lieutenant dans le Génie.*
Levis, (Marq. de) *Colonel d'Infanterie.*
Luzignan, ✝ (Marquis de) *Brigadier des Armées du Roi.*

M.

Malard, (Chev. de) *Officier de Dragons. à préſent Cap. au ſervice de Malte.*
Malaret, ✝ (Chev. de) *Lieut. Colonel dans Piémont, retiré.*
Manery, *cap. dans le Rég. des Colonies de la Martinique, chargé des Recrues.*
Maran, (Chev. de) ✝ *cap. d'Inf. retiré.*
Marin, *anc. Mouſquétaire. retiré.*
Marin, (Chev. de) *S-Lieut. dans les Carabiniers.*
Marron de Martin, ✝ *Cap. de Cav. & Lieut. de Maréch. honoraire. retiré.*
Marron de Martin, fils ainé *Cap. de Cav. & Lieut. de Maréchauſſée.*
Marron de Martin, *Lieut. de Cav. & Sous Lieu. de Maréch.*
Martel, *Off. dans Bourbonnois.*
Martin Lacroix, *Off. dans Dauphiné. ret.*
Mauvaiſin Lacapelle, *Officier dans le R. du Roi, Cav. retiré.*
Mengaud, ✝ (Chev. de) *retiré.*
Mercié, ✝ *Cap. dans Béarn. retiré.*
Merville, (Chev. de)
Miramont, (Chev. de) *cap. de Dragons dans le Régiment de Chartres.*
Mirepoix, ✝ (Marq. de) *Brig. d'Inf.*
Monlon, ✝ *Cap. Comm, dans Aquit.*
Montegut, *Enſeigne de Vaiſſeau.*
Montgaſin, ✝ (Chev. de) *Lieut. Colon. de Carab. avec rang de Meſtre de Camp*
Palaminy, *Cap. à la ſuite dans Dauphin, Dragons.*
Palarin, (Chev. de) *retiré.*
Papus, *Officier dans les Garde-Côtes.*

Paulo, ✝ (Comte de) *cap. de Dragons.*
Percin, Marquis de Montgaillard, *colon. en ſec. du Rég. de Bourgogne.*
Percin, ✝ *retiré.*
Perignon, *Off. au Rég. de la Reine, Cav. à préſent Tréſorier de Fr,*
Perez, *Lieut. en premier dans Medoc.*
Pins, (Marquis de) *Off. d'Inf.* * *retiré.*
Polaſtron de la Hiliere, (Marq. de) *Lie. Colon. d'Infanterie, Comm. du Bat. de Médoc.*
Poulhariés, ✝ *Mar. de Camp, Comm. de l'Ordre Milit. de S. Louis.*
Progen, *ancien Mouſquetaire, retiré.*
Puget, (Baron de S. Alban) *Lieut. des Maréchaux de France.*
Puget, (Marquis de) *Offic. dans le Rég. des Cuiraſſiers.*
Puget, † *Off. dans le Rég. du Roi, Inf.*
Pujol, ✝ (Chev. de) *Maréch. de Camp.*
Puivert, *cap. au Régiment Royal Picardie, Cavalerie.*
Puivert, † *Garde-Pavillon dans la Marin.*
Puibuſque, *cap. au Régim. de Vivarais.*
Quinquiri Dolive, *Officier dans le Régiment de Vivarais, retiré.*
Quinquiry, *Offi. dans le Rég. du Roi, D.*
Revel, ✝ *Cap. dans Touraine, Inf. ret.*
Rey de S. Gery, ✝ *Major dans Barrois, Infanterie.*
Ribonet, ✝ (Chev. de) *Lieut. col. ret.*
Richardot, *Officier dans Belzunce, Drag.*
Robert, (Chev. de) *Lieut. dans la Couronne, retiré.*
Romarin, ✝ (Chev. de) *capitaine d'Artillerie. retiré.*
Roquelaure, (Marq. de) *Colonel d'Inf.*
Roquelaure, (Chev. de) *Cap. de Drag.*
Roume frères, *Gardes du Corps de Mr.*
Roume, *Lieut. dans Vexin, Infanterie.*

Rouville, (Chev. de) *Of. dans Noailles Dragons.*
Sabran, ✝ (Comte de) *Brigad. des Arm.*
Sabri, ✝
Sabri, ✝ } *Cap. dans Perigord, retirés.*
Sabri, ✝
Savy de Gardeilh,
Seilhan, ✝ *cap. de Grénadiers Royaux.*
Senovert, *Lieutenant dans le Génie.*
S. Felix, ✝ *cap. dans Berry, retiré.*
S. Felix, *Officier dans Boulonnois.*
S. Julien de Campferran, *cap. Comman. d'Artillerie.*
S. Padou, *Officier dans Jarnac, Dragons.*
Sol, *Lieut. d'Artillerie des côtes de Bret.*
Sol de Beauclair, *Off. dans le Génie.*
Soubeyran d'Auteroche, *Offic. du Guet.*
Thesan, (Comte de) *Mestre de Camp de Cavalerie.*
Thesan, (Chev. de) *Of. dans la Gend.*
Trebons, *Offic. dans Royal Champagne.*
Taverne, *Off. dans le Génie, au Service d'Espagne.*
Trenqualye, *Offic. dans le Régim. de la Marine, retiré.*
Vieux, *Off. dans le Rég. Royal Champ.*
Viguier de Sainte Valiere, ✝ *retiré.*
Villele, *Officier dans le Génie, Chev. de St. Lazare.*
Villele, (Chev. de) *Offic. dans le Rég. de la Martinique.*
Villele, (Chev. de) *Offic. dans le Rég. de Foix, Inf. Chevalier de N. D. du Mont-Carmel.*

CLERGÉ DE FRANCE.

Erig l'An	*Villes Epiſcopales*	*Provinces*	*Noms des Prélats.*
1622	PARIS.	*Iſle de Fr.*	de Juigné.
230	Meaux.	*Brie.*	de Polignac
217	Chartres.	*Beauce.*	Luberſac.
261	Orléans.	*Orléanois*	de Jarente.
1697	Blois.	*Blézois.*	de Lauſiere
177	LYON.	*Lyonnois*	de Montazet
346	Chalons.	*Bourgog.*	d'Andigné.
407	Langres.	*Champ.*	la Luzerne.
373	Autun.	*Bourgog.*	de Marbœuf
481	Macon.	*Bourgog.*	de Moreau.
1731	Dijon.	*Bourgog.*	de Vogué.
1742	St. Claude.	*Fr. Comt.*	de Mellet.
1776	Sarept.		de Vienne.
250	ROUEN.	*Norman.*	Rochefouc.
391	Séés.	*Norman.*	d'Argentré.
290	Evreux.	*Norman.*	Narbonne.
311	Coutances.	*Norman.*	de Talaru.
438	Liſieux.	*Norman.*	Condorcet.
311	Avranche.	*Norman.*	de Belbeuf.
362	Bayeux.	*Norman.*	de Cheylus.
272	SENS.	*Champ.*	de Luynes.
280	Auxerre.	*Bourgog.*	de Cicé.
326	Troyes.	*Champ.*	de Barral.
540	Névers.	*Nivernois*	de Tinſeau.
1223	Bethléem.	*Nivernois*	de Duranti.
261	RHEIMS.	*Champ.*	Taleyrand.
292	Soiſſons.	*Picardie.*	Bourdeilles.
350	Châlons.	*Champ.*	de Clermont
275	Beauvais.	*Picardie.*	Rochefouc.
287	Amiens.	*Picardie.*	de Machault
491	Laon.	*Picardie.*	de Sabran.
531	Noyon.	*Picardie.*	de Grimaldy
281	Senlis.	*Valois.*	Roquelaure.
783	Boulogne.	*Picardie.*	de Preſſy.
380	TOURS.	*Touraine*	de Conzié.

Erig l'An	Villes Epiſcopales.	Provinces	Noms des Prélats.
246	Le Mans.	*le Maine.*	de Gouſſans
380	Quimperco.	*Brétagne*	Saint-Luc.
325	Angers.	*Anjou.*	de Lorry.
852	S. Brieux.	*Brétagne*	Belleſciſe.
823	Tréguier.	*Brétagne*	le Mintier
560	S. Malo.	*Brétagne*	des Laurens
466	Dol.	*Brétagne*	de Hercé.
350	Nantes.	*Brétagne*	de Sarrat.
570	S. Paul Lé.	*Brétagne*	la Marche.
640	Vannes.	*Brétagne*	d'Amelot.
350	Rennes.	*Brétagne*	de Girac.
252	BOURGES	*Berry.*	Phél ppeaux
246	Clermont.	*Auvergne*	de Bonal.
286	Limoges.	*Limouſin*	d'Argentré.
1317	S. Flour.	*Auvergne*	de Rufo.
1318	Tulles.	*Limouſin*	St. Sauveur.
371	Le Puy.	*en Velay.*	de Terraube
1673	A L B Y.	*Langued.*	de Bernis.
209	Cahors.	*Quercy.*	de Nicolay.
450	Rhodez.	*Rouergue*	Colbert
493	Mende.	*Gévaud.*	Caſtellane.
1317	Caſtres.	*Langued.*	de Royere.
1317	Vabres.	*Rouergue*	de Caſtries.
214	BORDAU.	*Guyenne.*	de Cicé.
95	Saintes.	*Saintonge*	Chateignera
360	Angoulême.	*Angoum.*	de Broglie.
303	Agen.	*Agenois.*	de Bonnac.
260	Poitiers.	*Poitou.*	St. Aulaire.
319	Périgueux.	*Périgord.*	Flamarens.
317	Sarlat.	*Périgord.*	d'Albaret.
1317	Luçon.	*Poitou.*	de Mercy.
1317	Condom.	*Guyenne.*	d'Anteroch.
1648	Larochelle.	*Aunis.*	de Cruſſol.
379	A U C H.	*Gaſcogne*	d'Apchon.
403	Acqs *ou* Dax	*Gaſcogne*	la Neuville.
980	Leſcar.	*Béarn.*	de Noé.
500	Couſerans.	*Gaſcogne*	de Laſtic.
500	Tarbes.	*Bigorre.*	Montaignac
316	Lectoure.	*Lomagne*	de Cugnac.

Erig l'An	Villes Epiſcopales.	Provinces	Noms des Prélats.
406	Aire.	*Gaſcogne*	Raigecourt.
506	Bazas.	*Gaſcogne*	St. Sauveur.
506	Oleron.	*Béarn.*	de Revol
900	Bayonne.	*Gaſcogne*	la Feronaye
470	Comminges	*Gaſcogne*	l'Oſmont
253	NARBON.	*Langued.*	de Dillon
590	Carcaſſonne	*Langued.*	de Puyſegur
400	Beziers.	*Langued.*	le Nicolaï
504	Perpignan.	*Rouſſillo.*	Havrincourt
206	Agde.	*Langued.*	de S. Simon
536	Montpellier	*Langued.*	de Malide
470	Niſines.	*Langued.*	Becdelievre
1675	Alais.	*Langued.*	de Balore
555	Uzés.	*Langued.*	le Mezieres
1318	S. Pons.	*Langued.*	de Chalabre
1319	Aleth.	*Langued.*	Chanterac
1316	Lodeve.	*Langued.*	de Fumel
217	TOULOUS	*Langued.*	de Brienne
1296	Pamiers.	*Foix.*	Levis-Leran
1315	S. Papoul.	*Quercy.*	de Breteuil
1317	Montauban.	*Langued.*	d'Abzac
1317	Lombez.	*Gaſcogne*	de Fénelon
1317	Mirepoix.	*Langued.*	de Cambon
1317	Rieux.	*Langued.*	Caſtellanne
1318	Lavaur.	*Langued.*	de Laſtic
102	ARLES.	*Provence.*	Dulau
350	Marſeille.	*Provence.*	de Belloi.
381	Orange.	*Dauphin.*	du Tillet
99	S. Paul 3 Ch	*Dauphin.*	de Lambert
340	Toulon.	*Provence.*	Laſcaris
340	A I X.	*Provence.*	de Boisgelin
374	Fréjus.	*Provence.*	de Beauſſet.
433	Riez.	*Provence.*	de Clugny
400	Apt.	*Provence.*	de Cely.
400	Gap.	*Dauphin.*	de Maillé
517	Siſteron.	*Provence.*	S. Tropez.
94	VIENNE.	*Dauphin.*	Le Franc
480	Valence.	*Dauphin.*	de Grave
320	Die.	*Dauphin.*	des Augiers

Erig l'An	Villes Epiſcopales.	Provinces	Noms des Prélats.
381	Grenoble.	*Dauphin.*	Bonteville
230	Viviers.	*Vivarais.*	de Savines
313	EMBRUN.	*Dauphin.*	de Leyſſin
313	Digne.	*Provence.*	du Chaylar
413	Glandeve.	*Provence.*	des Portes
440	Senez.	*Provence.*	de Beauvais
374	Vence.	*Provence.*	Bardonenche
1250	Graſſe.	*Provence.*	de Pruniere
246	BESANÇO	*Fr. Comt.*	de Durfort
412	Belley.	*Bugey.*	de Quincey
559	CAMBRAI	*Cambreſi*	de Rohan.
559	Arras.	*Artois.*	de Gonzié
1559	S. Omer.	*Artois.*	de Chalabre
327	Metz.	*Lorraine.*	de Laval
383	Toul.	*Lorraine.*	Champorein
383	Verdun.	*Lorraine.*	Delnos
1774	Nancy.	*Lorrainé.*	Montauban
1777	S. Diez.	*Lorraine.*	Chaumont

Sous l'Archevêché de Mayence.

339	Strasbourg.	*Alſace.*	de Rohan G.
1474	AVIGNON	*C. Venai.*	Giovio.
314	Vaiſon.	*C. Venai.*	Peliſſier.
217	Carpentras.	*C. Venai.*	de Boni.
396	Cavaillon.	*C. Venai.*	de la Baume
VI. ſi	Ajaccio.	*Corſe.*	Doria.
vj. ſi.	Aleria.	*Corſe.*	de Guernes.
vj. ſi.	Mar. & Acc	*Corſe.*	Duverdier.
v. ſi.	Sagone.	*Corſe.*	de Guaſco.
vij. ſi	Nebbio.	*Corſe.*	de Santini.
	Quebec.	*Canada.*	Pontbriant.

M. l'Evêque d'Autun, chargé de la Feuille des Bénéfices, au Palais Abbatial de St. Germain-des-Prés, ou à la Cour.

AGENS GÉNÉRAUX DU CLERGÉ.

M. de Talleyrand-Perigord, Abbé de S. Denis de Rheims, *rue de S. Dominique.*

M. de Boiſgelin, Vicaire Général d'Aix, *rue du Cherche-midi.*

ÉVEQUES DE TOULOUSE.

250 SAINT SATURNIN, premier Evêque de Toulouse.

263 S. Honorat.
284 S. Hilaire.
314 Mamertin.
353 Rhodanus.
380 S. Sylve.
405 S. Exupere.
477 Maxime.
506 Héraclien.
540 S. Germier.
585 Magnulphe.
600 Memna.
626 Villegiſcle.
656 Erembert.
740 Arricius.
798 Mancion.
843 Samuel.
859 Salomon.
861 Elizachar.
875 Raymond.
883 Bernon.
907 Armand I.
926 Hugues I.
973 Atton I.
974 Iſſolus.
990 Atton II.
1003 Raymond II.
1018. Pierre.
1035 Bernard.
1043 Hugues II.
1056 Armand II.
1059 Roger.
1061 Durand Dome.
1071 Izarn.
1100 Aimain.
1105 Amelius.
1140 Raymond III.
1153 Bonhomme.
1166 Labarthe.
1170 Hugues III.
1175 Bertrand.
1178 Gaucelin.
1180 Fulcrand.
1205 Rabaſtens.
1205 Foulques.
1229 Durant.
1232 Falgar.
1270 l'Ile Jourdain.
1286 Maſcaron.
1296 d'Anjou de Fr.
1298 Roger.
1306 Lac. Taillefer.
1306 De Preiſac.

ARCHEVÊQUES.

1312 JEAN de COMMINGES, premier Archevêque.
1321 Guillaume de LAUDUN.
1345 Raymond de CANILLAC.
1351 Etienne AUDEBRAND.
1361 Gaufrid de VAYROLLES.
1371 Jean de CARDAILLAC.
1391 François de GONZIE'.
1392 Pierre de S. MARTIAL.
1406 Vidal de CASTELMORON.
1409 Dominique de FLORENCE.
1422 Denis DUMOULIN.
1448 Pierre DUMOULIN, son Frère.
1462 Bernard DUROZIER.
1474 Pierre de LION.
1494 Hector de BOURBON.
1524 Jean d'ORLEANS.
1533 Gabriel de GRAMONT.
1534 Odet de COLIGNI.
1555 Antoine SEGUIN.
1559 le Cardinal de CHATILLON.
1562 George d'ARMAGNAC.
1577 Paul de FOIX.
1581 François de JOYEUSE.
1615 Louis de NOGARET.
1628 Charles de MONTCHAL.
1652 Pierre de MARCA.
1667 Ch. d'ANGLURE de Bourlemont.
1669 Pierre de BONZI.
1675 Jos. de MONPEZAT de Carbon.
1693 Jean-Bapt-Michel de COLBERT.
1713 René-François de BEAUVEAU.
1721 Henri de NESMOND.
1727 Jean-Louis de CRILLON.
1740 Ch. Ant. de LAROCHEAYMON.

1753 François de CRUSSOL d'UZEZ.
1758 Artur-Richard DILLON.
1764 Charles-Etienne LOMENIE de BRIENNE, Abbé de Moissac, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.

ABBAYES DE LA VILLE.

S. Sernin, Chapitre Abbatial.
M. de Narbonne Larra, *Abbé.*

Salenques, Ordre de Citeaux.
Mad. de Villautreix, *Abbesse.*

S. Sernin, Ordre de S. Augustin.
Mad. de Riquet, *Abbesse.*

S. Pantaléon, Ordre de S. Augustin.
Mad. de Sainte-Croix, *Abbesse.*

PRIEURÉS.

Daurade, Ordre de S. Benoît, D. Dolive.
S. Géraud, M. l'Ev. de Troies.
S. Quentin, M.

ABBAYES DU DIOCÈSE.

Eaulnes, Ordre de Citeaux.
M. de Foucault, *Abbé.*

La Capelle, Prémontrés.
M. l'Evêque de Mirepoix, *Abbé.*

Granselve, Ordre de Citeaux.
M. de Crillon, *Abbé.*

Le Mas-Garnier, Ordre de S. Benoît.
M. l'Évêque d'Acqs, *Abbé.*

Favas, Ordre de Citeaux.
Madame de Villepassan, *Abbesse.*

CURES DU DIOCESE.

CURES.	CURÉS.	*PATRONS.*
Agnes. - - -	*Amiel* .	le C. du Caſ. Malt
Aigueſvives. -	*Eſquirol*	le Pr. d'Aigueſv.
Albiac. - - -	*Daurignac*	M. l'Archevêque
Aucanville. - -	*Durens* .	l'Abbé du Mas
Auragne. - -	*Gauſſeran*	M. l'Archevêque
Aureville. - -	*Burgués* .	*idem.*
Auriac. - - -	*Francés* .	le Ch. de S. Felix
Auſſonne. - -	*Gailhard*	le Ch. de S. Etien
Auterrive - -	*Laroche.*	le Pr. de S. Paul.
Auzeville. - -	*Boutet* .	le Col. de Se. Cat.
Auzielle. - -	*Carrere* .	M. l'Archevêque
Azas. - - -	*Cauſſanel*	*idem.*
Barthe (la) - -	*Brunet* .	*idem.*
Baſtide-Beauvoir	*Gaye* .	*idem.*
Baſtide S. Sernin	*Lavail* .	l'Abbé de S. Ser.
Baſtidette (la) -	*Carrere.*	le Ch. de S. Etien
Bauzelle - -	*Teulat* .	*idem.*
Baziege - -	*Guyon* .	M. l'Archevêque
Bazus - - -	*Goulard.*	*idem.*
Beaufort - -	*Courties* .	l'Ab. des Feuilla.
Beaumon de Lez.	*Branet* .	M. l'Archevêque
Beaupuy - -	*Caſtanet.*	*idem.*
Bege (la) - -	*Loude* .	le Ch. S. Etienne.
Belberault - -	*Gayrard*	M. l'Archevêque
Bellegarde - -	*Daban* .	*idem.*
Beſſieres - -	*Taverne.*	*idem.*
Blagniac - -	*Laſſerre.*	le Ch. St. Sernin
Blanquefort -	*Maſſonié.*	M. l'Archevêque
Bouillac - -	*Marqué* .	l'Ab. & R de Gran
Bouloc. - -	*Laroy* .	l'Ab. de S. Sernin
Bourg S. Bernar.	*Bertrand*	M. l'Archevêque
Brats - - -	*Martin* .	le Ch. S. Etienne
Brets - - -	*Boutonnet*	M. l'Archevêque
Bruguieres - -	*Vignes* .	l'Ab. de S. Sernin
Burgaud (le) -	*Cornac* .	le Com. du Burg.
Buzet - - -	*Montaſtruc*	l'Ab. de Moiſſac
Cabanial (le) -	*Hebray* .	*idem.*
Cambiac - -	*Purpan* .	le Ch. de S. Felix
Caragoudes -	*Eſpaignac*	*idem.*
Caraman - -	*Purpan* .	M. l'Archevêque

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Caſtanet - -	*Belin* . .	le Col. de S. Cat.
Caſtelgineſt - -	*Albaret* . .	l'Ab. de S. Sernin
Caſtelmaurou -	*Caſtaing* .	M. l'Archevêque
Caſt. des Tretesf.	*Monteſpan* .	*idem.*
Caſtera (le) . . .	*Montagnac* .	*idem.*
Caubiac	*Burgalan* .	*idem.*
Cauſſidieres. . .	*Sabathier* .	le Ch. de Pamiers
Cepet	*Fournier* .	M. l'Archevêque
Ceſſales	*Combes.* .	*idem.*
Clermont	*Falbet* . .	*idem.*
Colomiés. . . .	*Authenac* .	l'Ab. de S Sernin
Cornebarrieu . .	*Viella-Dab.*	le Com. de Garid
Courronſac . . .	*Blanc* . .	M. l'Archevêque
Croix-Daurade	*Baylot* . .	l'Ab. de S Sernin
Croix-Falgarde	*Inard* . .	M. l'Archevêque
Cugnaux	*Raymond* .	*idem.*
Daps St. André	*Pouſſinau* .	*idem.*
Daux	*Deſclaux* .	*idem.*
Deyme . . .	*Raoux* . .	*idem.*
Donneville . .	*Labataille.*	*idem.*
Dremilh . . .	*Gaubert* .	*idem.*
Drudas . . .	*Dangla.* .	le Com. du Burg.
Eaunes . . .	*Deſpech* .	l'Abbé d'Eaunes
Eſcalquens . .	*Chipoulet* .	le Ch. S. Etienne
Eſquilles. . .	*Talon* . .	M. l'Archevêque
Faget (le) . .	*Deville.* .	le Ch. de S. Felix
Fauga (le) . .	*Boé.* . .	le Ch. de Conqu.
Fenouillet . .	*Langotier* .	M. l'Archevêque
Flourens. . .	*Vidalcapou*	*idem.*
Fonſorbes . .	*Seillé* . .	le Com. de Ren.
Fontenilles . .	*Begué* . .	M. l'Archevêque
Fourquevaux .	*Lacoſte* .	*idem.*
Franquerville .	*Darailh* .	le Ch. de S. Felix
Fronton . . .	*Betrin* . .	le Gr. Pr. de Tou
Frouzins . . .	*Gilede.* .	l'Ab. de S. Sernin
Garac. . . .	*Cornac.* .	M. l'Archevêque
Gardelle (la) .	*Brachet* .	*idem.*
Gardouch . .	*Saltel* . .	*idem.*
Gargas . . .	*Boun* . .	*idem.*
Garridech . .	*Boſc* . .	le Com. de Garid
Gauré . . .	*Carcaſſés* .	le Ch. S. Sernin.
Goujon . . .	*Gabent.* .	l'Ab. de Gimont.
Gragniague . .		M. l'Archevêque
Graulet (la) . .	*Guillemette*	*idem.*
Grenade, Archip	*Carriere* .	l'Ab. de Grandſel

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Grepiac . . .	*Calmels* .	M. l'Archevêque
Grizolles. . .	*Caſtel* . .	l'Ab. de S Sernin
Iſle-Jourdain (l')	*Bacon* . .	le Ch. de l'Iſle.
Lande (la) . .	*Lamarque* .	l'Ab. de S Sernin
Lanta. . . .	*Fijac* . .	le Gr. Arch. S. Et
Larmont. . .	*Oueilhé* .	le Gr. Pr. de Tou
Launac . . .	*Paute* . .	M. l'Archevêque
Leguevin. . .	*Latour* . .	le Gr. Pr. de Tou
Leſpinaſſe . .	*Marais.* .	l'Ab. de Fontevr
Leves Dio. Mban.		le Ch. S. Sernin.
Levignac. . .	*Dejean.* .	M. l'Archevêque
Lherm, Archip.	*La Magdel*	*idem.*
Lignairoles . .	*Fournier* .	le Ch. St. Felix.
Lyas	*Lormande* .	le Pr. de Lyas.
Maravals . . .	*Pouch* . .	le Pr. de Maraval
Marcel . . .	*Laſſalle* .	M. l'Archevêque
Maſgranier (le)	*Dandichon.*	l'Abbé du Mas.
Maſquere (la)	*Donnés.* .	M. l'Archevêque
Mauremont . .	*Darbouſſié* .	l'Ab. de S Sernin
Maurens . . .	*Albouze* .	le Chant de S. Ser
Mauvaiſin . .	*Mailhe.* .	M. l'Archevêque
Merenvielle . .	*Daſſan.* .	le Ch. de l'Iſle-J.
Merviſla . . .	*Cathala* .	le Prév. de S. Et.
Merville . . .	*Andrieu* .	M. l'Archevêque
Miramont . .	*Tilhol* .	le Pr. de Miram.
Montaſtruc, Arc.	*S Blancard.*	M. l'Archevêque
Montaudran . .	*Dario* . .	le Ch. S. Etienne
Montberon . .	*Ruffat* . .	l'Ab. de S. Sernin
Montbrun . .	*Peyras.* .	le Prév. de S. Et.
Montcabrier. .	*Courties* .	M. l'Archevêque
Montegut ſur Sav	*Boxat* . .	*idem.*
Montegut ou Ma.		l'Abbé de Soreze
Monteſquieu. .	*Lapize* .	le Ch. S. Etienne
Montgaillard .	*Roche* . .	M. l'Archevêque
Montgiſcard . .	*Savy* . .	*idem.*
Montjoiré . .	*Caulet* . .	*idem.*
Montlaur. . .	*Ferriere* .	*idem.*
Montpitol . .	*Subercage* .	*idem.*
Mourvilles haute	*De Madron*	le Prév. de S. Et.
Muret . . .	*De Lafont.*	le Ch. S. Etienne
Nailhoux . .	*Boun* . .	M. l'Archevêque
Nogaret . . .	*Rouquet* .	l'Abbé de Soreze
Noic	*Teulade* .	le Chan. de l'Un.
Noumerens . .	*Forgues* .	le Ch. St. Felix.
Odars . . .	*Camèon* .	le Ch. S. Etienne

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
Ondes . . .	*Marmont* .	M. l'Archevêque
Orgueil . . .	*Tisseyre* .	le Gr. Pr. de Tou
Paulhac . . .	*Brun* . .	M. l'Archevêque
Pechabou . .	*Camusat* .	*idem.*
Peyrouze (la) .	*Ramond* .	*idem.*
Tibrac . . .	*Faure* . .	le Gr. Pr. de Tou
Pin (le) . . .	*Cavanié* .	M. l'Archevêque
Pinsaguel. . .	*La Tanner.*	*idem.*
Plaisance. . .	*Herisson* .	l'Ab. de Bonnef.
Pompignan . .	*Dutech.* .	l'Ab. de S. Sern.
Pontpertuzat. .	*Porquier* .	M. l'Archevêque
Portet. . . .	*La Tanner.*	*idem.*
Pouvourville. .	*Picot* . .	*idem.*
Pradere . . .	*Perés* . .	le P de S Or. d'Au
Preserville . .	*Lavigne* .	M. l'Archevêque
Pujaudran . .	*Denjean* .	*idem.*
Puibusque . .	*Benaben* .	le Ch. S. Etienne
Quint. . . .	*St. Loup* .	l'Ab. de S. Sern.
Renoufielle . .	*Dumas.* .	M. l'Archevêque
Ribonnet. . .	*Betrin* . .	*idem.*
Rieumajou . .	*Cerés* . .	le Prév. de S. Et.
Roquefferriere .	*St. Jean* .	M. l'Archevêque
Rouffiac . . .	*Marqués* .	*idem.*
St. Agne. . .	*Gailhard* .	*idem.*
St. Amant . .	*Boé* . .	*idem.*
St. Anatoly . .	*Martin.* .	*idem.*
S. Cassien Destan.	*Lupiac.* .	le Prév. de S. Et.
St. Cezert . .	*Meja* . .	M. l'Archevêque
St. Clar . . .	*Antichan* .	le Com. de Boud
Ste. Apollonie .	*Ladousse* .	le Ch. S. Etienne
Ste. Colombe .	*Picard.* .	M. l'Archevêque
Ste. Foi de Gref.	*Balqac.* .	*idem.*
Ste Foi de Peyro.	*Jouret* . .	*idem.*
Ste. Livrade. .	*De Capele.*	*idem.*
St. Exupere . .	*Pavigne* .	le Ch. S. Etienne
St. Felix . . .	*Nartigue* .	M. l'Archevêque
S. Germ. de Mur.	*Monjousieu.*	le Ch. S. Etienne
S Jean de Lyr. el.	*Sudria.* .	M. l'Archevêque
St. Jean de Monte.	*Bayille.* .	le Gr. Pr. de Tou
S. Jean Lherm .	*Lataste.* .	M. l'Archevêque
St. Jory . . .	*Goutelong.*	l'Ab. de S. Sern.
St. Julia de Graf.	*Geraud* .	le Ch. St. Felix.
St. Leon. . .	*Gaches.* .	M. l'Archevêque
St. Lis . . .	*Rollindes* .	l'Ab. de Gimont.
St. Loup. . .	*Riscle* . .	M. l'Archevêque

CURES.	CURÉS.	PATRONS.
St. Martial . .	*Lacombe* .	*idem.*
S. Martin de Cap.	*Darailh* .	le Ch. de S. Felix
St. Mart. Deſcur.	*Savy* . .	M. l'Archevêque
S. Mart. de Luſiac	*Mis.* . .	le Ch. S. Etienne
S. Mart. du Tou.	*Roger* . .	M. l'Archevêque
S. Michel du Tou	*Laroy* . .	*idem.*
S. Orens de Gam.	*Pouilhé* .	le Ch. S. Etienne
S. Pierre de Bajo.	*Deſclaux* .	M. l'Archevêque
S. Pierre de Bou.	*de Laperſo.*	*idem.*
S. Pierre de Lages	*Suau Delm.*	*idem.*
S. Ruſtice . .	*Lecomps* .	le Ch. de Moiſſac
S. Salvy . . .	*Begué* . .	M. l'Archevêque
St. Sern. de Ric.	*Roger* . .	le Ch. de Grandſ.
St. Simon . .	*Trey Douſ.*	M. l'Archeveque
S. Sulp. de la P.	*Cabanes* .	*idem.*
St. Vincent . .	*Chamoulau*	*idem.*
Sairac . . .	*Picot* . .	l'Ab. de Conques
Salvetat de Cara.	*Antoine* . .	le Ch. de Moiſſac
Salvetat S. Gilles	*Seré* . .	le Col. de Foix.
Saubens . . .	*Duffort* .	M. l'Archevêque
Savenés . . .	*Maſſonnié* .	l'Abbé du Mas.
Snuffens . . .	*Menville* .	M. l'Archevêque
Segouñelle . .	*de Valoub.*	*idem.*
Serre. (la) . .	*Fermat.* .	*idem.*
Seyſſes Toloſan.	*Calvel.* .	*idem.*
Tarabel . . .	*Icard* . .	*idem.*
Thil	*Bourdeil* .	*idem.*
Touteins. . .	*Capele* . .	le Ch. S. Felix.
Trebons . . .	*Couret* . .	le Prév. de S. Et.
Vacquiés. . .	*Domingon* .	l'Ab. de S. Serr.
Valette (la) . .	*Joubere* .	M. l'Archevêque
Varennes. . .	*Surre* . .	*idem.*
Vaux (le) . .	*Martel.* .	le Ch. de S. Felix
Venerque . .	*Verdier* .	le Ch. de S. Pons
Verdun . . .	*Juſſagnet* .	l'Abbé du Mas.
Verſeil, Archip.	*Berger* . .	M. l'Archevêque
Vernet (le) . .	*Caſtres.* .	le Ch. de S. Pons
Vernoze. (le) .	*Aſtre* . .	le Ch. de Villane
Vieille-Toulouſe	*d' Agam.* .	M. l'Archevêque
Villariés . . .	*Molinier* .	*idem.*
Villaudric . .	*Dalliot.* .	M. l'Archevêque
Villefranche . .	*Garrigues* .	la Pr. de Proulle
Villematier, *An.* de Bondigous, du Dioc. de M.	*Deſcuret* .	le Ch. de Moiſſac ou M. l'Ev. de Montauban.

JURISDICTIONS
ECCLÉSIASTIQUES.

OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal juge les affaires qu'on y porte par appel, de l'Officialité ordinaire de Toulouſe, & des Diocéſes.

OFFICIAL.

M. DRUILHE DE L'ISLE, Chan. Gr. Ch. de St. Et. *rue des Auguſtins.*

M. COSTOS, Prébendier de St. Etienne, Vice-Gérent, *au Cloître.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

L'Officialité connoît en premiére inſtance de toutes les cauſes qui regardent le lien du mariage, les Sacremens, les Vœux de Religion, la diſcipline Eccléſiaſtique, & les autres matiéres ſpirituelles. On en appelle au Métropolitain.

OFFICIAL.

M. l'Abbé DELHIOT, Chanoine de S. Etienne, *rue de la Pomme.*

M. l'Abbé Legris, Vice-G. *au Col. Roy.*

M. l'Abbé Cornac, Prom. *au C. de Foix.*

M. l'Abbé Campardon, Vice-Promoteur, *au Fauxbourg St. Cyprien.*
M. Aymar, 1er Aſſeſſeur, *rue d'Auſſarg.*
M. Doazan, 2e. Aſſeſſeur, *rue Nazareth.*
M. Penavayré, Avocat, *rue du Taur.*
M. Wiſer, Avocat, *rue Magdelaine.*
M. Soubrié, Greffier, *rue Velane.*
Lanes, Huiſſier, *à Saintes-Carbes.*

CHAMBRE SOUVERAINE DU CLERGÉ.

CEtte Chambre connoît, en dernier reſſort, des Appels des Jugemens rendus par les Chambres Diocéſaines, ſur les Décimes & autres impoſitions Eccléſiaſtiq. Monſeigneur L'ARCHEVEQUE, *Préſident né.*

CONSEILLERS COMMISSAIRES.

PRÉSIDENT.

M. l'Abbé Dupin, Archidiacre d'Alais, Conſeiller au Parlem., *aux Carmes Déchauſſés*, pour la Provin. d'Auch.
M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de St. Sernin, *place des Capucins*, pour celle d'Auch.
M. l'Abbé de Carrere, Grand Archidiacre d'Agde, Conſeiller au Parlement, *Place-Mage*, pour celle de Toulouſ.
M. l'Abbé Balza de Firmi, Conſeiller au Parlem., *près les Grands Carmes*, pour celle d'Auch.
M. l'Abbé Barthe, Chanoine de St. Paul de Narbonne, *Place des Pénitens Blancs*, pour celle de Narbonne.
M. l'Abbé de Barrés, Grand Archidiacre de Beziers, & Conſeiller au Parlem. *rue des Balances*, pour celle de Toulouſe.

M. l'Abbé Vinſſac, Chanoine de Saint Sernin, *près les Tierçaires*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Cambon, Chanoine de St. Etienne, Conſeiller au Parlement, *Place St. Etienne*, pour celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Rey, Chan^e. de Montpel. Conſeiller au Parlement, *rue Magdelaine*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé Deſpanés, Chanoine de Saint Etienne, *Place Stes. Carbes*, pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé Palhaſſe de Salgues, Chan^e. Theol. de l'Egliſe de Caors, *rue Velane*, pour la Prov. de Narbonne.

Promoteur-Général.

M. Ozun du Boulay, *rue Stes. Carbes.*

Tréſorier.

M. Dejean, près la Croix-Baragnon.

M. Coue, *Greffier en Chef*, Pl. du Salin.

Lanes, *Huiſſier*, logé à l'Hôtel de la Chambre, près Stes. Carbes.

Ces quatre places ſont à la nomination de la Chambre.

Les Procureurs au Parlement ont le droit excluſif d'y poſtuler, en exécution d'un réglement de la Chambre, du 17 Avril 1681.

DIOCÉSES

RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.

Province de Toulouſe.

TOULOUSE.	S. Papoul.
Lombez.	Lavaur.
Pamiers.	Rieux.
Mirepoix.	Montauban.

Province d'Auch.

AUCH.	Lectoure.
Couzerans.	Cominges.
Tarbe.	

Province de Narbonne.

NARBONNE.	Beziers.
Carcaſſonne.	Agde.
Aleth.	Uzez.
Montpellier.	Lodeve.
Nîmes.	S. Pons.
Alais.	

Provinces de Bourges & Alby.

Cahors.	Le Puy.
Caſtres.	

BUREAU DIOCÉSAIN.

CE Bureau connoît, en premiere inſtance, de toutes les affaires qui ſont traitées à la Chambre Souveraine.

Monſeigneur L'ARCHEVEQUE, Préſident, *& en ſon abſence, un de Meſſieurs les Grands Vicaires.*

Ce Bureau eſt ordinairement compoſé de deux Chanoines députés du Chap. de S. Etienne & deux de S. Sernin; de huit Curés; du Syndic du Chapitre de la Daurade; du Dom Procureur des Chartreux, *repréſentant les Corps Régul.*, & d'un Syndic.

M. Dejan, Receveur des Décimes, *près la Croix-Baragnon.*

M. Dejean, Receveur des Inſinuations Eccléſiaſtiques, & Greffier du Bureau, *Place St. Etienne.*

Syndic, M.

VICAIRES Généraux du Diocèse.

M. de Malaret, *près les Pénitens Blancs.*
M. de Faye, *à l'Archevêché.*
M. de Cry, *idem.*
M. de Cambon, *Place S. Etienne.*
M. de St. Martin, *Cloître S. Etienne.*
M. de Chauvigny de Blot, *rue Bouquier.*
M. d'Osmond, *idem.*
M. Beaumont d'Autichan, *idem.*

Sécrétaire de l'Archevêché.

M. l'Abbé Martin, *à l'Archevêché.*

Receveur-Général du Clergé.

M. Darquier, *rue Latomy.*

Pour Toulouse, Carcassonne, Alby, Castres, Mirepoix, St. Papoul, Aleth, Lavaur, Rieux, Montauban, Caors, Rodez, Pamiers, Vabres, Tarbe, Lectoure, Auch, Couserans & Lombez.

Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome.

M. de Ginisty, *rue d'Aussargues.*
M. Merle, *rue Saint Remesy.*
M. Olivier, *rue des Pénitens Noirs.*
M. Lautier, Avocat, *rue des Couteliers.*

M. Laurens, Directeur des Économats, des Diocèses de Toulouse, Alby, Lavaur, Mirepoix, S. Papoul, & Aire. *rue de la Pomme.*

M. Abel, Tapissier des Economats & du Palais, *logé Place Saintes-Carbes.*

CHAPITRES.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN,

Sous l'Invocation de St. ETIENNE, *Patron du Diocèse.*

CE Chapitre fut fondé vers l'an 1077 : il embraſſa la Règle de S. Auguſtin, ſous Izarn, Evêque de Toulouſe, qui obligea les Chanoines de vivre en commun : ils furent ſécularisés en 1514, par Jean d'Orléans, Archevêque.

Raymond VI, Comte de Toulouſe, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale ; & Bertrand de l'Ile, Evêque, en fit conſtruire le Chœur, qui eſt un des plus beaux du Royaume.

ARCHEVÊQUE.

M. ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE DE BRIENNE, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit.

PREVÔT.

M. DE MALARET, *logé près les Pénitens Blancs.*

CHANCELIER.

M. DE FAYE, *à l'Archevêché.*

GRAND ARCHIDIACRE.

M. DE CRY, *logé à l'Archevêché.*

ARCHIDIACRES.

M. DE LATOUR.
M. DE CAMBON, *place S. Etienne.*
M. DALDEGUIER, *au Cloître.*
M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

GRAND-CHANTRE.

M. DRUILHE DE L'ISLE, *rue des Auguſt.*

CHANOINES, MESSIEURS

Druilhe de l'Iſle.	Deſpanés, *Cellerier.*
Daſpe, Pr de Lyas.	De Percin.
De Barbazan.	Pinac.
Daldeguier.	Dever.
Dezes.	De Faye.
De Laſtic, *Théolog.*	Dubourg.
Roulland, *Cellerier.*	De Concy.
De Cry.	Malafoſſe.
Beton.	Deſinnocends, *G. P.*
De Cambon.	Qualy.
Druilhe de S. Médar.	Delhiot.
De Boutaric.	De Vicques.

HEBDOMADIERS, MESSIEURS

Lavit.	Salvat.
Bonal.	Cabanel.

Prébendés de 24.

Curé de Montaudra.	S. Jean.
Laſſave, *Cantoral.*	De Lambert.
Jazade, *Epiſtoliſte.*	Duffau, *Cant.*
De Coſtos.	Gerberon, L.
Gely.	Rouzaud.
Guironié, *Cant.*	De Tolozani, L.
D'Aurier, L.	Claverie, *Syndic.*
Paſſet.	Martin.
De Quinquiry.	Lucrès.
Campmas.	Vidal, *Epiſt.*
Benezech.	De Campignas, L.
d'Aram.	Pagan.
Lafaille, *Cant.*	

Prébendés de la Douzaine.

Claverie, *Doyen.*	De Rubie.
Vignes.	Bonnaure, *Pr. Syn.*
Dezazars.	Carriere d'Albine.

Paul *major.*	Audibert.
Beſſieres.	Legris.
Falgayrés.	Paul *minor.*

Prébendes de St. Dominique.

Clauzolles.	Joannis.
Dumas.	Carriere.

Prébendes de Ste. Catherine.

Bezins.	Abadie.
Lambert.	Long.

26 Prêtres de Chœur, nommés par le Chapitre.

MAITRE DES CÉRÉMONIES.

M. Lafaille, *rue du Cheval-blanc.*

M. Seillan, Prêtre de Joyeuſe, & Ponctuaire, *Fauxbourg St. Etienne.*

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Levens, Maître de Muſique, *au Cloître*
M. l'Abbé Robert, Sous-maître, *idem.*
8 Enfans de Chœur.
2 Bedeaux, 2 Clercs de Sacriſtie,
1 Suiſſe.

RECEPTION

Et prérogatives du PRÉVOT.

Le Prévôt doit être pris dans le nombre des Chanoines. Cette Dignité, élective par le Chapitre, confirmative par l'Archevêque, eſt la première Aumuſſe de France, autant par ſes prérogatives que par ſes revenus conſidérables.

D'abord après l'élection, le nouveau Prévôt eſt décoré de ſa Chape, & du Bâton Paſtoral. Le chapitre aſſemblé lui

fait prêter ſerment, au ſon de toutes les cloches. Enſuite il va proceſſionnellement avec l'entier chapitre, devant le Maître-Autel, où il entonne le Te Deum, *que l'on chante en Muſique.*

Il a le droit excluſif d'officier les deux jours de la fête de S. Etienne; & les quatre Fêtes annuelles, au défaut de l'Archevêque : deux chanoines lui ſont Diacre & Sous-Diacre; un troiſième lui ſert de Prêtre aſſiſtant : il eſt ſervi par quatre Prêtres de chœur, qui portent le grimial, le Bâton Paſtoral, le Bougeoir, & le Livre.

Il occupe la première place au chœur; ſa ſtalle eſt garnie d'un Tapis à ſes armes & de deux couſſins, dont la couleur varie, ſelon la Rubrique.

Un Gentilhomme, l'épée au côté, lui porte l'Aumuſſe, ſoit au Chœur, ſoit aux cérémonies publiques : ce Porte-Aumuſſe eſt ordinairement placé au-deſſous de ſa ſtalle, entre deux Prêtres de chœur, deſtinés pour le Prévôt.

Il reçoit le ſalut de tous les membres du chapitre indiſtinctement, lorſqu'ils entrent au chœur, ou qu'ils en ſortent.

Le Prévôt nomme à pluſieurs Bénéfices-cures de différens Diocèſes.

COLLATION
Des Bénéfices du Chapitre.

Le Chancelier eſt à la nomination de l'Archevêque, ainſi que les cinq Archidia-

cres ; mais ces Dignitaires ne peuvent être pris que dans le nombre des chanoines de la Métropole.

Le chapitre assemblé nomme à la Chantrerie.

Les douze Canonicats du côté droit sont donnés par l'Archevêque ; & les 12 *du côté gauche, par le chan. tournaire.*

Les quatre Hebdomades, qui ne peuvent être résignées ni permutées, sont à la nomination du chanoine tournaire.

Dans le nombre des Prébendes de 24, *il y en a* 4 *qui sont à la nomination de l'Abbé de Lezat, marquées par une* L. ; *quatre autres* Cantorales, & 2 Epistolistes, *dont les nouveaux pourvus doivent être pris dans le corps des Prêtres de chœur, & sont à la nomination du chanoine tournaire ; ces* 6 *Prébendes ne sont sujettes ni à la résignation, ni à la permutation ; les autres* 14 *sont à la nomination du chanoine tournaire.*

M. l'Archevêque nomme aux Prébendes de la Douzaine.

Les 4 *Prébendes de St. Dominique & de Ste. Cathérine, sont données par l'Official & le Grand-chantre réunis ; M. l'Archevêque y nomme, supposé qu'ils ne soient pas d'accord pour l'élection.*

M. Dejan, Tréſorier du Chapitre, *place St. Etienne.*

M. Richard, Notaire & Secrétaire du Chapitre, *près la place du Salin.*

CHAPITRE ABBATIAL,

Sous l'Invocation de Saint SERNIN, *premier Evêque de Toulouſe.*

SAint Sylve, Evêque de Toulouſe, jetta les premiers fondemens de cette Egliſe. Saint Exupere la continua ; & S. Raimond Chanoine, contribua à ſa perfection. Elle fut finie vers 1096, & conſacrée ſolemnellement par le Pape Urbain II, accompagné de 16 Prélats, & du Comte Raimond de St. Gilles. Cette Egliſe, auſſi ancienne que vénérable par le nombre des Corps Saints, renfermés la plûpart dans des Chaſſes de vermeil & d'argent, enrichies des pierres les plus précieuſes, fut régie par des Prévôts juſqu'en 1018.

Izarn, infatigable pour la réforme du Clergé, donna en 183 le Monaſtère de St. Sernin à l'Abbé de Clugny ; mais il en fut vivement repris par le Pape Gregoire VII, qui en fit chaſſer l'Abbé & ſes Religieux, & rétablit les Chanoines, qui embraſſerent alors la régle de St. Auguſtin. En 1523, le Parlement de Toulouſe, par ſon Arrêt rendu les Chambres aſſemblées, enjoignit à l'Archevêque de procéder à la réforme de ce Monaſtère, ce qu'il fit, aſſiſté des deux Abbés de St. Ambroiſe de Bourges & de Gaillac, & de deux Conſeillers Clercs de la Cour. Les Chanoines ſe ſécularíſerent deux ans aprés leur réforme. L'on compte 34 Abbés depuis la fondation de cette Egliſe.

ABBÉ.

M. DE NARBONNE LARRA.

GRAND-VICAIRE.

M. de LACAZE.

CHANOINES, MESSIEURS

De Laporte.	Dupuy de la Baſtide.
De Lacaze.	Pignegui.
De Lamée.	Nicolau.
De Labaſtide.	Benoît.
De Catellan.	Cornac.
Cazaulon.	Dolive.
De Savy.	Flori.
Ladeveze.	De Vinſſac.
Cauſſanel.	Malatoſſe.
Loubers.	Devin Deſerville.
Reiplandy.	Devin Deſerville *j.*
Bouſigues.	Dupleſſis.

10 Prébendes qui ſe donnent au concours, dont 6 Cantorales & 4 Muſicales.

10 Prêtres de Chœur, nom. par le Chap.

M. l'Abbé nomme aux 12 Canonicats du côté droit : les 12 du côté gauche ſont à la nomination du Chanoine tournaire.

M. Molinier, Maître des Cérémonies.
M. Auginac, Sacriſtain & Ponctuaire.
Gleiſes, *Clerc du Chapitre.*
Deux Bedeaux, un Suiſſe.

Une CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Dupuy, Maître de Muſique, *au Cloître*
M. Régis, Sous-maître, *idem.*
7 Enfans de Chœur.
M. Dubernard, Tréſorier du Chapitre, *rue Ste. Claire.*
M. Cabiſſol, Notaire du Chapitre, *rue Maletache.*

CHAPITRE REGULIER
DES BENEDICTINS.

CE Monaſtére, qui étoit autrefois ſoumis à la Congrégation de Clugny, fut uni dans le ſiécle dernier à celle de St. Maur, & fut érigé en Chapitre Régulier.

Dom Denis D'OLIVE, *Prieur.*

M. Gilabert, Notaire du Chapitre, *rue Izalguier.*

PAROISSES.

IL y a dans chaque Paroiſſe une Maiſon de Charité, qui fournit les bouillons & les remèdes : elle paye en outre le Médecin & le Chirurgien, pour faire les viſites & les panſemens.

PAROISSE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre S. Etienne, *Patron.*

M. BERNADET, Curé.

M. ARNAUD,
M. CORNUS,
M. JALABERT
M. MARCEILLE. } *Vicaires.*

M. Deſſus-Lamothe, Secrétaire de M. le Curé, eſt chargé de la recherche des regîtres des Baptêmes, Mariages & Morts.

Maiſon de Charité, dans le Fauxbourg.

M. Benet, Médecin, *rue Boulbonne.*
M. Gaugiran, Médecin, *rue Ste. Urſule.*
M. Valés, Chirurgien, *rue Boulbonne.*

DE SAINT SERNIN.

M. l'Abbé de S. Sernin, *Patron.*
M. CASTILLON, Curé.
M. TAVERNE, Vicaire.
Maiſon de Charité, *rue S. Sernin.*
M. Francés, Médecin, *rue Croix Barag.*
M. Marfaing, Chirur. *rue d'Aguiléres.*

DE NOTRE-DAME DU TAUR.

M. l'Abbé de S. Sernin, *Patron.*
M. MATIEU, Curé.
M. LALUNE, Vicaire.
7 *CONSORCISTES.*
Maiſon de charité, *Place de S. Sernin.*
M. Francés, Méd. *près la Croix Baragn.*
M. Marfaing, Chir. *puits d'Aiguilheres.*

DE LA DAURADE.

M. l'Archevêque, *Patron.*
M. S. CÔME Curé.
M. MAJOREL, Vicaire.
Maiſon de charité, *rue de Peyrolieres.*
M. Calais, Médecin, *rue de Peyrolieres.*

DE ST. PIERRE DES CUISINES.

Les Chartreux, *Patrons.*
M. FORTIC, Curé.
M. LAFITAU, Vicaire & Conſorciſte.
10 *CONSORCISTES.*
Maiſon de charité, *près de S. Sernin.*
M. Francés, Méd. *près la Croix Barag.*
M. Marfaing, Chir. *puits d'Aiguilleres.*

DE LA DALBADE.

M. l'Archevêque, *Patron.*

Cette Paroiſſe eſt deſſervie par les Pères de l'Oratoire.

Le P. ROURE, Curé.

Maiſon de charité, *près de l'Egliſe.*

M. Brunet, Médecin, *rue de la Baruthe.*
M. Ducaſſe, Chirurgien, *près le Pont.*

DE St. NICOLAS.

Paroiſſe du Faux-bourg S. Cyprien.

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. RASEIRE, *Curé.*

M. CAMPARDON, Vicaire & Conſorciſte.
M. PRATVIEL, Vicaire.

12 *CONSORCISTES.*

M. le Curé eſt chargé du Bureau de charité.
M. Loubet, Méd. *rue Tour de Nayac.*

DE St. MICHEL.

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. PONS, Curé.

M. ABADIE, } *Vicaires.*
M. ASTRÉ, }

13 *CONSORCISTES.*

Maiſon de Charité, Fauxb. S. Etienne.

M. Gaugiran, Méd. *rue Ste. Urſule.*
M. Foulquet, Chir. *Fauxb. S. Michel.*

SÉMINAIRES.

SEMINAIRE DU DIOCESE, M. DE CALVET, *Supérieur.*

DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660, par la Reine Anne d'Autriche, pour 12 Prêtres de cette Nation, qui ſont deſtinés aux Miſſions de leur pays.

M. L'ARCHEVEQUE eſt le premier Supérieur de la Maiſon.

M. MAC-KARTY, *Supérieur immédiat.*

DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculiers de S. Lazare, inſtitués par Saint Vincent de Paul, ont la direction de ce Séminaire, qui fut établi en 1707, par M. de Colbert, Archevêque, après que les Lettres-Patentes en furent enregîtrées.

M. CAYLA, *Supérieur.*
6 Prêtres Directeurs.

DE ST. CHARLES.

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE BERTIN, *Supérieur.*

DE L'ORATOIRE.

Il eſt dirigé par les Prêtres de la même Congrégation.

Le R. P. BEAUDOUX, *Supérieur.*

ORDRE DE MALTE.

L'ORDRE de Malte, diviſé en différentes Langues, comme les autres Ordres Réguliers le ſont en Provinces, a eu dès ſon inſtitution un établiſſement dans cette Ville.

Le Grand Prieuré de Toulouſe eſt compoſé du Grand-Prieur, du Receveur, du Procureur-Général du Tréſor, des Commandeurs Titulaires des 28 Commanderies, & d'un Archiviſte, qui eſt Frère d'Obédience : tous ces Officiers de l'Ordre, avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence, s'aſſemblent tous les ans, le dernier Dimanche du mois de Mai, & le premier Dimanche de Décembre, dans l'Hôtel Prieural, pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économie de l'Ordre.

Ces aſſemblées ſe nomment Chapitres Provinciaux, qui ont juriſdiction ſur tous les Chevaliers, ſur les Prêtres Conventuels & d'Obédience, ſur les Frères ſervans, & généralement ſur tous les membres du Prieuré, qui ſont liés à l'Ordre, ou par des vœux, ou par le ſerment qu'ils prêtent dans les Chapitres.

GRAND-PRIEUR.

M. RENÉ DE LEAUMONT, *logé à l'Hôtel.*

BAILLI.

M. DU LIGONDÉS, *rue du Coq-Dinde.*

M. le Com. de Polaſtron, *à l'Hôtel.*

M. le Commandeur de Labarthe, Procureur Général du Tréſor, *idem.*

M. le Commandeur de Montgey, *près la place Rouaix.*
M. le Comm. de Catellan, *dans l'Hôtel.*
M. le Comm. de Lordat, *près le Salin.*
M. le Chev. d'Aufrery, *rue Temponieres*

Chev. & Freres ſervans, Comm. Titulaires des 28 Commanderies du Grand-Prieuré de Toulouſe.

Argentin.	Le B. de Leomont.
Arcin.	Le Bailli de Revel.
Bordeaux.	Le Bailli de Latour.
Borderes.	Le B. de la Billame.
Beaudrac.	Le Bailli de Blacas.
Le Burgaud.	Le B. du Ligondés.
Caignac.	Le Chev. d'Eaulx.
La Cavalerie.	Le Ch. de Montazet.
Caſteljaloux.	Le B. de Leomont.
Caubins & Morlas.	Le Ch. de Parade.
Condat.	Le B. de Belmont.
Cours.	Le B. de Leomont.
Garidech.	Le Chev. de Lafare.
Goulfech.	Le Bailli de Javon.
Lormont.	Le B. de Leomont.
Montſaunes.	Le Ch. de Labarthe.
Poucharramet.	Le Ch. de Montgey.
Reneville.	Le Bailli de Galean.
Le Temple d'Agen.	Le Ch. de Polaſtron.
Plaignes.	Le Ch. de Catelan.
Verlaguet.	Le B. de Leomont.
La Ville-Dieu.	Le Ch. de Valence.
Puiſſaubrain.	Le B. de Breteuil.

PRÊTRES D'OBEDIENCE.

M. Artignes, Sacriſt. & Recteur; Vic. Gen. de l'Ordre du Grand Prieuré de Toul.
M. Pons, *Doyen.*
M. Reynis, *Archiviſte.*
} *Religieux de l'Ordre.*

M. Gaillard. | M. Sempé.
M. Reilhes. | M. Chaubet, *Sec. aſſer.*

M. Aſtrugue, Serpent.
Un Bedeau à Maſſe, un Suiſſe.

Secrétaires de l'Ordre, aſſermentés.

M. l'Abbé Baurein, Agent, *à Bordeaux.*
M. Pratviel Damades, Secrétaire & chef des Bureaux de la Rece., *rue du Temple*
Le ſieur Douat, Commis à la Recette, *rue du Refuge.*
Le ſieur Maſſot, Secrétaire, *au Collége Sainte Cathérine.*
Le ſieur Carriere, Greffier du Parlement, *rue Sainte Claire.*
Le ſieur Mis, Notaire, *près l'Hôtel St. Jean.*
Le ſieur Branlat, Notaire à la Réole, ſur Garonne.

Avocats au Parlem., Conſeil de l'Ordre.

M. Delord, *rue du Canard.*
M. Ricard, *rue Vieux-raiſin.*
M. Nully, *rue Ste. Claire.*
} *Avocats Conſult.*

M. Albenque, Avocat, Feudiſte, *à l'Hôtel St. Jean.*

COLLÉGES.

COLLÉGE DE L'ESQUILLE.

CE Collége, dirigé par les Péres de la doctrine Chrétienne, fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui donnerent le titre de Collége de la Ville, & le doterent d'une ſomme de 4000 liv. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres. Ces revenus ſervent à l'en-

tretien des Supérieurs, Profeſſeurs & Régens, prépoſés pour l'enſeignement de la jeuneſſe. La Ville a fondé dans ce Collége des Prix en Livres, pour être diſtribués aux écoliers des différentes Claſſes, qui ſe ſeront diſtingués pendant leur année d'étude : outre la diſtribution générale qui ſe fait à la fin de l'année Claſſique, il y en a une particuliere pour chaque mois.

Le R. P. THERON, *Recteur.*

Il y a dans ce Collége une Penſion très-nombreuſe, dont le R. P. Dangeron eſt *Principal.*

Les ſix places gratuites, fondées dans le Collége de St. Girons, en 1429, par M. Balagué, pour ſix jeunes Ecoliers, natifs de la même Ville, ont été réunies au Collége de l'Eſquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans, & l'année claſſique eſt de dix mois.

COLLÉGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collége remonte au régne de Henri II, qui en ordonna l'établiſſement en 1555 : il avoit autrefois le titre de *Collége de Toulouſe* ; mais il a changé de nom, depuis que l'enſeignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Adminiſtrateurs aſſiſtent à la diſtribution des Prix que le Collége a fondés, pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a auſſi un Penſionnat fort nombreux.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

Monſeigneur L'ARCHEVEQUE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
Deux de MM. les CAPITOULS.

M. de Faget Avocat, ancien Capitoul, *Place-Mage.*

M. l'Abbé Legris, *Principal.*

M. Delaporte, anc. Cap., Tréſorier, *rue S. Sernin.*

M. Marmond, Secrétaire, *rue de la Pomme.*

COLLÉGES
DE BOURSIERS,

Dont la Diſcipline appartient à M. le Doyen du Parlement, & à M. l'Ancien des Conſeillers Clercs.

CES différens Colléges ont été fondés pour l'entretien des jeunes gens de la Ville ou de pluſieurs Provinces, dont les Parens n'ont pas aſſez de fortune pour fournir aux fraix de leurs Etudes.

COLLÉGE DE St. RAYMOND.

ST. Raymond, Chanoine de S. Sernin, fonda cette Maiſon pour l'entretien de trente Pauvres : elle fut enſuite érigée en Collége. Depuis la perte des papiers de la Fondation, il n'y a que 8 Bourſiers & 2 Prêtres.

COLLÉGE DE NARBONNE.

CE Collége fut fondé en 1341 par l'Archevêque d'Aix, pour 2 Bourſiers & 2 Prêtres.

Le Recteur de l'Univerſité nomme aux places de Bourſier.

COLLÉGE DE St. MARTIAL.

LE Pape Innocent VI, après avoir été Professeur dans Toulouse, fonda, en 1359 ce Collége, & le dota de fonds considérables, pour l'entretien de 20 étudians en Droit, dont 4 du Diocèse de Toulouse, & 6 de celui de Limoges. Il voulut que les 10 autres fussent pris indistinctement dans le Royaume. Il établit de plus 4 places de Prêtre perpétuel.

On y a réuni depuis, les 24 places du Collége de S. Nicolas de Pellegry, de la Ville de Caors. Les Boursiers réunis nomment aux Places vacantes.

OFFFICIERS DU COLLÉGE.

M. Fontas, Avocat, Régisseur & Trésorier, *près Stes. Carbes.*
M. Saurine, Notaire, *rue du Sénéchal.*
M. Morel Procureur, pour les affaires au Parlement, *Place-Mage.*
M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, *rue du Taur.*

COLLÉGE DE MAGUELONE.

LE Cardinal Audoin, donna ses biens pour la dotation de ce Collége, & chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur testamentaire, d'accomplir le projet de cette fondation, qu'il fit pour 10 pauvres étudians en Droit, & pour un Prêtre, ce que ce dernier exécuta en 1370.

COLLÉGE DE PERIGORD.

LE Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collége. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376, Grégoire XI y mit la der-

nière main : il eſt compoſé de 20 Bourſiers, dont 10 étudians en Droit, 10 en Droit Canon, & de 4 Prêtres perpétuels.

Le Roi nomme aux places de ce Collége.

COLLÉGE DE Ste. CATHERINE.

CE Collége fut fondé en 1382, par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ſes biens & ſa Maiſon pour les 20 places de Bourſiers, & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

OFFICIERS DU COLLÉGE.

M. Corail, Notaire & Secrétaire, *rue Croix-Baragnon.*

M. Teſtory, Receveur, Tréſorier-général & Régiſſeur, *grand'rue Ste. Cathérine, Fauxbourg S. Michel.*

M. Blanc Procureur, pour les affaires au Parlement, *rue de l'arc des Carmes.*

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, *rue du Taur.*

COLLEGE DE MIREPOIX.

EN 1416 Guillaume Dupuy, Evêque de Mirepoix, fonda dans ce Collége 7 places pour des Séculiers, & une huitième pour un Prêtre.

M. Mauras, Prêtre perpétuel, *logé dans le Collége.*

M. Mauras Notaire, *rue Nazareth.*

COLLÉGE DE FOIX.

PIerre de Foix Cardinal, fonda ce Collége en 1457, pour 21 Etudians en Droit & pour 4 Prêtres. Il affecta ces pla-

ces aux Pays du Domaine de la Maiſon de Foix ; ſçavoir, 3 au Comté de Foix, & à la Ville de Pamiers ; 5 au Diocèſe de Leſcar ; 3 au Diocèſe d'Oleron ; 1 au Diocèſe d'Acqs ; 2 au Diocèſe de Tarbes ; 1 au Comté de Nebouzan ; 1 au Comté de Caſtelbou, ou à la Vallée d'Andorre ; 2 au Vicomté de Narbonne, de Villemur & de Lautrec ; & 6 à tout autre Pays indiſtinctement.

Des vues de reforme engagerent le feu Roi à faire ſuſpendre le remplacement des Bourſiers : Ils ont été retablis par Lettres Patentes du mois de Janvier 1781. Les 4 Prêtres ont été ſupprimés & remplacés par un pareil nombre d'Etudians ; enſorte que ceux-ci ſeront au nombre de 25, dont 2 auront la liberté d'étudier en Théologie.

Les ſix Places ubiquiſtes ſont reſervées au ſeul reſſort du Parlement de Toulouſe. Les Aſpirans doivent avoir fait deux ans de Philoſophie, & jouiront des Bourſes pendant cinq ans. Le Collége fournit les fraix de l'Inſcription & des Grades, juſqu'à celui de Docteur, pour ceux qui veulent le prendre. Les Bourſiers reçus Avocats, aſſiſteront aux Audiences du Sénéchal & du Préſidial. Les Juriſtes ſeront logés, nourris, & ſoignés en ſanté & en maladie dans le Collége. Les Théologiens ſeront placés dans le Séminaire de Toulouſe qui ſera indiqué par leur Evêque, & les penſions ſeront payées par le Collége.

Il a été établi à la tête du Collége, un Maître & un Sous Maître laïcs, pour veiller ſur les mœurs & ſur les études : un Maître & un Sous-Maître Eccléſiaſtiques, pour acquitter les Fondations, & pour inſtruction réligieuſe des Bourſiers.

L'adminiſtration eſt confiée à un Bu-

reau, composé du Recteur de l'Université, qui en est le Président; du Professeur du Droit Français; d'un Docteur Aggrégé; de deux Avocats choisis dans les 30 plus anciens; des deux Maîtres du Collége, & de deux Boursiers; d'un Receveur & du Secrétaire. Il est loisible à M. le Premier Président du Parlement, ou à celui qui préside en son absence, & à M. le Procureur Général, d'assister à toutes les Assemblées du Bureau.

Le Roi s'est réservé la nomination aux places de Boursiers, conformément à l'acte primitif de la Fondation.

Ceux qui pour la premiere fois ont été nommés par le Roi, sont, pour les Laïques

M. Vacquier de Prouhe, Avocat en Parl.
M. Dastugue, Avocat en Parlement.

Et pour les Ecclésiastiques

M. l'Abbé Cornac, aîné.
M. l'Abbé Cayre de Mirabel.

OFFICIERS DU COLLÉGE.

M. de Laporte, *Receveur.*
M. Vidal, Notaire, *Secrétaire.*

COLLÉGE DE SECONDAT.

JAcques de Secondat, Chanoine de St. Etienne, & Grand Vicaire du Cardinal de Médon, fonda en 1514, dans ce Collége, 5 places pour des étudians en Théologie, & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont, *Prieur perpétuel.*

BIBLIOTHÉQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGÉ.

LA Bibliothéque du Clergé, quoique très-récemment fondée, mérite d'occuper le premier rang parmi celles de la Ville, tant par le choix & le nombre des volumes, que par l'étendue, la magnificence & la clarté de la Salle.

Feu M. l'Abbé d'Héliot, Abbé du Perai-neuf, & Profeſſeur des Libertés de l'Egliſe Gallicane, dans l'Univerſité de Toulouſe, donna par ſon Teſtament tous ſes Livres, pour ſervir à l'utilité publique. Cette Bibliothéque a été conſidérablement augmentée, par les libéralités de M. l'Archevêque, du Clergé, & du Chapître de S. Etienne.

Elle eſt ouverte le Lundi, Merc. & Vend.

M. Barrau, *Bibliothécaire.*

M. Laſſerre, Sous-Bibliothécaire.

BIBLIOTHÉQUE *DES CORDELIERS.*

Jean-George GARAUD, Sgnr. de Doneville, Préſident à Mortier du Parlem. de Toul. légua ſa Bibliothéque en 1684 aux P. Cordeliers de la grande Obſervance, connus depuis leur Reforme, ſous le nom de FF. Mineurs Conventuels, à condition que les Jeunes Etudians en Droit ou

en Théologie, qui auroient une atteſtation de leurs Profeſſeurs, pourroient y aller étudier deux fois la ſemaine. Et afin de rendre ſon bienfait durable, il aſſigna pour l'entretien & achat des Livres, un Contrat de 152 liv. de rente. Cette Bibliothéque s'accroît de jour en jour, par la ſage économie de ceux à qui elle eſt confiée. Elle eſt ouverte le mardi, Jeudi & Samedi.

Le R. P. Lagarde, *Bibliothécaire.*

Il y a encore dans le même Couvent une autre Bibliothéque, uniquement deſtinée à l'uſage des Réligieux, & qu'ils ont l'honnetêté de laiſſer voir aux Curieux Le local eſt vaſte. Tous les Livres, attachés avec des chaînes de fer, repoſent ſur des pupîtres, au devant deſquels ſont placés des bancs, pour la commodité des Lecteurs.

On lit ſur la porte de cette Bibliothéque, une Bulle d'Innocent X, datée de l'an 1658, par laquelle ce Pape enjoint, ſous peine d'excommunication, au Supérieur de la Maiſon, d'empêcher qu'on ne détâche, & qu'on n'emporte aucun deſd. Livres, ſous aucun prétexte; & lui défend en outre, d'y laiſſer entrer plus de 4 perſonnes à la fois.

Cette précaution d'enchaîner ainſi les Livres, vient ſans doute du X ou XIeme. Siécle. M. l'Abbé de Fleury rapporte que dans ce tems, cent volumes formoient une Bibliothéque fort conſidérable, & que les Livres étoient ſi rares, que dans le petit nombre de Monaſtéres qui avoient les moyens de s'en procurer, on avoit la ſage précaution de les enchaîner.

BIBLIOTHÉQUE DE S. ROME.

Cette Bibliothéque, fondée en 1705, fut donnée aux PP. Doctrinaires de la Maison de S. Rome, par M. de Berthier, Evêque de Rieux. Elle eſt fournie en excellens Livres anciens, & ſur-tout en Péres de l'Egliſe, dont les éditions ſont rares & très-recherchées.

Le R. P. Caſtaing, *Bibliothécaire.*

COMMUNAUTÉS
DE RELIGIEUX,
Rangées par date de leur fondation.

DOMINICAINS.

LEs Dominicains ou Frères Prêcheurs, furent fondés en 1216 par Dominique de Guſman, Chanoine d'Oſma.

CORDELIERS, en 1222.
BERNARDINS, en 1228.
GRANDS CARMES, en 1260.
PERES DE LA MERCI, en 1272.
BEQUINS, *ou* TIERÇAIRES, en 1287
Grands AUGUSTINS, en 1310.
TRINITAIRES, en 1362.
RECOLETS, en 1481.
MINIMES, en 1503.
CHARTREUX, en 1569.
FF. CONVENTUELS du Salin, en 1580

CAPUCINS, en 1581.

FONDATION.

Demoiſelle Antoinette Pradettes nomma par ſon Teſtament ſon frère, qui étoit Gardien de Toulouſe, pour ſon exécuteur Teſtamentaire, à la charge par lui, d'employer les revenus d'une Maiſon ſituée Place de la Pierre, à marier des pauvres filles, & à payer l'apprentiſſage de quelques jeunes garçons. Tous les Gardiens ſes ſucceſſeurs, ont le même droit.

FEUILLANS, en 1590.

DOCTRINAIRES en 1604.

CARMES DÉCHAUSSÉS, en 1622.

PETTITS AUGUSTINS, en 1650.

COMMUNAUTÉS DE FILLES.

ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.

CEtte Abbaye fut fondée en 1152, & ſuit la règle de Citeaux.

ABBAYE DE S. SERNIN, en 1330.

ABB. DE S. PANTALEON, en 1350.

REL. de Ste. CLAIRE du Salin, 1386.

Ste. CLAIRE de la Porte, en 1464.

LA MAGDELAINE, en 1516.

FEUILLANTINES, en 1559.

SAINTE CATHÉRINE, en

SAINTE URSULE, en 1610.

TIERCERETTES, en 1610.

CARMELITES, en 1616.

MALTAISES, en 1259.
NOTRE-DAME, en
LA VISITATION, en 1647.
LE REFUGE, en 1634.

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

La bienfaiſance de Mad. de Monlevrier appella ces Dames, & les fonda en 1657, pour le ſervice des pauvres de l'Hôtel-Dieu, d'où elles ſe retirerent, pour former une Communauté de Religieuſes, qui ſoignent un certain nombre de filles malades.

M. Gaugiran, Médecin, *rue S. Urſule.*
M. Fauré, Chir. *rue des Pénitens Gris.*

FILLES DU BON PASTEUR.

Ces Pauvres Filles tirent une partie de leur ſubſiſtance de la charité des Fidelles. Elles font admirablement bien toute ſorte d'Ouvrages en Fleurs artificielles.

MAISONS D'ÉDUCATION
POUR LES DEMOISELLES.

DAMES DE FOURQUEVAUX.

C'EST une aſſociation de pluſieurs Demoiſelles, qui conſacrent leur vie à faire l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de 8 ans, juſqu'à 15. Il y a ordinairement dans cette Maiſon 80 Penſionnaires, diviſées par quartiers, & par âge.

Mademoiſelle PAVIE DE FOURQUEVAUX, eſt à la tête de cette Maiſon.

DAMES NOIRES.

JOſeph de Montpezat de Carbon, fonda en 1687, la Maiſon des Dames Noires, que la Ville penſionne pour tenir des Ecoles publiques d'éducation.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

M. Mercadier fonda cette maiſon, en 1673, à l'inſtar des Dames Noires.

DAMES D'ANDOIN.

Mad. Dandoin fonda cette Maiſon en 1628, pour ſervir de retraite à 12 veuves qui vivent des revenus de la Fondation; elles ſervent les pauvres, & apprennent la coûture aux jeunes filles.

EGLISES PARTICULIERES.

CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

BAILES.

M. Parra Avocat, *rue Nazareth.*
M. Barrau, Chirurgien, *près du Salin.*

MM. les Bayles nomment aux 7 places de Conſorciſte, & font autoriſer leur choix par 6 Bourgeois Notables du quartier.

CHAPELLE DE NAZARETH.

M. de Cucſac, Conſ. au Parl. } *Grands*
M. Berger, Avocat. } *Bayles.*
M. Mauras, Notaire. }

PETITS BAILES.

Le ſieur Deſchamps, Jaugeur.
Le ſieur Piſan, Maître Cordonnier.

Les grands & petits Bailes nomment alternativement aux places de Prêtres Conſorciſtes.

L'Obit de la Terraſſe eſt affecté aux 5 premières places d'Obituaire.

Il y a pluſieurs Obits attachés à cette Egliſe, qui peuvent être donnés à des externes, tel que celui de Raymonde Guiraude, dont M. Berger eſt en poſſeſſion, & qui eſt à la nomination des petits Bailes.

L'Obit de Jean Sarda, celui de Jeanne-Michaële, dont Me. Vignes Colomiers eſt pourvu, ſont à la nomination des Gr. Bailes.

La famille de Couſſe nomme à ceux de Jean Latomy & d'Andrée Raynaude.

M. Darbon eſt Patron de l'Obit de Me. Claude Davizard.

L'Obit de Jean de Boëri.

La famille de Caſtelnau nomme à celui de MM. Claude & Michel de Vabres.

Les Demoiſelles Comin ſœurs ont le droit de nommer pendant leur vie, conjointement avec M. le Curé de S. Etienne, à l'Obit fondé par le ſieur Comin, leur frère. Ce Patronage appartiendra, après la mort de ces Demoiſelles, à la Communauté des Chirurgiens. M. Carriere, premier Prêtre Conſorciſte, en eſt pourvu.

Il y a encore ſept Chapelles particulières; ſçavoir, S. Quentin, S. Géraud, Ste. Barbe, S. Julien, S. Aubin, S. Sauveur, & Ste. Cathérine.

PÉNITENS BLANCS.

Furent fondés en 1287, par une Bulle du Pape Nicolas XIV.

Cette Compagnie a près de 300 liv. de rentes attachées à l'Aumônerie, ſans à ce comprendre les quêtes journalieres qui ſe font dans la Chapelle.

Aumôniers chargés de la distribution.

M. Portes, Greffier au Parlement.
M. Delrieu, Bourgeois.
M. Cloupet, Négociant.
M. Bergés cadet, Négociant.

Les *PÉNITENS NOIRS*, en 1576.

M. Baras, *Tréſorier de l'Œuvre*, pour les Paroiſſes de S. Etienne, la Dalbade, S. Nicolas & S. Michel.

Les *PÉNITENS BLEUS*, en 1576.

M. Lautar, logé Place Mage, *Tréſorier des Pauvres*, pour les Paroiſſes de S. Sernin, du Taur & de S. Pierre. Cette Compagnie paye en outre un Médecin & un Chirurgien pour ſoigner les Pauvres.

Les *PÉNITENS GRIS*, en 1577.

M. Antoine Loude, *rue de la Baruthe*, Tréſorier de la Fondation de M Dupon, dont les revenus ſont employés à marier des filles pauvres, & à placer des garçons en apprentiſſage.

Aumôniers des Pauvres.

M. Couderc Pere, *rue de la Pomme.*
M. Lapeyre jeune, *idem.*

LA CONFRÈRIE ROYALE
ET IMPÉRIALE DES PÉLÉRINS
Fut inſtituée en 814, par Charlemagne.

HOPITAUX.

HÔTEL-DIEU ST JACQUES.

CEtte Maiſon, dont l'Inſtitution honore l'humanité, fondée en 1225, mérite d'être placée au rang des premiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordi-

nairement plus de 300 Malades, & 500 Enfans trouvés, qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes. Cet Hôpital eſt ſervi par les Filles de la Charité, appellées *Sœurs griſes*, fondées par S. Vincent de Paule.

L'édifice eſt très-vaſte, les ſalles bien aërées, & les lits proprement garnis. Il y a deux Salles particulières pour des Incurables, où 42 perſonnes des deux Sexes, ſont nourries & entretenues bourgeoiſement. Ces infirmes travaillent à toute ſorte d'ouvrages, & s'occupent particuliérement à élever des Sérins.

Suivant les dernieres Lettres-Patentes, du 30 Avril 1779, enregiſtrées au Parlement le 21 Mai ſuivant, le nombre des Adminiſtrateurs doit être fixé à vingt-quatre; & tous prennent ſéance dans les Aſſemblées générales & particuliéres, ſans diſtinction d'état ni de perſonne, après le Tréſorier en place, & les 4 Avocats au Parl. qui ſont le Conſeil de la Maiſon.

CHEFS DE L'ADMINISTRATION.

M. L'ARCHEVÊQUE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT.
MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN du P.
MM. les DOYEN & SOUS-DOYEN des Conſeillers Clercs.
M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.
MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.
M. le JUGE-MAGE.
MM. les CAPITOULS.

TRESORIER.

M. D'OLIVE, Chanoine de S. Sernin.

AVOCATS au Parl. ſervant de Conſeil

M. Ricard, *rue Vieux Raiſin.*
M. Faget, *près la Place-Mage.*

M. Delort, *rue du Canard.*
M. Laviguerie, *près la Porte Montgail.*

DIRECTEURS-Intendans-Adminiſtrat.

MESSIEURS

l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sern.
Lafue, Av. au Parl. anc. Capitoul.
Daunaſſans, ancien Capitoul.
Loubayſſin, Avocat au Parlement.
l'Abbé de Lamée, Chan. de S. Sernin.
Prevôt, Avocat au Parl. anc. Capitoul.
l'Abbé Druille Deliſle, Gr. Ch. de S. Et.
Gounon Loubens, ancien Capitoul.
Belot, Avocat au Parl. *Syndic.*
Perez, Avocat au Parl.
l'Abbé de Barbazan, Archid. & Chanoine de S. Etienne.
Joulia, ancien Capitoul.
Gouazé, Prof en Droit, ancien Cap.
l'Abbé Delhiot, Ch. de S. Etienne.
Meyran, Négociant.
Cabanes, Avocat au Parlement.
l'Abbé Deſpanez, Chan. de S. Etienne.
Bentabole, ancien Négociant.
l'Abbé de Malaret, Prevôt de S. Etien.
le Marquis de Thezan.
de Coudougnan, Conſ. au Parlement.
Chauliac, Capitoul.
Caze ainé, Négociant.
de Nicolas, Conſ. Honor. au Parlem.
Merle, Avocat au Parlement.

DIRECTEURS,

ADMINISTRATEURS HONORAIRES.

MESSIEURS

l'Abbé de Lafon, Sécondat.
Combes ainé, Négociant.
l'Abbé de Rey, Conſ. au Parlement.
Cucſac, Av. au Parlement.
l'Abbé Quinquiry, Prébendier de S. Et.

Cinq PRETRES Chapelains.

MM. Izarn, Ramel, } *Chap. de la Fond.*
Laporte, Boudou, } *de LANTA.*
Soulery, *Chapelain des Incurables.*

Dubernard, Prof. } *Médecins ordinaires*
Brunet, }

Perpeſſac, *Médecin Honoraire.*

Frizac, *Intendant de Chirurgie.*

Lahens, *Intendant de Pharmacie.*

Fabré Proc. au Parl. *& de l'Hôtel.*

Biros, *Notaire & Secrétaire.*

Dufour, *Contrôleur.*

Soubes, *Commis à la Recette, à l'Hôtel.*

Viguerie, *Chirurgien Major*, } *logés*
Boſc, *Premier Garçon.* } *dans*
Roujan, *ſecond Garçon.* } *l'Hôtel.*

24 Sœurs de Saint Vincent de Paule.

La Demoiſelle MASCARENS, Veuve Batandié, Gouvernante du Quartier neuf.

Il y a tous les ans 4 Aſſemblées générales : ſçavoir, le 1 de Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dimanche du mois de Mai, & le 16 du mois d'Août.

Les Aſſemblées particulières ſont fixées au lundi de chaque Quinzaine. Les Commiſſions, lorſque le cas le requiert.

HOPITAL GÉNÉRAL
DE LA GRAVE,
Sous l'invocation de Saint Joſeph.

CEt Hôpital entretient & nourrit ordinairement près de 2500 perſonnes, de tout âge, dont 1200 Enfans trouvés. Il a le privilége de donner la Maîtriſe à tous les Artiſans qui ont travaillé à ſon ſervice

pendant 6 années consécutives, à la charge, par ces Ouvriers, d'enseigner leur Métier aux enfans de cette Maison, qui est servie par des Demoiselles libres. On y fait, pour le Public, toute sorte d'ouvrages, principalement la broderie & les bas de coton.

CHEFS DE DIRECTION.

M. L'ARCHEVEQUE.
M. le PREMIER PRÉSIDENT.
M. le DOYEN du Parlement.
M. le Doyen des Conseillers Clercs.
M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL.
MM. les AVOCATS-GÉNÉRAUX.

DIRECTEURS SEMAINIERS.

MESSIEURS

l'Abbé Costos, Préb. de S. Et. *Doyen.*
Courdurier, Avocat.
Bertrand de Saint Léonard, Ecuyer.
Bouttes, Avocat.
Agede, Ecuyer.
l'Abbé de Catellan, Chan. de S. Sernin.
Pagés, Négociant.
Laporte, Avocat.
Turle Larbrepin, Aggrégé.
Crozes, rue Maletache.
l'Abbé Daldeguier, Archid. de S. Et.
Perez, Tréf. de France.
Teynier, ancien Capitoul.
Moncassin, ancien Capitoul.
Boubée, Avocat.
Pujou, Ecuyer, à Tounis.
Perez, Conseiller au Parlement.
de Maran, Ecuyer, Place S. Etienne.
le Commandeur de Mongey.
Monsinat, Avocat.
Esquirol, Négociant, ancien Prieur.

Bertrand aîné, Négociant.
l'Abbé de Vicques, Chan. de S. Etien.
le Chevalier Daguin.
Aymar Avocat, } *Directeurs Honor.*
Brian, Prof. en Dr. }
Refregier, *Inſpecteur.*
Aymar, } *Syndics.*
Laporte, }

4 CHAPELAINS.

M. Depeyre, *Médecin.*
M. Larey, *Chirurgien.*
M. Campmas, *Notaire-Secrétaire.*
M. Fronton, *Econome*, logé dans l'Hôp.
Le Bureau de Direction s'aſſemble le Mardi de chaque Semaine.

Outre ces Aſſemblées particulières, il y en a 4 générales, fixées aux Dimanches après les *Quatre Tems*, où aſſiſtent les Chefs de la Direction; un Député du Ch. S. Etienne; un de S. Sernin; M. le Juge-Mage, & tous les Capitouls, dont deux nommés par l'Hôpital, ont le droit d'aſſiſter aux Aſſemb. parti. & d'y délibérer.

ORPHÉLINES.

Cette Maiſon fut fondée en 1621 pour des pauvres filles, qui ont eu le malheur de perdre leurs parens: elle eſt régie par une Société de Demoiſelles qui veillent à leur éducation, & qui les dirigent dans leur travail.

FRERES Cordonniers & Tailleurs.

En 1653 Gabriel de Ciron, Chanoine de S. Etienne, forma la Communauté ſéculière des Frères Cordonniers, qui vivent du produit de leur travail, ſous la direction d'un Chef. A leur exemple il s'en forma une ſeconde de Frères Tailleurs: ils portent les uns & les autres un habit noir, & un collet blanc, & méritent la confiance du public, par leur exactitude & leur probité.

LES XIII. PARLEMENS DE FRANCE; leur Province; la Ville de leur réſidence; les Rois qui les ont créés; l'année; avec le nom du Premier Préſident, & celui du Procureur-Général.

Parlemens.	*Séant à*	*Inſtitué par*	*depuis*	*Pr. Préſidens.*	*Pr. Généraux*
Iſle de France.	PARIS.	PHIL. *le Bel.*	1302	D'ALIGRE.	Joly de Fleu.
Languedoc.	TOULOUSE.	CHARLES VI.	1302	NIQUET.	de Noé.
Dauphiné.	Grenoble.	CHARLE VII.	1435	de Berulle.	de Moydieu.
Périgord.	Bordeaux.	LOUIS XI.	1462	le Berthon.	de Dudon.
Bourgogne.	Dijon.	CHARL. VIII.	1494	de S. Seine.	de Perrard.
Normandie.	Rouen.	LOUIS XII.	1499	Montholon.	de Belbeuf.
Provence.	Aix.	LOUIS XII.	1501	Delatour.	de Caſtillon.
Brétagne.	Rennes.	HENRI II.	1553	de Catuclan.	de Chalotais.
Béarn.	Pau.	LOUIS XIII.	1621	de Lacaze.	de Bordnave.
P. Meſſin.	Metz.	LOUIS XIII.	1633	de Chifflet.	Lançone.
Fr. Comté.	Bezançon.	LOUIS XIV.	1674	de Grosbois.	Dorez.
Flandre.	Douay.	LOUIS XIV.	1686	de Calonne.	Caſtéel.
Lorraine.	Nancy.	LOUIS XVI.	1775	Cœurderoi.	Vigneron.

PREMIERS PRÉSIDENS *DU PARLEMENT* DE TOULOUSE,

Depuis ſon Etabliſſement.

MESSIRES

4	Juin	1444	Ainard de Bletterens.
12	Novem	1449	Jacques Maux.
3	Décem	1453	Pierre Varnier.
10	Mars.	1465	Henri Marlé.
11	Févr.	1467	Louis Lavernade.
23	Déc.	1472	Bernard Lauret.
31	Août	1495	Jean de Sarrat.
31	Juillet	1504	Nicolas de S. Pierre.
4	Août.	1505	Jacques de Minut.
31	Mai	1509	Pierre de S. André.
27	Novem	1536	Jean de Bertrandy.
7	Mars	1538	Jean de Manſencal.
14	Janvie	1562	N. d'Affis.
1	Septem	1581	Jean-Etienne Duranty.
17	Juillet	1597	Duffaur de S. Jory.
30	Juin	1602	Nicolas de Verdun.
21	Juillet	1611	François de Clary.
3	Décem	1615	Gilis Lemazurier.
19	Juin	1632	Jean de Bertier.
21	Juillet	1653	Gaſpard de Fieubet.
16	Juillet	1687	Alexandre Morant.
17	Novem	1710	François de Bertier.
14	Août	1722	Gaſpard de Maniban.
14	Novem	1762	François de Baſtard.
9	Décem	1769	L. Drouin de Vaudeuil.
14	Novem	1770	Joſeph de NIQUET.

PARLEMENT.

APRÉS les différentes variations qu'avoit éprouvées le Parlement de Toulouſe, le Roi Philippe le Bel, le rendit ſédentaire en 1302, & voulut lui-même en faire l'ouverture le 10 Janvier même année.

Il partit du Château Narbonnois, où il logeoit, accompagné des Princes & Seigneurs de la Cour, avec leſquels il ſe rendit à un Sallon de charpente, que la Ville avoit fait conſtruire dans la place de St. Etienne, pour y tenir le Parlement, il étoit vêtu d'une Robe de douze aulnes de Drap d'or friſé, ſur un fond rouge, broché de ſoie violette, parſemé de Fleurs-de-lys d'or, & fourrée d'hermine.

Le Roi étant entré dans le Sallon, monta ſur ſon Trône, & ceux qui avoient droit de s'aſſeoir, prirent les places qui leur étoient deſtinées. Enſuite le Roi dit, que le Peuple du pays de Languedoc l'ayant humblement ſupplié d'établir un Parlement perpétuel dans la ville de Toulouſe, il avoit conſenti à ſes demandes,

aux conditions inſérées dans les Lettres d'érection, deſquelles il commanda qu'on fît la lecture.

Le Chancelier s'étant levé, & ayant fait une profonde réverence au Roi, fit une harangue fort éloquente, après laquelle il donna à lire les Lettres-Patentes au Grand-Secrétaire de la Chancellerie, puis il lui remit le Tableau où étoient écrits les noms de ceux qui devoient compoſer le Parlement de Toulouſe.

Le Secrétaire les ayant lues tout haut, le Roi fit dire à ces Officiers de s'approcher, & ils reçurent, des mains des Héraults, leurs Habits de cérémonie.

On donna aux Préſidens des Manteaux d'écarlate, fourrés d'hermine, des Bonnets de drap de ſoie, bordés d'un cercle ou tiſſu d'or; des Robes de pourpre violettes, fourrées d'hermine.

Les Conſeillers Clercs furent revêtus de Manteaux de pourpre violette, étroits par le haut, où il n'y avoit d'ouverture qu'aux endroits de mettre la tête & les bras: leur Soutane étoit d'écarlate, & les Chaperons auſſi.

Les Conſeillers Laïcs eurent des Robes rouges, avec des paremens violets, & une eſpèce de Soutane de ſoie violette par-deſſous la Robe, avec des Chaperons d'écarlate, doublés d'hermine.

Le Procureur du Roi étoit vêtu comme les Conſeillers Laïcs.

Le Greffier portoit une Robe diſtinguée par des bandes d'écarlate & d'hermine.

Tous ces Officiers ainſi vêtus, prêterent le ſerment au Roi, ayant les deux

mains sur les Evangiles, écrits en lettres d'or.

Après la prestation des sermens, le Chancelier fit passer les Magistrats dans les siéges qui leur étoient destinés, & le Roi leur fit connoître en quoi consistoit leur devoir, par un discours très-éloquent, dont le texte étoit :

Erudimini, vos qui judicatis terram.

Ce discours fini, les Hérault congédierent l'assemblée par le cri accoutumé.

Quelques jours après le Parlement commença ses Séances dans le Château Narbonnois, que le Roi lui donna pour y rendre la justice.

Par la suite des tems ce même Parlement fut transféré & créé de nouveau par différens Rois : il fut uni en 1454 au Parlement de Paris. La Déclaration donnée à Melun par Charles VII, porte « que » les Présidens & Conseillers de chacun » des Parlemens de Paris & de Toulouse, » doivent être tenus & réputés uns, & » recueillir & honorer les uns & les au» tres, comme faisant tous un Parlement, » sans souffrir pour cause des limites d'i» ceux Parlemens, avoir entr'eux aucune » différence. »

Son ressort étoit très-étendu ; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis depuis, l'on démembra de celui de Toulouse plusieurs Sénéchaussées, pour former le ressort de ces deux Parlemens : il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchaussées & Présidiaux dont suit la note.

SÉNÉCHAUSSÉES *ET PRÉSIDIAUX.*

AUCH, de Gaſcogne :
BEZIERS, du Languedoc:
CAORS, du Quercy :
CARCASSONNE, du Languedoc:
CASTELNAUDARRY, *idem* :
LECTOURE, de Gaſcogne :
LIMOUX, du Languedoc :
MONTAUBAN, de Guienne:
MONTPELLIER, du Languedoc:
NÎMES, *idem.*
PAMIERS, de Foix :
PUY (le) du Limouſin :
RHODEZ, de Guienne:
TOULOUSE, du Languedoc :
VILLEFRANCHE, du Rouergue.

SÉNÉCHAUSSÉES, *ſans Préſidial.*

ANNONAY, Province du Vivarais.
CASTRES, du Languedoc.
FIGEAC, du Quercy.
GOURDON, de Gaſcogne.
LAUZERTE, de Guienne.
L'ISLE-JOURDAIN, *idem.*
MARTEL, du Lang. & de la Guienne.
TARBE, de Gaſcogne:
VILLENEUVE de BERG, Langued.

JURISDICTIONS CONSULAIRES *Dépendantes du Reſſort.*

MONTAUBAN, du Quercy :
MONTPELLIER, du Languedoc:
TOULOUSE, *idem.*

SENÉCHAUSSÉE DUCALE.

Uzés. , , , , , *Languedoc.*

La Sénéchauſſée Ducale de Joyeuſe eſt ſupprimée, & reſſortit à Nîmes.

BAILLIAGES DUCAUX.

Fleury. , , , , *Languedoc.*
Antin. , , , , , *Guienne.*

Le Bailliage de Maruejols *reſſortit au Sénéchal de Nîmes. Celui de* Millau, *au Sénéchal de Villefranche ; & celui de la* Pluma, *au Sénéchal de Lectoure.*

SIÉGES D'APPEAUX.

Alais. , , , , , *Languedoc.*
Caraman. , , , *Languedoc.*
Puivert. , , , , *Languedoc.*
S. Felix de Caraman. *Guienne.*
Oſſun. , , , , , *Guienne.*

AMIRAUTÉS.

Aigueſmortes. , , *Languedoc.*
Narbonne. , , , *Languedoc.*
Cette. , , , , , *Languedoc.*
Agde. , , , , , *Languedoc.*

MAITRISES des *EAUX & FORESTS.*

Toulouſe. , , , *Languedoc.*
Caſtelnaudarry. , *Languedoc.*
Quillan. , , , , *Languedoc.*
Pamiers. , , , , *Foix.*
S. Gaudens. , , , *Guienne.*
Caſtres. , , , , *Languedoc.*
Rhodez. , , , , *Guienne.*
L'Iſle-Jourdain. , *Guienne.*
Montpellier. , , , *Languedoc.*

COUR DU PARLEMENT.

PRÉSIDENS,

MESSIRES

1770 ANTOINE-JOSEPH DE NIQUET, Premier Préſident, *à l'Hôtel du Premier Préſident.*
1759 De Senaux, *près la Bourſe.*
1759 Boyer de Sauveterre, *à Stes. Carbes*
1769 De Sapte du Puget, *rue Jouxaygues.*
1755 De Mengaud, Baron de Lahage, *place Perchepinte.*

PRÉSIDENS HONORAIRES.

1738 D'Aignan, Baron d'Orbeſſan, *Pl. Mage.*
1753 Le Marquis de Pegueiroles, *rue des Pénitens Bleus.*

CHEVALIERS D'HONNEUR.

MESSIRES

1739 De Comere, *rue de la Pomme.*
1743 De Marmieſſe, *pl. Saintes-Carbes.*

CONSEILLERS D'HONNEUR.

M. l'Archevêque de Toulouſe, *Conſ. né.*
1733 M. de Cambon, Ev. de Mirepoix.
1758 M. Lefranc de Pompignan.

CONSEILLERS CLERCS.

MESSIEURS

1750 De Barrés, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egliſe de Beziers, *rue des Balances.*

1752 De Dupin, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Alais, *aux Carmes Déchaussés.*

1752 De Carrere, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Agde, *Place-Mage.*

CONSEILLERS LAIS.

MESSIEURS

1718 De Boyer Drudas, Doyen, *à Stes. Carbes.*

1727 De Cassan-Clairac, Sous-Doyen, *rue Tolosane.*

1732 De Coudougnan, *près la p. du Sal.*

1736 De Miramont, *rue des Couteliers.*

1738 De Bardy, *rue Tolosane.*

1743 De Blanc, *rue de la Croix-Barag.*

1743 De Lamote, *Cloître St. Etienne.*

1743 Dufaur, Comte de Pibrac, Seigneur & Baron de Marsa, *rue Nazareth.*

1743 De Gilede-Pressac, *rue du Vieux Raisin.*

1745 De Reynal, *rue Velane.*

1747 De Duregne, *rue Balestriere.*

1748 De Cucsac, *rue Nazareth.*

1751 De Montegut, *rue du Crucifix.*

1753 Cassand de Glatens, *rue Merlane.*

1753 Baron de Monbel, *rue du Temple.*

1753 De Ginestet, *place Saintes Carbes.*

1755 d'Azemar de Castelferrus, *rue des Tegneres.*

1755 De Cassagneau de Saint-Felix, Seigneur Descalquens, Pechbonieu, Montberon, & autres Places, *pl. Rouaix.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

MESSSIEURS

1720 De Palaminy, *aux Pourpointiers.*

1726 De Courtois, *place Stes. Carbes.*
1727 Dalbis, *rue Montgaillard.*
1730 De Mauran, *place St. Etienne.*
1731 De Papus, *place Mage.*
1733 De Laſſalle, *rue S. Ant. du Salin.*
1740 De Vayſſe, Seigneur de S. Hilaire, Villeneuve, &c. *rue St. Remeſy.*
1743 De Boiſſet, *à la Perchepinte.*
1743 De Prats, Seigneur & Baron de Vieux, *près le puits des Auguſtins.*
1745 De Trenqualye, *rue Tolozane.*
1746 D'Heliot, *rue de la Pomme.*
1750 De Catellan de Caumont, *rue du Temple.*
1747 De Bernard de S. Jean, *r. V. Raiſin.*
1751 De Boutaric-Lafont-Vedelly, *à la Perchepinte.*
1752 De Barbara de Boiſſeſon, *rue des Balances.*

CHAMBRE TOURNELLE.

PRÉSIDENS.

MESSIRES

1775 Deſinnocends de Maurens, *place des Pénitens Blancs.*
1775 De Campiſtron, Marquis de Maniban, *rue Nazareth.*
1778 De Daſpe, Baron de Fourcés, *rue Nazareth.*
1779 De Cambon de la Baſtide, *place St. Etienne.*

De

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1739 De Montgazin, *rue Temponieres.*
1739 De Laſſus, Seigneur & Baron de

Labarthe, & de la Vallée de Neſtés, *rue des Coffres.*

1748 Delherm de Novital, *près Stes Car.*
1748 De Rafin, *place Perchepinte.*
1748 De Perés, *rue des Fleurs.*
1749 De Rey, *rue de la Magdelaine.*
1749 Le Marquis de Leſpinaſſe, *rue Ste. Claire.*
1750 Lenorment d'Ayſſene, *pl. du Salin.*
1751 De Vic, *Fauxbourg des Recolets.*
1751 Dalbis de Belbeze, *à Montgaillard.*
1755 Le Marquis de Portes, *pl. Mage.*
1757 Donaud de Mezerville, *place du Salin.*
1758 De Carbon, *à la Perchepinte.*
Dubourg de Rochemontés, *Place Saintes-Carbes.*
De Reymond de Mauriac, *rue Toloſane.*
De Bonhomme-Dupin, *rue du Cruc.*
De Rabaudy, *rue Toloſane.*

BUREAUX.

Premier Bureau.	*Second Bureau.*
MR Le Premier Préſident.	MR le Préſident de Senaux.
M de Boyer-Drudas Doyen.	M de Caſſan-Clairac, Sous-Doyen.
M de Coudougnan.	M de Miramont.
M de Lamote.	M de Bardy.
M de Reynal.	M de Blanc.
M de Cucſac.	M de Pibrac.
M l'Abbé de Barrés.	M de Gilede.
M de Montegut.	M Duregne.
M l'Ab. de Carrere.	M l'Abbé Dupin.
M Baron de Monbel	M de Caſſand-Glatens.
M d'Azemar.	M de Gineſtet.
M de Saint-Felix.	

PREMIERE CHAMBRE
Des Enquêtes.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1760 D'Aigueſvives, *rue place-Mage.*
1759 De Belloc de Laſſarrade, *rue St. Remeſy.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1758 De Balza de Firmy, *près les Carm.*
1758 De Lafont de Rouis, *place Saint Etienne.*
1758 De Guillermin, Seigneur & Baron de Seiſſes, *rue Nazareth.*
1759 De Segla, *rue Pharaon.*
1760 De Mourlens, *rue du Vieux-Raiſin.*
1760 D'Eſcalonne, *rue St. Remeſy.*
1761 De Miegeville, *place Royale.*
1761 De Poulhariés, Baron de Saboulies, Seigneur de Laréole & Ardiſzas, *rue Souque d'Albigés.*
1763 De Balza de Firmy, *Clerc, près les Carmes.*
1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*
1764 De Rey, *Cl., rue de la Magdelai.*
1766 Dubourg de Rochemontés, *place Saintes-Carbes.*
1767 De Bonhomme - Dupin, *rue du Crucifix.*
1767 Daignan, *rue Boulbonne.*
1767 De Larroquan, *rue de Huc-Vidal.*
1768 Daſſezat, *rue Toloſane.*
1768 De Capella, *aux Paradoux.*
1768 De Cambon *Cl.*, *place St. Etienne.*
1768 De Rigaud, *rue des Balances.*

1770 De Rochefort, *rue de Latomy.*
1771 Palhaſſe de Salgues, Chan. Théol. de l'Egliſe de Cahors, *rue Velane.*
1782 De Laréole, *rue Souque d'Albigés.*

DEUXIEME CHAMBRE
Des Enquêtes.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1756 Daguin, *rue du Temple.*
1766 Le Marquis de Fajac, *rue Nazar.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1759 Duroc de Maurous, Baron d'Orguel, *rue Vieux-Raiſin.*
1759 De David, *près St. Ant. du Salin.*
1760 D'Auſſaguel de Lasbordes, *à l'arc des Carmes.*
1760 Delong, *rue des Renforts.*
1761 De Lacoſte de Belcaſtel, *rue des Nobles.*
1762 De Vailhauſi, *rue Saintes Carbes.*
1763 De Reverſac de Celés, de Marſac, *rue Pharaon.*
1764 De Gaillard, *rue des Paradoux.*
1764 De Laſſus de Neſtier, *rue des Cof.*
1766 De Paraza, *rue Boulbonne.*
1766 De Reymond de Mauriac, *rue Toloſane.*
1767 De Carriere-Daufrery, *Clerc*, *rue Temponieres.*
1767 De Rabaudy, *rue Toloſane.*
1768 De Caumon, *rue Vieux-Raiſin.*
1769 De Molineri, Baron de Murols, *place du Salin.*
1770 De Poucharramet, *à Jouxaigues.*

1771 De Baſtard de Laſite, *rue de la Magdelaine.*
1771 De Juin de Siran, *rue Croix-Bar.*
1775 De Labroue, *rue des Auguſtins.*
1782 Blanquet de Rouville, *rue de la Po.*

CONSEILLER HONORAIRE.

1760 De Fajole, *rue du Cruciſix.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENS.

MESSIEURS

1766 De Dolive, *près de la Dalbade.*
1775 De Cerat, *rue Saintes-Carbes.*

CONSEILLERS.

MESSIEURS

1756 De Rudelle Dalzon, *près la place St. Etienne.*
1764 De Rolland, *rue des Couteliers.*
1768 Belmont de Malcor, *rue Boulbon.*
1769 De Ribonnet, *rue du Cruciſix.*
1771 De Lacaze, Baron de Villiers, *rue des Renforts.*
1776 De Cazes, *rue Latomy.*
1776 De Seiſſan de Villenouvette, *place St. George.*
1777 Labrouſſe de Veyrazet, *à la Perchepinte.*
1781 De Trenqualye, *rue Toloſane.*
1782 Delhiot, *rue de la Pomme.*
1782 De Leſpinaſſe, *rue Ste. Claire.*
1782 Dubuiſſon d'Auſſonne, *rue*

CONSEILLERS HONORAIRES.

1738 De Nicolas, *à la Dalbade.*
1760 De Villefranche, *à Montgaillard.*

GENS DU ROI.

1779 M. de Reſleguier, Marquis de Miremont, Avoc. Gén., *rue Ninau.*
1743 M. LECOMTE, Marquis de Noé, Procureur-Gén., *rue des Auguſt.*
1782 M. de Catellan Caumon, Avocat Général, *rue Tolozane.*
1782 M. Lecomte, Avocat Général, *rue d'Aſtorg.*

GENS DU ROI AUX REQUETES.

M. Chambal, Avocat du Roi, *rue Velane.*
M. de Lautar, Procureur du Roi, *place-Mage.*

GENS DU ROI AUX REQUETES, pour le Département des Eaux & Forêts.

1777 M. de Baron, Avocat du Roi, *rue des Couteliers.*
1777 M. de Guiringaud, Procureur du Roi, *rue du Canard.*

SUBSTITUTS DU PROCUREUR GENERAL.

M. Salaſc, *près les Carmes.*
M. Manent, *rue Sainte Claire.*
M. Bonnefous, *rue des Chapeliers.*
M. Fronton, *rue Velane.*
M. Perrey, *rue Ninau.*
M. Forgues, *rue de la Pleau.*

GREFFIERS DE LA COUR.

MESSIEURS

1758 de Morel, Greffier en chef Civil, *rue du Temple*, à Paris.

1768 Bourdés, Greffier en chef Criminel, *rue des Filatiers*.

1765 Doat, Greffier en chef des Affirmations, *rue des Fleurs*.

Conseillers du Roi, Notaires-Secrétaires de la Cour.

Gravier, *rue des Fleurs*.

Greffiers Garde-Sacs Civils.

Gravier, *rue des Fleurs*.
Trinquecostes, *idem*.
Labroue, *rue de la Pleau*. } *Receveurs*.
Naveres, *Place Saintes-Carbes*.

Commis principal de l'Aud. de la Gr.-Ch.

Carriere, *rue Comenges*.

Greffiers Garde-Sacs Criminels.

Chamayou, Receveur, *rue Pharaon*.
Mezamat, *rue Stes. Carbes*.

Receveur des Épices.

Pratviel, *à Montgaillard*.

Contrôleur des Arrêts.

Verlhac, *rue des Moulins*.

Commis & Receveur aux Présentations & Affirmations du Parlement.

Bastien, *rue de la Pleau*.

ENQUETES.

Commis principal de l'Audience.

Coue, *Place du Salin*.

Secrétaires au Parquet.

Ricard, *rue Nazareth*.
Baudens, *rue*

Jamme, *rue Ninau.*
Galtier, *rue Montgaillard.*

Commis Expéditionnaires Civils, des Arrêts par Rapport.

Verlhac, *rue des Moulins.*
Lagarde, *rue Montoulieu.*
Pratviel, *à Montgaillard.*
Lebé, *rue Lasseſquiere.*
Carignac, *rue Place-Mage.*
Rouzaut, *rue des Fleurs.*
Capot, *à l'arc des Carmes.*
Baſſoua, *rue Boulbonne.*

Greffiers Expéditionnaires Criminels.

Portes, *enclos du Palais.*
Lartigue, *rue Temponieres.*

SOUVERAIN.

Greffier en Chef.

Valleſcure, *rue Ninau.*

REQUETES.

Dabatia, *rue des Couteliers.*

Commis au Greffe.

Dupont, *rue Saintes-Carbes.*
Combelle, *rue Ste. Urſule.*

HUISSIERS DE LA COUR.

MAITRES

BErger, Ier. Huiſſier, *rue Nazareth.*
BGaillard, Doyen, *à St. Michel.*
Claria, *rue Ste. Claire.*
Garleng, Tréſorier, *près la Dalbade.*
Belus, *rue des Coffres.*
Larroque-Ganil, Ier. Syndic, *rue de la Sénéchauſſée.*
Saint-Laurens, *rue des Moulins.*
Gaillard, *rue Regans.*
Benaben, *à Saint Michel.*

Dufreche, *rue des Couteliers.*
Laborde, 2e. Syndic, *rue Pharaon.*
Baſtié, *rue de la Trinité.*
Ledoux, *place du Salin.*
I. Gaillard, *rue des Moulins.*
Deche, *à la Dalbade.*
Lauzero, Secrétaire, *rue des Moulins.*
Marquet, *rue Tripieres.*

TABLEAU des Avocats au Parlement,

MESSIEURS

ALBARET, ancien Bâton., *petite rue Montgaillard.* 1744
Albarel, *place-Mage.* 1769
Arbanere, *rue Pharaon.* 1776
Arexy, anc. Bât. *rue Ste. Claire.* 1742
Aſtré, *rue des Fleurs.* 1776
Aymar, anc. B. Doyen, *rue d'Auſſargues.* 1720
Aymar le fils, *rue d'Auſſargues.* 1774

B.

Bancal, *place du Salin.* 1776
Baric, *rue Boulbonne.* 1753
Barreau, *rue S. Remeſy.* 1760
Barere de Vieuzac, *rue Velane.* 1775
Barthe, *rue des Regans.* 1780
Baſtouil, *près la Bourſe.* 1775
Bauzil, *rue Montgaillard.* 1770
Belin, *rue St. Barthelemy.* 1775
Bellomaire, *près l'Inquiſition.* 1763
Belot, an. B. *près les Hautmurats.* 1732
Berail, *rue Parguminieres.* 1775
Berger, *rue Nazareth.* 1770
Bergez, *rue Vieux-Raiſin.* 1779
Bernard, *rue des Paradoux.* 1768
Bezaucelle, *rue Vieux-Raiſin.* 1767
Bladviel, *rue Montoulieu.* 1768
Blanc de Briſſe, *rue des Fleurs.* 1773

Blanquet, *rue des Filatiers.* 1765
Boffat, *rue Laſeſquiere.* 1769
Bonnet, anc. Bât. *rue du Temple.* 1750
Boubée, *à la Grand'rue.* 1770
Boudon, *rue de la Pomme.* 1769
Boun, *rue Nazareth.* 1772
Bouttes, an. Bât. *rue Montcarmel.* 1733
Boyer, *rue Montoulieu.* 1777
Bragouſe, *rue Sainte Claire.* 1763
Brideau de S. Julien, *r. Ste. Claire.* 1745
Brudié, *rue Laſeſquiere.* 1778

C.

Cabanes, *près S. Barthelemy.* 1745
Cahuzac, anc. Bâtonnier, *rue du Vieux-Raiſin.* 1757
Carriere de Beaumont, *rue Perche.* 1765
Carriere du Villar, *près la petite porte du Palais.* 1773
Carriere, *rue Comminges.* 1766
Caſſaignes, *rue Latomy.* 1772
Caſtan de la Courtade, *r. des Coffr.* 1767
Caubere, *rue Pharaon.* 1773
Canvalat, *place du Palais.* 1780
Cazaux, *rue Nazareth.* 1776
Cerard Filzac, *rue Montgaillard.* 1778
Chabrol, anc. Bât. *rue Montgail.* 1750
Chalret, *rue St. Rome.* 1777
Chipoulet, *rue Vieux-Raiſin.* 1743
Chriſtol, *rue St. Remeſy.* 1769
Ciron, (de) *rue du Canard.* 1765
Clauzolles, *rue de Regans.* 1746
Cluzet, *rue de l'Inquiſition.* 1773
Corail de Ste. Foi, *rue Croix-Bar.* 1774
Coſtes, *rue S. Remeſy.* 1769
Courdurier, anc. B. *rue du Temple.* 1724
Crozat, *à l'arc des Carmes.* 1775
Cucſac, anc. Bât. *petite rue Nazar.* 1749
Cucſac, (de) *rue des Fleurs.* 1777

D.

Dabatia, *aux Couteliers.* 1767
Darbouſſier, *à St. Sernin.* 1777
Daſtugue, *rue des Regans.* 1750
Dat, *près la place du Salin.* 1755
David de Barriere, *rue Ste. Claire.* 1765
Deaddé, *rue du Taur.* 1764
Defos, *rue Ninau.* 1752
Deliſle, *rue Jouxaigues.* 1780
Delort, anc. Bât. Profeſ. du Droit Français, *rue du Canard.* 1733
Delort le jeune, *pl. Perchepinte.* 1746
Delort fils, *rue du Canard.* 1756
Delroux, *rue Sainte Claire.* 1772
Demarc, *rue des Fleurs.* 1780
Deperaut, *près la p. Montgaillard.* 1778
Deſcadillac, *rue Ste. Claire.* 1777
Deſcomps, *rue Montoulieu.* 1773
Deſirat, anc. Bât. *rue Latomy.* 1754
Deſmoles Verdelhan, anc. Bât. *rue Vieux-Raiſin.* 1750
Deſpuech, *rue des Polinaires.* 1773
Deſſalles, *rue des Changes.* 1779
Detté, *rue de la Bourſe.* 1767
Dezazars, *rue Maiſon-Profeſſe.* 1774
Dirat, anc. Bât. *rue de l'Inquiſ.* 1755
Doazan, *rue Nazareth.* 1739
Dorliac, *rue de l'Inquiſition.* 1766
Douyeau, *rue Nazareth.* 1766
Dubarry de Leſquerron, *r. des Cap.* 1750
Dufour, *place-Mage.* 1759
Dupouil, *rue Pharaon.* 1774
Dupuy-Montrougeau, *rue S. Rem.* 1755
Durban de Saremezan, *r. Ste. Clair.* 1768
Duroux, *rue des Coffres.* 1766
Duroux le fils, *près S. Ant. du T.* 1774
Dutour, *rue Laſeſquiere.* 1754

E.

Emery, *rue Pharaon.* 1780

Eſpinaſſe, *rue Montgaillard.* 1770
Eſperonier, *rue Pharaon.* 1772
Eſtingoy, *rue Montgaillard.* 1764

F.

Fabré, *à la Perchepinte.* 1771
Fabré, *rue Velane.* 1775
Fages, *rue Ninau.* 1767
Faget, anc. Bât. *place-Mage.* 1732
Faget, *rue du puits Montgaillard.* 1773
Fajole, *rue* 1774
Farſac, *rue Sainte-Claire.* 1776
Faure, *rue du Temple.* 1772
Ferriol, *rue Pharaon.* 1769
Filzac, *rue Montgaillard.* 1779
Forbre, *rue Velane.* 1775
Forgues, *rue de l'Inquiſition.* 1776
Fornier, *place de la Bourſe.* 1754
Fornier, *rue des Renforts.* 1779
Furgole aîné, *rue des Coffres.* 1744
Furgole de Montvert, *rue des Cof.* 1764

G.

Gabalda, *place de la Trinité.* 1771
Gageans, *rue Nazareth.* 1767
Gamby, *rue Velane.* 1770
Gary, *petite rue Nazareth.* 1755
Gauſſeran, *rue Commenges.* 1776
Gay de Boiſclair, *rue Croix-Bar.* 1766
Gazel, *rue Montoulieu.* 1779
Gen, *rue des Fleurs.* 1772
Gez, *rue Latomy.* 1764
Gineſtet de Perſegals, *pl. du Palais.* 1777
Giniſty, anc. Bât. *rue d'Auſſargues.* 1748
Gratian, *près S. Antoine du Salin.* 1768
Guilhot, *rue de la Sénéchauſſée.* 1776
Guitges, *à la Grand'rue.* 1769
Guizet, *rue Montoulieu.* 1766

H.

Hebrard, *place-Mage.* 1771
Hebray, BATON., *rue Nazareth.* 1757

d'Hiver, *place du Salin.* 1777

I.

Jallier, *près les Grands-Carmes.* 1773
Jamme, *près la Sénéchauſſée.* 1761
Jamme jeune, *rue Ninau.* 1774
Jeze, *porte Montoulieu.* 1773
Jouvé, anc. Bât. *rue Nazareth.* 1740

L.

Lacoſte, *rue Sainte-Claire.* 1767
Lacroix, *rue du Vieux-Raiſin.* 1758
Lafage, *près la place-Mage.* 1768
Lafiteau, *rue Nazareth.* 1770
Lamie, *rue St. Antoine du Salin.* 1763
Lapene, *rue de l'Inquiſition.* 1779
Laporte, *près les Grands-Carmes.* 1752
Latapie, *rue Ste. Claire.* 1766
Laviguerie, *porte Montgaillard.* 1758
Lautier, *rue du Temple.* 1771
Laymeries, anc. Bât. *rue des Bal.* 1722
Legendre, *rue St. Remezy.* 1773
Lhéritier, *rue des Couteliers.* 1762
Londios, *rue Commenges.* 1770
Loubers, *dans l'enclos du Palais.* 1764
Loubers, *rue Nazareth.* 1778
Loubet, *rue Vieux-Raiſin.* 1777

M.

Mailhe, *rue du Temple.* 1779
Malpel, *rue des Regans.* 1760
Marcepoil, Prêtre, *rue Montcar.* 1778
Marcillac, *rue du Temple.* 1765
Maſcart, anc. B. *rue Vieux-Raiſ.* 1748
Martin, *rue de l'Inquiſition.* 1769
Mathieu, *rue Pharaon.* 1770
Maynard, *rue Boulbonne.* 1767
Mayniel, *rue St. Remeſy.* 1770
Merac, *petite rue Nazareth.* 1745
Merle, anc. Bât. *rue Ninau.* 1748
Merle fils, *rue Ninau.* 1779
Monſinat, *rue Stes. Carbes.* 1764

Monyer, anc. Bât. *vis-à-vis S. Bar.* 1755
Monyer le jeune, *derrière S. Bar.* 1760
Moreau, *rue des Polinaires.* 1768
Moulas, *à l'Hôtel de la Monnoie.* 1775

N.

Nuly, *rue Sainte-Claire.* 1767

O

Ozun, *rue Saintes-Carbes.* 1748

P

Parra, *rue Nazareth.* 1756
Paſſaron, *rue Latomy.* 1755
Pelleport, *rue du Soleil.* 1755
Perés, *rue Sainte-Claire.* 1772
Pezet, *rue des Couteliers.* 1741
Pie, *rue Sainte-Claire.* 1774
Planet, *place de la Monnoie.* 1752
Poitevin, *rue place-Mage.* 1769
Poirſon, *rue des Regans.* 1754
Pons de Lunel, *rue Nazareth.* 1751
Pons de Vié, *place du Salin.* 1766
Pouderoux, *à la Grand'rue.* 1768

R.

Raynal, *rue Saintes-Carbes.* 1755
Raynal, *rue Pharaon.* 1773
Ricard, anc. B. *rue du Vieux-Raiſ.* 1731
Rieux, *rue des Fleurs.* 1775
Robineau, *derriere S. Barthelemy.* 1763
Roger, *place d s Jacobins.* 1778
Roquelain, *rue Pharaon.* 1771
Roques, *rue Maletache.* 1775
Roucoule, *rue Nazareth.* 1777
Roulland, *au Sém. de la Dalbade.* 1780
Rouſſi, *rue S. Remeſy.* 1762
Rouzet, *près la place-Mage.* 1771

S.

Sabatier, *rue Vieux-Raiſin.* 1768
Salaman, *rue du Temple.* 1776
Salgues de Magnac, *rue de l'Inquiſ.* 1779
Saremejane, *rue Velane.* 1761
Saubat, *près S. Barthelemy.* 1746

Segala, *rue des Coffres.* 1780
Sempé, *rue du Temple.* 1778
Senovert, (de) anc. B. *rue Ninau.* 1743
Serres, *rue des Polinaires.* 1777
Sicard, *rue Ninau.* 1746
Sicard le fils, *rue Ninau.* 1759
Sicard, *rue des Filatiers.* 1779
Sole, (de) *place du Salin.* 1759
Solomiac, *près S. Ant. du Salin.* 1767
Solomiac, *idem.* 1772
Soulatgés, *derrière S. Barthelemy.* 1738
Soulé, *rue Latomy.* 1738
Soulé le fils, *rue Latomy.* 1768
Soulery, (de) *rue des Renforts.* 1779
Sudré, anc. Bât. *rue S. Remesy.* 1737
Suplici, *rue d'Astorg.* 1750

T.

Tartanac, *rue des Chapeliers.* 1779
Taverne, *près S. Ant. du Salin.* 1761
Testas, *rue Pharaon.* 1778
Tourné, Prêtre, *rue des Changes.* 1780

V.

Valette, *rue Ninau.* 1757
Veirieu, *rue de la Sénéchaussée.* 1777
Verny, anc. Bât. *rue du Temple.* 1746
Vidal de Lacoste, anc. Bâtonnier, *près la porte Montgaillard.* 1756
Vidal, *rue Banc-Majous.* 1770
Vignes, *rue Latomy.* 1771
Viguier, *rue des Coffres.* 1758
Villars, *rue Ste. Claire.* 1765
Villazieres, (de) *rue du Canard.* 1775
Villefranche, *rue Vieux-Raisin.* 1769
Voisard, *rue S. Rome.* 1778
Voulland, *rue de la Dalbade.* 1779

PROCUREURS
AU PARLEMENT
AVEC LEURS SUBSTITUTS

Pour l'année commencée le 13 Novembre 1782, & finissant à pareil jour de l'année 1783.

MAITRES

CAVALIÉ, Doyen, logé près les Hauts-Murats, nomme pour ses Substituts,

Mes. Finiels & Foulquier.

Costes, rue Saint Remesy.

Mes. I Mayniel & Boucar.

Gassaud, rue des Fleurs.

Mes. Veyro & F. Astre.

Bousquet, anc. Cap. près les Carmes.

Mes Esparbié & Boucar.

I. Mayniel, rue Saint-Remesy.

Mes. Saurine & I Bourguet.

I. Cassagne, anc. Cap. rue Nazareth.

Mes Castaing & Cluzet.

Huc, rue Commenges.

Mes. Fabre & Lascombes.

Chapon, SYNDIC, rue Velane.

Mes. I Bourguet & I Cluzel.

I. Clusel, rue Ninau.

Mes. Chapon & I. Bourguet.

Roque, rue Maletache.

Mes. Esparbié & Castaing.

Combes, rue Regans.

Mes. Bancal & I Cames.

Anthony, rue des Coffres.

Mes. I Cassagne & Chirac.

Lagarrigue, rue Selquiere.

Mes. Finiels & Foulquier.

E. Martin, à Montgaillard.
Mes Silheres & Lapeyre.
Dubernad, rue St. Barthelemy.
Mes. Figuieres & Gaubert.
Saurine, près la place du Salin.
Mes. Gaubert & Portalez.
Eſparbié, place-Mage.
Mes. Bouſquet & Morel.
I. Dumarc, rue des Fleurs.
Mes. Aſtre & Cavalié.
Fabre, dans l'Enclos du Palais.
Mes. Coſtes & Gaſſaud.
Morel, à la place-Mage.
Mes. Eſparbié & I Bourguet.
Finiels, rue Montgaillard.
Mes. Cavalié & Chirac.
Aſtre, rue du Vieux-Raiſin.
Mes Arbanere & I Cames.
Boucar, rue des Polinaires.
Mes. Coſtes & Bouſquet.
Blanquet, rue Lathomy.
Mes. Figuieres & Chirac.
Laborie, rue des Regans.
Mes. Arbanere & Combes.
Barrere, à Montoulieu.
Mes. Mazoyer & Barada.
Mazoyer, rue Mo toulieu.
Mes. Boſc & Barada.
Silheres, au puits de Montgaillard.
Mes. E Martin & I Cames.
Soubeyran, rue Vieux-Raiſin.
Mes Roque & Caſtaing.
I. Bourguet, à Saintes-Carbes.
Mes I Cluzel & Chapon.
Laprade, près de Montgaillard.
Mes. Capot & E Martin.
Boſc, rue Latomy.
Mes. Barrere & Barada.
Sablet, rue de l'Inquiſition.
Mes. Fabre & Rucat.

Bouque, rue Pharaon.
Mes. Laborie & Souchon.
Deſcaſaux, rue St. Remeſy.
Mes. I Mayniel & Fabre.
Bonnal, rue du Temple.
Mes. Saurine & Souchon.
Chirac, près la porte Montgaillard.
Mes. Laprade & Benaben.
Caſtaing, rue d'Auſſargues.
Mes. I Caſſaigne & Anthony.
Courrege, rue des Fleurs.
Mes. Salvetat & F. Aſtre.
Salvetat, vis-à-vis la petite porte du Palais
Mes. Courrege & Gaubert.
Caunes, rue des Hautsmurats.
Mes Lagarrigue & Finiels.
Figueres, SYNDIC, rue Latomy.
Mes. Blanquet & Chirac.
Conquet, rue du Crucifix.
Mes. Chapon & Portalez.
Barada, rue Montoulieu, a les Papiers des Offices des Sieurs I. Tournier, Bru & Agel.
Mes. Mazoyer & Gaſc.
Gaubert, Place du Salin.
Mes. Dubernad & Arbanere.
Chaboton, dans l'Enclos du Palais.
Mes. Gaſſaud & Fabre.
Caſſeirol, rue Saintes-Carbes.
Mes. Roques & Caſtaing.
Benaben, rue Latomy.
Mes. I. Caſſagne & Figueres.
Blanc, à l'Arc des Carmes.
Mes. Caſtaing & Canceris.
Foulquier, près les Hautsmurats.
Mes. Cavalié & Benaben.
M. Pouliés, rue des Renforts.
Mes. I Cluzel & Rucat.
Portalés, près St. Antoine du Salin.
Mes. Souchon & Monjuif.

Bancal, rue Regans.
Mes. Combes & Laborie.
Martin Rucat, rue Commenges.
Mes. Rouen & Canel-Mercadier.
Rouan, Place du Palais.
Mes. Chaboton & Rucat.
Souchon, rue Pharaon.
Mes. Bouque & Laborie.
Gaſc, rue Montoulieu.
Mes. Barrere & Benaben.
Laſcombes, rue Commenges.
Mes. Fabre & Arbanere.
Canceris, à Ste. Barbe.
Mes. *Deſcazaux & Dombras.*
Canel-Mercadier, à St. Michel.
Mes. *Dumas & I Roux.*
Montjuif, près St. Antoine du Salin.
Mes. *Souchon & Portalez.*
Lebret, rue Nazareth.
Mes. *E Martin & Finiels.*
Bourdeil, rue Bourq ieres.
Mes. *Eſparbié & Morel.*
Dumas, à la Porte du Château.
Mes. *I Cluzei & Courrege.*
Pellet, rue Nazareth, a les Papiers de Me. Brunet.
Mes. *Figuieres & Gaubert.*
I. Cames, rue du Vieux-Raiſin.
Mes. *I Caſſaigne & Caſtaing.*
Sabatier, rue Sainte-Claire.
Mes. *I. Mayniel & Saurine.*
Dombras, rue St. Remeſi.
Mes. *Deſcazaux & Portalez.*
Cluzet, rue Montgaillard.
Mes. *Lebret & Lapeyre.*
Lapeyre, rue Montgaillard.
Mes. *Cluzet & Boſc.*
Veyro, près la petite porte du Palais.
Mes. *Courrege & Martin-Rucat.*

Salvan, au puits de Montgaillard.
Mes *Laprade & Cluzel.*

Marconié, rue Ninau.
Mes. *Chapon & I Cluzel.*

Luans, près la porte Montgaillard.
Mes. *E Martin & Laprade.*

I. Roux, Place de la Monnoie.
Mes. Salvetat & Veyro.

Aſtre, ſuc. à l'Of. de Me. Fran. Aſtre, ſon père, près la petite porte du Pal.
Mes. Courrege & Salvetat.

Arbanere, acquéreur de l'Office de ſon Père, rue Comenges.
Mes. Saurine & Gaubert.

JOURS FÉRIÉS.

PRemierement, tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année, & depuis le Mercredi Saint juſqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques, de même que depuis la veille de la Pentecôte juſqu'au Jeudi ſuivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

JANVIER.
1 La Circonciſion.
6 les Rois.
20 SS. Fabien & Séb.

FÉVRIER.
2 la Purification.
25 S. Mathieu, Ap.

MARS.
5 les Cendres.
7 S. Thomas d'Aquin.
19 S. Joſeph.
25 l'Annonciation.

AVRIL.
25 S. Marc, Evangel.

MAI.
1 S. Phil. & S. Jacque.
3 Invent. de la Croix.
17 Dél. de la Ville.
19 S. Yves. La Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.

JUIN.
11 S. Barnabé, Ap.
14 S. Exupère, Ev.

19 Fête-Dieu.
24 S. Jean-Baptiſte.
26 Oct de la Fête-Dieu
29 S. Pierre & S. Paul.

JUILLET.

2 Viſitation de N. D.
22 la Magdelaine.
25 S. Jacques, Ap.
26 Ste. Anne.

AOUT.

3 Invent. de S. Etien.
5 N. D. des Neiges.
6 Transfig. de N. S.
10 S. Laurent.
15 l'Aſſompt. Les Audiences finiſſent; & 8 jours après s'ouvrent les Aud. de Huis-clos.
16 S. Roch.
24 S. Barthelemy, Ap.
25 S. Louis. Les Aud. de Huis clos.

SEPTEMBRE.

8 Nativité de N. Dame.
14 l'Exalt. de la Cro x. Le Parlement ſe ferme tout à fait, & la Chambre des Vacat. entre le lendemain.
21 S. Mathieu, Ap.
28 S. Exupére, Ev.
29 S. Michel.
30 S. Jerôme.

OCTOBRE.

1 S. Remy.
4 S. François d'Aſſiſe.
9 S. Dénis.
18 S. Luc, Evangél.
19 Entrée des Claſſes. La Cour vaque.
21 Ste. Urſule, V. M.
28 S. Simon & S. Jude.

NOVEMBRE.

1 La Touſſaints.
2 les Trépaſſés.
11 S. Martin, Ev. Le lendemain, ouverture du Parl. La Cour entre en Corps, & en Robbes rouges, ſans vaquer à l'expédition d'aucun procès: Les Audiences s'ouvrent 8 jours après S. Martin.
21 Préſentat. de la V.
25 Ste. Cathérine. La Cour entre, mais il n'y a point Audience.
29 S. Sernin, Ev. de T.
30 S. André, Apôtre.

DÉCEMBRE.

6 S. Nicolas. La Cour entre, mais il n'y a point d'Audience.
8 la Conception.
21 S. Thomas, Ap.
25 Nativité de N. S.
26 S. Etienne.
27 S. Jean Evangel.
28 SS. Innocens.
31 S. Sylveſtre.

On ne peut vaquer leſdits jours à l'expédition d'aucun Procés, ni Commiſſion d'autorité de la Cour & Chambre des Requêtes, à peine de nullité. Il eſt néanmoins permis d'exécuter les Arrêts de la Cour & autres Actes de juſtice à la Campagne leſdits jours, excepté les Dimanches & Fêtes chômables.

CHANCELLERIE PRÉS LE PALAIS.

M. DUCASSÉ, *Garde des Sceaux.*

Conſeillers-Secrétaires du Roi, ancien Collége, Audienciers & Contrôleurs.

M. de la Carriere de Labro.
M. de Connac.
M. de Vinas.
M. de Borel.
M. Brechet de Vederines.
M. Tieux de Laſſerre.
M. de Baron.
M. de Sacaze.
M. de Vignes.

Secrétaires non ſujets à l'abonnement.

M. de Juſſi.
M. de Mery.
M. de Brondeau.
M. Leduc.
M. de Laborde.
M. de Moriſſe.
M. de Autar.
M. Guilhaume Agaſſe.
M. de Lacoſte.
M. de Potten.
M. de Blanquart de ſept Fontaines.

Scelleur

Scelleur, & Receveur des Émolumens.

M. Barada Ecuyer, *aux puits-clos.*

Conseillers du Roi, Rapp. Référendaires.

M. Mascart, *rue du Raisin vieux.*
M. Poirson, *rue de Régans.*
M. Fornier, *près la Bourse.*
M. Laporte, *vis-à-vis les Carmes.*
M. Bonnet, *rue Ste. Claire.*
M. Dat, *rue Pharaon.*
M. Lespinasse, *rue Montgaillard.*
M. Ricard, *rue Nazareth.*
M. Baric, *rue Croix-Baragnon.*
M. Dabatia, *Place du Salin.*

Greffiers Garde-Minutes.

MAITRES

de Monlong, *rue des Fleurs.*
I. Costes, *à Montoulieu.*
I. Serres, *rue de la Pleau.*
Ginesty, *rue d'Aussargues.*
Duroux fils, *rue S. Antoine du T.*

HUISSIERS. *Maîtres*

Allias, *rue Velane.*
Garlenc, *rue des Couteliers.*
Mercadier, *Fauxbourg S. Michel.*
Laporte, *Place Perchepinte.*
Gaillard, *rue de Régans.*
Bastié, *rue de la Trinité.*
Deche, *vis-à-vis la Dalbade.*
Marquet, *rue Tripieres.*

Madame la veuve Barada Jeune, *rue des Fleurs, près le Palais, fait la distribution des Lettres, chaque jour de Bureau, à 2 heures après midi.*

On tient le Sceau le Mercredi & Samedi, depuis 10 *heures du matin jusqu'à midi.*

Huiſſiers. Maîtres

Guittou, *Place S. Etienne.*
Tayac, *rue de la Pomme.*
Riet, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Cadeau, *rue S. Antoine du Salin.*
Fabarel, *rue de la Vâche.*
Marc, *Fauxbourg S. Cyprien.*

BUREAU DES FINANCES

LA création des Tréſoriers de France doit remonter juſqu'à l'origine de la Monarchie, puiſque Henri III, par ſon Ordonnance de 1586, & Louis XIII, par Edit de 1635, ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers du Royaume.

Lors de leur Inſtitution, il n'y eut qu'un ſeul Tréſorier de France. Philippe de Valois en créa un ſecond. Le Roi Jean en créa juſqu'à quatre, qu'il réduiſit enſuite à trois. Henri II créa autant de Tréſoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

En 1551, ce même Roi créa la Généralité de Toulouſe. Henri III, par Edit du mois de Juillet 1557, érigea les Bureaux de Finances en Corps de Compagnies, & fixa leurs Aſſemblées aux Lundi, Merc. & Vend. de chaque ſemaine.

Ces Officiers jouiſſent des mêmes Priviléges & Prérogatives, concurrâmment avec les Chambres des Comptes, où ils ſont reçus de la même manière que les Officiers de ces Chambres : Ils ſont Commiſſaires nés de S. M. Ils acquierent la Nobleſſe, & la tranſmettent à leurs deſcendans.

Leur Juriſdiction s'étend ſur les Finances, la Voirie & le Domaine. Dans le nombre des affaires portées à leur Tribu-

nal, il en eſt qu'ils jugent en dernier reſſort. Les autres ſont ſujettes à l'appel au Parlement.

PRÉSIDENS.

MESSIRE DURAND DE LASSERRE, Premier Préſid., *logé rue Ste. Claire.*
Meſſire DE LAPEYRIE, ſecond Préſid., *rue Tolozane.*

CHEVALIER D'HONNEUR.

M. de Laſite de Vergognan, *à la Monoie.*

TRÉSORIERS DE FRANCE.

M. Deſclaux, Doyen, *rue des Paradoux.*
M. Perez, *rue Nazareth.*
M. Dufour, *rue Pharaon.*
M. Deſcoſſres, *rue de la Dalbade.*
M. Dor de Laſtours, *Place du Salin.*
M. Martin, *rue des Paradoux.*
M. Viguier, *rue des Nobles.*
M. Candie de S. Simon, *rue des Parad.*
M. Lartigue, *près la porte Matabiau.*
M. de Valette, *rue des Paradoux.*
M. Boutonier, *à la grand'rue.*
M. Armengaud, *Place du Salin.*
M. d'Olivier, *près S. Antoine du T.*
M. Duzerre, *rue Stes. Carbes.*
M. de Voiſins-Laverniere, *Pl. du Salin.*
M. Lanes, *ſur le Pont de la Dalbade.*
M. Holier, *rue de la Treille.*
M. Domezon, *petite Place du Salin.*
M. Bermond-Dauriac, *Place du Salin.*
M. Duilhé, ✠ *près le Sénéchal.*
M. de Perignon, *rue Boulbonne.*
M. Pons, *rue St. Rome.*
M. Baſtide de la Deſcarie, *rue vieux Raiſ.*

TRÉSORIERS VÉTÉRANS.

M. Fornier, *près la Dalbade.*
M. Cucſac, *Place du Palais.*

M. Foulquier, *Place S. Etienne.*
M. Bermond-Dauriac, *Place du Salin.*
M. Maurel de Lapujade, *rue S. Rome.*

GENS DU ROI.

M. , Av. du Roi,
M. Bazillac, Pr. du Roi, *rue des Mouli.*
M. ſecond Pr. du Roi.

Greffiers en Chef.

M. Moncouet, ancien & mi-triennal, *Place du Salin.*
M. de Lavedan, Seign. de Sarniguet, ancien & alternatif mi-triennal, *rue Souque d'Albigés.*

Greffier-Commis.

M. Guizet, *au Bureau.*

Huiſſiers, Maîtres

Alboui, *au Palais de la Tréſorerie,*
Bertrand, *Place S. George.*
Lafiteau cadet, *rue du Taur.*
Deloze cadet, *rue des Salenques.*
Tandon, *rue du Taur.*
Lafiteau jeune, *rue des Balances.*

Procureurs Poſtulans au Bureau.

M. B. Richard, *rue Ste. Claire.*
M. Vincens, *rue Cominges.*
M. Gach, *rue Latomy.*
M. Lanta, *rue Ste. Claire.*
M. Richard, *Place du Salin.*

Le Bureau des Finances tient ſes Séances ordinaires les Lundi, Merc. & Vend. & ſes Audiences, les Mardi, Jeudi & Samedi. Lorſqu'ils ſe trouvent un jour de Fête, on entre le lendemain. Les Audiences finiſſent le 13 de Septembre; & le Bureau du Domaine ſe ferme le 27 du même mois, juſqu'à S. Martin.

SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

LEs Comtes de Toulouſe, dès l'an 1210 avoient un principal Officier de leur Juſtice, dans l'étendue de leur Comté, connu ſous le nom de Sénéchal. Après la réunion du Comté à la Couronne, arrivée en 1271, nos Rois, toujours attentifs au bonheur de leurs Sujets, s'empreſſerent d'établir un Sénéchal dans cette Ville, pour rendre la Juſtice. Le plus ancien qui nous ſoit connu, depuis la réunion, eſt Pierre de Voiſins, qui l'étoit en 1275. On voit par là, que la Juriſdiction du Sénéchal eſt très-ancienne.

Le ſoin d'adminiſtrer la Juſtice n'appartient plus aux Sénéchaux : ce ſont ſes Officiers qui la rendent en leur nom. Ils connoiſſent des appellations des Juges Royaux & Bannerets, & des Cauſes des Nobles, en première inſtance.

Depuis la ſuppreſſion de la Viguerie, faite en 1749, les Habitans de cette Ville, ceux du Gardiage & de la Viguerie, plaident en première inſtance à la Sénéchauſſée ou au Préſidial, ſans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie, pour cette dernière Juriſdiction.

Ce fut en 1551, que le Roi Henri II établit un Préſidial dans la Sénéchauſſée de cette Ville. Les Officiers, qui ſont les mêmes que ceux de la Sénéchauſſée, jugent en dernier Reſſort, ſoit par appel, ou en première inſtance, toutes les Cauſes qui n'excédent point deux mille liv.

& en matière criminelle, ils connoissent, en dernier Ressort, des Cas Prévôtaux, & les jugent conjointement avec le Prévôt, même par préférence à lui, s'ils ont décrété avant, ou dans les 24 heures.

Les Officiers, pour leur Service, sont distribués en trois Chambres : deux Civiles, & une Criminelle. Le Département s'en fait tous les six mois.

SÉNECHAL

MESSIRE ANTOINE DE CHALVET-ROCHEMONTEIX, Seigneur Marquis de Merville & autres Places : Chevalier, Sénéchal de Toulouse & pays d'Albigeois. Il est le quatrième Sénéchal de sa famille.

DÉPARTEMENT
DES CHAMBRES.

Premier Semestre, à commencer du 3 Novembre 1782, jusqu'au 2 Mai 1783.

PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

1769 M. DE LARTIGUE, Conseiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial, *rue du Taur.*

1766 M. Demont, Lieutenant-Particulier, *rue des Changes.*

CONSEILLERS.

1764 M. de Bellegarde, *rue des Teyssieres*
1766 M. de Palis, *rue de la Pomme.*
1766 M. d'Esparceil, *rue du Four-Bastard.*
1771 M. de Moysset, *rue St. Rome.*

CHAMBRE CRIMINELLE.

1769 M. de SABALOS, Juge-Criminel, *rue des Balances.*
1765 M. de Berrié, Lieutenant-Princip., *rue des Chapeliers.*

CONSEILLERS.

1743 M. d'Espigat, Doyen, *rue de la Pomme.*
1764 M. de Rimailho de Lassale, *rue S. Orens.*
1769 M. de Ruotte, Assesseur du Prévôt, *vis-à-vis les Carmélites.*
1776 M. de Baric, *rue des Augustins*
1780 M. de Carratié, *rue du Taur.*

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. de LARTIGUE, Juge-Mage.
M. de Berrié, Lieutenant-Principal.
1774 M. de Montané, de Laroque, Lieutenant-Particulier, *rue des Pujols.*

CONSEILLERS.

1746 M. de Bernadou de Salmanac, Sous-Doyen, *près la Croix Baragnon.*
1764 M. Carles de Lancelot, *aux Puits-Clos.*
1764 M. de Compayré, *près le Collége de Foix.*
1776 M. Derrey de Belbeze, *rue S. Rome*

Second Semestre, à commencer du 3 Mai 1783, jusqu'au 2 Novembre suivant.

PREMIERE CHAMBRE CIVILE.

M. DE LARTIGUE. | M. de Montané.
M. de Berrié.

CONSEILLERS.

M. d'Espigat. | M. de Carles.
M. de Bernadou. | M. de Ruotte.

CHAMBRE CRIMINELLE.

M. de Sabalos. | M. de Berrié.

CONSEILLERS.

M. de Bellegarde. | M. de Moyssset.
M. de Palis. | M. Derrey.
M. d'Esparceil.

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

M. DE LARTIGUE. | M. Demont.

CONSEILLERS.

M. de Rimailho. | M. de Baric.
M. de Compayre. | M. de Garratié.

GENS DU ROI.

1763 M. de Loubeau, Avocat du Roi, *près S. Antaine du T.*
1750 M. de Lagane, Procureur du Roi, *rue du Canard.*
1765 M. Delaporte-Marignac, Avocat du Roi, *rue S. Sernin.*

Greffier en Chef, Civil, Criminel, Affirmations & Préſentations.

1765 M. Lefebvre, *aux quatre coins des Auguſtins.*

Greffiers du Civil.

M. Belluc, Receveur des Droits du Roi, *vis-à-vis le Sénéchal.*
M. Limoges fils cadet, pour les Préſent. & Affirmations, *à côté du Sénéchal.*

Greffiers Expéditionnaires.

M. Breſſolles, *Place Royale.*
M. Cabos, Licencié ez Droits, *rue des Tierçaires.*
M. Pouvillon, *rue Negogouſſés.*
M. Montagnié, *rue des Filatiers.*

Greffiers Criminels.

M. Diſpan, *rue Ste. Urſule.*
M. Limoges, fils aîné, *à côté du Sén.*

HUISSIERS.

MAITRES

Daubriac, Premier Huiſſier, *près le Sénéchal.*
Deloze, Doyen, *rue du Senéchal.*
Larigaudere, *rue du Peyrou.*
Daubriac aîné, *Fauxbourg S. Etienne.*
Lafiteau, *rue du Taur.*
Cinqfraix, *rue Montoyol.*
Brouſſouſe, *près la porte Matabiau.*
Andrieu, *idem.*

Sergens Royaux.

Thoury, *rue Vidale.*
Bertrand cadet, *rue du Taur.*
Caſſe, *dans l'Iſle de Tounis.*

Salefranque, *Place du Pont neuf.*

Huiſſiers à la Maſſe d'Armes.

Frêche, *rue du Petit Verſailles.*
Courgeon, *rue des Pénitens Noirs.*

Avocats au Parl. Poſtulans au Sénéchal.

MESSIEURS

Manavit, *rue du Four baſtard.*
Martin, *rue d'Aguilleres.*
Bordes, *rue Negogouſſes.*
Purpan, *près le Taur.*
Guion, *près le Sénéchal.*
Audemar, *rue Negogouſſes.*
Dargaſſies, *rue de las Leys.*
Augé, *rue des Tierçaires.*
Marchand, *près les Capucins.*
Rominguieres, *rue des Cordeliers.*
Tollemer; *rue du Puits verd.*
Loubers, *rue du Taur.*
Galias, *vis-à-vis le Sénéchal.*

PROCUREURS.

MAITRES

RESPLANDY, Doyen, *rue Negogouſſes.*
Penavayre ainé, *rue du Taur.*
Guittou, *rue Bouquieres.*
Labordere, *rue des Cordeliers.*
Saury, *rue d'Aguilleres.*
Meric, *rue Ste. Urſule.*
Vitry, *rue du Taur.*
Deſcazaux, *idem.*
Penavayre Cadet, *idem.*
Jougla, *près le Refuge.*
Caſſagnere, *rue de la Pomme.*
Fedas, *vis-à-vis les Hoſpitalieres.*
Imbert, *rue du Taur.*
Falguiere, *rue des Pénitens Noirs.*

Caiſſel, *rue du Taur.*
Carivenc, *rue des Tourneurs.*
Couſy, *rue des Jacobins.*
Breil, *rue du Four B ſtard.*
Darles, *rue M ntoyol.*
Bonneſſerre, *rue Negogouſſès.*
Faduilhe, *rue du petit Verſailles.*
Trébos, *rue Ste. Urſule.*
Malfré, *rue des Pénitens Bleus.*
Guittou neveu, *rue Boulbonne.*
Chaphtive, *rue du Taur.*
Labat, *rue S. Sernin.*
Fourés, *rue du Taur.*
Bieyſſe, *Place de la Viſitation.*
Monroux, *rue Montoyol.*
Larbanés, *rue Cauſſette.*
Marraſt, *rue du Taur.*
Rigal, *rue*

JOURS D'AUDIENCE de la Cou ſidiale & Sénéchauſſée.

PRemierement, les Lundi, & J à 8 heures du matin, il y a Aud. I & au cas que le Lundi ſe rencont jour férié, l'Audience eſt transfé lendemain, & ſi le Jeudi ſe rencont jour férié, elle eſt transférée au matin du Samedi, à la même heure.

Le Lundi & le Jeudi, à 3 heures de relevée, il y a Audience pour les Cauſes Civiles ordinaires; & au cas que le Lundi ſe rencontre un jour férié, lad. Aud. eſt renvoyée au lendemain, à la même h. & pareillement, au cas que le Jeudi ſoit férié, elle eſt encore renvoyée au lendemain, à 3 heures de relevée.

Les Mardi & Vend. à 8 heures du matin, Audience Criminelle; & dans le cas où le Mardi ſe rencontre un jour férié, ou

que l'Aud. Préſidiale ait été renvoyée au Mardi, à cauſe du férié, il n'y a Audience que le Vendredi au matin.

Et dans le cas que le Vendredi ſe rencontre un jour férié, l'Audience Criminelle eſt renvoyée au lendemain, à la même heure : elle eſt même donnée par préférence à celle du Préſidial, qui auroit vaqué le Jeudi précédent.

En Carême, les Audiences du matin ne commencent qu'à 9 heures.

Dans le cas où la veille de S. Jean devant la Porte latine, ſe rencontre un lundi, il n'y a point d'Audience de relevée, ni les Jeudi & Lundi qui précédent le jour des Cendres.

Il n'y a aucune Audience le jour de S. *Jean devant la Porte latine*. Les Audiences, tant Préſidiales qu'Ordinaires, Civiles & Criminelles finiſſent le Samedi, veille du Dimanche des Rameaux, & ne recommencent que le Lundi après *Quaſimodo* : finiſſent le Lundi de relevée avant la Pentecôte, & recommencent le Lundi après la Trinité : finiſſent encore la veille de St. Thomas, Apôtre, & ne recommencent qu'après les Rois.

Il n'y a point Audience les jours de Ste. Cathérine & de S. Nicolas, à cauſe de la Meſſe que l'on chante au Palais, de même que la veille de Notre-Dame d'Août, & de Ste. Croix de Septembre, jours des Arrêts généraux.

La Cour ne donne point Audience les jours qu'il écheoit Enterrement de quelqu'un des Officiers.

Les Fériés de l'Année, pour le Préſidial & le Sénéchal, ſont les mêmes que ceux de la Cour du Parlement.

HOTEL DE VILLE.

CAPITOULS.

MR. le Marquis de GRAMONT, *rue Saintes-Carbes.*
M. le Marq. de Beleſta, *rue Bouquieres.*
M. de Gary, Avocat, Premier de Juſtice, *petite rue Nazareth.*
M. de Chauliac, Ecruyer, *rue Vieux-raiſ.*
M. de Combes, Pr. au Parl. *rue Regans.*
M. de Sancené, Conſeiller du Roi, Juge-Garde de la Monnoie, Ecuyer.
M. de Bovine Morel, Avocat, Proc. au Parlem. *Place-Mage.*
M. Dubernard, Profeſſeur en Médecine, *rue Sainte Claire.*

ASSESSEURS, *Meſſieurs.*

Carbonel, *rue Vinaigre.*
Laymerie, *rue Balances.*
Dalbés, *rue Cantegril.*
Tollemer, *rue des Puits-Clos.*
} Avocats.

GENS DU ROI.

M Lagane, *rue du Canard.*
M Loubeau, *rue St. Antoine du* T.
M Laporte, *rue St. Sernin.*

Avocats au Parlement poſtulans.

MESSIEURS

Penavayré, *rue du Taur.*
Wiſer, *rue des Couteliers.*
Vincens, *rue Predmontardy.*
Raymond, *rue d'Aſtorg.*
Sirven, *rue St. Sernin.*

Greffiers Civils de la Police.

M Clauſolles, Avocat, *rue Regans.*
M Michel Dieulafoi, Subſt., *rue Croix-B.*

Greffier du Cadaſtre.

M Virebent, *rue des Polinaires*

Greffiers Criminels.

M Limoges père, *près le Sénéchal.*
M Michel Dieulafoi, *rue Croix-Barag.*
M Prax, *rue petit-Verſailles.*
M Candolive, *rue de Lages.*

Huiſſiers, Sergens exploitans.

Sempé, Huiſſier Audiencier & Crieur juré, *rue des Pénitens Gris.*
Andrau, *rue du Taur.*
Caſſé, *rue du Taur.*
Couture, *rue des Pénitens Blancs.*

Bedeau.

M Deloze aîné, *dans l'Hôtel de Ville.*

COMPAGNIE DU GUET.

M. AUGÉ, ✝ Capitaine-Command.
M. Soubeyran d'Auteroche, Cap. en ſec.
M. Lagrange, Lieutenant.
M. de Lagenſonier, Enſeigne.

9 Sergens. 15 Caporaux. 120 Fuſiliers.
3 Tambours. 3 Clarinettes.

M. Deſchet, ancien Lieut. de Grenad. Commiſſaire des Patrouilles Bourgeoiſ.

OFFICIERS DE LA VILLE.

SYNDIC.

M. DUPUY Avocat, *logé dans l'Hôtel de Ville.*

Tréſorier.

M Prevoſt Avocat, anc. Cap. *rue Velane.*

Receveur des Impoſitions.

M Delaporte, ancien Capitoul, tenant ſon Bureau dans l'Hôtel de Ville.

Directeurs des Travaux.

M. P. Virebent, *rue*
M. Proget, *Fauxbourg S. Etienne.*
Peintre, M. Gaubert Labeyrie.
Médecin, M Arrazat, Profeſſeur.
Chirurgien, M Cazaubon, Prof. en Chir.
Notaire, M. Sans, *rue Croix Baragnon.*
Procureur au Parlement, M I. Cames.
Procureur au Sénéchal, M Chaphtive.
Proc. au Bur. des Finances, M. Vincens.
Imprimeur, Mad. Veuve Guillemette.

Aumôniers de la Chapelle.

Les Péres du Tiers-Ordre de S. François.

Commiſſaire au fait de la ſanté.

M Ramond père, *rue Pouzonville.*

COMMISSAIRES DE POLICE.

Mrs Ramond, fils aîné, *rue Pouzonville.*
Terraſſier père, *près la Bourſe.*
Terraſſier fils, reçu en ſurvivance.
Bernadet, *Fauxbourg St. Michel.*
Caſſaigne, *rue Peyrolieres.*
Huc, *rue de la Colombe.*
Lagarde, *Fauxbourg St. Michel.*
Loubers, *rue Canſalade, près le rempart.*

Garde Cazernes.

Iché, *aux Cazernes, Quartier S. Cypr.*
Vigé, freres, *rue Peyrolieres.* } *Affineurs*
Gardés, *Place S. George.* } *Jurés.*

OCTROIS.

M. Campmas, Rec. Gén. *rue d'Aſtorg.*
M. Campan de Latour, Directeur, *près la place Royale.*

DOUANE. MESSIEURS

Martin, à ſon Bureau, Receveur des droits pour la Ville.
Verdeilhe, Viſiteur, *rue*
Carteron, Contrôleur, *rue petit Verſailles.*
Froidefont, Rec. pour les droits du Quart. & patrimoniaux, *à la Commutation.*

Courtiers peſeurs au Poids de l'Huile.

Mrs. Pecarrere, D.	Fort.
Murat, Sous-Doy.	Dauban.
Aurias.	Sudre.
Dauranjou.	Gaſc.

Ils ſe chargent de faire la Commiſſion pour les Marchands de la Ville & autres, moyennant un pour cent.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Meſſieurs les CAPITOULS.

Conſeillers Electifs du Conſeil Politique.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- Le Comte de Cailus.
- Le Marq. de Bonfontan.
- De Moncabrier.
- De Montauriol.
- D'Avizart Saubens.
- De S. Felix d'Ayme.
- De Malard.
- Le Marq. de Gavarret.

Seconde Classe.

Darailh, Ecuyer, ancien Capitoul.
Laburthe, Ecuyer, an. Cap.
Sahuqué, Ecuyer, anc. Cap.
I Cassaigne, anc. Cap.
Gounon Loubens, Ec. anc. Cap.
Chavardez, anc. Cap.
Albaret, Avocat, anc. Cap.
Bellegarde, Conf. au Sén. anc. Cap.

Troisième Classe.

Sudré, Avocat.
Ruffat, Av. Prof. en Droit.
Merlé, Avocat.
Barranquet, Avocat.
I Cames, Pr. au Parl.
Babar, an. Prieur.
Manenc, Bourg. Avoc.
Falgueres, Bourgeois.
Bezaucelle, Avocat.
Bellomayre, Avocat.
Bernadou, Conseiller au Sén. & Pr.
Figueres, Avocat & Proc. au Parl.
I Bourguet, Proc. au Parlement.
Roques, Bourgeois.
Pratviel, Rec. des épices du Parl.
Arrazat, Professeur en Médecine.
M. le Syndic de la Ville.

Députés Electifs du Conseil Général.

MESSIEURS

1 Classe.

de Cambolas.
le Baron de Puget.
Le Comte de Bournazel.
le Chev. Lecomte.

2e Classe

Daunassans, Ecuyer, anc. Cap.
Bousquet, anc. Capit.
Teynier, anc. Prieur, anc. Cap.
Lagane, anc. Cap. Proc. du Roi.

Troiſ. Claſſe.
- Monſinat, Avocat.
- Monna, Notaire.
- Moyſſet, Conſeiller au Sén. & Pré.
- Ducaſſe, Docteur en Médecine.
- Douziech pére, Bourgeois.
- Dumas, Procureur au Parlement.
- Gontault, Agr. en la Fac. de Droit.
- Boſc, Profeſſeur en Chirurgie.

Commiſſion des Affaires Contentieuſes.

Quatre de Meſſieurs les CAPITOULS, y compris M. le premier de Juſtice.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- De Moncabrier.
- De Montauriol.

2 Claſſe.
- I Caſſaigne, Proc. anc. Capitoul.
- Albaret, Avocat, anc. Capit.
- Bellegarde, Conſ. au Pr. an. Cap.
- Chavardés, ancien Capitoul.

Troiſ. Claſſe. Merlé, Beſaucelle, *Avocats.*

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion des Affaires Economiques.

Quatre de Meſſieurs les CAPITOULS, y compris M. le premier de Juſtice.

MESSIEURS

Prem. Claſſe.
- le Comte de Caylus.
- D'Aviſard Saubens.

Seconde Claſſe
- Darailh, Ec. anc. Cap.
- Sahuqué, Ec. anc. Cap.

Troiſ. Claſſe.
- Babar, anc. Prieur.
- Manenc, Bourgeois Av.
- Barranquet, Avocat.
- Bellomayre, Avocat.

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion de l'Aſſiette des Impoſitions.

MM. les CAPITOULS.

MESSIEURS

Prem. Claſſe. { De Moncabrier. / D'Avizard Saubens.

Seconde Claſſe { Laburthe, anc. Cap. / Caſſagne, anc. Cap.

Troiſ. Claſſe. { Manenc, Bourg. Avocat. / Figueres, Av. Pr. au Par. / Babar, anc. Pr. de la B. / Pratviel, Rec. des épic.

M. le Syndic de la Ville.

Commiſſion de l'Audition des Comptes du Tréſorier.

M. GARY, Premier de Juſtice.

Prem. Claſſe. { le Comte de Bournazel / le Baron de Puget.

Seconde Claſſe { Daunaſſans, anc. Cap. / Bouſquet, anc. Capit.

Troiſ. Claſſe. { Monſinat, Avocat. / Monna, Notaire. / Gontault, Aggr. en Dr. / Boſc, Prof. en Chirurg.

M. le Syndic de la Ville.

SUBDÉLÉGATION.

M. de Giniſty, Avocat, & Subdélégué, *rue d'Auſſargues.*

M. Dartigoite, premier Secrétaire.

Le Bureau eſt ouvert depuis 8 heures du matin juſqu'à midi; & depuis 2 heures juſqu'à 5 du ſoir.

HÔTEL DES MONNOIES.

M. Général Provincial.
M Favier, Juge-Garde, *à l'Hôtel.*
M Sancené, Juge-Garde, *à l'Hôtel.*
M Martin Laſſus, Procureur du Roi, *rue des Pénitens Blancs.*
M Catala, Greffier, *rue S. Remeſy.*
Berenguier, Huiſſier, *rue du Taur.*

DIRECTION.

M de Laburthe, Directeur, *à l'Hôtel.*
M Moulas, Contrôleur.
M Fabié, Juge-Garde.
M Sancené, Juge-Garde. } *dans l'Hôtel*
M Fontas, Eſſayeur.
M Pouzaux, Graveur.

MONNOYAGE.

Catala père, *Prévôt des Monnoyeurs.*
Armaing, *Lieutenant de Prévôt.*
Catala fils aîné. | Miquel. | Meric. | Miquel.

AJUSTAGE.

Catala fils cadet, *Prévôt des Ajuſteurs.*
Catala, *Lieutenant du Prévôt.*
Soulatjes. | Miquel. | Miquel.

Un Suiſſe & deux Gardes à la ſuite de la Juriſdiction de la Monnoie, portant la *Cazaque*, aux *Armes* du Roi.

VILLES où l'on bat Monnoie.

Paris,	A	Perpignan,	Q
Rouen,	B	Orléans,	R
Lyon,	D	Nantes,	T
La Rochelle,	H	Aix,	&
Limoges,	I	Metz,	AA
Bordeaux,	K	Strasbourg,	BB
Bayonne,	L	Lille,	W
Toulouſe,	M	Pau,	*Vache.*
Montpellier,	N		

BOURSE.

LE Roi Henri II, par ſes Lettres Patentes, du mois de Juillet 1549, vérifiées en Parlement au mois de Décembre ſuivant, établit & créa la Bourſe commune des Marchands à l'inſtar de la Conſervation de Lyon ; & dans le nombre des priviléges qu'il leur accorda, il leur permit d'impoſer les ſommes néceſſaires pour la conſtruction d'un Hôtel.

Cette Juriſdiction connoit généralement de toutes affaires de commerce, & juge en dernier reſſort juſqu'à la ſomme de 500 livres : les cauſes excédantes ſont portées par appel au Parlement.

Toutes parties ont le droit d'aller plaider leur cauſe à l'Audience. La Bourſe agrée cependant un nombre de Poſtulans, qui ſe chargent de parler pour les perſonnes peu verſées dans la diſcuſſion des affaires, & qui peuvent néanmoins aſſiſter leurs défenſeurs.

Les Prieur & Conſuls rendent la Juſtice GRATUITEMENT : ils expédient 100 affaires chaque jour, & quelque fois davantage. Les Cauſes n'y ſouffrent point le moindre délai, & les Parties ont l'avantage d'y plaider à peu de frais.

Les Audiences ſe tiennent tous les jours depuis 3 heures juſqu'à 8 du ſoir, excepté les Dimanches, les Fêtes & les jours fériés. Leurs vacations commencent le 28 Septembre, & finiſſent à St. Martin ; on entre néanmoins chaque Vendredi à huit heures du matin, pour l'expédition des Lettres de change & Billets à ordre, qui ne peuvent ſouffrir le moindre délai.

ÉLECTION CONSULAIRE.

M. Noble de GOUNON, ancien Capitoul, Prieur, *rue Malcousinat.*

M. Noble de TRUBELLE, ancien Capitoul, Premier Consul, *rue des Chang.*

M. Noble de SAHUQUÉ, anc. Cap. Sec. Consul, *Fauxbourg S. Etienne.*

ELUS DE SERVICE.

Pour les mois de Janvier & Juillet.

MESSIEURS

Dezazars, a. c. & an. C.	Bayssade fils.
Darnés, anc. Consul.	Pijon ainé.

Pour les mois de Février & Août.

Joulia, a. P. & an. C.	Berger.
Daupias, ancien c.	Ducos cadet.

Pour les mois de Mars & Septembre.

Francez ainé, an. Pr.	Pierre Rouffillou.
Miegeville, anc. c.	Sabatier neveu.

Pour les mois d'Avril & Octobre.

Babar, an. Prieur.	Montagnac.
Gounon jeune, an. c.	Claret.

Pour les mois de Mai & Novembre.

Esquirol, anc. Prieur.	Vignoles.
Antoine Loude, an. c.	Cornu ainé.

Pour les mois de Juin & Décembre.

Paul Francez, an. c.	Manavit.
Baour, anc. consul.	Abadie.

BAILES.

M. Massonié, oncle.	M. Cossaune ainé.
M. Laperche.	M. Geze.

Greffier en Chef.

M. Berger, *rue des Imageres.*

M. Ventach, Commis principal & Secrétaire de la Juriſdiction, *rue des Paradoux.*

Ferradou, *rue de la Daurade.* } *Commis*
Lauzero, *rue Sainte Urſule.* } *au Gr.*

Huiſſiers.

Me. Blanc, premier Huiſſier, *rue de l'Inquiſition.*

Me.

Avocats Poſtulans à la Juriſdiction.

MESSIEURS

Pagés, Doyen, *rue des Paradoux.*
Labadie, *rue de la Tour de Nayac.*
Larigaudere, *rue des Paradoux.*
Bourdeil, *aux quatre coins des Auguſtins.*
Mirepoix, *rue Tour de Nayac.*
Degeilh aîné, *près la place de la Bourſe.*
Degeilh cadet, *rue de la Bourſe.*
Frayſſe, *rue Peyrolieres.*
Mittou, *rue de la Colombe.*
Fages, *rue de la Bourſe.*
Bernadou cadet, *rue de la Bourſe.*
Raymond, *rue des Auguſtins.*
Mondine, *rue de la Pomme.*
Delfau, *rue Tamponieres.*
Gach, *rue Latomy.*
Maiſon, *rue du Taur.*
Boyer, *place des Paradoux.*
Bernadou, *près la Bourſe.*
Catala, *rue St. Remeſy.*
Benoit, chez M. Fabre, *rue Ste. Claire.*
Carbonel, *rue des Changes.*
Laſſerre, *rue des Couteliers.*

GRANDE MAITRISE
DU LANGUEDOC.

CE Département eſt compoſé de cinq Maîtriſes particulieres, qui ſont

Toulouſe.	Quillan.
Montpellier.	Villeneuve de Berc.
Caſtres.	

Meſſire André DE CHEYSSAC, Chevalier Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Grand-Maître, Enquêteur & Général Réformateur des Eaux-&-Forêts de France, au Département du Languedoc, *à Paris.*

Me. Dubernard, Secrétaire de la Grande Maîtriſe du Languedoc, *rue Ste. claire.*

Receveur Général des Domaines & Bois de la Généralité de Languedoc.

M. JOLY, *au Contrôle.*

Ingénieur dudit Département.

M. Raymond ainé, Ingénieur en chef, *à Paris.*

MAITRISE
Des Eaux-&-Forêts de TOULOUSE.

CE Tribunal reſta établi dans cette Ville depuis ſa création juſques en 1671; il fut, à cette époque, transféré dans celle de Villemur. Il a été rétabli à Toulouſe par Lettres-Patentes de l'année 1777.

Officiers de ladite Maîtriſe.

M. J. B. GRANAL, Conſeiller du Roi,

Maître Particulier, *logé à la Manufacture du Tabac.*

Me. François-Cathérine FABRE, Conseiller du Roi, Lieutenant, *rue Velane.*

Me. Joseph-Marie de MALPEL-LATOUR, Ecuyer, Co-Seigneur directe de la Vicomté de Villemur, Lieutenant honoraire, *rue du Taur.*

Me. Jacques-Ignace Rigal de Foncave, Conseiller du Roi, Garde Marteau, *à Montauban.*

Gens du Roi.

Me. André St. Pierre, Conseiller du Roi, Procureur pour Sa Maj., *rue du Taur.*

Greffiers.

Me. François-Louis Ratié, Greffier en Chef, Civil & Criminel, &c. *rue Boulbonne.*

Me. Limoges, fils aîné, Commis audit Greffe, *près le Sénéchal.*

Arpenteurs.

Me. François Maison, Arpenteur juré, *à Montech.*

Me. Annet Rey, *rue des Capucins.*

Me. Jos.-Marie Rey fils, *reçu en surviv.*

Me. Cassés, *reçu en survivance.*

Commis à la Recette particuliere.

Le Sieur Raymond-Antoine Rigal, *à Montauban.*

Collecteur des Amendes.

Le Sr. Blaise Fauché, *à Montauban.*

Procureurs.

Tous les Procureurs au Sénéchal postulent au susdit Siége. Les Audiences se tiennent le Samedi à la Salle du second Bureau du Sénéchal, à deux heures de relevée.

Huiſſiers Audienciers.

Le Sr. Cramouſſel, *rue des Pénit. Gris.*

Nota. Les Huiſſiers au Sénéchal rempliſſent les fonctions d'Huiſſiers audit Siége.

VIGUERIE DE TOULOUSE.

PRemierement, la Viguerie de Toulouſe & ſes enclaves, pour ce qui eſt deçà de la Riviere de Garonne, qui contient les lieux ſuivans.

La Ville de Toulouſe, Fauxbourgs & Gardiage d'icelle, contenant les Paroiſſes du Touch, Pouvourville, &c.

Montaudran.
Caſtelgineſt.
Gaſtelaze.
Gratentour.
Novital.
Fenouillet.
La Courtenſourt.
Leſpinaſſe.
Gaignac.
Bruguieres.
Saint Sauveur.
La Baſtide S. Sern.
Montberon.
Agaſſac.
Pechbonnieu.
La Baſtide conſtan.
Saint Loup.
Launaguet.
La Cournaudric.
Caſtelmaurou.
Lapeyrouſe.
Gragnague.
Montdouzil.
La Guitardie.
Le Fouſſat.
Salvagnac le blanc.
St. Jean Deſpeyres.
Belbezé.
Le Py.
Balma.
Montrabé.
La Barthe.
La Magdelaine.
Paulel.
Taulat.
La Valette.
Monts.
Flourens.
Pechauriolle.
Auzielle ou Oſville.
Montauriol.
Dremil.
Lafage.
Agreſeilhe.
S. Martin de Rouſſac
Quint.
Fontſeſgrives.
Le Pujol.

S. Orens de Gamev.
Lauzerville.
Cairals.
Labege.
Eſcalquens.
Gauré.
Lentourville.
Caſſanet.
Pechabon.
Corronſac.
Rebigue.
Mervilla.
Auzeville.
Ramondville.
Gouirans.
La Croix Falgarde.
Auzil.
Clermont.
Ayrouville.
Vieille Toulouſe.
Pechbuſque.
Vigoulet.
Beaupuy de Granag.
Puydaniel.
Montbrun.
Donneville.
Vallegre.
Saint Geniés.
Rouffiac.
Beaupuy de Rouais.
St. Jean de Lerm.
Montpitol.
Bonrepaux.
Marcel.
Verfeil.
Montauſel.
Saint Martin de la Riviere.
Montcabriere.
Bourg St. Bernard.
Aſas.
Le Puy St. Pierre.

ADMINISTRATION

De la Librairie & Imprimerie.

MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux de France, faiſant les fonctions de Chancelier, & en cette qualité ſeul Chef & Adminiſtrateur général, *en ſon Hôtel à Paris, ou en Cour.*

Monſeigneur le Garde des Sceaux donne ſes Audiences le Mercredi au matin.

M. Le Camus de Neville, Maître des Requêtes, Directeur Général, *en ſon Hôtel, rue Neuve des Petits Champs, au coin de la rue Ste. Anne, à Paris.*

M. de Neville les donne le même jour, depuis 10 h. du matin jusqu'à une heure.

M. Perrin, Secrétaire de M. de Neville, pour la Librairie Gracieuse, *rue Royale.*

M. Renard, Avocat au Parlement, Secrétaire de M. de Neville, pour la Librairie Contentieuse, *rue Neuve des Petits Champs, près la rue Ste. Anne.*

M. Desanci, Censeur Royal, Secrétaire Général, *rue Neuve S. Roch, au coin de la rue Neuve des Petits Champs.*

CENSEURS ROYAUX.

Pour la Théologie, le R. P. Dufour, Dominicain.

Pour la Physique, l'Histoire Naturelle & la Géographie, M. de Villeneuve, *rue Saintes-Carbes.*

Pour les Belles-Lettres. M. de Jeze, *rue Montoulieu.*

INSPECTEURS.

M. Rayna!, Avocat, *rue Stes. Carbes.*

M. de Villeneuve, en exercice, & chargé de la correspondance, *rue Stes. Carbes.*

CHAMBRE SYNDICALE

OFFICIERS DE LA CHAMBRE.

SYNDIC.

M. DARNÉS, Libraire, *rue Sermin.*

ADJOINTS.

M. Pijon, Imprimeur, *Place Royale.*

M. Dupleix, Libraire, *rue S. Rome.*

M. Robert, Imprimeur, *rue Peyrolieres.*

M. Bezian, Libraire, *Place Royale.*

IMPRIMEURS, MESSIEURS

Baour.
Dalles.
Deſclaſſan.
Douladoure *ainé.*
Henault.
Pijon, Imp. du Roi.
Rayet.
Robert.
Robert, jeune.
Guillemette, *Veuve*

LIBRAIRES, MESSIEURS.

Bezian.
Broulhiet.
Darnés.
Dembaux.
Douladoure *cadet.*
Dupleix.
Eſpigat.
Laporte.
Leclerc.
Manavit.
Moulas.
Robert.
Sacarau.
Sens.
Viallanes.
Vitrac.

FONDEURS DE CARACTERES.

M. Peyranne, *rue des Pénitens Bleus.*
M. Cazaulon, *rue des Balances.*

Simon, Clerc, *rue Serminieres.*

La Chambre Syndicale eſt dans la maiſon de M. Foreſt, rue S. Rome.

GABELLES DU LANGUEDOC

Au Siége de Toulouſe.

CES Officiers connoiſſent du Fauxſaunage, de toutes les querelles, débats, rebellions, fraudes & autres excès, crimes ou délits qui viendront & procéderont du fait des Gabelles, privativement à tous autres Juges, ſauf l'appel en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

M LOUDE, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général ancien, Doyen; en cette qualité, Préſident, *rue des Balances.*

M Niel, Conseiller du Roi, Contrôleur Général Triennal, *rue des Augustins.*
M Pescaire, Conseiller du Roi, Contrôleur Général alternatif, *rue de la Pom.*
M S. Pierre, Proc. du Roi, *rue du Taur.*
M Limoges, Greffier en chef, *rue du Sén.*
M Pujol, Premier Huissier Audiencier, *rue du Peirou.*

MAÎTRISE DES PORTS,

& Juridiction des Traites foraines.

M. Laurent, Conseiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & passages, Préfid. des Traites, *rue de la Pomme, près S. Pantaléon.*
M I. Coste, Conseiller du Roi, Lieutenant ancien, *rue Montoulieu.*
M S. Pierre, Conf. du Roi, Lieutenant alternatif, *rue du Taur.*
M Pescaire, Procureur du Roi, *rue de la Pomme.*
M Limoges, Greffier, *rue du Sénéchal.*
M Galinier, Huissier, *rue du Canard.*
Il n'y a point des Procureurs en titre, & les vacations sont les mêmes que celles de la Chambre des Comptes de Montpel.

FERMES UNIES.

Bail de Nicolas SALZARD, 3^e^. *année.*

Directeur Général.

M. MICAL, *rue Croix-Baraguon.*
M. Delongchamps, Premier Commis des Bureaux de la Direct. *près les Feuillens.*

RECEVEURS Généraux & Particuliers.

Receveur Général des Gabelles.

M France de S. Quentin, rue Payras.
M. Lacaux, Caiſſier, *même Maiſon.*

Receveur du Grenier à Sel.

M Dupuy, prés S. Pantaléon.
M. Memvielle Commis, *rue vieux-raiſin.*

Receveur Général du Tabac.

M Varnier, aux Paradoux.
M. Pertuiſot de Chanoy, Contrôl. *idem.*
M. Picard, prem. Commis à la Recette, *près les grands Carmes.*
M. Tardy, Entrepoſeur, *rue Boulbonne.*
M. Bataille, Commis, *même Maiſon.*

Receveur des Huiles & Savons.

M. Dupuy, *prés S. Pantaléon.*
M. Campagne, Contrôleur, *près le Sén.*
M. Lacaux, Commis, *rue Piſſelauque.*

Bureau de la Commutation.

M. Cemere, Contrôleur & Receveur.
M. S. Germié, Viſiteur, *à Tounis.*

Manufacture du Tabac, Voyez pag. 226

Employés ſupérieurs des Brigades.

M. Chambonnau, *Capitaine Général.*
M. Julien, *Capitaine Particulier.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOMAINES,

Sous le nom de Jean-Vincent-René, établi par Arrêt du Conſeil du 9 Janv. 1780.

CETTE Adminiſtration embraſſe la Recette des Bois du Roi ; les Domaines proprement dits ; le Contrôle des actes, inſinuations ; Centième denier ; les Amor-

tiſſemens ; Franc-fief, uſages, nouveaux acquets ; les droits de conſervation des Hypothéques, ceux de formule, exploits & ſaiſies mobiliaires ; les quatre deniers pour livre des ventes de meubles ; les droits de petit ſcel ; les amendes prononcées dans les Cours & Siéges Royaux ; les amendes de fol appel ; les droits de Greffe & ceux réſervés ; enſemble les huit ſous pour livre de ceux deſdits droits qui y ſont ſujets.

M. JOLY, Directeur & Receveur Général, *rue d'Aſtorg.*

M Thierry, Ambulant, *rue Poids de l'Huile.*

M Deſeſſars, Contrôleur des Actes, *place Royale.*

M Granier, Garde-Magaſin, & Contrôleur des Formules, *rue des Cordeliers.*

Bureau d'entrepôt & de diſtribution de formule pour la Généralité d'Auch.

Veuve Ballet, *rue de la Maiſon-Profeſſe.*

Bureaux particuliers pour la diſtribution des papiers & parchemins timbrés.

Mlle. Calmetes, *au coin des Moulins.*

Mlle. Veuve Sordes, *au Sénéchal.*

Receveurs au Parlement.

M Verlhac, Receveur au Greffe Civil.

M. Chamayou, *rue Pharaon.*

M Gravier,
M Trinquecoſtes,
M Labroue,
M Naveres,
} *Greffiers Garde-ſacs.*

M Baſtien, Receveur des Préſentations & Affirmations, *rue de la Pleau.*

M Dupont, Receveur des droits de Greffes & Réſervés de la Chambre des Requêtes.

M Valeſcure, Receveur des Droits Réſervés des épices de MM. les Gens, Receveurs au Parquet du Roi, *rue Ninau.*

M Tournier, Receveur des droits de Greffes, & réſervés à la Chambre Souveraine des Eaux-&-Forêts, *rue*

Bureau des Finances.

M H. Richard, *au Greffe du Bureau des Finances.*

Sénéchal & Préſidial.

M Belluc, Receveur du Greffe, *vis-à-vis le Sénéchal.*

M Limoges, Receveur des Préſentations, Défauts, Congés & Affirmations, *près le Sénéchal.*

Bourſe Conſulaire.

M Ventach, Receveur du Greffe, Droits réſervés & Affirmations, *rue des Paradoux.*

M Delfau, Receveur des Préſentations, Défauts & Congés, *dans l'Hôtel de la Bourſe.*

Gabelles & Hôtel de Ville.

M Deſeſſars, Receveur des Droits réſervés, *place Royale.*

HYPOTÉQUES.

M. JOLY, Directeur, *rue d'Aſtorg.*

Conſervateur.

M. Marcillac, Avoc. à l'Hôtel de Béarn.

Greffier.

M. Limoges père, rue du Sénéchal.

NOTAIRES ROYAUX *ET APOSTOLIQUES.*

FONTAS, Doyen, *Place Stes. Carbes.*
Tayac, *rue Boulbonne.*
Dufaur, *rue de la Pomme.*
B. Richard aîné, *rue Ste. Claire.*
Cabiffol, *rue Maletache.*
Biros, *rue des Couteliers.*
Lepine, *Fauxbourg S. Michel.*
Muquet, *rue de la Sénéchauſſée.*
Arnaud, *rue de la Pomme.*
Entraigues, *rue du Taur.*
Sans, *rue Croix Baragnon*, SYNDIC.
Saurine, *rue d'Aguilleres.*
Roc, *rue des Filatiers.*
Pugens, *rue Maletache.*
Mirepoix, *rue Tour de Nayac.*
Monna, *rue Stes. Carbes.*
Gilabert, *rue Iſalguier.*
Mauras, *rue Naſareth*, SYNDIC.
Daubert, *rue Toloſane.*
Pratviel, *rue d'Aſtorg.*
Campmas, *rue Croix Baragnon.*
Mis Avocat, *rue de la Dalbade.*
Lafforgue, *rue S. Rome.*
Flotard, *rue Piſſelauque.*
C. Vidal, *rue du Fourbaſtard.*
Corail, *rue Croix Baragnon.*

Les Reg. de Mes. Cahuſés, Gaubert, Cor, Chanfreau, Richard, Toulza, Cauſſé, Buſſac, Vidal & I. Boyer, ſont au pouvoir de la Communauté.

Lacombe, Archiviſte, prépoſé à la recherche des Actes, *logé dans le Collége de Mirepoix.*

FEUDISTES,

Meſſieurs

Belgros, *Place des Pénitens Noirs.*
Chalret, Avocat, *rue S. Rome.*
Deltil, Avocat, *rue des Teyſſeyres.*
Gringaud, *rue des Couteliers.*
Icard, *rue du Taur.*
Iché, *Place S. Sernin.*
Lagarroſſe, *rue des Moulins.*
Monſarrat de Lagarrigue, *rue Laſſeſquiere.*
Tremolieres, *rue Pharaon.*

GÉOMÉTRES ARPENTEURS,

Meſſieurs

Echeau, *Place-Mage.*
Virebent cadet, *rue des Polinaires.*
Cougot, *rue Regans.*
Dartigoyte, *rue Montcarmel.*

RECEVEURS GÉNÉRAUX.

Caiſſier de la Province.

M Beſliere, rue de la Trinité.

Receveurs Généraux des Tailles.

M Fornier, rue de la Bourſe.
M. Bancal, *Place du Salin.*

Receveur des Droits réunis.

M Lefévre, rue des Chapeliers.

Receveur du centième den. des Offices.

M Darquier, *rue Latomy.*
M Pomian, Contrôleur, *rue des Polinaires*

Inſpecteur des Marbres.

M Teiſſier, rue du Crucifix.

SCIENCES ET ARTS.

UNIVERSITÉ.

CETTE Université, la seconde, & l'une des plus célèbres du Royaume, sur tout pour le Droit, fut créée en 1215, par Philippe-Auguste.

Raymond, dernier Comte de Toulouse, donna en 1228 quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, six Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui professeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Professeurs fut augmenté successivement; ensorte qu'il y en a aujourd'hui 22 & 4 Aggrégés aux Arts.

Le Recteur de l'Université change chaque trois mois : il est pris dans la Faculté du Droit; & quoique marié, il peut pro-

céder par cenſure, ſelon les Bulles d'Innocent IV, & nombre d'Arrêts du Parlement.

Cette Univerſité a donné pluſieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres, tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats ſavans, pluſieurs profonds Juriſconſultes, Aufrery, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Maran de Hauteſſerre, Boutaric, Baſtard, &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on diſtingue les différentes Facultés par la couleur des houpes; celle du Recteur eſt en or; celle des Profeſſeurs en Théologie eſt blanche; celle des Canoniſtes eſt verte; celle des Profeſſeurs en Droit eſt rouge; celle des Profeſſeurs en Médecine eſt violette; & celle des Profeſſeurs aux Arts eſt bleue.

Les Profeſſeurs acquierent la qualité de *Comtes ez-Loix*, après avoir enſeigné pendant 20 ans. Blaiſe Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, eſt le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Daffis, Recteur, qui lui donna l'Epée, la Ceinture, le Baudrier, les Eperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient le Cachet & les Armes du Récipiendaire. On conſerve encore l'uſage d'enſévelir les Profeſſeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

PROFESSEURS EN THEOLOGIE, perpétuels.

M. Barthe, *Place des Pénit. Blancs.*
M. Pijon, *aux Puits-Clos.*
M. Laroque, *à la Trinité.*

Professeurs Conventuels.

Le Reverend Pere Roignan, *Dominicain.*
Le R. P. Calvet, *Carme.*
Le R. P. Bruſſac, *Cordelier.*
Le R. P. Glize, *Dominicain.*
Le R. P. Tartanac, *Auguſtin.*
Dom Létang, *de l'Ordre de Citeaux.*

Professeurs Émérites.

Le R. Pere Dufour, } *Dominicains.*
Le R. Pere Bourges, }
Le R. Pere Mathieu, *Auguſtin.*

Professeurs en Droit.

M. Brian, *rue des Études.*
M. Delort, père, *rue du Canard.*
M. Ruffat, *rue des Nobles.*
M. Gouazé, *rue Velane.*
M. Labroquere, *rue Latomy.*
M. Rigaud, *aux Puits-Clos.*
M. Delort, fils, reçu en ſurvivance, en exercice, *rue du Canard.*

Professeurs en Médecine.

M. Dubernad, *rue Sainte Claire.*
M. Gardeil, *rue Montgaillard.*
M. Arrazat, *près la Dalbade.*
M. Dubor, *rue des Balances.*
M.

Professeurs aux Arts.

M. l'Ab. Cauſſanel, *près les Tiercerettes.*
M. Benet, Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, *rue Boulbonne.*

Professeurs Aggrégés aux Arts.

M. Martin St. Romain. } *au Col. Roy.*
M. }

Le Rev. Pere Rouaix. } *Doctrinaires.*
Le Rev. Pere Duffaut. }

Aggrégés en Droit.

M. Turle-Larbrepin, *rue des Pujols.*
M. Perés, *rue Boulbonne.*
M. Daram, *rue Vinaigre.*
M. Gontault, *rue des Regans.*
M. Maynard, *rue Boulbonne.*
M. Fauqué, *rue Serminieres.*
M. Bec, *rue Ninau.*
M.

Secrétaires.

M. Vaiſſiere, *rue d'Aſtorg.*
M. Truilhé, *rue Neguegouſſes.*

Bedeaux.

M. Truilhé, *rue Neguegouſſes.*
M. Pecarrere, *rue Pouſonville.*

Tréſorier.

M. Vaiſſiere, *rue d'Aſtorg.*

Toutes les Chaires ſont au Concours, à l'exception de celle du Droit Français, & de celles des Profeſſeurs Conventuels.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

LA Faculté de Toulouſe eſt, après celle de Paris, la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Univerſité, en 1228. La Bulle de confirmation du 3. Mai 1234, adreſſée par Grégoire XI à l'Univerſité, comprend les Profeſſeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on ſait que les Médecins étoient anciennement déſignés par le titre de *Phyſiciens.*

On voit dans la Salle des Aſſemblées de la Faculté, les Portraits de pluſieurs Profeſſeurs célèbres, dont les noms l'ont illuſtrée. Le plus remarquable eſt celui de

Lupus, premier Méd. de Raymond VII. Comte de Toulouſe, qui ſigna l'an 1238, en qualité de Profeſſeur en Médecine, la quittance de la ſomme que le Comte avoit été obligé de payer, pour l'entretien de l'Univerſité, pendant 10 ans. *Magiſter Lupus, in Medicina, in Univerſitate Toloſana, Procurator ab Univerſitate Magiſtrorum Toloſæ.* Les Portraits de Lupus, de Raymond de Sebonde, d'Augier Ferrier, dont le Buſte en marbre occupe un rang diſtingué dans la Galerie des Illuſtres, & celui du célèbre Sanchés, ſurnommé le *Sceptique*, ſont placés aux 4 angles, comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Univerſité que 2 Profeſſeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des Leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, Henri IV. voulut que la Faculté de Toulouſe procurât à ſes élèves le même avantage. Il établit en 1604, une troiſiéme Chaire pour l'enſeignement de la Chirurgie-Pharmacie. En 1705, la Charge de Conſeiller-Médecin ordinaire de la Ville de Toulouſe fut érigée en une quatriéme Chaire, qui fut alors conſacrée uniquement à enſeigner *l'Anatomie-Chirurgie*. La troiſiéme Chaire reſta occupée des Leçons de *Pharmacie & Chymie*. Louis XV. a créé, en 1773 une cinquiéme Chaire, pour donner aux Etudians de la troiſiéme année, des leçons de *Médecine-pratique*. Les Profeſſeurs pourvus des deux Chaires de la premiére création, expliquent les *Inſtitutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine, qu'on n'enſeigne dans cet-

te Faculté, pendant les trois années d'étude qui ſont néceſſaires pour obtenir le grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique, quoiqu'il n'y ait pas encore d'établiſſement particulier pour cet objet. Le zéle des Profeſſeurs a ſuppléé juſqu'ici, au défaut de fonds, pour la Chaire de Botanique.

La Ville voulant favoriſer les progrès de cette Faculté, dont le luſtre s'eſt beaucoup augmenté depuis quelque tems, acheta en 1774., une Maiſon adjacente aux anciennes Ecoles: on y a fait conſtruire un bel Amphythéâtre, qui ſert aux démonſtrations d'Anatomie & de Chymie. Il y a auſſi une Bibliothéque publique, deſtinée particuliérement à l'uſage des Etudians, qui s'ouvre tous les Jeudis.

La Faculté, compoſée des cinq Profeſſeurs, & de tous les Docteurs aggrégés, s'aſſemble le premier Dimanche de chaque mois, pour conférer ſur les Maladies courantes. Elle donne tous les Jeudis, dans une de ſes Salles, des Conſultations gratuites aux Pauvres, depuis dix heures du matin juſqu'à midi. Quatre Médecins ſont chargés de s'y rendre à leur tour, pour cette œuvre. On y adminiſtre de plus, gratuitement, les remédes pour le traitement des Maladies Vénériennes.

DOCTEURS,

MESSIEURS

Perpeſſac, *rue des Pénitens Gris.*
Carriere, *Place S. George.*
Treboſc, *rue Ste. Urſule.*
Mazars de Cazelle, *rue S. Rome.*
Sol, *Place d'Aſſezat.*
Pouderoux, *rue Pharaon.*
Daſtarat, *rue du Coq Dinde.*

Caſſaſſoles, *rue Chaude.*
Dubernad, Profeſſeur, *rue Ste. Claire.*
Depeyre, *Place Rouaix.*
Marre, *rue du Temple.*
Gardeil, Profeſſeur, *rue Bouquieres.*
Salvat, *Porte Montoulieu.*
Benet, *rue Boulbonne.*
Merlhes, *rue Capelle-Redonde.*
Arrazat, Profeſſeur, *près la Dalbade.*
Ducaſſe, *Place S. George.*
Villar, *Place des Paradoux.*
d'Abadie, *rue de la Pomme.*
Francés, *rue Croix-Baragnon.*
Brunet, (pour le Militaire.) *rue de la Baruthe.*
Gaugiran, *rue Sainte Urſule.*
Calais, *rue des Balances.*
Dubor, Profeſſeur, *idem.*
Loubet, *rue Tour de Nayac.*
Laſon, *rue des Paradoux.*
Barberet, *rue de la Pomme.*
Lacoſte, *près les Carmes Déchauſſés.*
Andurand, *rue S. Rome.*
Dubernad fils, *rue Ste. Claire.*
Lamarque fils, *rue Vinaigre.*

MEMBRES ET SUPPOTS *de l'Univerſité.*

IMPRIMEURS-LIBRAIRES, pag. 173

PENSION. (Maîtres de)

MESSIEURS

Alexandre, Pariſien, *P. Place S. Sernin.*
Altrugue, *rue du Crucifix.*
Baby, (Madame) *coin des Jacobins.*
Doutre, *rue de la Magdelaine.*
Ducreux cadet, *rue Sainte-Urſule.*

Dumaine, *rue S. Remezy.*
Duménil, *rue du Four baſtard.*
Dupouy, *rue des Filatiers.*
Gaich, *rue de Régans.*
Gaubain, *rue Pharaon.*
Guibert, *rue des Capucins.*
Mandou, *rue du Four baſtard.*
Pelé, *rue du Temple.*
Sacau, *rue Peyrolieres.*
Sirven, *rue Malbeq.*

ECRITURE. (*Maîtres d'*) *Meſſieurs.*

Aſtrugue, *rue du Crucifix.*
Barés aîné, *rue de la Pomme.*
Barés cadet, *Fauxbourg S. Etienne.*
Blanchard, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Berthomieu fils, *aux Pénitens Blancs.*
Cadours, *rue Tour de Nayac.*
Cuq, *rue des Moulins.*
Delile Père & fils, *aux Pénitens Blancs.*
Donés, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Ducreux, *ſur l'Eſplanade.*
Dutré, *rue Boulbonne.*
Grouſſac, *rue de la Daurade.*
Guten, *rue des Pénitens Blancs.*
Hilhet, *rue des Pujols.*
Medan, *rue des Tourneurs.*
Pecarrere, *rue du Taur.*
Peletan, *rue des Tourneurs.*
Pouzeins, *rue des Fleurs.*
Rey, *rue des Filatiers.*
Saberes, *rue Capelle Redonde.*
Samary, *Fauxbourg S. Etienne.*
Saubion, *Place d'Aſſezat.*
S. Hillaire, *rue Bouquieres.*
Toulouzet, *Fauxbourg S. Michel.*

Turben, *rue des Moulins.*

Pour la vérification des Ecritures, Comptes & Calculs conteſtés en Juſtice.

Rey
Pouzeins.
Medan.
Turben Pére.
Samary.

ACADÉMIE
DES JEUX FLORAUX.

VERS le commencement du treizième ſiécle, pluſieurs Citoyens, gens de Lettres, étoient dans l'uſage de s'aſſembler *pour* ſe communiquer leurs ouvrages; & pour exciter l'émulation des Poëtes, ils publiérent dans le mois de Novembre *1323*, le deſſein *qu'ils* avoient formé de donner une Violette d'or à celui dont l'ouvrage réuniroit les ſuffrages de cette Académie naiſſante. Arnaud Vidal de Caſtelnaudarry, fut le premier qui fut couronné, pour un Poëme qu'il fit *en l'*honneur de la Vierge; & cet Auteur fut qualifié de Docteur en la *gaie Science*, pour une nouvelle Chanſon, qu'il compoſa ſur le même ſujet.

Les Capitouls, perſuadés de l'utilité de ce nouvel établiſſement, & ne conſultant que leur zèle, pour la gloire de la Patrie, délibérerent de diſtribuer chaque année des Prix, aux dépens de la Ville.

Cette Académie commençoit à dégénérer, mais les libéralités de CLEMENCE IZAURE, dont le Buſte en marbre blanc eſt placé dans le grand Conſiſtoire, lui donnerent un nouveau luſtre. Vers l'an

1502, à l'époque du renouvellement de la Cérémonie des Jeux Floraux, elle légua par ſon teſtament, des fonds conſidérables, pour fournir aux cinq Prix que cette Académie diſtribue toutes les années le 3 du mois de Mai.

Indépendament des 3 Aſſemblées générales, indiquées dans le Calendrier qui ſe trouve au commencement de ce Livre, ce Corps Littéraire en tient des particulières, le Vendredi de chaque ſemaine.

LE ROI, PROTECTEUR.

Mgr. LE CHANCELIER.

MESSIEURS

1763 De NIQUET, Pr. Préſident, Chancelier.
1736 De Cambon, Ev. de Mirepoix.
1739 De Miramont, Conſeiller au Parl.
1739 Le Comte de Garaud.
1739 De Bardy, Conſeiller au Parl.
1740 Lefranc de Pompignan, de l'Ac. Fr
1742 Lecomte, Proc. gén. au Parl. de T.
1743 De Lamothe, Conſeiller au Parl.
1750 De Carriere-d'Aufrery, Conſ. au P.
1751 De Pegueyrolles, ancien Préſident.
1751 Caſtillon, Avocat au Parlement.
1751 De Villeneuve de Beauville.
1751 De Rafin, Conſeiller au Parl.
1752 De Montegut, Conſ. au Parl.
1753 Daignan, Baron d'Orbeſſan.
1754 Delpy, Sécr. Perpétuel.
1755 Verny, Ayocat au Parl.
1775 Daguin, Préſident aux Enquêtes.
1759 De Senaux, Préſident au Parl.
1760 Boyer de Sauveterre, Préſ. au Par.
1761 Lacroix, Avocat au Parlement.
1761 De Dillon, Archevêque de Narb.

1762 De Progen.
1763 De Cambon-Labaſtide, Préſ. au P.
1765 De Brienne, Archevêque de Toul.
1765 Varagne-Gardouch, Marquis de Beleſta.
1770 Martel ; Avocat au Parlement.
1770 Drouin de Vaudeuil, ancien Prem. Préſident au Parl. de Toulouſe.
1770 Jamme, Avocat au Parlement.
1772 De Portes, Préſident aux Enq.
1774 L'Abbé Magi, Doct. en Théolog.
1777 De Sapte, Préſident au Parlement.
1778 Ferés, Bibliotécaire de MONSIEUR
1778 De Lalo, Conſeiller au Parlem.
1779 Dalbis de Belbeze, Conſeil. au P.
1780 Comte de Périgord, Com. de la Pr.
1780 De Reſſeguier, Ier. Avocat Génér.
1782 Lecomte, Avocat Général.

Le premier Capitoul, *Académicien né*

Maîtres des Jeux Floraux.

Marmontels, de l'Académie Fran.
Valet de Reggnhac.
Le Chev. de la Tremblade.
L'Abbé Taverne.
Dutour, Avocat au Parlement.
Mad. la Comteſſe d'Eſparbés.
L'Abbé Labat de Mourlens.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

Inſcriptions & belles Lettres.

MESSIEURS Gouazé, Docteur en Médecine, Carriere, Chirurgien, & Sage, Apothicaire, jetterent les premiers

fondemens de cette Académie en 1729. En 1730 M. le Cardinal de Fleury leur permit de tenir des Assemblées ; le nombre des Associés fut augmenté de trente, qui fournirent à tous les fraix nécessaires. Louis XV, informé du succès des travaux de cette Société naissante, la mit sous sa protection, & l'érigea en ACADÉMIE ROYALE par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1746.

Cette Compagnie est divisée en trois Classes ; Physico-Mathématique, Médico-Physique, & les Belles-Lettres. Le sujet du Prix roule par ordre, sur des matieres de la compétence d'une de ces Classes ; on le distribue dans la Scéance publique du 25 Août ; elle en tient encore une autre le premier Jeudi après Quasimodo.

Le Corps Municipal a fondé ce Prix, & a fixé des secours annuels pour l'entretien d'un Observatoire, & d'un Jardin de Botanique, dans lequel l'Académie fait faire tous les ans un cours gratuit. Les Etats de la Province lui ont aussi fixé un revenu annuel.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'existe pas de Ville de Province où il y ait autant d'instrumens d'Astronomie qu'à Toulouse ; on y voit de très-beaux Cabinets d'Histoire Naturelle, & de superbes Cabinets de Livres, de Médailles & d'antiques. Toutes ces collections se sont formées depuis l'établissement de cette Acad.

Jusques ici elle n'avoit point pu, faute de secours, faire imprimer le recueil de ses Mémoires. M. l'Abbé d'Heliot, membre de cette Compagnie, zélé pour la gloire de sa patrie, a légué un fonds annuel pour servir à cette impression. Le premier volume doit paroître à la fin de 1781.

LE ROI, *PROTECTEUR.*

HONORAIRES.

M. le Duc de Richelieu.
M. de S. Prieſt, Intendant du Langued.
M. Dillon, Archevêque de Marbonne.
M. le Comte de Caraman, Lieut. Gén.
M. de Brienne, Arch. de Toulouſe.
M. de Niquet, Pr. Préſident.
M. de Bonrepos, ancien Proc. Général.
M. le Maréchal de Biron, Gouverneur de la Province.

Deux de MM. les Capitouls, Aſſociés nés.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. le Marquis de Beleſta.
M. Darquier-Pellepoix.
M. de Puymaurin.
M. d'Orbeſſan.
M. Marcorelle.
M. Gardeil.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

Pour la Géométrie.

M. de Saget, rue des Filatiers.
le P. Bonnefoux, Général des Doctrin.
M. l'Abbé Bellot, rue de la Trinité.

Pour l'Aſtronomie.

M. l'Abbé Legris, Principal du Coll. R.
M.
M

Pour la Méchanique.

M. Marcorelle, rue S. Remezy.
M. l'Abbé Martin, Prof. au Coll. Royal.
M. Gounon, Sécr. du Roi, au Pont.

Pour l'Anatomie.

M. Pouderoux, Médecin, rue Pharaon.
M. Brun, Chirurgien, rue Ste. Claire.
M. Baquier, Chirurg. à Montoulieu.

Pour la Chimie.

M. Dubernad, Pr. en M d. rue Ste. Cl.
M. Lahens, Apothic. rue des Couteliers.
M. Benet, Médecin, rue Boulbonne.

Pour la Botanique.

M. de Lapeyrouſe, Correſp. de l'Ac. des Sciences de Paris, rue de la Pomme.
M.

Pour les Inſcriptions & Belles-Lettres.

MESSIEURS

Lefranc de Pompignan, de l'Acad. Fran.
Raynal, Avocat, rue Stes. Carbes.
l'Abbé d'Aufrery, Conſ. rue des Pén. Bl.
Montegut, Conſeiller, rue du Crucifix.
Labroquere, Prof. en Droit, rue Latomy.
Marquis de Chalvet, rue des Pén. Bleus.
D. Dolive, Prieur des Bénedictins.
Gouazé, Profeſ. en Droit, rue Velane.
Jamme, Avocat, rue des Fleurs.
le P. Lombard, Doctrinaire.
Cairol, rue Croix Baragnon.
Foulquier, Conſeiller Honoraire.
le P. Sermet, Carme Déchauſſé.
l'Abbé Magi, Docteur en Théologie, rue Provençale.

Sécrétaire Perpétuel.

M. l'Abbé de Rey, rue de la Magdelaine.

M. l'Abbé de Sapte, Sécr. Vétéran.

Tréſorier.

M. Turle-Labrepin, rue des Pujols.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. de Lalande, des Acad. Roy. de Paris, de Londres, de Pruſſe, &c.
M. de Born, des Acad. de Stockcolm, de Berlin, de Londres, &c.
M. Camper, Prof. d'Anat. de Médécine.

ADJOINTS.

Pour la Géométrie, M. Dufour.
Pour l'Aſtronomie, M. le Ch. Deſpinaſſe.
Deſſinateur, M. le Chev. Rivalz.

Le Sieur Pouzeins écrivain, *à l'Hôtel de l'Académie, rue des Fleurs,*

Il y a encore une Claſſe de Correſpondans étrangers.

ASTRONOMES. *Meſſieurs.*

Darquier de Pellepoix, *rue Latomy.*
Vidal, à *l'Obſervatoire*, de M. de Bonrepos, anc. Proc. Général, *rue Velane*

INGÉNIEURS. *Meſſieurs*

De Saget, Direct. des Trav. publics, rue des Filatiers.
Lopies, *rue S. Pantaléon*, Inſpecteur.
Francés, *rue des Pénitens Noirs.*
Echau, *Place-Mage*, Inſp.
Maduron cadet, *rue du Coq-Dinde.*, Inſp.
Delaître, *rue Boulbonne*, Inſp.
Seneſſe, *Place S. George*, Ingénieur du Diocéſe de Toulouſe.

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE, *SCULPTURE ET ARCHITECTURE.*

BERNARD Dupuy du Grez, que la nature doua des plus rares talens, après avoir passé une partie de sa jeunesse à l'étude des Langues, embrassa la Profession d'Avocat, & disputa une Chaire de Droit dans l'Université de cette Ville. Son goût pour la solitude, le détermina à quitter le Barreau, pour faire fleurir les Arts. Les connoissances qu'il avoit acquises dans la Peinture, le décidérent à établir une Ecole publique de Dessin : il fit exposer à ses frais, un modèle vivant : il distribua des Prix à ses nouveaux Elèves, au jugement des plus habiles Peintres, & Sculpteurs de la Ville. Ce Citoyen estimable composa un Traité sur la Peinture, qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz, Crozat, & Cammas, Peintres, de Toulouse, animés du même zéle, continuerent de tenir ces mêmes Ecoles : les Capitouls solliciterent la Vil-

le de fournir aux dépenſes néceſſaires, ce qui fut arrêté, dans une Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738, ils rendirent cet établiſſement perpétuel, & fonderent en 1744 différens Prix; ſçavoir, une Médaille d'or, de la valeur de 300 liv. qui ſe donne alternativement aux meilleurs Ouvrages de Peinture, Sculpture & Architecture. Le ſecond Prix eſt une Médaille d'or, de 60 liv. pour les eſſais de Peinture. Un troiſiéme de même valeur, pour ceux d'Architecture. Un quatriéme, de 30 liv. pour le Deſſin, d'après le modéle vivant. Cinq autres de moyenne valeur, dont 2 pour le Deſſin, d'après la Ronde-boſſe: deux pour une Académie d'après l'Eſtampe, 1 pour le Prix de Perſpective, & l'autre, pour la Géométrie-pratique ou l'Aſtronomie.

En 1751, le Roi érigea ces Ecoles en Académie Royale, qui fut compoſée de 12 perſonnes, partagées en quatre différentes claſſes. Le Modérateur eſt toujours pris dans la troiſiéme; & les Profeſſeurs, choiſis pour l'enſeignement, ſont tirés de la quatriéme Claſſe.

Outre ces libéralités, la Ville a donné un logement trés-vaſte pour les différentes Ecoles, & pour les Aſſemblées de cette Académie, *logée dans la rue du petit-Verſailles.*

Les jours de l'Expoſition des Tableaux & de la diſtribution des Prix ſont, indiqués dans le Calendrier des Cérémonies publiques.

FONDATEURS.

MESSIEURS LES CAPITOULS,
Quatre de MM. les Capitouls : Deux de Robe longue, & deux de Robe courte.
Le SYNDIC de la Ville.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

M. le Maréchal Duc de Biron, Gouverneur de la Province.
M. le Comte de Périgord, Commandant en Chef de la Province.
M. de Brienne, Arch. de Toulouſe.
M. de Niquet de Serame, premier Pr. du Parlement de Toulouſe.
M. le Marquis de Voyer d'Argenſon.
M. Bergeret, Réc. gén. des Finances.
M. de Laverdy.
M. Dillon, Archevêque de Narbonne.
M. de Saint Prieſt, Intendant de Languedoc, Conſeiller d'Eat.
M. de Riquet de Bonrepos, anc. Pr. gén.
M. le Comte de Caraman, Lieutenant-Général des Armées du Roi.
M. le Marquis de Mirepoix, *rue Ninau.*

M. le Comte Dubarry, Comte de Roquelaure, *reçu en ſurvivance.*

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

MODÉRATEUR pour l'année 1783,
M. de Voiſins, Ecuyer, *rue Velane.*

1746 M. l'Abbé de Sapte, *rue des puits Clos.*

M. de Mondran, Ecuyer, *rue des Fleurs.*

1751 M. Caſtel, Pr. Pr. des Tréſoriers de France, *à la Tréſorerie.*

M. le Marquis d'Orbeſſan, *Place Mage.*

1765 M. Boutaric d'Azas, Conſeiller honoraire du Parlement, *Place Perchepinte.*

1767 M. Daufrery, Chev. de Malte, *rue Temponieres.*

1768 M. le Marquis de Fourquevaux, *Cl. S. Etienne.*

1772 M. le Marquis de Chalvet, Sénéchal, *rue des Pénitens Bleus.*

1774 M. de Lamothe, Conſeiller au Parlement, *Cloître S. Etienne.*

1777 M. le Marquis de Beleſta, de Gardouch, *rue Bouquieres.*

M. le Marquis de Cavarret, ✠ *Place Mage.*

1778 M. le Comte d'Eſpie. ✠ *idem.*

M. Dupuy *de* S. Amand. ✠ *rue Stes. Carbes.*

M. de Parazols, Chev. de Malte. *rue Ninau.*

M. de Gilede Preſſac, *rue vieux raiſ.*

M. de Voiſins, Ecuyer, *rue Velane.*

1781 M. Finot, Ecuyer, *rue Maiſ. Pr.*

1782 M. de Miramont, Capit. de Dragons, *rue*

M. Lavedan, Greffier en chef des Tréſ. de France, *rue St. Rome.*

Secrétaire perpétuel.

M. le Chevalier d'Aufrery.

M. de Lamothe, *Secrétaire Vétéran.*

ASSOCIÉS HONORAIRES,

ARTISTES ETRANGERS.

1764 M. Lagrenée Peintre, Prof. de l'Académie Royale de Paris.

1767 M. Pajon, Sculpteur du Roi, Pr. de l'Académie Royale de Paris.

M. Vien, Peintre d'Hiſt. Chev. de S. Michel, anc. Prof. de l'Ac. de Paris, Dir. de l'Ac. de Fr. à Rom.

M. d'André Bardon, Pr. des Eleves protégés par le Roi; de l'Acad. des Belles Lettres de Marſeille, Dir. perpétuel de l'éc. acad. de Deſſein de cette Ville.

M. Etienne Jourat, Peintre *du Roi*, Recteur de ſon acad. & Garde des Tableaux de la Couronne.

1768 M. Salvador de Carmona, Graveur du Roi d'Eſp. de l'ac. de Madrid.

1770 M. Reſtout, Peint. de l'ac. de Paris

1773 M. Natoire, Peintre de l'ac. de P. Ch. de l'Ordre de S. Michel, Dir. de l'école de France, à Rome.

1774 M. d'Antoine, Sculpteur, de l'ac. de Marſeille.

M. Gamelin, Peintre, de l'acad. de S. Luc de Rome.

M. Legey, anc. Conſeiller, & prem. Architecte du Duc régnant de Mekelbourg, Dir. gén. des Bâtimens, & premier architecte du Roi de Pr.

M. Sauvage, Peintre, à Paris.

1776 M. Houdon, Scul. du Roi. à Paris.

M. Pujos, Peintre, à Paris.

M. Themenza, prem. arc. de la Rép. de Véniſe, de l'acad. de Paris.

1777 M. Cochin, Séc. perpétuel de l'ac. Royale de Paris.

1778 M. Houin, Peintre, à Paris.
1779 M. Moles, Graveur, & Direct. de l'acad. de Barcelone.
M. de Lavaliere, Offic. des Cuiraſſiers du Roi.
1780 Mad. Mechin, peint à l'huile & en migniature, *à Verſailles.*
Mad. Cammas, Peint. en Migniature, *rue du poids de l'Huile.*
M. Lapujade.

ASSOCIÈS ARTISTES *réſ. à Toulouſe*

DIRECTEUR DES ÉCOLES,

M. DELAITRE, *rue Bolbonne.*

1746 M. le Ch. Rivalz, Peintre; de la Soc. des Arts de Marſeille, Prof. du Deſſein, *rue Neguogouſſes.*
1749 M. Labat de Savignac, Prof. d'Architecture. *rue des Blanchers.*
M. Pin, Peintre, Direct. gén. du Canal, Prof. du Deſſein, *Pl. S. Et.*
1751 M. Gaubert Labeyrie, Peint. Prof. du Deſſein, *rue du Taur.*
M. Dufourc, Prof. de Géométrie & de Perſpective, *rue Seſquière.*
M. Francés, Architecte, *rue des Pénitens Noirs.*
1752 M. Echeau, Arch. Inſpecteur des travaux publics de la Province, *rue Place Mage.*
1756 M. Hardy, Archit. *rue Stes Carbes.*
1762 M. Lucas, Prof. de Sculpure & de Deſſein, *rue des Pénitens Noirs.*
1767 M. Cammas, Peintre de l'Ac. de S. Luc de Rome, *rue du poids de l'Huile.*

M. Noubel, Sculpteur, adjoint à Pr. du Deſſein, *hors la porte S. Mich.*
1769 M. Sabere-Baſtide, Peintre, adj. à Prof. du Deſ. *rue des Couteliers.*
1778 M. Mortreuil cadet, Sculpteur, adjoint à Prof. de Deſ. *rue Croix Ba.*
M. Virebent, Arch. *rue Polinaires.*
M. Gros, Peintre, *Fauxb. S. Et.*
1778 M. Malliot, Peintre, *rue de la Po.*
M. Julia, Sculpteur, *rue Pré Mont.*
1780 M. Goudin, Deſſinateur, *rue de l'Inquiſition.*
M. Gleizes, Deſſinateur & Architec. *rue Peyrolieres.*
M. Delaitre, Deſſinateur au Lavis, & Ingénieur, *rue Bolbonne.*

Elèves qui ont remporté le grand Prix.

1778 M. Roques, Peintre,

M. Durozoi, Correſpondant Hiſtoriogr. de l'Académie. *A Paris.*

Le Sr. Lafeuillade, Scribe & Concierge de l'Académie, *logé dans l'Hôtel, rue du Petit Verſailles.*

ARCHITECTES. *Meſſieurs.*

Labat de Savignac, *rue des Blanchers.*
Maduron ainé, *rue Ninau.*
Hardi, *près Saintes Carbes.*
Thibou Mery, *rue de la Pléau.*
Raymond, *Place des Pénitens Noirs.*
Raymond, *rue du vieux raiſin.*
Nelle, *Place Saintes Carbes.*
Aleiſes, *près de la Daurade.*
Bireben, *rue des Polinairss.*
Benazet, *près de la Daurade.*
Couderc.

DESSINATEURS, *Meſſieurs*

Saberes, *rue des Couteliers.*
Lucas cadet, *près les Pénitens Noirs.*
Malliot, *rue de la Pomme.*
Lanaſpeze aîné, *à Montoulieu.*
Benazet, *près de la Daurade.*

GRAVEURS EN TAILLE DOUCE.

M. Lavallée, *Fauxbourg S. Etienne.*
M. Artau, *près les grands Carmes.*
M. Mercadier, *rue des Filatiers.*

GRAVEURS SUR CACHET.

M. Artau, *près les grands Carmes.*
M. Mercadier, *rue des Filatiers.*
M. Simon, *près S. Antoine du Salin.*

GRAVEURS EN BOIS.

M. Peyranne, *rue de la Pomme.*
M. Raynaud, *rue Riguepels.*

PEINTRES *à l'Huile. Meſſieurs*

Cammas, *rue du poids de l'Huile.*
Le Chev. Rivalz, *rue Negogouſſés.*
Gaubert Labeyrie, (Peintre de la Ville) *rue du Taur.*
Saberes, *rue des Couteliers.*
Bouton, *rue du Poids de l'Huile.*
Giri, *Puits des Auguſtins.*
Rocques, *dans l'Hôtel de Ville.*
Malliot, *rue de la Pomme.*
Lucas cadet, *rue des Pénitens Noirs.*
Lanaſpeze Frères, *près la Porte Matab.*
Rey, *rue des Filatiers.*

PEINTRES *à la Détrempe.*

Bordes Frères, *rue des Bourdettes.*
Lanaſpeze cadet, *à Montoulieu.*
Raynaud, *place Rouaix.*

PEINTRES *Verniſſeurs d'Appartement.*

Mrs. Catellan & Albene, *rue des Penit. Noirs.*

PEINTRE *à Freſque.*

Berthaldy, Italien, *rue du Taur.*

SCULPTEURS. *Meſſieurs*

Lucas aîné, Lacombe, Henry, } *rue des Pénitens Noirs.*
Moulis, Roſtan, } *près les Tierçaires.*
Noubel, *au puits des Auguſtins.*
Mortreuil aîné, *derriere le Col. Royal.*
Mortreuil cadet, *rue Croix-Baragnon.*
Capela, *rue des Auguſtins.*
Julia, *rue Predmontardy.*
Renaud aîné, *rue Nazareth.*
Renaud cadet, *à l'Eſplanade.*
Caillive, *Fauxbourg St. Michel.*
Leſpinaſſe père & fils, *rue Riguepels.*
Loubeau, *place des Pénitens Noirs.*

ACADÉMIE D'ÉQUITATION.

LE Conſeil de Ville, par Délibération du 24 Février 1616, érigea un Manege dans Toulouſe, nomma le ſieur Dabard pour Ecuyer, & lui aſſigna une penſion de 300 livres; mais il en fut bientôt dépoſſédé par M. de Cerac, Gentilhomme, qui obtint une commiſſion du Roi.

En Janvier 1640, M. de Vitrac fut nommé par les Etats de la Province, qui lui accorderent une penſion de 400 liv. pour montrer le manége & tous les exercices du du corps aux jeunes gens : on lui donna un local ſur l'Eſplanade & les deux Tours adjacentes. M. de Barthe ſuccéda à ce dernier en 1646, mais les malheurs des tems ne permirent plus à la Ville de payer cette penſion.

En 1663, M. de Barthe, qui avoit été appellé à Montpellier, par le Maréchal de Schomberg, offrit de revenir à Toulouſe, ſi la Province vouloit lui accorder une penſion de 1000 liv., ce qui fut exécuté. Son fils lui ſuccéda en 1674, mais la penſion ayant été ſupprimée de nouveau, il obtint un Arrêt du Conſeil qui le réintégra.

A la mort de M. Vitrac, cette place paſſa en 1726 ur la tête de M. de Villeneuve. Sur ſa démiſſion, la Ville délibera de la donner à M. Fraîche, en réſervant néanmoins la ſurvivance à M. de Villeneuve le fils, dans le cas que le ſieur Fraîche vînt à prédécéder.

M. FRAICHE, *Ecuyer.*

Ce Manége eſt ſitué ſur l'Eſplanade.

ACADÉMIE D'ESCRIME.

LEs Maîtres en fait d'Armes voulant ranimer l'émulation de leurs élèves, proposerent de donner deux Prix, & firent faire à leurs dépens deux Epées, une de Vermeil & l'autre d'Argent, qu'ils distribuerent pendant quelques années. Les Capitouls reconnoissant l'avantage de cette institution, pour rendre cet établissement plus durable, délibérerent de faire cette dépense aux fraix de la Ville; mais elle vient d'être supprimée.

MAITRES en fait d'Armes.

M. Pujos père, Ecuyer, Do. *rue du Taur.*
M. Pujos aîné, Ecuyer, Syndic, *idem.*
M. Pujos cadet, Ecuyer, *rue de la Pom.*
M. Plate, Ecuyer, *rue petit Versailles.*

Leurs Salles sont dans les rues des Cordeliers & des Jacobins.

ÉCOLE ROYALE
DE CHIRURGIE.

LA Chirurgie, si utile à l'Humanité, négligée depuis le siécle dernier, est parvenue de nos jours, à son plus haut dégré de perfection. Depuis que Louis XV. l'érigea en Ecole Royale, & que les Maitres jouirent, à cette époque, d'un état plus distingué, on les vit s'appliquer de plus en plus; & par un travail pénible & assidu, acquérir une pratique consommée, qui les met à même de rivaliser avec ceux de la Capitale, & de procurer à leurs ma-

lades, des ſecours juſqu'alors inconnus.

Leur Amphitéâtre, devient de jour en jour plus célébre & plus nombreux, par la quantité des Etudians qui aſſiſtent aux Démonſtrations Anatomiques. Pour exciter leur émulation, la Ville vient de fonder, dans cette Ecole, ſeize Prix, dont la diſtiribution ſe fait ordinairement le 9e Septemb. Leur Amphitéâtre eſt ſitué ſur le Rempart. On voit ſur le haut de la Tour, une piéce de marbre noir, ſur laquelle eſt gravée, en lettres d'Or, cette Epitaphe latine :

Hic locus eſt ubi Mors gaudet ſuccurrere Vitæ.
Exuviaſque ſuas, ſatiatâ cruore reponit.
Ut præſtent ſanos aliena Cadavera Cives.
Hic diſcreta manus durâ pietate recludit
Morborum inſidias; fatiſque præmentibus obſtat.

PROFESSEURS.

MESSIEURS

Cazabon, Lieutenant de M. le 1er. Chirurgien du Roi, Profeſſeur Royal *pour les Principes*, logé *rue S. Rome.*

Becane, Pr. R. *pour les Maladies des Os, rue Bouquieres.*

Boſc, Prof. R. *pour l'Anatomie, rue des Polinaires.*

Villar, Prof. R. *pour les Opérations, rue des Paradoux.*

Frizac, Prof. R. *pour la Matière Médico-Chirurgicale, rue Velane.*

Baquier, Prof. R. *pour les Accouchemens près la Porte Montoulieu.*

MAITRES EN CHIRURGIE.

MESSIEURS

Riviere, Doyen, *près la porte S. Etienne.*
Meſplé, *rue de la Daurade.*

Vallés, *rue Boulbonne.*
Foulquet, *Fauxbourg S. Michel.*
Carriere jeune, *rue Nazareth.*
Lamarque, *rue Malcouſinat.*
Laborie, *rue des Auguſtins.*
Dulout, *près la porte du Château.*
Brun, *rue des Pierre-Brunières.*
Lacoſte, *rue Sainte-Claire.*
Barbet, *rue des Balances.*
Rouget, *aux Blanchers.*
Bagneris, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Delpech, *près la Croix-Baragnon.*
Bayez, *rue des Couteliers.*
Decamps, *rue du Four-Baſtard.*
Barrau jeune, *place du Salin.*
Soye fils, Gref. en chef, *au petit Verſ.*
Begué, *rue des Tourneurs.*
Marfaing, (pro Peſte,) *rue d'Aguileres*
Carrere, *rue Maletache.*
Morere, *Place Perchepinte.*
Pourcet, *rue de la Colombe.*
Camy, *porte St. Michel.*
Ducaſſé, *rue du Pont.*
Caumon, *rue des Couteliers.*
Tarbés, *rue du Trou.*
Delibés, *près la Bourſe.*

Chirurgiens LITHOTOMISTES.

Lamarque aîné, *rue Vinaigre.*
Lamarque cadet, *rue Malcouſinat.*

Chirurgiens OCULISTES.

Nizet Devarenne, Docteur Médecin, *Place Rouaix.*

Chirurgiens DENTISTES.

Touſſaint, *Place Royale.*
Delga, *Vis à vis le grand Soleil.*
Ruſcat, *près l'Egliſe S. Pantaléon.*

SAGES-FEMMES, *reçues à S. Côme.*

DEMOISELLES

Labroüe, *rue de la Pléau.*
Boudet aînée, *rue d'Aſtorg.*
Boudet Cadette, *idem.*
Labérie, *Fauxbourg S. Miehel.*
Eſtremé, *Fauxbourg des Recolets.*
Canut, *rue des Moulins.*
Lanes, *idem.*
Solle, *rue de Saint Jean.*
Bouchar, *ſur le Pont de Tounis.*
Cazeneuve, *Fauxbourg S. Cyprien.*
Picard, *Près l'Hôpital de la Grave.*
Latrille, *rue des Blanchers.*
Martres, *rue du Peyrou.*
Martres fille, *rue des Chartreux.*
Martin, Geſſe, Teulieres, Quinquiry, } *le long du Rempart.*

GARDES *pour les Femmes en Couches.*

Louiſe, *rue des Auguſtins.*
Honorée, *rue des Pujols.*
Laſſus, *dans l'enclos du Palais.*
Palmoulette, *rue des Tourneurs.*
Marion, *rue des Tourneurs.*
Pauline, *rue des Tourneurs.*
la Touzete, *rue Riguepels.*
Mondete, *rue de Tounis.*
Lamote, *rue du Four-baſtard.*
la Marquiſe, *rue de la Pomme.*
Lanes, *rue Maletache.*
Ramonde, *rue du Cheval blanc.*
Rabaſtens, *rue de la Magdelaine.*
Milan, *rue des Couteliers.*
Boique, *rue de la Colombe.*

Racaude, *à la Bourſe.*
Henry, *Place Rouaix.*
Gaſſat, *rue des Changes.*
Françon, *rue Riguepels.*
Caſtel ſœurs, *Fauxbourg St. Michel.*
Gabriele, *vis-à-vis St. Michel.*
Petite Marie, *Fauxbourg St. Michel.*
Mlle. Richard, *aux Blanchers.*
Faure, *rue Regans.*
Lormieres, *rue Petit-Verſailles.*
Ramond, *rue Peyrolieres.*
Tambour, *rue St. Pantaléon.*
Jeanneton, *à la Grand'rue.*
Catin, *rue des Tourneurs.*
Touſſaints, *rue du Cheval blanc.*

PHARMACIE.

DE tous les états qui exiſtent dans la Société civile, la Pharmacie eſt ſans contredit, un de ceux qui exigent le plus de connoiſſances, & une étude plus approfondie de la proprieté des Plantes, & de la compoſition & la diſtribution des remèdes, à laquelle les Apothicaires doivent porter l'attention la plus ſcrupuleuſe, pour éviter les inconvéniens fâcheux dans leſquels *ils* pourroient tomber, ſoit en augmentant la doze des remèdes, ſoit en envoyant à un malade la Médecine deſtinée pour un autre.

Les Apothicaires étoient ci-devant, compris dans la claſſe des Arts Mécaniques; mais Sa Majeſté a bien voulu, par ſon Arrêt du Conſeil d'Etat, du mois de Janvier 1781, portant nouveau Réglement pour l'Adminiſtration Municipale de cette Ville, Art. VIII, les déclarer Citoyens Notables, admiſſibles aux Con-

ſeils de Ville, & par voie de ſuite, au Capitoulat.

APOTHICAIRES

Jurés en la Faculté de Médecine, nommés par le Roi Inſpecteurs de la Droguerie.

MESSIEURS

Baron, Doyen, *Inſpecteur des Gabelles, & chargé de fournir les remédes aux Priſ.*
Ricard, Tréſorier, *Place du Salin.*
Forbet, *Idem.*
Laroture, Inſpecteur des Gabelles, *Place Rouaix.*
Vallat, *rue de la Pomme.*
Peliſſier, *idem.*
Lahens, de l'Ac. des Sciences, Intendant de Pharmacie de l'Hôtel-Dieu S. Jacq. *rue des Couteliers.*
Gramont, *Place Stes. Carbes.*
Delpech, *rue des Paradoux.*
Vidailhan, *près la Bourſe.*
Bogues, pour les Opérations de Chymie, aux Ecoles de Médecine, *rue S. Rome.*

Privilégiés.

Baron neveu. *Fauxbourg S. Cyprien.*
Ponſard, (Mad.) *Place Perchepinte.*

EAUX MINÉRALES.

Le ſieur DORLIAC, *Hôtel St. Pierre, rue du Cheval-Blanc, vend, par Privilége excluſif, toute eſpèce* D'EAUX MINERALES.

BOETES FUMIGATOIRES,

Pour adminiſtrer des ſécours aux Noyés

DAns le nombre des découvertes qui ont été faites juſqu'à nos jours, il n'en eſt point qui ſoit plus digne de la reconnoiſſance publique, que celle des Boëtes Fumigatoires, que nous devons aux ſoins de M. PIA. Les ſuccès ſans nombre, conſtatés par les différens Verbaux qui ſont venus de la Capitale, en prouvent l'efficacité. Il eſt ſurprenant que dans cette Ville, où nous avons la douleur de voir périr chaque année un nombre de citoyens noyés, que l'on pourroit garantir de la mort, on néglige des ſecours auſſi certains. Quelle gloire pour tout homme, de pouvoir ſe flatter d'avoir ſauvé la vie à ſon ſemblable! Un motif auſſi ſacré ne devroit-il pas ranimer ſon zèle & ſa charité?

A peine l'uſage de ces Boëtes fut-il connu, que M. le Comte de Bournazel ſe hata de ſignaler ſon patriotiſme, en faiſant venir, à ſes dépens, une deſdites Boëtes, qu'il a conſacré à l'uſage du public. Elle eſt dépoſée chez le Portier de M. de Bonrepaux, *rue Velane.*

Les trois autres Boëtes ſont dépoſées; ſavoir, à l'Hôtel-Dieu S. Jacques; dans la Maiſon des Sœurs Griſes, Fauxbourg S. Etienne; & dans la Maiſon de Charité de la Paroiſſe de la Dalbade, près l'Egliſe.

COMMERCE.

LE Guerrier qui réunit le courage à la force, défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat, armé du glaive de la Justice, dont il est le dispensateur, la protége par la vigueur des Loix, & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant, de son côté, l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté, lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers, dans l'espoir de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume, & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Commerce & de ses Manufactures : l'on voit, pour ainsi dire, couler de sa plume, une source abondante de richesses ; & quel-

ques efforts que faſſent certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profeſſion, elle n'en ſera ni moins utile, ni moins honorable

Louis XIV, que la nature doua des talens les plus rares, & qui réuniſſoit à ces avantages, des connoiſſances en tout genre, ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'aggrandiſſement du Commerce dans ſon Royaume. Il lui accorda une protection particulière, & combla d'honneurs & de bienfaits les *Négocians qui ſe* diſtinguerent le plus.

M. de Colbert, que ſon Roi honoroit d'une confiance entière, entra ſi parfaitement dans ſes vues, qu'il porta dans peu d'années, au plus haut dégré de perfection, les Manufactures, la navigation, & les Arts de toute eſpèce. Il peupla les Colonies: les encouragemens qu'il donna aux Négocians, les mit à même de rivaliſer avec ceux d'Angleterre, de Hollande & d'Amſterdam, qui ſe virent bientôt forcés de donner aux Français, en échange de leurs marchandiſes, celles que ceux-ci étoient obligés de ſe procurer avec de l'argent: Commerce forcé, mais ruineux pour l'Etat, puiſqu'il diminuoit conſidérablement ſon numéraire.

Le Monarque, ſous la dépendance duquel nous avons le bonheur de vivre, ne penſe pas moins avantageuſement que ſon Triſayeul. Les circonſtances pré-

ſentes, en ſont une preuve non équivoque. Quel autre, que ce grand Prince, eût pu former le vaſte projet, qu'il exécute avec autant de ſuccès que de gloire, contre une nation enorgueillie de ſes forces maritimes, qui prétendoit avoir le droit excluſif du Commerce, & tenir tous les autres peuples dans la dure néceſſité de lui acheter les marchandiſes qu'elle exportoit des différens Royaumes ?

La richeſſe réelle d'un Etat, eſt le plus grand dégré d'indépendance où il eſt des autres Etats, pour fournir à ſes beſoins, par l'induſtrie qu'il peut avoir de ſavoir trafiquer ſon ſuperflu. C'eſt la combinaiſon de ces richeſſes réelles & relatives, qui conſtitue l'Art & la Science du Négociant habile, & vigilant.

L'on peut diviſer le Commerce en deux parties : en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Les Français, très-induſtrieux, & qui ont l'avantage d'être nés dans un Royaume abondant & fertile, ſeront toujours aſſurés de tenir leurs voiſins dans la dépendance, par l'exportation des denrées de néceſſité, qui contribuent à procurer des richeſſes relatives.

DÉPUTÉS du Commerce des différentes Villes & Colonies, réſidans à Paris.

Amiens, M. Cannet, *rue Moſlé.*
Bayonne,
Bordeaux, M. Du Bergier, *rue Condé.*
Guadeloupe,
Languedoc, M. Rome, *rue S. Honoré.*
M. Montferrier, *rue du Hazard Richel.*
La Rochelle, M. Bonnaud, *rue Montmar.*
Lille, M. de Leſcluſe de la Chauſſée, *rue du haſard.*
Lyon, M. Tournachou,
Marſeille, M. Roſtagny, *rue de Clery.*
Martinique, M. Dubuq Duferret, *rue du gros Chenet.*
Nantes, M. Drouet, *cul-de-ſac Notre-Dame des Champs.*
Paris, M. Marion, Député de S. Malo, *rue Thereſe.*
Rouen, M. Deſchamps, *rue neuve S. Auguſtin, au coin de celle de Richelieu.*
St. Domingue, M. Lhéritier de Brutelle, *rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.*
Deux de MM. les Fermiers Généraux.

Ces Députés s'aſſemblent les Mardi & Vendredi matin, chez M. Abeille, Séer. du Bureau du Com. *rue de la Feuillade.*

CHAMBRE DE COMMERCE.

CEtte Chambre fut établie par Arrêt du Conseil du 29 Décembre 1703 : elle s'occupe à discuter les projets & les mémoires qui lui sont adressés par les autres Chambres ou différens particuliers, sur tous les objets qui regardent le progrès des Fabriques, Manufactures ou autres choses relatives à l'accroissement du Commerce. Ces mémoires sont envoyés avec les observations à M. le Contrôleur Général des Finances.

La Chambre de Commerce est ordinairement composée des Prieur & Consuls en exercice, & de quatre anciens Négocians qu'on appelle Commissaires *députés du Commerce*. On en change deux chaque année; de manière qu'il y en a toujours deux anciens & deux nouveaux.

MM. les Prieur & Consuls en Place.

DEPUTÉS. MESSIEURS

Esquirol. *anc. Prieur.* | S. Laurens *an. Pr.*
Sahuqué. anc. Cap. | Burgalat, *an. Con.*

Commissaires pour le Paraphe des Livres Journaux des Négocians de cette Ville, & autres du Ressort.

Bruils cadet, | Cassaing, | } *anc. C.*
Gounon, jeu. | Ante. Loude, |
Sevene aîné, | Baour, |

SYNDIC.

M. Berger, *rue des Balances.*

TRÉSORIER.

M. Miégeville, *près le Pont.*

Blanchard, Sec. de la Chamb. *à S. Cypr.*

Baptiste, *Concierge de l'Hôtel.*

NÉGOCIANS

Qui composent le grand Tableau de la Bourse, rangés par genre de commerce, & par ordre alphabétique.

BANQUIERS, *Messieurs*

Teynier, anc. Cap. près de la Bourse.

BIJOUTIERS

Bach, place d'Assezat.
Chevalier, rue Croix-Baragnon.
Claret (Veuve) & fils, place Rouaix.
Cornu aîné, rue Malcousinat.
Dusaur, *rue*
Lagrave, rue Maison-Profesſe.
Martin, rue de la Trinité.
Pech (Louis) au Pont.
Rigaud, rue Maison-Profesſe.
Zimmerman, rue Croix Baragnon.

BAS & BONNETS, (Marchands de)

Lafont & Comp. rue Maison-Profesſe.
Marseille, rue du Pont.

BOIS de CONSTRUCTION. (Mar. de)

Belombre & Pujol, à S. Etienne.
Bessan, *idem.*
Cardinal & Savy, Fauxb. d'Arnaubernad.
Castilhon & Estrade à S. Michel.
Claverie, à S. Michel.
Denard, *idem.*
Depins, *idem.*
Dumas, & Goujon, Fauxb. S. Cyprien.
Estrade, Fauxbourg S. Etienne.
Lasite, à S. Michel.
Lafforgue, (aimable) Fauxb. S. Cypr.
Latou & Comp, Fauxbourg S. Michel.
Montané, Fauxb. S. Michel.
Pujol, Fauxbourg S. Cyprien.

Redonnet, à S. Michel.
Roques & Comp. à S. Pierre.
Rouane & Comp. Fauxb. S. Cyprien.
Rupé, rue Bouquieres.

COMMISSIONNAIRES (Marchands)

Courtois & Comp., aux Paradoux.
Demouis, Fauxbourg S. Etienne.
Defferres (Paul) & Marié, rue Maif. pr.
Fontanilles (Veuve) rue Poids de l'Huile.
Gairal jeune, *idem*.
Gineſtet & Ce., rue des Pénitens Noirs.
Laporte jeune, rue de la Pomme.
Laſſabathie (Aug. fils,) rue de la Pome.
Maynial & Pouſſinau, aux Puits-Clos.
Mercier & Comp., rue de la Pomme.
Paſchal, Vignoles & S. Pauly, rue Tour de Nayac.
Peliſſier & Berger, rue des Balances.
Pradel, & Comp. rue de la Pomme.
Raynal, rue du Poids de l'Huile.
Roſſignol, rue S. Rome.
S. Clair & Duffé, rue Maiſon-Profeſſe.
Soulier Jonquan, aux Puits-Clos.

CUIRS. (Marchands de)

Barada cadet, & Comp. aux Puits-Clos.
Laurens (Joſeph) rue des Auguſtins.
Lille, rue Tour de Nayac.
Loubers (Veuve) rue Serminieres.
Loubers (Cath., ſœurs) & Hebrays, rue de la Pomme.
Loude frères, rue de la Baruthe.
Loude (Simon) rue Peyrolieres.
Molinier, rue S. Rome.
Paris, (Paul) rue Sainte-Urſule.

DRAPERIE FINE, Soierie & Dorure. (Marchands de)

Abadie, rue Maiſon-Profeſſe.
Enric, rue des Filatiers.

Barrau, petite Place de la Pierre.
Bouniol & Armengaud, aux Changes.
Burgalat, rue Maiſon-Pr. *pour orn. d'Eg.*
Chicot & Charlein, rue Boulbonne.
Coſſaune aîné, rue des Filatiers.
Daram, rue de la Trinité.
Darquier frères, aux Changes.
Daure, à la Pierre.
Delaperſonne rue de la Trinité.
Deloges, Delboſc & Couzié, pl. Rouaix.
Depanis neveu, & Comp., place de la Trinité, *pour femme.*
Deſaintmarc, rue de la Pierre.
Farjanel, & Lorine aîné, *pour femme*, rue des Filatiers.
Filhouze & Roumengaud, rue des Filat.
Fontanelle, Couziers & Comp. pl. Trin.
Francés freres, rue des Filatiers.
Hoquetys, rue de la Pierre.
Jtey, père & fils, *pour femme*, rue des Filatiers.
Laporte, oncle & neveu, place Rouaix.
Maillol & Galtier, rue Maiſon-Profeſſe.
Marſalenc & Eſcande, rue des Filatiers.
Meyran, rue des Filatiers.
Montagnac, place Rouaix.
Prevoſt, rue Maiſon Profeſſe.
Seguié, rue des Filatiers.
S. Laurans, Cabos & Laporte rue M. Pr.
S. Paul, *idem.*
Tourné, *pour femme*, rue des Filatiers.
Trinchant & Bertrand, *pour femme*, pl. Rouaix.

DRAPERIE COM. (Marchands de)

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.
Bedout, Baſtide & Calmels, rue de la Pi.
Bellegarrigue & Comp. Pl. de la Pierre.
Bertrand aîné, à la Pierre.
Borrel, Lanchuc & Comp. à la Pierre.

Cazes & Pierre Rouſſillon, rue Maiſ. Pr.
Dangla, place de la Pierre.
Delquier, rue des Filatiers.
Dubernay, à la Pierre.
Clarens, Marcoul & Com. rue de la Pier.
Maurans & Alard, aux Puits-Clos.
Monteſquieu aux Changes.
Monties & Eſquirol, à la Pierre.
Naylies & Comp., rue Maiſon-Profeſſe.
Pijon jeune, aux Changes.
Sabattier neveu, à la Pierre.
Sales aîné, place de la Pierre.
Seran & Tapié, rue de la Pierre.
Tayac & Dardenne, à la Pierre.
Vayſſe & Martin, à la Pierre.
Viala & Vié, aux Changes.

Cette Branche de Commerce tient ſes Aſſemblées particulières dans l'Hôtel de la Bourſe le premier Lundi de Carême, le Lundi après *Quaſimodo*, & le 18 Oct.

L'Inſpecteur & les 4 Commerçans Jurés-Gardes ſont prépoſés à la vérification deſdites marchandiſes ; & lorſqu'il s'en trouve de défectueu es, le différend eſt porté devant MM. les Capitouls, Juges des Manufactures, qui d'après l'avis de l'Inſpecteur, & le rapport des Jurés-Gardes, rendent leur Sentence.

SOUS-INSPECTEUR de la Draperie.

M. Joubert de Pinac, *rue de la Pomme.*

JURES-GARDES.

M. Dangla.	M. Bedout.
M. Alard.	M. Hoquetis

Leur nomination ſe fait ordinairement la ſeconde ſemaine de Décembre, & l'on en change deux toutes les années.

M. *Seré, Contrôleur, dans ſon Bureau, à la Douane, rue du petit Verſailles.*

DROGUISTES-EPICIERS.

Albert ainé, à S. Cyprien.
Affalit, rue du Pont.
Baiſſade père, rue Croix-Baragnon.
Baiſſade fils, & Comp. *idem.*
Bergégrand, rue
Beziat (Etienne,) à la Pierre.
Beziat, jeune, *idem.*
Bi«yſſe Veuve & Moulis, rue des Cout.
Bouloc, rue Croix Baragnon.
Bourguignon, place S. Etienne.
Caſtel & Dumarc, aux Changes.
Caſtet, rue Peyrolieres.
Caze, père & fils, rue Maiſon-Profeſſe.
Clauzolles, au Pont.
Combes frères, au Salin.
Comére, aux Puits-Clos.
Coutaud frères, au Salin.
Dardigna & Turies, rue Serminieres.
Debans, rue des Auguſtins.
Delprat, près du Pont.
Dorliac, rue des Auguſtins.
Duchamp, à S. Etienne.
Durand, à S. Michel.
Fabre, Place Royale.
Geze & Lamarque, à la Pierre.
Gerbal (Ve.) & Bezombre, à St. Cypr.
Goulignac & Labat, rue Nazareth.
Guibert neveu, rue Croix-Baragnon.
Juery, au Pont.
Laſſalle, aux Couteliers.
Latapie aîné, Place de la Bourſe.
Latapie Cadet. *idem.*
Martin, (Raymond,) rue Riguepels.
Maury, Fauxb. S. Etienne.
Michel, Place du Pont.
Péletan, rue du Sénéchal.
Perier, place Royale.
Peſſemeſſe, quatre coins de la Daurade.

Pijon, Fauxbourg S. Cyprien.
Pomier, rue de la Pomme.
Pujol, porte S. Etienne.
Rocaché, frères, Fauxb. S. Et.
Sacaley cadet, rue du Pont.
Sales (Pierre), place Royale.
Sanchole, Place Royale.
Seignan aîné, aux 4 coins des Augustins.
Sevene, (Alexis) aux Changes.
Soubié & Pannaſſié, rue des Tourneurs.
Taubin, Fauxbourg S. Cyprien.
Tuſſaud, rue Peyrolieres.

FER Brut & FER Ouvré. (March. de)

Bardes, rue de l'Inquiſition.
Bourgaud, rue du Pont.
Campardon, *idem.*
Deſchamps, (Veuve) pl. de la Daurade.
Ferradou, rue Peyrolieres.
Garrigou, aux Puits-Clos.
Laquiére & Comp. aux Puits-Clos.
Maſſonié Oncle, aux Changes.
Maſſonié Neveu, *idem.*
Pampuzat, près la Viſitation.
Romeſtein, *idem.*

GRAINS. (Marchands de)

Barada, Fauxbourg S. Etienne.
Belmont, rue Dumay.
Cloupet, Fauxbourg S. Etienne.
Delmont, Fauxbourg S. Etienne.
Delport, Fauxbourg S. Etienne.
Fages aîné, *idem.*
Jacquier, (Dom.) Decamps, Raby & C. rue Croix-Baragnon.
Lacals Freres, Fauxbourg S. Etienne.
Majorel P. & Fils, rue Poids des Huiles.
Mercery, Fauxbourg S. Etienne.
Michel, *idem.*
Molinier, *idem.*
Portes & Comp. rue Croix-Baragnon.

Pratviel, Fauxbourg S. Etienne.
Saquarin, (S. Raymond) Fauxb. S. Et.
Senil, rue Riguepels.
Siadoux ainé, Fauxbourg S. Etienne.
Treyſſac, *idem*.

HUILES. (Marchands d')

Albouy & Char, aux Puits-Clos.
Bernadet, *idem*.
Limes, Place du Puits verd.
Pagés neveu & Comp. rue de la Pomme.
Rozés, rue S. Rome.
S. Salvy, rue du Poids de l'Huile.
Tournié, aux Puits-Clos.
Verdier & Goulard, aux Changes.

LAINES. (Marchands de)

Caulet, Salba & Comp. près la Bourſe.
Clauzade (Joſeph) Place du Pont.
Girard frères, rue de la Vache.
Joulia, près la Bourſe.
Laborde Roncal, rue des Pujols.

LIBRAIRES. *Voyez* pag. 173.

LINGERIE. (Marchands de)

Alary (Veuve) à la Trinité.
Armaing (Veuve) Place de la Pierre.
Barrau frères, & Baſtoul, rue des Cout.
Buſquet & Molas, rue Maiſon-Profeſſe.
Bruils frères, rue du Pont.
Capelle, place du Salin.
Carol, & Comp., rue Maiſ. Prof.
Caſſaing, Davaſſe & Comp. *idem*.
Cornu cadet & Comp. rue Malcouſinat.
Dalbis, Pujol & Comp. près du Pont.
Daulon, rue de la Trinité.
Ducos frères & Comp., à la Bourſe.
Eſquirol, Michel & Comp. rue M. Prof.
Foiſſac, rue des Filatiers.

Fontés & Bernet, rue Maiſon-Profeſſe.
Fortis, Pech & Comp. place d'Aſſezat.
Fromatge, Azam & Comp. *idem.*
Galtier, rue de la Trinité.
Gayſſat, à la Trinité.
Gounon, (Jacques) à la Maiſon-Profeſſe.
Lajart, Brunet & Comp. près la Bourſe.
Lamarque, rue de la Trinité.
Laperche & Comp. rue Maiſon-Profeſſe.
Lasbarrières, rue Maiſon Profeſſe.
Laſſale fils, place de la Pierre.
Lorine & Chevalier, rue des Filatiers.
Manent & Pouchalon frères, place de la Trinité.
Marſeille ſœurs & Baron, aux Changes.
Miegeville & Comp., près le Pont.
Mony, rue Payras.
Paris (Jacques) rue
Pech. (Paul) & Lebret Place d'Aſſezat.
Pinaut, (Jacques) rue du Pont.
Ribaute freres, rue du Pont.
Rougé (Veuve) rue des Filatiers.
Seré, rue Maiſon-Profeſſe.
Som, place Royale.
Soulié & Comp. rue de la Pierre.
Suau & Pagez, rue de la Trinité.
Tourné, à la Trinité.
Trinquié, Remaury & Com. à la Pierre.
Vaiſſe & Comp. au Pont.
Ville & Comp. rue Tour de Nayac.

MIGNONETTES. (Marc. & Fabr. de)

Bajou, rue des Paradoux.
Cazals, fabriquant de Couvertures en coton, près la Dalbade.
Lapene aîné, rue Jouxaygues.
Marnac frères, ſur le pont de Tounis.
Souques, rue des Paradoux.

PECHE. (Marchands de)

Duboſc, aux Puits-Clos.
Clauzolles & Comp. *idem.*

QUINCAILLERIE. (Marchands de)

Beauregard, au Pont.
Brandela aîné, au Pont.
Clauzade (Raymond) *idem.*
Diſpan, *idem.*
Fontan, *idem.*
Gardelle & Vialet, rue du Pont.
Lacoſte Veuve, & Brandela, au Pont.
Pech (Joſeph) au Pont.
Pradere, Couſins, rue Peyrolieres.

VINS ETRANGERS. (Marchands de)

Campardon, rue du Pont.
Maynial, aux Puits-Clos.
Raynal, près la Salle du Spectacle.

AGENS DE CHANGE.

MESSIEURS

Sevenes aîné, rue Sainte Urſule.
Sevenes cadet, aux Changes.
Maillol, rue des Filatiers.
Fabre, vis-à-vis le puits des Auguſtins.
Regraffe, près la Daurade.
Reſſeguier, rue des Filatiers.

TEINTURIER, *Privilégié par la Chambre du Commerce.*

M. Prat, près de la Bourſe.

COURTIERS *pour la Vente des Grains.*

Lapeyre, *à l'Eſplanade.*
Toulouzette, *près S. George.*
Paſſerieu, *rue des Paradoux.*

Siadoux cadet.	Richard.
Cazac	Sarda.
Frechou.	Acier.
Labat Père.	Verniet Père.
Labat fils.	Verniet fils.
Arnaud, Portes C.	

Ces derniers ſont logés au Fauxb. S. Et.

Outre ces Négocians, il y a encore une ſeconde Claſſe, compoſée d'environ 1500 *petits Marchands de toute eſpèce, qui n'ont ni rang ni ſéance à la Bourſe, qui ne paſſent point par les charges, & ne jouiſſent point des priviléges du grand Corps, qu'à fur & méſure qu'ils y ſont incorporés.*

MANUFACTURES ROYALES.

Manufacture du Tabac.

Cette Manufacture, dépendante des Fermes Générales, fut établie à Toulouſe en 1722 : elle eſt adminiſtrée par un Inſpecteur & deux Contrôleurs, qui correſpondent directement aux Fermiers Généraux à Paris : elle occupe journellement 260 Ouvriers, qui jouiſſent de l'exemption de Milice, de Patrouille & autre ſervice public.

Inspecteur.

M. NICOL, ancien Capitoul.

Contrôleurs.

M. Beau, } *Logés dans la*
M. le Nourry, } *Manufacture.*

Commis aux Écritures.

M. Burc fils, *place S. Raymond.*

Jean Burc, Maître-Ouvrier, chargé de la direction des atteliers, *place S. Sernin.*

Un Portier *à la livrée du Roi.*

POUDRES ET SALPÊTRES,

Dont la régie ſe fait pour le compte du Roi.

COMMISSARIAT.

M. de Lapeyrie, Commiſſaire, *rue Tolozane.*

M. Lanaſpeſe, Secrétaire, *rue Velaue.*

Magaſin à Poudre.

M. Ducros de Bayanne, Commis aux ventes, *rue des Teyſſeyres.*

Moulin à Poudre.

M. Broutin, Maître Poudrier, *logé au Moulin.*

Attelier à Salpêtre.

Le ſieur Simon Tirul, Me. Salpétrier.

Prix des Poudres fines pour les débitans 35 ſous la livre, pour être vendue 40 ſ. en détail : les particuliers qui iront la prendre au Magaſin la paieront 36 ſous : les groſſes Poudres continueront d'être vendues le même prix ; ſavoir, celles de guerre, 20 ſous, & celles de mine & de traite 18 ſous ; le Salpêtre brut 12 ſous la livre, & celui de trois cuites 1 liv.

MANUFACTURE

Des Sieurs LIOTARD *père & fils.*

Elle fut érigée en Manufacture Royale, par Arrêt du Conſeil du 20 Juillet 1775, revetu de Lettres-Patentes du 17 Août,

même année, regîtrées en Parlement le 2 Décembre ſuivant. Cette Manufacture tient ordinairement 44 métiers, montés à fabriquer toute eſpèce d'étoffes en ſoie, unies ou melangées, pour meubles; Damas à trois couleurs; Damas unis, Brocatelles, Moëres, Damaſſades, Satinades & Serges en Fleuret; Gazes pour le minot, la Boulangerie & les tamis; Gazes pour les robes; Mouchoirs damaſſés; Serges en ſoie & Tafetas de Florence, le tout de belle qualité.

Le Diocèſe y a fait conſtruire à ſes fraix une Calandre, à l'inſtar de la Calandre Anglaiſe de Nîmes, où le public aura la liberté de faire calandrer toute ſorte de marchandiſes, ſuivant le tarif fixé par le Diocèſe, pour l'aune ou pour la canne.

Cette Manufacture eſt logée dans la rue Mirepoix.

MANUFACTURE
DE COUVERTURES EN COTON

De Madame la Veuve DEBRU *aîné.*

Cette Manufacture, qui occupe ordinairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des molettons en coton, fut érigée en Manufacture Royale, par Lettres-Patentes du 22 Mars 1774: elle eſt dans la rue *Vieux-Raiſin.*

MANUFACTURE

De Mignonettes, Brocatelles, Serges de Soie, Taffetas, & autres Etoffes pour Habits, ou pour Meubles.

Chez Lapene aîné, *rue Jouxaygues.*

MOULINS, FRISOIR, ET FOULONS.

Le Moulin du Château, placé au-deſſus de la Ville, eſt alimenté par les eaux de la Garonne, rehauſſées par une chauſſée, ſituée à une petite lieue du Moulin. Le bras qui conduit les eaux au Moulin, & l'ancien lit de la Rivière, forment une Iſle conſidérable & charmante, où ſont placés très-avantageuſement les Moulins à Poudre. Cette Iſle eſt coupée par pluſieurs petits bras de Rivière, où ſont autant de Chauſſées qui ſervent d'épanchoir pour écouler les eaux ſuperflues, dans les tems d'inondation.

Ce Moulin eſt compoſé de 16 Meules, qui peuvent moudre enſemble, 640 ſacs de bled dans 12 heures.

Il y a ſur la droite, au fuyant du Moulin, un Friſoir double, conſtruit à l'inſtar de celui de Londres; & ſur la gauche, un Foulon, compoſé de 4 auges.

MOULIN DU BAZACLE.

Le Moulin du Bazacle, ſemblable au premier par la conſtruction intérieure, eſt placé au-deſſous de la Ville. Les eaux de la Garonne ſont rehauſſées de treize pieds, par une Chauſſée, qui barre la Rivière perpendiculairement à ſes bords, & forme un ſpectacle frappant. Au-deſſous du Moulin, ſur la droite, il y a un Foulon à pluſieurs auges.

Outre ces ſuperbes Moulins, il y a trois autres petits Moulins ſur le Canal, compoſés de deux Meules, & qui vont au moyen des eaux ſuperflues du Canal.

Il y a encore trois Moulins, mus par un

Cheval, pour faire l'huile de Lin, dont la graine abonde dans les *environs* de la Ville. L'un de ces Moulins eſt au Fauxbourg des 36 Ponts; l'autre, prés le pont de Guillemery: & le dernier, prés le pont des Minimes.

On vient de faire conſtruire ſur le bord du Canal, vis-à-vis du milieu de la grande allée, un Four à cuire la chaux, qui ſera d'une très grande utilité.

FABRIQUES ORDINAIRES.

AMIDONS.

Mrs. Beſſieres, *dans l'Iſle de Tounis.*
Blondel, aux Coutelïers.
Cizos, rue Serminieres.
Dutour, prés la place S. Etienne.
Fournier, aux Paradoux.
Fort, aux Blanchers.
Lagarde, prés S. Sernin.
Molinet, hors la porte S. Michel.
Paſſoi, rue du Taur.
Segoſin, rue S. Antoine du Salin.
Tartanac, rue des Changes.

BAS DE LAINE,

Mrs Barthés, rue Parguеminieres.
Canut, rue des Moulins.
Laboulié,
Marc, rue Parguеminieres.
Monpezat pére, rue des Blanchers.
Nicaut, place d'Arnaubernard.
Ouarié pére, rue des Paradoux.
Peyri, rue Parguеminieres.
Richard, rue des Polinaires.
Violette, rue Chaude.

BAS DE SOIE.

Mrs Barthés, rue Sainte Urſule.
Bergés, rue Peyrolieres.

Caſſagniere, rue Chaude.
Cauſſat père, rue Peyrolieres.
Cauſſat fils, même rue.
Gramont, même rue.
Langlois, rue des Paradoux.
Monpezat,
Ouarié fils, rue des Paradoux.
Richard fils,
Richard, rue des Polinaires.

BIERE.

Delprat, *dans l'Iſle de Tounis.*

BURATS, Serges ou Savoyardes.

Boyer, (Mad.) *Iſle de Tounis*
Conte, *idem.*
Coraze, *ſur le Pont de Tounis.*
Darquié, *idem.*
Duſſaut, *idem.*
Fourtané, *idem.*
Granade, *Iſle de Tounis.*
Lacoſte, *Pont de Touis.*
Laurens, *Iſle de Tounis.*
Touzé, *Pont de Tounis.*

Outre ces Fabriquans, il y a plus de 100 *métiers dans les maiſons de différens Ouvriers, & qui travaillent en proportion de leur fonds.*

CALOTES DE CUIR.

M. Delmas, *rue Royale.*

CARDES. (Peignes de)

Dedieu, *dans l'Iſle de Tounis.*
Flages, *idem.*
Grouſſac (Veuve) *idem.*
Grouſſac aîné, *rue Izalguier.*
Lartigue, *Iſle de Tounis.*
Martin, *idem.*

CARTONS.

Gaſton, bout du coin des Pénitens Gris.

Marſeillac père, rue Petit-Verſailles.
Marſeillac fils, rue Parguerminieres.

CHOCOLAT de toute qualité.

Aux Carmes Déchauſſés.
Aux Chartreux.
Blondel, *rue des Couteliers.*

CONFITURES ET PARFUMS.

Mrs. Bien-aimé, *Place-mage.*
Blondel, *rue des Couteliers.*
Boiſſié, *Place Rouaix.*
Boiſſel, *rue Croix Baragnon.*
Calvet, *aux Changes.*
Dillan, *rue Malcouſinat.*
Forts, *Place d'Aſſezat.*
Jambon, *rue du Pont.*
Lacombe, *rue de la Pomme.*
Lafergue, *idem.*
Larges, *rue des Filatiers.*
Marcan, *Place S. Etienne.*
Rouzié, *rue S. Rome.*

COUVERTURES EN COTON.

M. Béarc, *vis-à-vis le Collège de l'Eſquille.*
M. Lenoble, fils, *rue Vinaigre.*

COUVERTURES EN LAINE.

Iché, *rue Tour de Nayac.*
Vignoles, *idem.*
Eſcoubié, *rue des Peccadoux.*
Eſcoffres, *idem.*
Laffont, *idem.*
Sales, *idem.*

EAUX-DE-VIE.

Timbal, *vis-à-vis les Tiercerettes.*
Champagne, *rue Vidalle.*

ETAMURE DE GLACES.

Chauvet, *rue des Couteliers.*

FARINES DE MINOT.

Mrs. Belz, *vis-à vis les Capucins.*
M. Dutau, *rue des Bourdettes.*

INDIENNES.

Weuillet, *vis-à-vis l'Oratoire de Tounis.*

INSTRUMENS DE PHYSIQUE, de Mathématique, de Machines Hydrauliques en bois, dans toute leur juſteſſe.

Caſtex, Père & fils, *rue du Port-garaud.*

ORGUES (Facteur d')

Maizier, *rue des Argentiers.*

PAPIERS POUR TAPISSERIE.

Mrs. Audoui & Noguié, *rue Parguemi-nieres.*
Bedos, *rue Serminieres.*
Fox, *Place Perchepinte.*
Géniés & Berot, *Fauxb. S. Cyprien.*
Lorié, *rue Serminieres.*
Raynaud, *rue Riguepels.*

PEIGNES DE CORNE.

Savy, *rue Serminieres.*
Cardes, *près S. Pantaléon.*

PLOMB LAMINÉ.

M. Sac, *rue des Couteliers.*

TOILES PEINTES.

Dejan, *dans l'Iſle de Tounis.*
Noguié, *rue Parguminieres.*
Lacroix, *à S. Pierre.*

VIOLONS ET VIELLES.

Piroy, *rue des Argentiers.*

POSTE AUX LETTRES.

CONTROLLEUR-PROVINCIAL
Pour les Départ. de Toulouſe & Limoges,
M. De Jeze, *rue Montoulieu.*

DIRECTEUR.
M. De Laplonie[illegible], *rue Croix-Baragnon.*

Contrôleur.
M. Gay de Boiſclair Avocat, *rue Tolozane*

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Molard aîné, Maître de la Poſte, *à l'Eſplanade.*

ROUTE DE PARIS.

NOMS DES BUREAUX.

Fronton.	St. Ceré.
Montauban *part encore les Jeudi & Di.*	Souillac.
	Sarlat.
Caſtelnau de Montr.	Crecenſac.
Cauſſade.	Donzenac.
S. Antonin.	Brive.
Caillus.	Uzerche.
Eſpalion.	Tulle.
Caors.	Aurillac.
Villefranche de Ro.	Pierre-Buffiere.
Figeac.	Limoges.
Maurs.	Orléans.
Peyrat.	PARIS.

Courriers.

M. Fabre, *Place S. Etienne.*
M. Maurice, pour M. Guiche, *à Stes Carb.*
M. le Grand, *Place S. Etienne.*

Ils partent le Merc. à midi précis, & arrivent le Vendr. à cinq heures du mat.

ROUTE DE BORDEAUX.

Griſolles.	Condom.
Caſtelſarraſin.	Nerac.
Moiſſac.	Tonneins.
Lauzerte.	Villeneuve d'Agen.
S. Nicolas de la Gr.	Ste. Livrade.
Laſpeyres.	Clairac.
Valence d'Agen.	Marmande.
Lectoure.	Caſteljaloux.
St. Clar.	Laréole.
Eſtafort.	S. Macaire.
Agen.	Bazas.
Port Ste. Marie.	Cadilhac.
Aiguillon.	BORDEAUX.

Courriers.

M. François, *logé place S. Etienne.*
M. Vié, *idem.*

Ils ſont également chargés des Dépêches pour Paris ; partent le Jeudi & le Dimanche à midi précis, & arrivent le Mercredi & Samedi à 5 heures du matin.

ROUTE DE LYON.

Villefranche de Lau.	Coliovre.
Caſtelnaudarry.	Montlouis.
Mirepoix.	Beziers.
Puylaurens.	Pezenas.
Revel.	Agde.
Alzonne.	Meze.
Carcaſſonne.	Cette.
Limoux.	Montpellier.
Narbonne.	Nîmes.
Perpignan.	Marſeille.
Villefr. de Conflan.	LYON.

Courriers.

M. Paſcal, *Fauxbourg S. Etienne.*
M. Sauty, *rue Boulbonne.*
M. Brun, *Place S. Etienne.*
Mrs. Lavie, Barriere & Geoffroi, *gr. S.*

Ces Courriers, chargés des Dépêches de Catalogne, Vivarais, Sevenes, Avignon, Provence, haut & bas Dauphiné, Lyon, Auvergne, Italie, Franche-Comté, Beaujolois, Bourgogne, Bourbonnois, partent les Lundi, Mercredi & Samedi à quatre heures du soir. Ils arrivent les Mardi, Jeudi & Samedi à cinq heures du matin, portant les mêmes Dépêches, à l'exception du dernier, qui n'en porte point, venant de Paris.

Les Courriers chargés de la conduite des Brouettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la groſſeur ou le poids, avec eux.

PORTEURS.

Caſtres. Mazeres. Lavaur.	*Logé rue du Cheval blanc, chez Dorliac.*
Milhau. S. Affrique. Mardebarés. S. Geniez de R. Rodez. S. Sernin. Alby. Gaillac. Rabaſtens.	*à l'Hôtel du Clocher d'Alby, Place de Montardy.*
Orthez. Oléron. Pau. Bagneres Tarbe. Miélan. Mirande. Nogaro. Vic-Fezenſac. Auch. Gimont. Lille-Jourdain.	*à l'Ecu de Fr. rue Tripieres.* *part encor le Vendr. mat. à 5 h.*

Taraſcon.
Foix.
Maz-d'Azil.
Pamiers.
Martres.
Saverdun.
Auterive.
Trie.
Caſtelnau de Magnoa
Boulogne.
Lille en Dodon.
Lombez.
Samatan.
S. Lys.
S. Béat.

Loge à l'Aub. de l'Écharpe.

S. Martory.
Arreau.
Montregeau.
S. Girons.
S. Gaudens.
Martres.
Lezat.
Rieux.
Noé.
Muret.
Beaumont.
Grenade.

Loge Place de la Daurade.

*Ces différens Porteurs partent les Mercredi & Sam. à midi, & arrivent les Mardi & Vendredi à la même heure, à l'exception de celui d'*Eſpalion, *qui part le Samedi ſeulement.*

On inſtruit le Public qu'on leve la derniere boëte le matin à onze heures préciſes ; & l'après-midi à quatre heures. Toutes les Lettres qui ne ſont point remiſes au Bureau avant ces heures, ne partent que l'ordinaire ſuivant. On affranchit les Lettres juſqu'à dix heures & demie du

matin ; & l'après-midi, jusqu'à trois heures & demie : on se charge du port de l'argent pour tout le Royaume, moyenant un sou pour livre.

ROULAGE DE FRANCE.

Pour les Diligences en Poste, de Paris, Montaub. Alby, & Messageries de Paris, rue Roumingueres.

DIRECTEUR.

M de Nanteuil.
M Florantin, Contrôleur.
M Brousſouse, Secrétaire.

Conducteurs des Diligences.

M Toulan, *place Royale.*
Les autres Conducteurs sont de Paris.

VOITURINS, *qui donnent des Litieres, Carrosses & Chaises, pour les différentes routes.*

Fabas, Fauxbourg S. Cyprien.
Moucharon, place du Chairedon.
Lacan, place des Pénitens Noirs.
Le Moungé, Fauxbourg S. Michel.
Moucharon cadet, *idem.*

AFFENEURS, *Loueurs de Chevaux.*

Failheres, *rue St. Antoine du T.*
Gayral, *rue des Pénitens Bleus.*
Bernard à la Ville d'Alby, *rue d'Astorg.*
Bernadet, *au puits d'Aguilheres.*
Pierre, du Cheval verd, *rue Malcousinat.*
Rey, Marquet, Bonholy, } *rue Tripieres.*
Louis, Debach & Henric, } *Place du Chayredon.*

DÉPART ET ARRIVÉE des Diligences, Meſſageries & Carroſſes publics.

NOMS des VILLES.	*Lieux des Bureaux.*	*Genre des Voitures.*	*Prix des places.*	Prix des paquets	*Jour du Départ.*	*Jour de l'Arrivée.*	Séjour en Route.
Alby.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	10 liv. Dom. 6 l.	1 ſou la livre.	Merc. Sam. à 4 h. du mat	Lundi, Jeudi matin.	1 *jour.*
Auch.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	10 liv.	1 ſou	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	1 *jour.*
Auterive.	rue de Temponieres.	Cabriolets & Carroſſe	3 liv.	6 den.	tous les jours	tous les jours	4 *heures.*
Ax en Foix.	rue de Malcouſinat.	Carroſſe & Cabriolets	18 liv.	1 ſou	tous les jours	tous les jours	2 *jours & demi.*
Bagneres de Bigorre.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	24 liv.	2 ſous	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	2 *jours & demi.*
Bagneres de Luchon.	place de la Daurade.	Cabriolet	24 liv.	2 ſous	Mardi, Jeudi à 5 h. du mat	Lundi, Vendredi ſoir.	2 *jours.*
Bayonne.	rue Roumingueres.	Furgon.		10 liv. le cent.	Vend. matin à 9 heures.	Jeudi ſoir à 6 heures.	6 *jours.*

Caraman.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	3 liv.		Mercredi.	Lundi.	4 *heures.*
Caſtres.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	9 liv.	1 ſou	Merc. Sam. matin.	Mardi, Ven. matin.	1 *jour.*
Foix.	rue Malcouſinat.	Carroſſe & Cabriolets	9 liv.	1 ſou	tous les jours	tous les jours	1 *jour & demi.*
Gimont.	rue Tripieres.	Cabriolet à 4 places.	7 liv.	1 ſou	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	7 *heures.*
Lavaur.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet.	6 liv.	6 den.	Mercredi & Samedi.	Mardi & Vendredi.	5 *heures.*
Martres.	place de la Daurade.	Carroſſe Cabriolet Panniere.	9 liv. 8 liv. 4 l. 10 ſ.	9 den.	Dim. Mardi & Jeudi, à 5 h. du matin	Lundi, Mer. & Vendredi ſoir.	9 *heures.*
Moiſſac.	place du Prémontardy.	Carroſſe à 4 places.	6 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Merc. ſoir.	1 *jour & demi.*
Montauban.	rue Roumingueres.	Diligence Cabriolet.	8 liv. 4 liv.	1 ſou	Lundi, Merc. & Vend. à 4 h. du matin.	Mardi, Jeudi & Samedi.	6 *heures.*

Montpellier

Montpellier.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	18 liv.	3 ſous 4 l. le c.	Mardi, Vend à 4 h. du mat.	Mercredi & Diman. ſoir.	5 *jours.*
Muret.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	3 liv. 21. 10 ſ. 2 liv.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc. & Vendredi ſoir.	3 *heures.*
Narbonne.	rue Roumingueres.	Carroſſe à 4 places.	12 liv.	2 ſous 3 liv. le cent.	Mardi & Vendredi à 4 h. du matin.	Mercredi & Dim. ſoir.	3 *jours.*
Nol.	place de la Daurade.	Carroſſe. Cabriolet. Panniere.	5 liv. 4 liv. 21. 10 ſ.	6 den.	Dim. Mardi & Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Mer. & Vendredi ſoir.	4 *heures.*
Pamiers.	rue de l'Echarpe	Cabriolets	7 liv.	6 den.	Mercredi & Samedi à 4 h. du matin.	Lundi à midi Jeudi à midi	8 *heures.*
Paris.	rue Roumingueres.	Diligence Cabriolet. Charretes.	1351. 4 ſ. 841. 10 ſ. 50 liv.	8 ſ. 6 d. 6 ſous	Vend. à 4 h. du matin. Merc. à midi	Mardi à midi Sam. à midi.	7 *jours & demi.* 16 *jours.*
Pau.	rue Tripieres.	Cabriolets à 4 places.	21 liv.	2 ſous	Merc. Sam. à midi.	Mardi, Ven. à midi.	2 *jours & demi.*

Saverdun.	rue Malcousinat.	Carrosse & Cabriolets	41. 10 s.	6 den.	tous les jours	tous les jours	9 *heures.*
Revel, & Soreze.	rue du Cheval-blanc.	Cabriolet à 4 places.	6 liv.	9 den.	Mercredi.	Lundi.	7 *heures.*
S. Élix.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	7 liv. 6 liv. 3 l. 10 s.	6 den.	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	6 *heures & demie.*
S. Gaudens.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	12 liv. 10 liv. 8 liv.	1 sou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	12 *heures.*
S. Martory.	place de la Daurade.	Carrosse. Cabriolet. Panniere.	10 liv. 9 liv. 5 liv.	1 sou	Dim. Mardi, Jeudi à 5 h. du matin.	Lundi, Merc & Vendredi soir.	10 *heures.*
Villefranche du Rouergue.	place du Prémontardy.	Carrosse à 4 places.	12 liv.	6 den.	Jeudi à midi.	Mercredi à midi.	2 *jours & demi.*
Castelsarrasy	place du Prémontardy.	Carrosse.	5 liv.	6 den.	Mardi, Vendredi à 1 h. après midi.	Lundi & Jeudi soir.	*jour & demi.*

ROUTE de Toulouſe à Bordeaux, par le Bâteau de Poſte, ſur Garonne.

Blagnac. , , , ,	1 *lieue.*
Bauzelle. , , , ,	
Rochemontels. , ,	2 *lieues.*
La Capelette. , ,	
Grenade. , , , ,	3 *lieues.*
Verdun. , , , ,	4 *lieues & demie.*
Maz de Verdun. ,	5 *lieues & demie.*
Bourret. , , , ,	6 *lieues & demie.*
Belleperche , , ,	7 *lieues & demie.*
Caſtelſarrazy. , ,	8 *lieues & demie.*
S. Agnan. , , ,	
S. Nicolas. , , ,	9 *lieues & demie.*
Petit Bezi. , , ,	10 *lieues & demie.*
Malauſe. , , , ,	
Villar , , , , ,	11 *lieues & demie.*
La Magiſtere. , ,	12 *lieues & demie.*
S. Nicolas de la Valerne & Mary ,	13 *lieues & demie.*
Layrac. , , , ,	14 *lieues & demie.*
AGEN. , , , ,	16 *lieues & demie.*
Port Ste. Marie. ,	18 *lieues & demie.*
Touars. , , , ,	19 *lieues & demie.*
Aiguillon. , , ,	
Paſcan , , , , ,	20 *lieues.*
Tonneins , , , ,	20 *lieues & demie.*
Mas. , , , , ,	
Caumont , , , ,	21 *lieue & demie.*
Lagruyere. , , ,	
Caſteljaloux , , ,	
Marmande. , , ,	22 *lieues & demie.*
Coutures , , , ,	
Ste. Bazeille. , ,	33 *lieues & demie.*
Meillan. , , , ,	
Larréole , , , , ,	25 *lieues.*
S. Macaire , , ,	27 *lieues.*
Langon. , , , ,	
Cadillac , , , , ,	29 *lieues.*
Rions , , , , , ,	30 *lieues.*
BORDEAUX , ,	34 *lieues.*

Le Bateau de Poſte part régulierement tous les Dimanches & Mercredis à deux heures préciſes de l'après-midi du Port de l'Embouchure, à l'exception des jours de Pâques, Pentecôte, la Touſſains & Noël, dont le départ eſt fixé au lendemain à ſix heures du matin : les Paſſagers doivent y être rendus une heure avant le départ, pour avoir le tems d'embarquer les équipages & effets.

Ceux qui voudront frêter quelque Bateau, doivent s'adreſſer à M. Charraſſe, logé rue Pargaminieres, Bureau de la Direction, ou chez le ſieur Cot, place S. Pierre. Il n'eſt pas permis à aucuns particuliers de s'embarquer ſur d'autre Barque, à moins qu'ils ne payent au Sr. Charraſſe le prix du Bâteau de Poſte.

Les Courriers qui ſont arrivés en Chaiſe de Poſte, ne peuvent l'embarquer ſur le Bateau, ſans avoir payé le droit dû à la Maîtreſſe des Poſtes : il eſt défendu aux Patrons de les mettre ſur leur Barque, ſous peine d'une amende fixée par des Arrêts & Réglement rendus ſur le fait des Poſtes.

Les Porteurs des paquets doivent paſſer au Bureau pour faire corriger les Lettres de voiture, ſi par cas elles n'étoient point en regle, & pour prendre la Carte d'aſſurance, afin de prouver la remiſe au Bateau, ſans quoi le Maître de Poſte ne répond point deſdites marchandiſes.

Les voyageurs payent à raiſon de 3 ſous par lieue. Le prix des marchandiſes varie ſelon le tems ou les circonſtances.

CANAL ROYAL
DE LANGUEDOC,

Pour la communication de la Méditerranée à l'Océan, faiſant la jonction des deux Mers dans cette Province.

CE Canal a de longueur cent vingt mille quatre cents quatorze toiſes, depuis ſon embouchure dans la Garonne, près de Toulouſe, juſques à celle qu'il a dans la Riviere d'Erault à Agde. Ce ombre de toiſes, à raiſon de 3000 par lieue, fait un peu plus de 40 lieues. La largeur ordinaire du Canal eſt de 72 pieds.

L'eau deſtinée à le remplir ou à l'entretenir, vient du Baſſin ou Reſervoir de St. Ferréol, près de Revel. Ce Reſervoir a plus de 2000 toiſes de circonférence, & 90 pieds de profondeur, à l'endroit le plus creux. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne noire, qui y ſont retenues par une levée de terre, ſoutenue de trois murailles très-fortes. De là, l'eau coule par une Rigole, qui ſe partageant en deux branches près de l'Ecluſe de Naurouſe, fournit tant au Canal de la Méditerranée, qu'à celui de l'Océan.

On trouve ſur toute l'étendue du Canal 63 Ecluſes & 102 Baſſins, qu'on a été obligé de conſtruire, pour rendre les lignes de pente dans un niveau parfait.

Il y a environ cent Ponts, pour la commodité des Voyageurs par terre, & pour l'utilité des Propriétaires riverains, afin qu'ils puiſſent communiquer à leurs poſſeſſions.

Il y a encore plusieurs grands Ponts-Aqueducs, élevés au-dessus des Rivieres, pour y faire traverser le Canal. Ces Aqueducs sont bâtis en Pierre de taille dure ; & l'on peut dire que la plûpart sont autant de chefs-d'œuvre de l'Art. On remarque principalement ceux d'Orviel, de Repudre & de Cesse.

Le Bâteau de Poste sur le Canal, part régulierement de Toulouse tous les jours à 6 h. préciſes du matin, à l'exception des jours de Pâques, de Pentec., & de Noël : il le parcourt dans quatre jours d'un bout à l'autre. On s'embarque au Port St. Etienne, à côté du Pont-neuf de St. Sauveur. Le Bureau des Billets eſt chez le ſieur Rouch, Receveur, *Fauxbourg S. Etienne.*

TARIF des Droits à payer ſur le Caual

De Toulouſe	à Leſpinet,	4 ſous.
———	à Madron,	5
———	à Caſtanet,	6
———	à Vic,	7
———	à Deyme,	9
———	à Donneville,	10
———	à Mongiſcard,	12
———	à Aigueſvives,	13
———	Au Sanglier,	14
———	à Négra 1 *Dînée.*	15
— à Caſtelnaudarry, 1. *couch*		1 liv. 10 ſ.
— à Beteille, 2 *Dînée*,		2 liv. 5 ſ.
— à Trebes, 2 *Couchée*,		3 liv.
— à la Redorthe, 3 *Dînée*,		3 liv. 15 ſ.
— au Sommail, 3 *Couchée*,		4 liv. 10 ſ.
— à Beziers, 4 *Dînée*,		5 liv. 10 ſ.
— à Agde, 4 *Couchée*,		6 liv. 2 ſ.

Les Matelots, les Soldats, les Recrues, &c. paient moitié moins, pourvu qu'ils ſoient munis de leurs Paſſeports ;

les Soldats, de leur Congé, Cartouches, & en habit d'uniforme de leur Régiment : c'eſt le même prix pour les Domeſtiques ſuivant leurs Maîtres, & pour ceux ſans Maître, en habit de livrée.

Les Patrons de la Barque de Poſte ne peuvent pas exiger au-delà de 15 ſ. par quintal, poids de marc, & par jour, des hardes que les Voyageurs leur confient, dont ils répondent, pour les garder & porter d'un Bâteau à l'autre, à cauſe des changemens qui ſe font ſur le Canal. En cas de différend à cet égard, les Receveurs du Bâteau de Poſte ſont chargés de le vider, en reconnoiſſant eux-mêmes le poids des hardes, d'après lequel le Voyageur ſatisfait les Patrons au prix fixé.

L'on ferme ordinairement le Canal, le 16 d'Août, pour faire le recreuſement, & les autres réparations. L'on redonne l'eau vers la fin de Septembre, afin que les Négocians aient le temps de faire les expéditions pour la Foire de Bordeaux, qui commence le 15 d'Octobre.

CHATELLENIE DU CANAL.

A TOULOUSE.

Capitaine-Chatellain.

M. de Beſaucele, *rue Vinaigre.*

Lieutenant-Principal.

M. de Jouve, *rue Nazareth.*

Lieutenant-Particulier.

M. Dutour, *rue Laſſeſquiere.*

Procureur-Juriſdictionnel.

M. Mercadier, *au Canal.*

Greffier.

M. Limoges, *prés le Sénéchal.*

Directeur-Général.

M. Pin, *Place S. Etienne.*

ROUTE
SUR LE CANAL ROYAL,

Contenant la liſte de toutes les Ecluſes, des Ponts, & des autres Ouvrages les plus remarquables, depuis la Garonne juſqu'à l'Etang de Thau, avec la diſtance qui ſe trouve d'un Ouvrage à l'autre.

QUand une Ecluſe a plus d'un Baſſin, on a eu ſoin de le marquer, parce qu'alors on change ordinairement de Bâteau. Dans la colonne des chiffres, on indique la diſtance en toiſes qu'il y a de chaque Ouvrage à celui qui précéde immédiatement.

Écluses, Ponts, &c.	*Diſtance en toiſes.*
Emb. du Canal dans la Garonne.	
Ecl. de Garonne, à 2 Baſſins. .	82
Pont double de Gragnague. . .	135
On remarque ici les beaux Ouvrages de Sculpture en marbre d'Italie, (*) relatifs à l'uſage, tant du grand Canal, que *du Canal de Brienne*, creuſé depuis peu, & qui s'étend de là en droite ligne juſqu'à la Garonne, près du Baſacle, dans l'eſpace d'environ 800 toiſes.	
Ecl. du Béarnois. , , , , ,	493
Ecl. des Minimes, à 2 Baſſins. ,	466
Pont des Minimes, pour le grand Che. de Toulouſe à Montauban.	16
Pont de Matabiau, pour le grand chemin de Toulouſe à Albi. ,	628
Ecl. de Matabiau. , , , ,	30

(*) *Par M.* Lucas ainé, *de l'Acad. des Arts.*

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Ecl. de Bayard, à 2 Baſſins. , ,	114
Pont de Guillemery. , , , , ,	874
Ici commence le *Port de St. Etienne*, pour les Barques marchandes : il s'étend juſqu'au Pont ſuivant.	
Pont de St. Sauveur. , , , , ,	140
Ce Pont a été bâti depuis peu en belle pierre de taille. A côté & au-deſſous eſt le *Port du Bâteau de Poſte*, qui en part tous les matins à 6 heures préciſes.	
I. JOURNEE	
Depuis Toulouſe.	
Pont de Monnaudran, ou *des Demoiſelles.* , , , , , , , , , ,	630
Château & Parc de *l'Eſpinet.* On les trouve à droite en venant de Toulouſe. Le Parc a beaucoup perdu de ſes agrémens, depuis qu'on en a coupé les arbres.	1700
Pont de Madron. , , , , , , ,	940
Ecl. de Caſtanet, à 2 Baſſins. , ,	1820
De là à *Caſtanet*, 900 toiſes de chemin, à droite.	
Ecl. de Vic. , , , , , , , ,	856
Pont de Deyme. , , , , , , ,	1760
Pont de Donneville. , , , , ,	1100
De là à *Donneville*, 240 toiſes de chemin, à droite.	
Ecl. de Montgiſcar, à 2 Baſſins. , ,	1115
De là à *Montgiſcar*, qui eſt ſur une élévation à droite, 180 toiſes de chemin.	
Pont de Baſiege, pour le grand chemin de Toulouſe au Bas-Languedoc.	972
De ce Pont à *Baſiege*, par le même chemin, il y a environ 800 toiſes à gauche. Le trajet eſt plus court de 50 ou 60 toiſes en débarquant à l'Ecluſe ſuivante.	
Ecl. d'Aigueſvives, à 2 Baſſins. , ,	620

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Ecl. du Sanglier, à 2 Baſſins. , ,	745
Pont de Monteſquieu. , , , , , ,	960
De là à *Monteſquieu*, qui eſt ſur une hauteur à droite, 500 toiſ. de chemin.	
Ecl. & Logis de NÉGRA, où eſt la première *Dînée* depuis Toulouſe.	940
De là à *Villenouvelle*, 1300 toiſes de chemin à gauche.	
Pont de Vieillevigne. , , , , ,	985
Ecl. de Laval, à 2 Baſſins. , , ,	1280
Ecl. de Gardouch. , , , , , ,	700
Pont-Aqueduc de Lers. , , , ,	1450
Ecl. de Renneville. , , , , , ,	1107
De là à *Villefranche de Lauraguais*, 860 toiſes de chemin à gauche.	
Ecl. d'Encaſſan, à 2 Baſſins. , ,	1450
Ecl. d'Embourrel. , , , , , ,	850
Pont de Maraval. , , , , , ,	1014
De là à *Vignonet*, 600 toiſes de chemin à gauche.	
Ecl. de Montferran. , , , , ,	1106
Rigole de l'Océan. , , , , , ,	41
C'eſt ici l'endroit le plus éminent du Canal, & où ſe fait le partage des eaux qui viennent de St. Ferréol. Une partie de ces eaux prend ſon cours vers Toulouſe ou l'Océan, & l'autre vers Agde ou la Méditerranée. On peut obſerver que l'eau n'a point d'écoulement dans l'eſpace compris entre les deux Rigoles. A côté étoit autrefois le *Baſſin de Naurouſe*, qui ayant été comblé, n'eſt maintenant qu'une Iſle plantée de très-beaux Peupliers d'Italie en Quinconce.	
Les Barques montent toujours depuis la Garonne juſqu'à cet endroit, mais elles deſcendent enſuite juſqu'à l'Etang de Thau.	
Rigole de la Méditerranée. , , ,	204
Pont du Segala. , , , , , , ,	1162
Ecl. du Médecin. , , , , , , ,	1500
Ecl. du Roc, à 2 Baſſins. , , , ,	368

ECLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Ecl. de Laurens, à 3 Baſſins. , ,	590
Ecl. de la Doumergue. , , , ,	562
Ecl. de la Planque. , , , , ,	608
Port de CASTELNAUDARRY. , ,	1946

C'eſt ici la première *Couchée* depuis Toulouſe, & la troiſième depuis Agde ou Beziers. Le Bâteau de Poſte en part à 6 heures du matin pour Trebés, & à 5 pour Toulouſe.

II. JOURNÉE.

Pont de Caſtelnaudarry.

Il eſt à côté & au-deſſous du Port. Ici commence le *Baſſin de Caſtelnaudarry*, d'environ 600 toiſes de circuit. Le Bâteau de Poſte le cotoye à droite juſqu'au Pont ſuivant, qui eſt à l'autre extrémité du Baſſin.

Pont de St. Roch. , , , , , , ,	300
Ecl. de St. Roch, à 4 Baſſins. , ,	34
Ecl. de Gay, à 2 Baſſins. , , ,	756
Ecl. du Vivier, à 3 Baſſins. , , ,	780
Ecl. de Guillermi. , , , , , , ,	187
Ecl. de St. Sernin. , , , , , ,	275
Ecl. de Guerre. , , , , , , , ,	459
Ecl. de la Peyruque. , , , , , ,	538
Ecl. de la Criminelle. , , , , ,	234
Ecl. de Treboul. , , , , , , ,	675
Pont de Villepinte. , , , , , ,	1190

De là à *Villepinte*, 360 toiſes de chemin à gauche.

Ecl. de Villepinte. , , , , , , ,	660
Ecl. de Sauſens. , , , , , , , ,	870
Ecl. de Bram. , , , , , , , , ,	595

C'eſt ici le lieu ordinaire du débarquement pour Bram, Prouille, Fanjaux, Limoux, Alet, &c. On va joindre le Pont de Bram, où commence un grand chemin qui aboutit à Prouille : là ce chemin ſe diviſe en deux, dont l'un à droite, conduit à Fanjaux, Mirepoix, &c. & l'autre à gauche, mène à Limoux.

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Pont de Bram. , , , , , , , ,	317
Pont-Aqueduc de Rebenty. , , ,	1418
Pont du Diable, sur lequel passe un ancien chemin des Romains, qui conduisoit de Toulouse à Carcassonne, Narbonne, &c.	540
Ecl. & Logis de Beteille, où est la 2e. *Dînée* depuis Toulouse. , , , ,	552
De là à *Alzone*, 800 toises de chemin, à gauche.	
Pont de Villeseque. , , , , , , ,	3230
Ecl. de Villeseque. , , , , , , ,	1000
Pont de Sauzens, pour l'ancien chemin des Romains. , , , , , ,	345
Pont de Rocles. , , , , , , , ,	1320
Ecl. de la Lande, à 2 Bassins. , ,	1200
Ecl. d'Arminis. , , , , , , ,	114
Ecl. de la Douce, à 2 Bassins. , ,	672
Ecl. de Foucaud, à 3 Bassins. , ,	858
De là à *Carcassonne*, environ 1200 toises de chemin, à droite. On va joindre le Pont de Foucaud, où passe le grand chemin de la Poste. Ceux qui sont bien aise de faire le trajet en voiture, en trouvent une à l'Ecluse moyennant 12 sous.	
Pont de Foucaud, pour le grand chemin de Toulouse au Bas-Languedoc. , , , , , , , , , , ,	244
Au-dessous de ce Pont est le Port avec le Bureau de Foucaud, pour la ville de Carcassonne.	
Pont de Gougens. , , , , , , ,	940
Ecl. de Villaudy, à 2 Bassins. , ,	390
Pont de la Daurade. , , , , , ,	227
Ecl. de Fresquel. , , , , , , ,	480
Au-dessous de cette Ecluse, les eaux de la Riviere de Fresquel se mêlent avec celles du Canal, qui en cet endroit est soutenu par une Chaussée de 67 toises de long, laquelle laisse échapper à-peu-près autant d'eau, que le Canal en reçoit de la Riviere.	

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Pont Rouge. , , , , , , , , ,	230
Pont de Baſſis. , , , , , , , ,	678
Ecl. de l'Evêque. , , , , , , ,	990
Ecl. de Villedubert. , , , , , ,	368
Rochers de Dejean, coupés dans l'eſpace de 103 toiſes, pour faire paſſer le Canal. , , , , , , , , ,	596
Pont de la Rode. , , , , , , ,	828
Pont-Aqueduc d'Orviel, pour faire paſſer le Canal ſur la Rivière d'Orviel.	205
Pont & Port de Trebez. , , , , ,	209
C'eſt ici la ſeconde *Couchée*, tant depuis Toulouſe, que depuis Agde ou Beziers. Le Bâteau de Poſte en part pour le Sommail à 6 heures du matin, & pour Caſtelnaudarry à 4 heures.	
III. JOURNÉE.	
Ecl. de Trebez, à 3 Baſſins. , , ,	320
Pont de Millepetit. , , , , , , ,	1570
Pont de Millegrand. , , , , , ,	655
Epanchoir de Marſeillette. , , , ,	1820
Pont de Marſeillette, pour le chemin de l'Etape. , , , , , , ,	343
Ecl. de Marſeillette. , , , , , ,	500
Ecl. de Fonſile, à 3 Baſſins. , , ,	1700
De là, au bord méridional de *l'Etang de Marſeillette*, 60 toiſes.	
Cet Etang a environ trois lieues de circonférence.	
Ecl. de S. Martin, à 2 Baſſins. , ,	590
Ecl. de l'Aiguille, à 2 Baſſins., , ,	866
Pont de Puicherric. , , , , , , ,	807
Ecl. de Puicherric, à 2 Baſſins. , ,	668
Aqueduc de Ribaſſel., , , , , , ,	1463
Pont-Aqueduc d'Argendouble, ſur lequel paſſe le Canal, tandis que la Rivière d'Argendouble coule par deſſous.	622
Logis de la Redorte, *troiſiéme dînée.*	123
Ecl. de Jouarre. , , , , , , , ,	923
Pont de Jouarre., , , , , , , ,	482
Pont d'Homps. , , , , , , , ,	930

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Ecluſe d'Homps. , , , , , , , ,	483
Ecl. d'Ognon, à 2 Baſſins. , , , ,	308
A cette Écluſe tient une *Chauſſée* de 39 toiſes de long, conſtruite pour retenir les eaux du Canal, qui ſe mêlent, en cet endroit, à celles de la Rivière d'Ognon.	
Pont d'Ognon, pour le chemin de l'étape , , , , , , , , , , ,	187
Ecl. de Pechlaurier, à 2 Baſſins. , ,	1143
Pont d'Argens. , , , , , , , ,	688
Ecl. d'Argens, , , , , , , , ,	568
Depuis cette Ecluſe, il n'y en a plus d'autre juſqu'à celle de Fonceranne, près de Beziers, dans l'eſpace d'environ 9 lieues.	
Rochers de Roubia , , , , , , ,	793
Pont de Roubia. , , , , , , , ,	400
Pont de Paraza. , , , , , , , ,	1406
Pont-Aqueduc de Repudre, conſtruit pour faire paſſer la Rivière de Repudre ſous le Canal. , , , , , , ,	568
Pont de Ventenac. , , , , , , ,	1036
Pont de S. Nazaire. , , , , , , ,	820
Pont du grand chem. de Narb. à S. Pons.	1450
De-là à Narbonne, *une lieue & demie*, *à* S. Pons, *6 lieues.*	
Logis du Sommail. , , , , , , ,	220
C'eſt ici la troiſiéme *Couchée*, depuis Toulouſe, & la première depuis Agde ou Beziers. Le Bâteau de Poſte en part le matin à 4 heures pour Beziers, & à 6 pour Trebez.	

IV. JOURNÉE.

Pont-Aqueduc de Ceſſe, à 2 arches. ,	1060
A 180 Toiſes de ce Pont, la Rivière de Ceſſe ſe partage en 2 branches, dont la plus conſidérable coule ſous l'une des arches du Pont, & l'autre ſe mêle avec les eaux du Canal. Sous la ſeconde Arche, eſt un Chemin, où l'on voit quelquefois paſſer des Voitures, tan-	

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
dis que des Barques paſſent par-deſſus.	
Pont neuf d'Argeliers, pour le Chemin de l'Étape. , , , , , , , ,	1512
Pont vieux d'Argeliers. , , , ,	760
Aqueduc de Frenicoupe. , , , , ,	780
Aqueduc de Sérieges. , , , , ,	942
Pont de Pigaſſe. , , , , , , , ,	830
De-là à *l'Abbaye de Quarante*, demi-l. de chemin à droite.	
Aqueduc de Quarante, où la Rivière de ce nom paſſe ſous le Canal. , , ,	566
Pont de Malviez. , , , , , , ,	666
Aqueduc de Roubiolas. , , , , ,	1640
Aqueduc de Noſtreſeigné. , , , ,	1877
Pont de Saiſſe. , , , , , , , ,	485
De-là à *Capeſtang*, 100 toiſes de Chemin à droite. A 340 toiſes plus loin, eſt *l'Étang de Capeſtang.*	
Pont de Piétat. , , , , , , , ,	282
Pont de Tréziſle, pour le Chemin de l'Etape. , , , , , , , , , ,	1450
Pont de Poilles. , , , , , , , ,	1280
Pont de Regimont. , , , , , , ,	1075
Entrée de la Voute du Malpas. , ,	1140
Cette Voute eſt tracée dans le tuf, ſous une montagne qu'on a percée à jour, pour y pratiquer le Canal à travers. Il y a quelques années qu'on a été obligé d'en bâtir une partie qui menaçoit ruine : la partie ancienne exiſte encore dans ſa première nature. La Voute de Malpas a en tout, 85 toiſes de long, ſur 4 de large, & quatre & demie de haut. De chaque côté du Canal on a pratiqué une Banquette pour le tirage des Barques.	
Sortie du Malpas. , , , , , , ,	85
Pont de Colombiers. , , , , , , ,	820
Pont de la Gourgaſſe. , , , , , ,	1787
Pont du grand Chem. de Narbonne à Beziers. , , , , , , , , , ,	1012
Ecl. de Foncéranne, à 8 Baſſins, qui forment autant de caſcades, dont le coup	

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
d'œil eſt admirable. , , , , , ,	282
Le Bâteau de Poſte arrive à Foncéranne vers l'heure de midi. Si delà on veut ſe rendre à BEZIERS, le trajet eſt de 600 toiſes, juſqu'au Pont de cette Ville, ſur la Rivière d'Orb, après lequel il y a une côte à monter. Mais ceux qui deſirent continuer le même jour leur route juſqu'à Agde par le Bâteau, ne doivent pas s'arrêter long-tems, devant ſe trouver à deux heures de l'après midi, à la demi-Ecluſe des moulins neufs, éloignée de Beziers de plus d'un quart de l. & d'où le Bâteau part pour Agde à cette heure-là.	
Ecl. de Notre-Dame, à 2 Baſſins. , ,	354
Cette Ecluſe n'eſt que pour les Barques Marchandes, le Bâteau de Poſte n'y paſſant pas, à cauſe du trajet qu'il y a à faire enſuite dans la Rivière d'Orb.	
Petit Pont. , , , , , , , ,	73
Le Canal entre ici dans la Rivière d'Orb; & les Barques font dans cette Rivière, un trajet de 424 toiſes.	
Pont Rouge. , , , , , , , , ,	424
Le Canal recommence ici, & continue juſqu'à Agde.	
Demi-Ecluſe des Moulins neufs. , , ,	278
Cette demi-Ecluſe, & celle de la Rivière d'Orb au Pont Rouge, forment un Baſſin, à cauſe du regonflement des eaux que la Rivière fournit au Canal.	
Demi-Ecluſe de S. Pierre. , , , , ,	350
Pont du Capiſcol. , , , , , , , ,	480
Ecl. d'Ariege. , , , , , , , ,	992
Ecl. de Villeneuve. , , , , , , ,	640
Pont de Cailus. , , , , , , , ,	1335
Ecl. de Portiragnes. , , , , , , ,	850
Pont & Radeau de Libron. , , , , ,	1760
Les eaux du Ruiſſeau de Libron ſe mêlent ici avec celles du Canal. Ce ruiſſeau ſe perd dans la Méditerranée, à 800 toiſes de là.	

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Pont vieux de Vias. , , , , , , ,	600
Pont neuf de Vias, pour le grand chemin de Beziers à Agde , , , ,	1600
Ecluſe ronde. , , , , , , , , ,	860

C'eſt un Baſſin qui eſt effectivement de figure ronde, & de 90 pieds de diametre. Il a trois ouvertures, qui ſe ferment par autant de portes, l'une à l'orient, une autre à l'occident, & la troiſième au midi. La porte de l'orient répond à ce qu'on appelle le *Canalet haut*, du côté de la rivière d'Erault, dont le niveau eſt ordinairement le plus élevé. La porte de l'occident regarde le grand Canal du côté de Beziers, dont le niveau eſt plus bas que celui de la rivière. Enfin, la porte du midi eſt tournée du côté d'Agde, & s'ouvre dans le *Canalet bas*, dont le niveau eſt le plus bas des trois niveaux de l'Ecluſe ronde, à cauſe de la pente de l'Erault.

Port d'AGDE. , , , , , , , ,	272

Il eſt formé par la rivière d'Erault, dont le cours, depuis cet endroit, juſqu'à la Méditerranée, eſt de 2000 toiſes.

Ici finit le Canal pour le Bâteau de Poſte, mais il continue depuis l'Ecluſe ronde juſqu'à l'Etang de Thau, pour les Barques marchandes qui vont au Port de Cette.

V. JOURNÉE

Depuis Toulouſe,

Pour les Barques Marchandes.

Ecluſe ronde.

En partant de cette Ecluſe par la porte de l'orient, les Barques entrent dans le Canalet haut, & de là dans la rivière d'Erault.

Entrée dans l'Erault , , , , ,	173

ÉCLUSES, PONTS, &c.	Dist. en T
Sortie de l'Erault , , , , , ,	480
Pont & demie Ecluse de Prades , ,	526
Pont de St. Bauzile , , , , , ,	444
Ecluse du Bagnas , voisine de l'Étang de ce nom , , , , , , , ,	748
Embouchure du Canal dans l'Étang de Thau , , , , , , , , , , ,	2730
De cette Embouchure les Barques peuvent arriver au Port de CETTE , à travers l'Étang de Thau , dans l'espace de trois heures , pourvu que le vent soit favorable. Cet Étang a environ trois lieues de long : on y a fait des digues & des chaussées, *sur une longueur d'une lieue*, pour diriger la navigation , faciliter le tirage, & garantir les Barques des coups de Mer qui y pénétrent quelquefois.	

HAUTEUR

Des eaux du Canal à Naurouse , *p.* 250.

La partie du Canal, comprise entre les Embouchures des deux Rigoles (de Naurouse ,) est élevée de 31 toises & demie au-dessus du niveau de la Garonne à Toulouse , & de 96 toises au-dessus du niveau de l'Erault à Agde.

LOTERIES.

LOTERIE DE L'ECOLE ROYALE MILITAIRE.

CEtte Loterie fut établie par Arrêt du Conſeil d'Etat du 15 Oct. 1757 : elle eſt imaginée ſur les principes de celles qui ſont établies depuis long-tems en Italie : elle eſt compoſée d'une infinité de chances, & bien favorable à toutes les claſſes de citoyens, puiſqu'on eſt reçu à prendre des billets depuis 3 ſous, juſqu'à une ſomme quelconque, & l'on gagne à proportion de la miſe : on la tire le 1 & 16 de chaque mois.

LOTERIE DE PIÉTE.

Le Roi, par ſon Arrêt du Conſeil du 7 Septembre 1762, en ſupprimant la Loterie de S. Sulpice, établit celle-ci : les billets ſont de 25 ſous chacun : elle ſe tire le 24 de chaque mois.

LOTERIE DES ENFANS TROUVÉS.

Cette Loterie ne différe de la précédente que par le nom : le prix des billets eſt le même : elle ſe tire le 8 de chaque mois.

Bureaux de la Ville.

B. N°. 631 M. Laroque, *près S. Pantaléon.*

B. N°. 632 M. Tiroſquy, *rue Croix-Baragnon.*

B. N°. 633 M. Lacaux, *rue des Filatiers*

Ces trois Bureaux correſpondent directement à Paris.

MARCHÉS.

LE Marché *des Grains* ſe tient le Lundi, Merc. & Vendredi de chaque ſemaine, ſous la Pierre, où ils ſont meſurés en préſence d'un Officier de Police, qui en ramaſſe un cornet des différentes eſpèces, qu'il remet au Greffe de la Ville, afin que MM. les Capitouls puiſſent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes, ſe tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Boucheries* de Bœuf, de Veau & de Mouton, ſont dans la rue des Changes, & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Boucheries*, pour la vente des Agneaux, ſe tiennent ſous la place de la Pierre.

Le Marché de la *Volaille*, *des Oies*, *des Pigeons*, *en vie*, *du Gibier & des Œufs*, eſt établi ſur la place de la Daurade, ſe tient le Lundi, Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque ſemaine; mais pendant le Carême, il eſt transféré dans la cour de l'Hôtel de Ville: la Volaille morte ſe vend tous les jours, ſous la Pl. de la Pierre, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons*, *Lards & Sauciſſons* ſe tient le Jeudi-Saint ſur la place Saint George. Les Citoyens, & les gens de la campagne y viennent dépoſer leur ſalage; mais il leur eſt défendu d'en commencer la vente, avant que la taxe en ait été faite par un des Capitouls.

Il ſe vend encore tous les jours de la ſemaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poiſſon de Mer*, *d'Eau douce & de la Morue*, ſe tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les eſpèces, ſe tient chaque jour ſur la place Royale; & il eſt très-expreſſément défendu aux Revendeuſes d'y entrer avant l'heure fixée, qui eſt annoncée par le ſon de la cloche.

Celui des *Herbes potageres*, tous les jours ſur la place Rouaix, au Pont, & ſous la Place de la Pierre: on y trouve auſſi toute eſpèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptiſanne aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, ſe tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouſſelines, Cottonades & autre eſpèce de Lingerie, ſe tient ſur la place St. George, tous les jours de la ſemaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles groſſieres*, *Chanvre*, *Linet & Fil* de toute eſpèce, eſt placé dans la rue de l'Écu, près la place Royale, & ſe tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* ſe vend au Port-Garau, & ſur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été meſuré par des Pagelleurs aſſermentés, auxquels le vendeur paye un ſou & l'acheteur deux ſous par pagelle, qui eſt un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamêtre; on vend encore ſur les Places les Sarmens, les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* ſe diſtribue pareillement au

Port & ſur la place du Pont, dans des ſaches, qui doivent peſer au moins 105 livres.

La vente du *Foin*, *des Barres de Saule*, pour les treillages, *des Cerceaux* pour les barriques & les comportes, ſe fait ſur l'Eſplanade, tous les jours, pendant la ſaiſon de la coupe du Foin; & avant les Vendanges, pour les Cerceaux.

POIDS d'uſage dans la Ville.

Le Quintal poids de Marc, rend 120 liv. poids de Toulouſe.

Le quintal en uſage dans Toulouſe, eſt de 100 petites livres.

Le demi Quintal de 50 l. & le Quarteron de 25. liv.

La Livre eſt de 16 onces; & ſe diviſe en demi; en quart, & en demi quart.

Lorſque l'on achête Quintal garni, il doit être de 105 liv. & celui des Huiles que l'on achête au Bureau du poids, eſt de 110 liv.

Le Marc d'Or & d'Argent eſt de 8 onc.

La Livre pour la Boucherie eſt de 48 onc. ou de 3 petites livres.

Le pega, pour la vente du Vin, ſe diviſe en demi-Pega, en Quart, Ucheau, & demi Ucheau, qui compoſe le ſeiziéme du Péga.

L'Eau de Vie ſe vend à la méſure de l'Ucheau, qui équipolle au poids d'une liv

Le ſétier du Blé peſe ordinairement de 150 à 160 liv. & contient 4 meſures, dont chacune ſe diviſe en 4 Boiſſeaux.

La marque du Pain blanc eſt du poids de 5 liv. & celle du bis de 6 liv. Elles ſe vendent l'une & l'autre au même prix

La marque du Pain bis ne ſe diviſe pas

comme celle du Pain blanc, que l'on vend en demi marque, en pain double, ou ravaille, & en petit Pain ou Piſtolet, qui fait la huitiéme portion d'une Marque.

L'on vend encore ſur les Places une autre qualité de Pain, dont la groſſeur eſt indéterminée, & que l'Acheteur prend au poids.

MESURES

Qui ſont en uſage dans Toulouſe.

LE pied de Roi contient 12 pouces; le pouce 12 lignes; & la ligne 12 points.

L'aune contient 5 pams, un tiers; de ſorte que 3 aunes, valent 2 cannes.

La canne contient 8 pams; chaque pam 8 pouces; & chaque pouce 8 lignes.

La toiſe contient 6 pieds de Roi.

La perche eſt de 14 pams.

Le pas commun eſt de 2 pieds & demi.

Le pas géométrique eſt de 5 pieds.

La lieue Royale contient 2853 toiſes, ou 3423 pas géométriques.

La lieue géographique ou petite lieue de 25 au degré, eſt de 2282 toiſes, ou de 2739 pas géométriques.

L'arpent contient 576 perches carrées, ou 1764 cannes carrées.

AMUSEMENS PUBLICS.

Une Salle de Spectacle, richement décorée, & très-bien fournie de toute espèce de décorations.

On y joue tous les jours la Tragédie, la Comédie ou l'Opéra Bouffon, & quelquefois le grand Opéra. On y donne de tems en tems des Concerts Spirituels.

La Troupe est composée de 31 Acteurs ou Actrices en tous les genres; de 4 premiers Danseurs ou Danseuses; de 4 Figurans & 4 Figurantes, & de 20 Musiciens Symphonistes.

M. Dalainville, Directeur, *logé rue St. Sernin.*

M. Pecarrere, chargé de la Recette des Abonnemens, & de louer les Loges, *logé rue du Taur.*

Pendant la quinzaine de Pâques de chaque année on forme une Loterie d'Abonnement pour les Dames, composée de 100 Billets à 24 liv. chacun, dans le nombre desquels, il y a 25 Billets gagnans: celles qui ont le malheur de perdre, ont l'avantage, en payant 24 livres de plus, d'avoir leur abonnement pour toute l'année.

JEUX DE PAUME.

Il y a deux Salles, situées dans la rue Mirepoix.

NOMS des différens Corps de Métier qui ſont dans la Ville.

Affeneurs.
Armuriers.
Arquebuſiers.
Aubergiſtes.
Bambocheurs.
Bâtiers.
Batteurs d'Or.
Billardiers.
Blanchers.
Bouchers.
Boulangers.
Bourreliers.
Bridiers.
Brodeurs.
Caffétiers.
Cardes (faiſeur de)
Cardeurs.
Cartiers.
Chamoiſeurs.
Chandeliers.
Chapelliers.
Charpentiers.
Charrons.
Chauſſetiers.
Chevrotiers.
Coffretiers.
Contrepointeurs.
Cordiers.
Cordes de violon.
Cordonniers p. ho.
Cordonniers p. fe.
— pour les enfans.
Couteliers.
Couvreurs de toîts
Doreurs.
Egorgeurs de Cochons.
Epingliers.
Eperonniers.
Evantailliſtes.
Ferblantiers.
Fleſſadiers.
Fondeurs de la grande fonte.
Fondeurs de la pet
Forgerons.
Fripiers.
Fourbiſſeurs.
Fourniers.
Gantiers.
Grenetiers.
Gueniers.
Horlogers.
Hôtes, Rotiſſeurs
Jardiniers fleuriſt.
Maçons.
Maréchaux ferrans
Menuiſiers de la V.

Menuiſiers du Port
Meſureurs de gr.
Molineurs en ſoie.
Orfévres.
Ouvriers en ſoie.
Pageleurs.
Paraſols, (faiſ. de)
Parcheminiers.
Parfumeurs.
Paſſementiers.
Pâtiſſiers.
Paveurs.
Peignes, (faiſeurs)
Pelletiers.
Perruquiers.
Pierre, (Tailleurs)
Plâtriers.
Potiers d'étain.
Potiers de terre.
Rabilleurs.
Rentrayeuſes de D.
—— de Tapiſſerie.
Repetiers.
Sabotiers.
Savetiers.
Selliers.
Serruriers.
Tailleurs d'habits
Tailleurs pour fem.
Tanneurs.
Tapiſſiers.
Teinturiers.
Tiſſerans de lin.
Tiſſerans de laine.
Tondeurs de draps.
Tonnelliers.
Tourneurs.
Vaniers.
Vitriers.
Volaliers.

Particuliers de différens états, qui ont déſiré occuper une place dans l'Almanach.

Mrs. Jeanin & Boulot, vendent toute eſpéce de Papiers, de Muſique, & de Cordes pour les Inſtrumens, *logés rue S. Rome.*

Brunet, *rue Serminieres.*

Delmas, Md. Bijoutier, *Place Royale.*

Peyronnet, Doreur-Miroitier, vend du Verre de Bohême de toute grandeur Duvet & Plume de la premiere qualité, *rue Serminieres.*

Michel, coupe ſans douleur, les Cors des pieds. *Il eſt logé au Fauxbourg S. Cyprien, chez M. Laforgue, Md. de Bois.*

CHAPITRE
DE L'ISLE-JOURDAIN,

Premiere Collégiale de Toulouſe.

Sous l'Invocation de *S. Martin.*

LE Pape Jean XXII fonda ce Chapitre en 1317, la ſeconde année de ſon Pontificat. Cette Egliſe poſſéde, depuis la fin de 1407, le Corps de S. Odon, Abbé de Cluny, ainſi qu'une partie des Reliques de S. Bertrand, Ev. de Comenges. Ce Saint, né à l'Iſle-Jourdain, dans le 11e. ſiécle, étoit de la Maiſon des Comtes de cette Ville. Son Pére Atton-Raymond, avoit épouſé la fille de Guillaume IV, Comte de Toulouſe.

DOYEN.

1778. M. de CONIGHAN.

1781. *Pécenteur*, M. Vaſſal.

La Dignité de Sacriſtain a été ſupprimée & réunie au Chapitre.

CHANOINES. Meſſieurs

1744 de Griffolet
1751 Vigneaux.
1751 Carrere.
1753 de Pins.
1777 de Pins.
1770 Bartholomé.
1775 Maffré.
1775 de Vienne.
1778 de Conighan.
1782 Dayries, *Th.*
M. } *Vacans.*
M. }

Hebdomadiers.

M. Leyſſes.
M. } *Vacans.*
M. }

24 Prébendes de 18, *dans le nombre desquelles sont compris* les 6 Chantres *qui occupent les Prébendes qui se donnent au concours.*

4 Prébendiers de 15 ; 6 de 12.

4 Enfans pour le service du Chœur.

1 Bedeau.

M. Bacon, *Notaire Sécr. du Chap.*

Le Doyené, *vacant par mort, est conféré à un Chanoine. Cette Dignité est élective, & confirmative par l'Archevêque*

La Précenterie, *qui est un Office, est donnée à un des Chanoines, par l'Archevêque.*

Le Chapitre, représenté par le Chanoine tournaire, confère les Canonicats, alternativement avec l'Archevêque.

La Collation des Prébendes est faite par le Chapitre, sur la présentation du Chan. Mensaire, à l'exception des 6 Prébendes occupées par les Chantres, que le Chapitre met au concours, & qu'il donne à la meilleure voix du Chœur.

Le nombre des Bénéfices porté par la Fondation n'est pas actuellement complet. Il vaque deux Canonicats & neuf Prébendes, & il doit encore en vaquer six autres, la nomination de ces 17 Bénéfices ayant été suspendue par Lettres-Patentes du 25 Avril 1775, & les revenus desdits 17 Bénéfices, être employés à payer les intérêts de la somme de 120000 liv. qui doit être empruntée par le Chapitre, pour la reconstruction de son Eglise. Le Chapitre est encore autorisé, par les mêmes Lettres-Patentes, à emprunter sur ses revenus, 20000 liv. destinées à la même fin.

PAROISSE DE LA VILLE.

Le Chapitre Patron.

M. BACON, *Curé.*
M. Belbeze, } *Vicaires.*
M. Guillamat, }

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Cordéliers, Tierçaires.

Un Collége, avec deux Professeurs pour les Humanités.

Des Ecoles d'écriture & d'Arithmétique pour les Garçons & pour les Filles.

Un Hôpital desservi par des Sœurs gris.

L'illustre & ancienne Maison de l'Isle-Jourdain a possédé le Comté de ce nom, jusques en 1405. Le dernier Comte, mort sans postérité, le vendit à cette époque, à Jean de Bourbon, Comte de Clermont, qui le céda en 1421, à Jean, Comte d'Armagnac. Il rentra dans la Maison de Bourbon, avant 1469, & fut ensuite réuni à la Couronne par Henri IV, qui le possédoit à son avénement au Trône.

MONSIEUR, Frère du Roi, est aujourd'hui Comte de l'Isle-Jourdain.

Cette Ville, après Toulouse, est la plus considérable du Diocèse.

SÉNÉCHAUSSÉE.

SÉNÉCHAL.

M. D'ANGOSSE, Baron de Corbieres, Seigneur de Caſtelpugou, Portet, Framal, Ger, & autres Places, Meſtre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de la Ville d'Auch, & Pays d'Armagnac.

M. de SUDRIA, Conſeiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général Civil & Criminel.

M. *Lieutenant-Particulier.*

CONSEILLERS.

M.	M.
M.	M.
M.	M.

GENS DU ROI.

M. *Avocat du Roi.*

M. Sudria d'Obere, *Procureur du Roi.*

Greffier en Chef Civil & Criminel.

M. Ginoris.

Commis au Greffe.

M. I Turlan.

Huiſſiers.

Thouloufe.	Dubois.
Toulouſe.	Villamot.
Segouffin.	Roques.

Procureurs. Maîtres	*Notaires.* Meſſieurs
Depié.	Dumas.
Thouloufe.	Saiguede.
E Bacon.	Thouloufe.
Courties.	Bacon.

MAITRISE
DES EAUX ET FORESTS.

GRAND-MAITRE.

M. DE BASTARD.

Maître-Particulier,

M. de Laporte, Conseiller du Roi.

Lieu. par Commission, M. Dumas.

Garde-Marteau, M. Lacaze, Cons. du R.

GENS DU ROI.

M. Sudria d'Obere, *Procureur du Roi.*

Greffier en Chef Civil & Criminel.

M. Darech.

Commis au Greffe.

M. Saiguede.

Rec. des Bois, & Collect. des Amendes.

M. Bacon.

Garde-Général.

M. Descouzis Père.

M. Descouzis, fils aîné, *Adjoint.*

Arpenteurs Jurés.

M. Rey Père, *à Castelnau des Trete-F.*

M. Vidal.

Huissiers.	*Procureurs.*
Thoulouse.	Depié.
Dubois.	Thoulouse.
Segouffin.	E Bacon.
Taillepié, fils.	Bacon.

CHAPITRE DE ST. FELIX, COLLÉGIALE DE TOULOUSE.

Ce Chapitre fut fondé l'année 1318, par le Pape Jean XXII.

DOYEN.

1771 M. DE CROUSET.

SACRISTAIN, Curé de la Paroisse.

1781 M. DE NARTIGUE.

PRÉCENTEUR.

1755 M. DE SAINT-FELIX.

CHANOINES,

Messieurs

1739 de Crousset.
1745 Vigouroux.
1749 de Cahuzac.
1755 de Saint-Felix.
1768 Martin.
1771 de Camboyé.
1775 de Lamote.
1777 Villenave.
1778 de Villele.
1780 de Betou.
1781 de Nartigue, *T.*
1782 de Puibusque.

HEBDOMADIERS,

Messieurs

Rouzaud.
Mazieres.
Begué.

22 Prébendiers de 18.
4 Prébendiers de 15.
6 Prébendiers de 12.
2 Chantres.
4 Enfans de Chœur.
1 Bedeau.

M. Barthes, Notaire & Secrétaire du Chapitre.

Quand le Doyenné vaque par mort, l'élect. d'un des Chanoines doit être faite à St. Felix, par M. l'Archevêque & le Chapitre.

M. l'Archev. nomme à la Sacristie ou Cure; & à la Précentorie, un des Chanoines.

Le Chapitre nomme à toutes les Hebdomades & Prébendes.

Les Canonicats sont conférés à l'alternative par M. l'Archevêque & par le Chapitre.

COLLÉGES DU RESSORT.

Colléges des Prêtres de la Doctrine Chrét.

TOULOUSE.	Narbonne.	Langued.
Lavaur.	Nîmes.	
Caſtelnaudarri.	Beaucaire.	
Carcaſſonne.	Mende.	
Limoux.	Lodéve.	

Lectoure. Gimont. Tarbe. } *en Gaſcogne.*

Villefranche. Nant. } *en Rouergue.*

Moiſſac, *en Quercy.*

Colléges des Prêtres de l'Oratoire.

Pezenas. Tournon. Joyeuſe. } *en Languedoc.*

Collége des Barnabites.

S. Andéol, *en Languedoc.*

Collége des Bénédictins.

Soréze, *en Languedoc.*

Colléges dirigés par des Séculiers.

TOULOUSE, C. r	Montpellier.	Lang.
Albi.	Aubenas.	
Caſtres.	le Puy.	
Beziers.		

Pamiers, *au Comté de Foix.*

Cahors. Montauban. Rodez. } *en Guienne.*

Auch, *en Gaſcogne.*

Intendances & Généralités du Royaume.

Noms des Villes.	Intendans.	*Parlem.*
PARIS. *Elect.* 22	*Bertier.*	Paris.
Amiens - - 6	*d'Agay.*	Paris.
Soissons - - 7	*Peletier.*	Paris.
Orléans - - 12	*Cypierre.*	Paris.
Bourges - - 7	*Dufour.*	Paris.
Lyon - - - 5	*Flesselles.*	Paris.
Dombes - -	*Garnerans.*	Paris.
La Rochelle - 5	*Reverseaux.*	Paris.
Moulins - - 7	*Tertay.*	Paris.
Riom - - - 7	*Chazerat.*	Paris.
Poitiers - - 9	*Bourdonnaye.*	Paris.
Limoges - - 5	*d'Aine.*	Paris.
Bordeaux } - - 6	*Dupré.*	Bordeaux.
Bayonne }		
Tours - - - 16	*Ducloſel.*	Paris.
Auch } - - - 5	*Vergennes.*	Toulouſe.
Pau }		Pau.
Montauban - - 6	*Meulan.*	Toulouſe.
Champagne - 12	*d'Orfeuil.*	Beſançon.
Rouen - - 14	*de Croſne.*	Rouen.
Caen - - - 9	*Eſmangart.*	Rouen.
Alençon - - 9	*Julien.*	Rouen.

PAYS D'ÉTAT.

Bretagne *Dioceſ.* 9	*Caze.*	Rennes.
Aix *Viguer.* - 22	*des Galoix.*	Aix.
Languedoc } Toulouſe, 11 *Dioceſes.*	*de S. Pri. F.*	Toulouſe.
Languedoc } Montpellier 12	*de S. Pri. P.*	Toulouſe.
Perpignan *Vig.* 3	*S. Sauveur.*	Cour ſouv.
Bail. 23		
Bourgogne *Bail.* 23	*de Brou.*	Dijon.
Franche-Com. *B.* 14	*la Corrée.*	Dijon.
Grenoble *Elect.* 6	*Marcheval.*	Grenoble.
Metz *B. ou Prév.* 14	*Depont.*	Metz.
Alzace *Baillag.* 13	*la Galaiſiere.*	Cour ſouv.
Flandre *Bailla.* 8	*Calonne.*	Cour ſouv.
Hainaut 6 *Go.* 4 *Pr.* 1 *Du.* 2 *Châ.* 1 *Cté.*	*Meilhan.*	Metz.
Lorraine 36 *B.* 11 *J.*	*de Meſtay.*	Metz.
Iſle de Corſe 11 *Jur.*	*Boucheporn.*	Cour ſup.

Principales Villes, leurs Gouvernemens, les Mers & Rivieres qui les baignent.

VILLES.	*Gouvernemens*	*Mers & Riv.*
Abbeville	Picardie	Somme.
Aix	Provence	Arc.
Alby	Languedoc	Tarn.
Alençon	Normandie	Sarte.
Amiens	Picardie	Somme.
Angers	Anjou	Mayenne.
Arles	Provence	Rhône.
Arras	Artois	Scarpe.
Auch	Guyenne	Gers.
Avignon	C. Vénaiſſin	Rhône.
Baſtia	Iſle de Corſe	Mer Médit.
Bayonne	Guyenne	Adour & N.
Beaucaire	Languedoc	Rhône.
Beſançon	Fran. Comté	Doux.
Bordeaux	Guyenne	Garonne.
Bourges	Berri	Eure & Au.
Breſt	Bretagne	Océan.
Caën	Normandie	Orne.
Calais	Picardie	Pas de Calais, Manc.
Cambray	Flandre	Eſcaut.
Châlons	Champagne	Marne.
Clermont	Auvergne	Bédat.
Colmar	Alſace	Lauch, près de l'Ill.
Dijon	Bourgogne	Ouche, Su.
Dôle	Fran. Comté	Doux.
Douai	Flandre	Scarpe.
Dunkerque	Flandre	Mer du Nor.
Embrun	Dauphiné	Durance.
Grenoble	Dauphiné	Iſére.
Le Havre	Go. en Norm.	Em. la Seine
Lille	Flandre	Deule.
Limoges	Limoſin	Vienne.
Lyon	Lyonnois	Rhôn. Saôn.
Saint-Malo	Bretagne	La Manche.

VILLES.	Gouvernemens	Mers & Riv.
Le Mans —	Maine — — —	Sarte.
Marseille. —	Provence — —	Mer Médit.
Metz — — —	Pays Messin —	Mos. Seille.
Montauban -	Guyenne — —	Tarn.
Montpellier -	Languedoc —	Prés du Lez
Moulins - —	Bourbonnois -	Allier.
Nancy — —	Lorraine — —	Murte.
Nantes — —	Bretagne — —	Loire.
Narbonne —	Languedoc —	Roubine.
Nevers — —	Nivernois - —	Loire.
Nismes — —	Languedoc —	Vistre.
L'Orient - —	Bretagne — —	Océan.
Orléans - —	Orléanois - —	Loire.
Pau — — —	Béarn — — —	Cave de P.
Perpignan —	Roussillon - —	Tet.
Poitiers — —	Poitou — — —	Clain.
S. Quentin -	Picardie — —	Somme.
Rennes — —	Bretagne — —	Vilaine.
Rheims - —	Champagne —	Vesle.
Riom - — —	Auvergne - —	Ponturan.
Rochefort —	Aunis — — —	Charente.
La Rochelle	Aunis — — —	Océan.
Rouen — —	Normandie —	Seine.
Saintes — —	Saintonge — —	Charente.
Saumur - —	Saumurois - —	Loire.
Sedan - — —	Gou. aux fr. de Ch. Lor.	Meuse.
Sens - — —	Champagne —	Yonne.
Soissons - —	Isle de France	Aisne.
Strasbourg -	Alsace — — —	Il. & pr. R.
Toulon — —	Provence — —	Mer Médit.
Toulouse - —	Languedoc —	Garonne.
Tours - — —	Touraine — —	Loire.
Troyes — —	Champagne —	Seina.
Valencienne	Flandre - — —	Escaut.
Verdun — —	Gt. du P. M. -	Meuse.
Versailles —	Isle de France	A 2 l. de Sei.
Vienne — —	Dauphiné — —	Rhône.

VALEUR DES PRINCIPALES
Monnoies Françaiſes & étrangeres.

LA Livre de Monnoie ſe diviſe en . . . . . 20 ſous.
Le ſou . . . . . 12 deniers.
Le denier . . . . . 2 mailles *ou* oboles.
La maille *ou* obole . . . . . 2 pites.
Et la pite en . . . . . 2 ſemi-pites.
Le Louis d'or de France vaut 24 liv.
Et l'Ecu . . . . . 3 liv.
Le Florin d'Hollande, vaut environ . . . deux livres deux ſous de France.
Le Ducat d'Hollande environ 11 l. 4 ſ.
Le Ducat Polonois . . . 10 liv. 10 ſous.
Le Florin Polonois . . . . . 12 ſous.
La Livre ſterling d'Angleterre, environ . . . . . 22 livres 16 ſous.
Et la Guinée, environ 22 liv. 18 ſous.
La Rixadale de Vienne en Autriche 4 liv.
Le Frédéric d'or de Berlin, vaut 20 liv.
La Piſtole *ou* Doublon d'Eſpagne, environ . . . . . 18 livres 16 ſous.
La Cruzade de Portugal, vaut environ . . . . . 2 livres huit ſous.
L'Ecu Romain, vaut environ 5 l. 5. ſ.
Le Sequin de Veniſe *ou* de Turquie, vaut environ . . . . . 11 livres.
Le Rouble de Ruſſie, vaut environ . . . . . 5 livres 6 ſous.

La juſte valeur de ces différentes monnoies ſe fixe ſuivant le prix du Change, qui eſt plus ou moins haut, ſelon les temps & les beſoins d'argent ou de Lettres.

FOIRES DES DIFFÉRENTES VILLES DU ROYAUME.

ALBI, 17 Janv. 22 Juillet, 8 Sept.
Aſpet, le merc. après le premier de l'An, le merc. après la Pent. 25 Août, 18 Octobre, 23 Novembre.
Arreu, 11 Juin, 9 Septembre.
Auch, Foire chaque mois.
Auriac en Laur. 1 Mai, 10 Juillet, 10 Sept. 11 Nov.
Aurignac en Cominges, 30 Juin.
Auterive, le jeudi après Quaſimodo, mardi après la Pent. 11 Sept. 11. Nov.
Azas, 2 Novembre.

B

Bayonne, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.
Beaucaire, 22 Juillet, dure 15 jours : les paiemens ſe font le 28.
Beaumont-les-Lom. 19 Mars, 16 Juin, 14 Sept.
Bonrepos, 1 Septembre.
Bordeaux, 1 Mars, 15 Oct. durent 15 j.
Aux Bordes, 1 Mars, 25 Avr. 1 Août, 29 Octobre, 18 Décembre.
Bouillac, 16 Août, 11 Nov.
Bouloc, 18 Décembre.
Boulogne, merc. après les Rois, mardi après S. Marc, 11 Nov. durent 3 j.
Bruyeres, 8 Septembre.
Burgaut, 18 Mars, 8 Mai, 6 Août, 18 Nov. 18 Décembre.
Burniquel, 25 Juin, 11 Août, 11 Nov. 25 Décembre.

C

Camville, 5 Fév. 12 Mai, 6 Sept. 1 Déc.
Caors, 17 Janv. merc. après la Pentecôte 28 Octobre, 21 Décembre.

Caraman, 20 Janv. jeudi après Pâques, 30 Juin, 14 Septembre.

Carbonne, 25 Avril, Jeudi avant S. Jean 3 Août, 6 Déc.

Carcaſſonne, le Mardi après Pentecôte, 25 Nov. *durent 3 jours.*

Carla, 31 Janv. 2 Mai, 25 Juin, 18. Oct 19 Nov.

Caſſagnabere, 2 Janv. prem. lundi de carême, 13 Mai, 2 Sept. 2 Nov.

Caſtanet, premier mardi après le 2 Mai, premier mardi après le 14 Juin, 28 Octobre.

Caſtelnaudarry, 7 Janv. lundi de Quaſimodo, 22 Juillet, 2 Nov.

Caſtelnau-des-Tretesſons, 25 Juillet, 28 Octobre.

Caſtillon, 25 Avril, 1 Juin, 21 Septem. 20 Octobre.

Caſtres, premier jeudi de Carême, 28 Août, 3 Nov. 6 Décembre.

Caylux, 25 Janv. 25 Février, 25 Mars, 25 Avril, 4 Juin, 22 Juil. 25 Sept.

Cazeres, Lundi gras, 25 Févr. 2 Mai, 11 Juil. 17 Août, 16 Oct. 22 Déc.

Cintegabelle, 29 Octobre, 6 Décembre.

Clermont d'Auvergne, 6 Août, 12 Nov.

Cologne, 17 Janv. 17 Août, 22 Septem. 25 Nov.

Cordes, 29 Mai, 24 Août, 25 Nov.

D

Daumazan, 10 Janv. Lundi gras, lendemain des Fêtes de Pâques, 25 Avr. 2 Juin, 25 Août, 25 Oct. 1 Décem.

Daux, 25 Août.

E

Eſpalion, 22 Janvier, dure 1 jour, lundi après le Dim. de la Paſſion, lundi avant Pent. durent 3 j. 29 Août & 11 Nov. 1 jour.

F

Faget, 25 Nov.
Fanjeaux, 13 Sept.
Figeac, 15 Janv. 15 Févr. 15 Mars, 15 & 23 Avril, 15 Mai, 15 Juin, 15 Juillet 15 & 26 Août, 10, 15 & 29 Sept. 15, 18 & 29 Octob. 3, 11, 15 & 23 Nov. 1, 13, 15, 22 & 29 Déc.
Fleurance, 17 Janvier.
Foix, le lendemain des Fêtes de Pâques, le lendemain de la Trinité, 1 Août, 9 Décembre.
Fourquevaux, 19 Mars, 11 Juin, 22 Sep. 9 Décemb.
Fousseret, 25 Janv. le mero. avant les Rameaux, 22 Mai, 11 Août, 29 Oct.
Françoise, (la) 18 Janv. dure 3 jours, 24 Avril, 3 Juin, 29 Sept. 6 Nov.
Fronton, 30 Avril, 16 Août, 9 Décem.

G

Gaillac d'Albigeois, Vendredi après les Rois, 19 Mars, 1 Mai, 11 Août, 30 Sept. 21 Déc.
Gaillac-Toulza, 20 Mars, 10 Mai, 4 Août, 25 Octobre.
Gimont, premier jeudi de Carême, mercredi avant les Rameaux, 18 Octobr. 9 Décembre.
Gragniague, 28 Octobre.
Graulhet, 22 Fév. 3 Mai, 6 Août 22 No.
Grenade, 24 Fév. 6 Mai, 22 Juillet, 18 Octobre.
Grenoble, 22 Janv. 15 Août, durent 3 j.
Grisolles, 1 Juin, 21 Septembre.
Guchan, 29 Septembre.

I

Isle d'Alby, 22 Janv. 11 Juin, 18 Oct.
Isle-en-Dodon, 11 Juin.
Isle-en-Jourdain, 25 Janvier, 11 Juin, 9 Sept. 12 Nov.

L

Labaſtide de Cerou, 22 Janv. 1 Mars, le lundi de la Semaine ſainte, le lundi avant Pent. 30 Juin, 16 Août, 11 N.
Langres, 15 Févr. dure 8 jours.
Lanta, 22 Avril, 29 Octobre.
Larroque, 28 Octobre.
Lavaur, 6 Mai, 24 Août, 8 Sep. 18 Déc.
Lavelanet, 3 Mai, 6 Août, 9 Décemb.
Launac, 3 Fév. 8 Juin, 9 Nov.
Lectoure, 6 Janvier.
Lévignac, 25 Avril, 26 Juillet, 14 Sep.
Leżat, 18 Janv. 1 Mars, Mardi après la Quaſimodo, 12 & 30 Juin, 29 Août, 6 Oct. 29 Nov.
Limoges, 22 Mai, dure 8 jours.
Limoux, 22 Janv. 11 Nov.
Lombeż, 22 Janv. 1 Mai, 7 Sep. 28 Oct.
Loubers d'Albigeois, 11 Juin.
Lyon, 13 Janv. dure 15 jours. Les paiemens commencent le 1 Mars, & finiſſent le 4 Avril. Autre Foire le 7 Av. Les paiemens de Pâques commencent le 1 Juin, & finiſſent le 4 Juillet. Autre, le 4 Août. Les paiemens ſe font le 1 Sept. Autre, le 3 Nov. dure 15 jours. Les paiemens ſe font le 1 Déc.

M

Maſſat, lundi de Quaſimodo, 25 Août.
Mauvoiſin, 22 Janv. premier lundi de Carême, jeudi après Quaſimodo, lundi après Pent. lundi après S. Barthelemy, 30 Septembre, 22 Décemb.
Mażamet, 27 Février, 15 Mai, 11 Nov.
Mażeres, 22 Avril, 22 Juillet, 8 Sept. 18 Octob. 9 Décembre.
Maż-d'Ażil, premier Vendredi de Carême, 13 Mai, 12 Sept. 7 Nov. 28 Dé.
Maż-de-Verdun, 3 Mai, 15 Juin, 20 Août, 21 Octobre.

Miramont, lundi aprés les Rois, 8 Mai, 29 Sept. 12 Déc.

Millau, merc. des Cendres, 6 Mai, 10 Août, 28 Oct. 5 Nov.

Mirepoix, 17 Janv. lundi de Quasimodo Jeudi aprés la Pentecôte.

Moissac, 12 Nov. lundi de la Sem. Sainte, 14 Juin, 11 Août, 10 Oct. 5 Dé.

Moncla, 25 Nov.

Monestiés, 3 Janv. 21 Mars, 18 Mai, 6 Juin, 27 Juillet, 28 Août, 7 Sept. 28 Octobre, 20 Novem. 9 Décemb.

Mongeard, 24 Août, 18 Sept.

Mongiscard, premier Jeudi de Carême, dernier Jeudi de Mai, 9 Sept. Jeudi aprés S. André.

Montagnac, le lundi aprés le S. Hilaire, le lundi de la Passion, durent 8 jours.

Montastruc, 24 Fév., 23 Août, 14 Sep.

Montauban, 19 Mars, 26 Juillet, 13 Oct.

Montesquieu de Volv. 3 Février, Lundi de la Passion, 8 Mai, 23 Juin, 26 Juillet, 7 & 30 Sept. 13 Déc.

Monthés, 4 Octobre.

Montoulieu, 11 Juin, 29 Sept. 8 Déc.

Montpezat, jeudi avant les Rameaux, 8 Déc.

Montréal, 25 Juin, 6 Décembre.

Mur de Barrés, second Jeudi de Carême, 2 Mai, troisiéme Jeudi aprés Pentec. 17 Août 30 Sept. lundi avant les SS. lundi avant Noël.

Muret, 3 Janv. Sam. des Ram. 17 Mai, 27 Juillet, 25 Nov.

N

Najac, 4 & 6 Févr. lundi de la Passion, lundi de la Sem. Sainte, mardi de Pentec. 2, 4 & 24 Août, 4 & 6 Sept. 4 & 6 Déc.

Naillous, 4 Mai, 25 Juin, 22 Sept.

Négrepélisse, 18 Janv. merc. après Pent. premier mardi d'Août, premier mardi d'Octobre, 1 Décembre.

Niort, 15 Févr. dure 8 jours.

P

Paillés, 4 Fév. 26 Août, 6 Nov.

Pamiers, le Lundi avant le Lundi gras, 28 Mai, 3 Septembre, 26 Novemb. durent 3 jours.

Pennes d'Albigeois, 27 Fév. 6 Mai.

Pezenas, le lundi après la Fête-Dieu, le lundi de la seconde semaine après Notre-Dame de Sept. le lundi du jour, ou après S. Martin de Nov. dur. 8 j.

Plaisance, en Albigeois, 22 Avril.

Puylaurens, 25 Mai, 26 Août, 21 Oct. 9 Décembre.

Puyquasquier, mardi après S. Marc, 7 Sept. 25 Nov.

R

Rabastens, 22 Avril, 25 Juillet.

Réalmont, 1 Mai.

Revel, 3 Fév. 4 Mai, 24 Août, 21 Sep.

Rieumes, Sam. des Rameaux, lundi après l'Ascension, 22 Juillet, 21 Sept. 19 Décembre.

Rieupeiroux en Rouergue, lundi gras, 25 Avril, 1 Juin, 1 Juillet, 28 Août, 5 Nov.

Rieux, 7. Janv. 16 mai, 11 Juin, 11 N.

Rodez, à la mi-Carême, 25 Juin, 8 Sep.

Roqueserriere, 12 Juin, 29 Sept.

S

Samatan, 17 Janv. 18 Mars, 8 Mai, 28 Juin, 1 Août, 4 Décembre.

Saramon, 6 Mai, 25 Juin, 28 Août, 28 Décembre.

Saverdun, 2 Juin, lundi après la Touss.

Seix, 3 Mai, 18 Octobre.

Serviés, 2 Novembre.

Sommieres, Samedi des Rameaux.
Soreze, 4 Octobre.
Souillac, premier lundi de Carême, lundi de la Semaine Sainte, 30 Avril, 1 & 25 Juin, 4 Juillet, 16 & 29 Août, 6 Nov. 13 Déc.
S. Antonin en Rouergue, 20 Janv. 20 Février, 20 Mars, 20 Avril, 20 Mai, 30 Juin, 29 Juillet, 29 Août, 29 Sep. 5 & 29 Nov. 20 Déc.
S. Béat, 11 Novembre.
S. Felix de Caraman, jeudi après la Pentecôte, le mardi après la Touſſaints.
S. Girons, 2 Janv. premier lundi de Carême, lundi de la mi-Carême, mardi après la Touſſaints.
S. Jory, 1 Févr. 23 Avril, 10 Août, 4 Octobre.
S. Lizier, 28 Août, 25 Nov.
S. Papoul, 18 Nov.
S. Pons, 30 Avril.
S. Julia, 1 Août, 22 Décembre.
S. Sulpice, 4 Janv. 4 Avril, 4 Mai, 16 Juin, 1 Août, 14 Sept. 20 Octobre.
S. Ybars, 20 Janv. 11 Févr. 14 Mars, 6 Mai, lend. des Fêtes de Pent. 22 Juillet, 13 Août, 22 Sept. 15 Nov.

T

Taraſcon en Foix, 8 Mai, 29 Sept. 3 j.
Toulon, 2 Novembre, dure 15 jours.
TOULOUSE, aux Rois, à S. Jean, à S Barthelemy, à S. André. Ces 4 Foires durent 8 jours chacune.
Cinq autres petites Foires, qui ne durent que 2 jours ; ſçavoir, 1 Mai, 24 & 29 Juin, 3 & 24 Août.
Troyes, 24 Février, dure 8 jours.

V

Vaquiers, 11 Novembre.

Varilles, 19 Mars, 9 Juin, 21 Sept. 28 Décembre.
Verdun, 1 Mars, 14 Juin, 28 Août, 25 Novembre.
Verfeil, 23 Avril, 30 Juin.
Viguouet, premier jeudi de Carême, 4 Mai, 18 Octobre.
Villa-Savary, 1 Septembre.
Villefranche d'Albigeois, 19 Mars, 25 Mai, 16 Août.
Villefranche de Lauraguais, 22 Janv. 8 Mai, 16 Août, 20 Septembre.
Villefranche du Rouergue, à la mi-Carême 3 j. 16 Juin, 21 Décembre.
Villemur, 20 Janvier.
Villeneuve d'Albigeois, jour de S. Math. jeudi avant les Rameaux, lundi après la Pentecôte, 1 Juin, 1 Sept. 1 Déc.
Villenouvelle, lundi de la Sem. Sainte, 2 Juin, 21 Octob. 18 Décembre.

ÉTIQUETTE DES DEUILS.

Peres et Meres.

LE deuil eſt de ſix mois : les trois premiers, la laine en papeline, ou raz de Saint-Maur ; la garniture d'étamine, avec effilé uni ; les bas & le gant de ſoie noire, les ſouliers & les boucles bronzés.

Si c'eſt en grand habit, on prend les bonnets d'étamine noire ; les barbes plattes, garnies d'effilé uni ; la coëffe pendante, les mantilles de même étoffe, ainſi que l'ajuſtement ; & les manches de crêpe blanc, garnies d'effilé uni, pendant les ſix premières ſemaines.

Si c'eſt en robe, on porte les bonnets, les barbes, les manches & le fichu de crêpe blanc, garnis d'effilé uni.

Au bout de ſix ſemaines, on quitte la coëffe, on prend les barbes friſées, & on peut mettre les pierres noires.

Les trois mois finis, on prend la ſoie noire pour ſix ſemaines ; le pou-de-ſoie en hiver, le taffetas de Tours en été ; avec les coëffures, manches, fichu de gaze brochée, garnis d'effilé découpé, ſoit en grand habit, ſoit en robe.

Les ſix dernières ſemaines ſont de petit deuil. On porte ou le blanc uni, ou le noir & le blanc, avec la gaze brochée, & les agrémens pareils. On peut alors porter les diamans.

Grands-Peres & Grand'Meres.

L'étiquette eſt la même ; mais le deuil

n'eſt que de quatre mois & demi ; ſix ſemaines en laine, ſix en ſoie, & ſix en petit deuil.

FRERES & SŒURS.

La laine pendant trois ſemaines, quinze jours la ſoie, huit jours le petit deuil.

ONCLES & TANTES.

Le deuil eſt de trois ſemaines ; & peut ſe porter en ſoie ; quinze jours avec effilé, ſept jours avec gaze brochée, ou blonde.

COUSINS-GERMAINS.

Quinze jours ; huit avec effilé, ſept avec gaze brochée, ou blonde.

ONCLE à la mode de Bretagne.

Onze jours ; ſix en noir, cinq en blanc.

COUSINS iſſus de germain.

Huit jours ; cinq en noir, trois en blanc.

MARIS.

Le deuil eſt d'un an & ſix ſemaines. Pendant les ſix premiers mois, les veuves portent le raz de Saint-Maur de laine ; la robe à grande queue retrouſſée par une ganſe attachée au jupon ſur le côté, & qu'on fait reſſortir par la poche ; les plis de la robe arrêtés par devant & par derrière ; les deux devants joints par des agraffes ou des rubans ; point de compère ; La coëffure de batiſte à grands ourlets ; les manches plattes à un rang & grand ourlet ; le fichu de batiſte, auſſi à grand ourlet ; une ceinture de crêpe noir agraffée par devant, pour arrêter les plis de la taille, les deux bouts pendans juſqu'au bas de la robe.

Une écharpe de crêpe pliſſée par derrière, comme on les portoit anciennement ; la grande coëffe de crêpe noir ; les

gants, les ſouliers, les boucles bronzés; le manchon revêtu de raz de Saint-Maur, ſans garniture, ou l'éventail de crêpe.

Les ſix autres mois, la ſoie noire, les manches & garnitures de crêpe blanc, & les pierres noires, ſi l'on veut.

Pendant les ſix dernières ſemaines, le noir & le blanc ſeulement, & non pas le blanc uni. La coëffure & les manches de gaze brochée; les agrémens ou tout noir, ou tout blanc, au choix de la veuve.

Les antichambres doivent être tendues de noir, la chambre à coucher & le cabinet de gris, pendant un an; les glaces cachées pendant ſix mois.

Les veuves ne peuvent paroître à la Cour qu'au bout des ſix premiers mois.

FEMMES.

Le deuil eſt de ſix mois. L'homme veuf doit porter l'habit & les bas de laine; les manchettes de batiſte à ourlet plat; l'épée, les ſouliers & les boucles bronzés; une grande cravatte unie; les grandes & les petites pleureuſes. On quitte les grandes après les trois premières ſemaines.

Au bout de ſix ſemaines, les bas de ſoie noire, les manchettes effilées, mais toujours l'épée & les boucles noires.

Les ſix ſemaines ſuivantes, l'habit de ſoie noire, l'épée & les boucles d'argent: & pendant les ſix dernières, l'habit coupé, ou petit deuil, & les bas de ſoie blancs.

Les hommes peuvent paroître à la Cour dès les premiers jours de leur deuil.

Il n'y a d'exception à ces régles, que pour les deuils des parens dont on hérite.

NOTICE
DES CABINETS CURIEUX
Qui ſe trouvent dans Toulouſe.

L'Académie des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres poſſéde une ſuite de Médailles Grecques & Romaines, dans les trois Métaux : Une riche Collection d'Inſcriptions.

MESSIEURS

Bardy (*de*) Conſ. au Parl. Un cabinet de Livres choiſis.

Beleſta, (*Marquis de*) *rue Bouquieres*, Une ſuite de Médailles Rom., dans les 3 Métaux : Une riche Collection de Tableaux : Un Cabinet de Livres rares.

Bertrand, Prêtre du Collége Sainte Cathérine, Une ſuite de Médailles Conſulaires en or & en argent : Une autre de Médailles Conſulaires en argent, & des Inſcriptions Romaines.

Carbon, (*de*) Conſ. au Parl. Une riche Collection de Monnoies en or & en argent des trois Races des Rois Français : Une autre Collection complette des Papes, en or & en argent : Quantité de Médaillons de Rois & Hommes Illuſtres en or & en argent, avec une ſuite nombreuſe de Pierres gravées, & quelques bons Tableaux.

Carrere, (*l'Abbé de*) Conſeiller au Parl. Un vaſte Cabinet de Livres aſſortis.

Caſtel, (*de*) Prem. Préſ. au Bureau des Finances, Un Cabinet de Tableaux.

Daram, *rue Vinaigre*, Un cabinet de Tableaux très eſtimés.

Daſpe, Préſident au Parl. Un Cabinet de Livres en tous les genres.

Dubarry, (*le Comte*) *Place S. Sernin*, Une Galerie de Tableux, peints par les plus habiles Maîtres.

Dubarry, *ſon frère*, *rue du Sénéchal*, Une Collection de Coquilles de toutes les eſpéces.

Lucas aîné, Prof. de l'Ac. des Arts : Une ſuite de Médailles Impériales en Bronze : Un Cabinet curieux, en morceaux de Sculpture, Eſtampes & Deſſins.

Mac-Karty (*le Comte de*) *rue Place-Ma-*
re, Un vaſte Cabinet de Livres ſuper-
ement reliés, & quantité de Manuſcr.
récieux & rares.

gy, (*l'Abbé*) des Ac. des Sciences & *eux* Floraux : Une ſuite de Médailles *mpériales* & Conſulaires, dans les 3 *Métaux*.

ntegut (*de*) Conſeiller au Parlement, *Un* Cabinet de Médailles Impériales, *Latines*, contenant des ſuites riches & *nombreuſes*, dans les trois Métaux, & *dans* les trois modèles de Bronze.

Une ſuite de Médailles Conſulaires, *en* argent & Bronze, comprenant 280 *Familles*.

Un trés-beau Laraire, compoſé d'I-*doles* Egyptiennes, Grecques, Romai-*nes*, Etruſques, Gauloiſes, Malaba-*res*, Chinoiſes : Anneaux antiques, agreſtes : Lampes ſépulchrales : Vaſes & Inſtrumens pour les Sacrifices, le tout en or, argent, bronze, fer, plomb, marbre, jaſpe, terre cuite, &c.

Des Inſcriptions Latines : Autels votifs, &c.

Une Partie de ces Antiquités a été découverte à Toulouſe, & ſe trouve déeri-

te dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de cette Ville.

Le même poſſéde auſſi pluſieurs beaux Tableaux : Un Cabinet de Livres, & quelques morceaux intéreſſans d'Hiſtoire Naturelle.

Peſcayre, Proc. du Roi à la Maîtriſe des Ports, Un riche Cabinet de Tableaux, d'Eſtampes, & d'excellens Livres.

Picot de Lapeyrouze, de l'Ac. des Sciences, Une riche Collection dans les trois régnes.

Pouzaux, Graveur à la Monnoie, Un Cabinet de Tableaux.

Puymaurin, (*Baron de*) Un Cabinet de Tableaux, de Livres, & d'Hiſt. Nat.

Rabaudy (*de*) Conſ. au Parl. Un Cabinet de Livres très-bien choiſis.

Reſſeguier, (*Marquis de Miremont*) Av. Général, Un Cabinet de Livres en tous les genres.

Robert jeune, Imprimeur, Une ſuperbe Collect. d'Eſtampes, & pluſieurs beaux Tableaux.

Sapte, (*l'Abbé de*) de l'Ac. des Arts : Un Cabinet de Livres très-curieux.

Sapte, (*de*) Préſident au Parl. poſſéde la ſuperbe Collection d'Eſtampes, qui compoſoit le Cabinet de feu M. de Lagorrée.

Il y a encore dans cette Ville un grand nombre d'Avocats au Parlement, dont les Cabinets ſont bien fournis de Livres ſur toutes les Matières, & principalement pour le Droit.

SUPPLÉMENT,

CORRECTIONS, & Changemens, remis pendant l'Impreſſion de cet Ouvrage.

Page 61, *ajoû ez* Longchamps (de), *Of. à la ſuite du Régiment de Noailles Dr.*

Page 62, *ligne pénultiéme, liſez* Papus, (Baron de) *ancien Off. de Marine, au Département de Rochefort.*

Page 62, *ligne* 20, *ajoût.* le Marquis de *ligne* 21, liſ. *Enſ. de Vaiſſeau.*

Page 105, Filles du Bon Paſteur. *ajoût.* Fondées en 1715, par Meſſire Pierre de Tournier, Conſeiller Clerc au Parl. ſecondé par Demoiſelle Marie-Elizabeth de Laymeries, qui en fut la première Sup.

Page 173, à la ſuite de la Chambre Syndicale, *ajoûtez ce qui ſuit.*

Toutes les Balles, Ballots ou Paquets qui entrent dans la Ville, contenant Livres, Eſtampes, & Caractéres d'Imprimerie, doivent être portés dans ladite Chambre, pour y être viſités les Mardi & Vendredi de chaque ſemaine par les Officiers de la Librairie, en préſence de l'Inſpecteur, depuis trois heures de l'aprés-midi juſqu'à cinq.

Les Libraires ou autres particuliers ſont tenus, avant de retirer leſdites marchandiſes, d'aller chez le Syndic chercher un billet, que l'on remet à M. Carbonel, Receveur à la Commutation, qui a le ſoin de faire tranſporter les Balles dans la Chambre, où les particuliers ſont tenus, aprés la viſite, de mettre leur retiré ſur le Regître.

Il eſt défendu à tous particuliers de ven-

dre ou faire vendre aucunes Bibliothéques & Cabinets de Livres vieux ou neufs, ſans au préalable avoir averti le Syndic, qui s'y tranſporte, pour en faire la viſite, & ſur ſa déclaration, être donnée par M. le Juge-Mage, une permiſſion ſignée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 liv. par vacation, tant à l'Officier qui en fait la viſite, qu'au Libraire chargé de l'eſtimation.

Tous Auteurs, Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage, ſont tenus, ſi le manuſcrit n'excéde pas deux feuilles de caractére de *Cicero*, de ſe munir d'une permiſſion de M. le Juge-Mage, Juge-Conſervateur de la Librairie & Imprimerie ; à l'exception des Avis, Annonces, & Proſpectus concernant la Librairie, qui doivent être revêtus d'une Permiſſion ſignée de l'Inſpecteur en exercice. Et ſi l'ouvrage eſt plus conſidérable, ils doivent ſolliciter un Privilége du Roi.

DÉPARTEMENT
DE LA CHAMBRE SYNDICALE
DE TOULOUSE.

NOMS des Villes qui y reſſortiſſent.

Agen, Alby, Auch, Aurillac, Cahors, Carcaſſonne, Caſtres, Condom, Montauban, Pamiers, Rhodez, Tarbes, Villefranche de Rouergue.

Mirepoix, St. Papoul, Lectoure, Lombez, Comminges, Lavaur, Rieux, Alet, St. Liſier de Couſerans, &c.

Nota. Le Caractére Romain déſigne les Villes où ſont établis des Imprimeurs ou

Libraires privilégiés. Les Colporteurs reçus à la Chambre Syndicale, ne peuvent, sous peine de confiscation de leurs Marchandises, y étaler, ni y vendre aucuns Livres.

Page 174, après le Directeur général des Fermes, *ajoûtez* : M. Souche de Varennes, Contrôleur-Général, *rue Cr. Barag.* de réfidence habituelle *à Caſtelnaudarry.*

Page 178, aux Notaires, *ajoûtez* : M. Boyer, qui fait valoir l'Etude de feu ſon Père, dont les Régîtres étoient au pouvoir de la Communauté.

Page 179, aux Receveurs généraux, *ajoûtez* M. Delrieu, Receveur général du Canal, *rue Bolbonne.*

—— M. Branzon, Directeur des Vivres de la Marine. *au Canal, Fauxbourg S. Etienne.*

Page 181, *après la ligne* 19, *ajoûtez* : M. Boutin, *Place S. George.*

Page 193, *après la ligne* 7, *ajoûtez* : M. Mazars de Caſelles, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier ; de l'Ac. des Sciences de Beziers, & membre de la Societé Royale de Médecine de Paris, *rue S. Rome.*

Page 201, *ligne* 15, *liſez* ; M. Delaiſtre, Inſpecteur des Travaux Publics du Langued. & Prof. des Ponts & Chauſſées.

Page 201, *aux Architectes*, *ajoûtez* : M. Maury fils, *rue du Peyrou.*

Page 232, *ligne* 3, *ajoûtez* : M. Bernardy, fabrique des Cierges de toute longueur. *Il eſt logé à la deſcente du Quay, Fauxb. S. Cyprien.*

Page 233, *ligne* 25, *ajoutez* : Barrau cadet. Il vend pareillemennt toute eſpèce de Fleurs, & ſe charge de la Culture & entretien des parterres. *Il eſt logé au Fauxb. S. Etienne.*

Ibidem, Rigaut Fleuriſte, fait toute ſorte de Treillages du dernier goût, pour la décoration des Jardins. *Il eſt logé dans une des Tours du Rempart.*

Page 262, *ligne* 33, *liſez* 4 Pugneres, dont chacune ſe diviſe en 8 Boiſſeaux.

Nota. Avant l'impreſſion de cet ouvrage, l'Auteur a eu ſoin d'avertir le Public, par la voie des Affiches de cette Ville, de lui faire parvenir les avis ou changemens à faire. Malgré cette précaution, il a le regret de voir que ſort peu de Citoyens s'empreſſent de concourir à la perfection de ſon Almanach. Il eſpére, qu'à l'avenir, les Particuliers intéreſſés montreront un peu plus d'empreſſement, & n'attendront pas que l'Ouvrage ſoit imprimé, pour envoyer leurs notes, qui ne ſeront plus reçues après le 15 du mois d'Octobre.

AVIS.

L'AUTEUR prévient le Public qu'il travaille à la rédaction d'un *Almanach Hiſtorique du Haut & Bas Languedoc*, pour ſervir de ſuite à celui de la ville de *TOULOUSE*, Capitale de cette Province. Le Cenſeur Royal a déjà viſé onze Diocèſes. Cet ouvrage, auſſi utile qu'intéreſſant, paroîtra bientôt après que le Privilége en ſera expédié.

TABLE ALPHABÉTIQUE,

Des articles contenus dans l'Almanach de 1783.

ABrégé Chronologique des principaux événemens qui ſont arrivés dans Toulouſe, depuis 1504, juſqu'en 1522. *Page* 17
Abbayes de la Ville & du Diocèſe. 70
Abrégé Chronologique des Rois de France. 25
Académie des Jeux Floraux. 188
— des Sciences. 190
— de Peinture, Sculpture, &c. 195
— des Armes. 205
— d'Equitation. 204
Adminiſtration de la Librairie & Imprim. 171
Adminiſtration générale des Domaines. 175
Adminiſtration Municipale. 160
Affeneurs, Loueurs de Chevaux. 238
Agens de Change. 225
Amuſemens publics. 264
Apothicaires. 210
Archevêques de Toulouſe. 69
Aſtronomes. 194
Architectes. 201

B.

Banquiers en Cour de Rome. 80
Bibliothéques publiques. 101
Boëtes Fumigatoires pour les Noyés. 211
Bureau Diocéſain. 79
Bureau des Finances. 146

C.

Cenſeurs Royaux. 172
Chambre Syndicale de la Librairie. 172
Chambre Souveraine du Clergé. 77
Chambre du Commerce. 216
Chancellerie du Palais. 144
Chapitre de S. Etienne, avec le Patronage. 81
— de S. Sernin. 86
— de l'Iſle-Jourdain. 267
— de S. Felix. 272
— des Bénédictins. 88

Châtellenie du Canal. 247
Clergé de France. 64
Collége des Doctrinaires. 94
--- Royal. 95
— des Boursiers. 96
Colléges du Ressort du Parlement. 273
Commerce. (Idée du) 212
Communautés Religieuses d'Hommes. 103
--- de Filles. 104
Comtes de Toulouse. 49
Confrérie des Pénitens & des Pélérins. 107
Corps de Métier de la Ville. 265
Courtiers pour la vente des Grains. 225
Curés du Dioc., le nom des Patrons. 71

D.

Départ & Arrivée des Diligences, Messageries & Carrosses publics. 239
Députés du Commerce, à Paris. 215
Desſinateurs. 202
Directeur des Economats. 80

E.

Eaux-&-Forêts de Toulouse. 168
Eaux-&-Forêts de l'Isle-Jourdain. 284
Ecole Royale de Chirurgie. 205
Ecriture, (Maitres de) 187
Eglises particulieres. 106
Etat Militaire de Toulouse. 55
Étiquette pour les Deuils. 286
Evêques de Toulouse. 68

F.

Fabriques de différentes espèces. 230
Foires du Royaume. 278
Fondeurs de Caractères. 173
Fermes unies de France. 174
Feudistes. 179
Frères Cordonniers & Tailleurs. 113

G.

Gabelles. 173
Garde-malades. 208
Géométres Arpenteurs. 179
Gouvernement Militaire de la Province. 51
Graveurs sur Métaux & en Bois. 202

H.

Hôpital S. Jacques. 108
— Général de la Grave. 111

--- des Hoſpitalieres. 105
--- des Orphélines. 113
Hôtel de Ville. 157
Hôtel des Monnoies. 164
Hypothéques. 177

J.

Imprimeurs-Libraires. 173
Ingénieurs. 194
Inſpecteurs de la Librairie. 172
Intendances & *Généralités* du Royaume. 274
Juriſdiction Conſulaire de la Bourſe. 166

L.

Lieutenans des Maréchaux de France. 53
Loteries & Bureaux de la Ville. 259

M.

Maiſons d Education pour les Filles. 105
Maîtriſe des Ports. 174
Manufactures Royales. 226
Marchés de la Ville. 260
Maréchaux de France. 50
Médecine. (*Faculté de*) 183
Meſures de la Ville. 263
Monnoies. (*Valeur des*) 277
Moulin, Friſoir & Foulons. 229

N.

Naiſſances des Rois & Souverains de l'Europe, avec un hiſtorique à la tête de chaque Royaume. 27
Négocians du grand Tableau. 217
Notaires Royaux. 178

O.

Octrois & Douane. 160
Officialité Métropolitaine. 76
--- Diocéſaine. *ibid.*
Ordre de Malte. 92

P.

Parlemens de France. 114
Parlement, & ſuite. 121
Paroiſſes de la Ville. 88
Peintres. 202
Penſion, (Maîtres de) 186
Poids en uſage dans la Ville. 262
Porteurs des différentes Routes. 236

Poſte aux Lettres & des Chevaux. 234
Poudres & Salpêtres. 227
Premiers Préſidens du Parlement. 115
Prevôté & Maréchauſſée. 54

R.

Receveur-Général du Clergé 80
Receveurs-Généraux & Particuliers. 179
Républiques. 47
Roulage de France. 238
Routes de Paris, Bordeaux & Lyon. 234
Route du Bâteau de Poſte ſur Garonne 243
Route ſur le Canal du Languedoc. 248

S.

Sages Femmes. 208
Sculpteurs. 203
Séminaires de la Ville. 91
Sénéchauſſée, Préſidial, & ſuite. 149
Sénéchauſſée de l'Iſle-Jourdain. 270
Sénéchauſſées & Juriſdictions du Reſſort. 119
Subdélégation. 163

V.
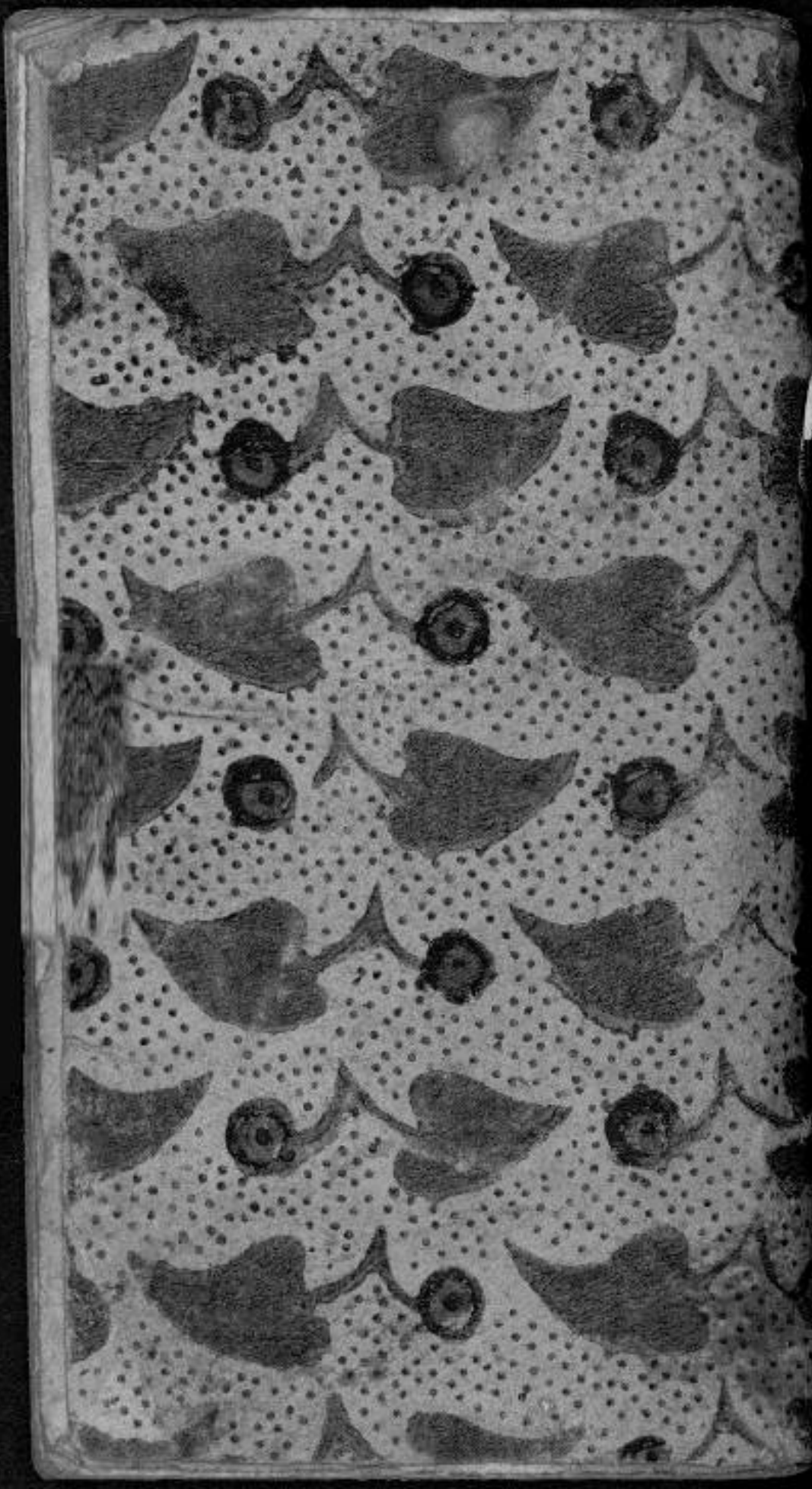
Vicaires-Généraux du Diocèſe. 80
Viguerie de Toulouſe & ſon Reſſort. 170
Villes principales, leurs Gouvernemens, les Mers & Rivières qui les baignent. 275
Voiturins de différentes Routes 238
Univerſité. 180